Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15958 – 7 F | SAMEDI 18 MAI 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Emplois menacés dans l'armement

Les villes et les régions les plus concernées se tournent vers le gouvernement pour obtenir des compensations. Un fonds d'adaptation industrielle de 4,8 milliards de francs complétera les aides européennes. p. 5

■ Progrès diplomatiques sur le Liban sud

Les cinq pays membres du groupe de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud sont parvenus à un projet d'accord sur le fonctionnement de cet organisme. p. 3

■ Rajko Kasagic résiste

Le premier ministre des Serbes de Bosnie, soutenu par la communauté internationale, refuse de quitter son poste. Il met en question la légitimité du « président » Radovan Karadzic. p. 4

■ Transparence pour les grands travaux

Les grands travaux seront désormais soumis à l'avis d'une Commission nationale du débat public. Cette instance veillera à leur transparence. p. 6

■ Jacques Perrin le PDG saltimbanque



Cet acteur au visage étonnamment jeune est devenu un producteur non conventionnel. p. 10

■ Quand les agences immobilières font du social

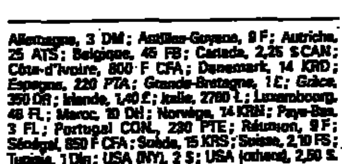
Une vingtaine d'agences immobilières se spécialisent dans le logement des exclus. Elles essayent de convaincre des petits propriétaires de louer aux plus démunis. p. 7

■ Des bateaux-usines en mer du Nord

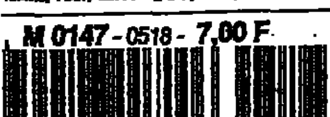
Des navires à tout faire remplacent les plates-formes pétrolières en mer du Nord. Ces bateaux-usines sont plus « souples » et moins chers. p. 18

■ M. Afflelou reste président des Girondins

Alain Afflelou reste président de la section professionnelle des Girondins de Bordeaux tandis que Jean-Didier Lange démissionne de la présidence de l'Association du club. p. 19



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 290 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0518 - 7,00 F

M. Eltsine s'engage à supprimer la conscription pour instaurer une armée de métier en Russie

A un mois de l'élection présidentielle, le Kremlin multiplie les promesses

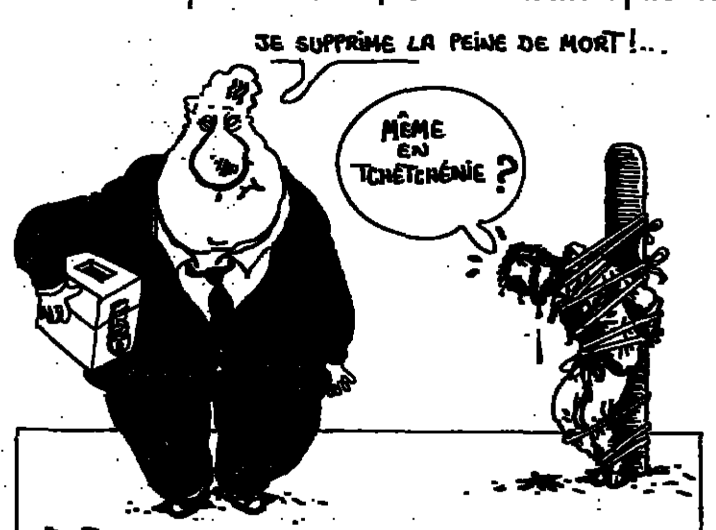
A UN MOIS du premier tour de l'élection présidentielle russe du 16 juin, le président Boris Eltsine a signé, jeudi 16 mai à Moscou, quatre décrets dont l'impact, espère le Kremlin, devrait aider le chef de l'Etat à combler l'écart avec son rival communiste, Guennadi Ziouganov, qui menace toujours M. Eltsine dans les sondages.

Le plus important se propose de supprimer la conscription militaire à partir de l'an 2 000, instituant de la sorte une armée de métier d'ici quatre ans.

Un autre décret signé par M. Eltsine prévoit que les appelés seront envoyés dans les zones de conflits uniquement s'ils se portent volontaires.

Le chef de l'Etat et le ministre de la défense s'étaient déjà engagés oralement, en 1995, à ne plus envoyer de jeunes conscrits en Tchétchénie, mais ces promesses n'ont jamais été suivies d'effet.

L'association des mères de soldats affirme que 95 % des quelque 10 000 soldats russes morts en Tchétchénie sont des appelés.



Le troisième décret signé jeudi vise les personnes âgées de plus de 80 ans qui se verraient rembourser les économies qui se sont évanouies avec l'inflation des premières années de l'après-URSS. Le texte promet jusqu'à un million de roubles (environ mille francs) par personne.

Le remboursement devrait commencer le 10 juin, soit six jours avant le premier tour de l'élection présidentielle. Cette mesure concerne, en réalité, peu de monde, étant donné l'espérance de vie limitée en Russie.

Enfin, le président russe a indiqué qu'il prévoit une réduction progressive de l'usage de la peine de mort, sans parler de son abandon total à terme. Un projet de loi en ce sens sera déposé à la Douma d'ici un mois. Le Conseil de l'Europe, qui a admis la Russie cette année, exige que les états membres abolissent la peine capitale.

L'ensemble de ces mesures est destiné à séduire les électeurs du camp « démocrate » qui a soutenu Boris Elstine lors de l'élection présidentielle de 1991. Le président russe a multiplié ces derniers temps les rencontres avec le dirigeant démocrate, l'économiste Grigori Iavlinski.

Lire page 4

Le travail à temps partiel s'étend mais déçoit les salariés

VANTÉ comme un des remèdes possibles au chômage, le travail à temps partiel progresse d'environ 1 % par an en France depuis le début des années 90. Alors qu'il ne concernait que 9,6 % des salariés en 1983 (contre 19,4 % au Royaume-Uni), il a franchi la barre des 15 % en 1995. Les mesures prises ces dernières années pour encourager cette forme d'emploi (abattement des charges sociales patronales et annualisation) ont été efficaces.

Mais les salariés semblent vivre le temps partiel plutôt comme une contrainte engendrant la précarité et commençant même à provoquer des conflits sociaux. En mars 1991, 28,6 % des salariés à temps partiel souhaitaient travailler davantage : ce chiffre a grimpé à 37,8 % en 1995.

Lire page 14

Boulimie asiatique pour les nouilles instantanées

TOKYO
de notre correspondant

Après le riz, que mangent par prédilection – ou nécessité – les Asiatiques ? Des nouilles instantanées. Leur consommation sous forme de *cup noddles* (un récipient en carton qui sert à la fois d'emballage et de bol) ou en sachet a augmenté de 120 % au cours des cinq dernières années. En 1995, les ventes ont atteint 30 milliards d'unités, estime Nissin Foods, le premier fabriquant nippon et pionnier en ce domaine. Le marché chinois (10 milliards de sachets) est prometteur, et Japonais et Taïwanais y doublent leur capacité de production.

Avec le karaoké, les nouilles instantanées (il suffit de verser de l'eau bouillante sur la préparation) sont l'un des apports des Japonais à la culture de masse de cette fin de siècle. Avant les Italiens, ils ont appris des Chinois à consommer des pâtes sous des formes diverses. Les chroniques anciennes rapportent que, dès le Xᵉ siècle, les aristocrates de la cour mangeaient du *soba* (nouilles au sarrasin) qui serait venu du Yunnan, en Chine. Dans le Tokyo du milieu du XIXᵉ siècle, il y avait quelque 3 600 restaurants de *soba*. Aujourd'hui, on ne les compte plus. Certains établissements traditionnels sont particulièrement prisés.

Les typiques nouilles à la chinoise, présentées dans un bouillon avec une tranche de porc ou du poulet, des légumes et des épices, dénommées *ramen* au Japon, ont donné une première idée révolutionnaire à Momofuku Ando, président de Nissin Foods. C'était en 1958. Le Japon se relevait à peine des ruines et le riz était encore insuffisant. Ando mit sur le marché un produit non périssable, économique et facile à préparer : les nouilles séchées au poulet. Le fast-food nippon était né. Mais la grande idée vint seize ans plus tard : les *cup noddles*. Le succès fut phénoménal : 3,7 milliards d'unités consommées en 1977. Toute une génération a été nourrie avec ce que l'on nommait alors la « *magic food* ».

Aujourd'hui, on a l'embarras du choix devant quelque 450 variétés de *cup noddles* que l'on trouve dans les stations-service, les distributeurs automatiques ou chez l'épicier du coin. Afin de satisfaire les goûts locaux, les fabricants ont mis au point des *cup noddles* régionales. Toutes sont présentées dans des emballages aux couleurs vives sur lesquels dansent d'énormes idéogrammes.

Les *cup noddles* semblent particulièrement adaptées à la vie trépidante de l'Asie « battante » : les nouilles sont un mets traditionnellement apprécié, consommé à toute heure du jour comme une sorte de casse-croûte, bon marché et rapide à préparer. L'étudiant désargenté, le mari esseulé ou le salarié pressé en font leur ordinaire. Après les Etats-Unis, les *cup noddles* gagnent l'Afrique et le Moyen-Orient. Demain l'Europe ?

Ne comportant pas d'additif chimique, affirme l'association des fabricants, les *cup noddles* présentent néanmoins les travers de tout fast-food : manque de vitamines et excès de sel. Les *insutanto ramen* (de l'anglais *instant ramen*) sont devenus un élément si intégré à la vie des Japonais que Nissin Foods a ouvert, en 1994 à Tokyo, un musée des plus kitsch : le musée des *ramen*.

Philippe Pons

La crise de l'école et les enseignants de la FSU

DIRIGEANT de la Fédération syndicale unitaire (FSU), première organisation enseignante, Michel Deschamps estime, dans un entretien au *Monde*, qu'il faut « *élaborer un nouveau contrat social pour l'école* ». Reconnaissant que la crise « *s'aggrave* », M. Deschamps met en garde contre les « *visées ultra-libérales* » de la commission Fauroux. Le responsable de la FSU note les « *exigences contradictoires* » de la société envers une école « *devenue peut-être un peu plus ségrégative qu'hier* ».

Lire page 8 et le point de vue d'Alain Viala page 11

Bill Clinton le chanceux

WASHINGTON
de notre correspondant

Il mène campagne au pas de charge, puisant sans vergogne dans les thèmes et « valeurs » du Parti républicain. Imposant son rythme à Robert Dole, il désarçonne les stratèges du Grand Old Party : le *Blitzkrieg* électoral de Bill Clinton peut-il être arrêté ? Sondage après sondage, le président américain accroît son avance sur le chef de la majorité sénatoriale, aujourd'hui distancé de près de 20 points. L'intéressé vient d'en tirer les conclusions, de façon dramatique : en renonçant à son mandat parlementaire, il espère prendre un nouveau départ.

Les républicains en conviennent : si les élections avaient lieu demain, M. Clinton serait réélu sans coup férir et réussirait peut-être le grand chelem avec la reconquête de la majorité à la Chambre des représentants. *Les conseillers* présidentiels se gardent pourtant de pavoiser : à six mois du scrutin, rien n'est joué, l'impressionnante avance dont jouit le président sortant pouvant se réduire comme peau de chagrin. C'est pour cela que Bill Clinton met les bouchées doubles, usant tant qu'il le peut de l'ambiguïté de son statut de président-candidat afin de creuser un écart qui, il le sait, va se réduire. *L'histoire* électorale commande la prudence : en 1992, à peu près à la même époque, George Bush était donné largement gagnant...

Après la fièvre de primaires républicaines fratricides, la campagne électorale a connu une période d'observation, puis le débat politique est devenu âpre, chaque candidat s'efforçant de retenir l'attention de la presse et des Américains par des propositions ciblées sur une clientèle particulière. Or, à ce jeu-là, Bill Clinton excelle. De nouveau en *campagne, mais bénéficiant* toujours du prestige de sa fonction, il confirme ses qualités de battant, qui lui avaient permis de remonter son handicap en 1992. Il domine d'autant *plus facilement* son adversaire que celui-ci ne parvient pas à combler son déficit de popularité. Nul Américain ne peut l'ignorer : Bob Dole ne « crève pas l'écran ».

Le sénateur du Kansas a tenté de compenser l'impression de grisaille qui se dégage de sa personne en opposant au verbe facile de Bill Clinton son talent pour « faire aboutir les choses » au Congrès. « *I am a doer, not a talker* » (je suis quelqu'un qui agit, pas quelqu'un qui parle) : cette phrase en forme d'excuse est revenue comme une antienne.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 13

Un film en bleu et rose



AKI KAURISMAKI

CANNES 96. Il y a du Buster Keaton dans Au loin s'en vont les nuages, le nouveau film d'Aki Kaurismaki. On y retrouve cette rigueur de la mise en scène qui donne un petit *chef-d'œuvre* en bleu et rose sur le chômage. Le cinéaste repeint le monde pour se rapprocher de la vie des gens et, plus précisément, de la vie d'Ilona et de son mari lorsqu'elle bascule. Les personnages vivent alors leur histoire. C'est tout, et c'est immense.

Lire pages 22 et 23

ASIE **Le nouveau premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, issu du Parti nationaliste hindou (BJP), a formé, jeudi 16 mai, un gouvernement restreint. Le portefeuille des finances a été confié à un partisan des réformes économiques, mais celui de l'intérieur revient à un « dur » du parti. ● PRIVÉ DE MAJORITÉ à la Lok Sabha (Chambre basse), ce gouvernement pourrait être renversé, dès la fin du mois de mai, à l'occasion d'un vote d'investiture au Parlement. Le Parti du Congrès et la coalition de gauche et de centre gauche sont résolus à lui barrer la route. ● LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE, figure modérée du Parti nationaliste hindou, devrait s'attacher à présenter une image respectable d'un mouvement qui compte des extrémistes décidés à rogner l'héritage laïque des pères fondateurs de la République indienne.**

En Inde, le gouvernement nationaliste cherche une majorité parlementaire

Alors qu'une équipe restreinte a été mise en place, jeudi 16 mai, autour du modéré Atal Behari Vajpayee, la coalition de gauche et le Parti du Congrès veulent la renverser lors du vote d'investiture prévu fin mai

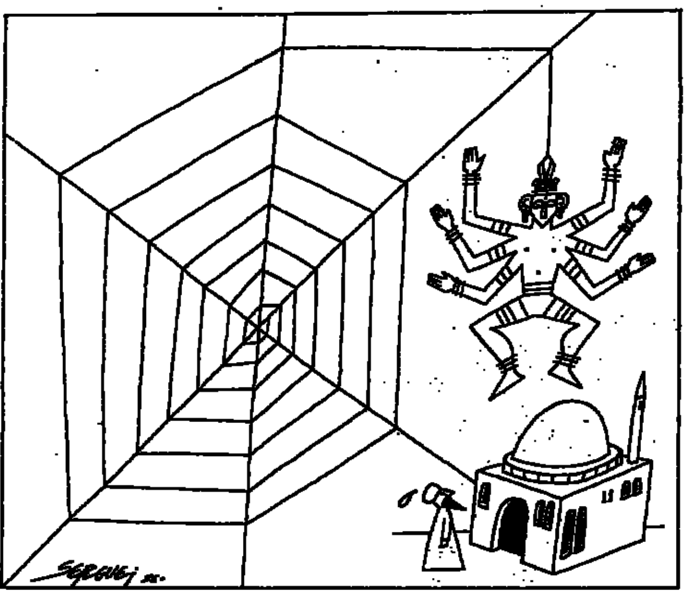
NEW DELHI
de notre correspondant

Le nouveau premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, a prêté serment, jeudi 16 mai, au siège de la présidence de la République indienne, suivi des onze ministres qui composent un cabinet restreint.

Le nouveau gouvernement de la droite hindoue pourrait être renversé lors de la première séance de l'Assemblée, le 30 mai, s'il ne peut prouver qu'il dispose d'une majorité, étant donné que le Bharatiya Janata Party (BJP) d'A. B. Vajpayee n'a remporté que 160 des 545 sièges du Parlement. La composition de ce gouvernement « transitoire » est volontairement ouverte, les dirigeants nationalistes hindous ayant notamment attribué des portefeuilles à un musulman, à un sikh et à un député d'une zone tribale...

Le poste de ministre des finances revient à Jaswant Singh, un ancien officier connu pour sa modération, tout particulièrement en matière de réformes économiques. En dépit de ses commentaires favorables à l'égard de la libéralisation, le BJP entend limiter le nombre d'investisseurs étrangers, notamment dans le secteur des biens de consommation. L'arrivée de Jaswant Singh contribuera à rassurer les multinationales désireuses de se lancer dans l'aventure du « grand marché » indien.

Le ministère de l'intérieur a été attribué à Murni Manohar Joshi, professeur de physique, ancien président du BJP et « dur » du parti. L'actuel secrétaire général du BJP, Pramod Mahajan, reçoit le portefeuille de la défense tandis que celui de l'industrie va à Suresh Prabhu, un militant du Shiv Sena, formation hindoue extrémiste de Bombay qui est alliée au BJP.



POSITION PRÉCAIRE

Une des premières déclarations du nouveau premier ministre a été de s'inquiéter de l'*« état alarmant de l'économie »* et de la *« situation déplorable sur la frontière »* avec le Pakistan, que M. Vajpayee a accusé d'être en train de fomenter des troubles dans l'Etat disputé du Cachemire afin de *« saboter »* les élections qui doivent y être organisées, les 23 et 30 mai, les Cachemiris votant plus tard que le reste du pays. Le premier ministre est décidé à ce que ce scrutin ait bien lieu. Quelle sera la durée de vie de ce gouvernement ? Sa position est très précaire : pour obtenir la majorité et être capable de faire face à la première motion de censure, le BJP a encore besoin du soutien d'environ 70 députés. Le parti a beau répéter son hostilité à l'« achat » de membres du Parlement – une tradition solidement implantée dans la classe politique indienne –, les mauvaises langues insinuent déjà que les nationalistes hindous vont devoir débourser... Ces derniers ne disposent en effet que d'une étroite marge de manœuvre pour s'allier avec des partis régionaux ou des formations de moindre importance. Le BJP a déjà fait le plein des voix de ses alliés : le Shiv Sena, un parti du petit Etat de l'Haryana et l'Akali Dal, organisation sikh du Pendjab. Le fait que le BJP soit avant tout un parti de l'Inde du Nord et reste politiquement quasi inexistant dans tout le sud du pays, ne tourne pas non plus à son avantage.

TROISIÈME FORCE

Le BJP se heurte donc à une coalition de forces adverses, et tout juste peut-il compter sur l'abstention de certains députés. Il espère ainsi obtenir la neutralité du Parti de la majorité, formation d'intouchables dont le principal ennemi reste le Parti du Congrès, parti du gouvernement sortant.

C'est pourquoi l'alliance des formations de gauche et de centre gauche – National Front-Left Front (NF-LF) –, souvent qualifiée de troisième force, ne désespère pas de former un gouvernement si le BJP échoue à dégager une majorité en sa faveur lors de la première session de l'Assemblée. Le nouveau dirigeant de cette alliance, Dewe Gowda, qui occupe les fonctions de « ministre principal » de l'Etat méridional du Karnataka, a rencontré, mercredi, l'ancien premier ministre Narasimha Rao pour lui demander le soutien du Parti du Congrès.

M. Gowda aurait même proposé à M. Rao de lui laisser le poste de premier ministre, tant est forte son intention de tout faire pour empêcher le BJP de se maintenir au pouvoir. Les forces « anti-BJP » se préparent déjà à renverser le gouvernement à l'Assemblée.

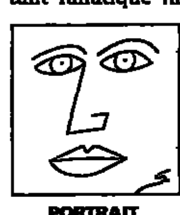
Pourtant, un passage au gouvernement serait profitable aux nationalistes hindous, qui auront montré leur capacité à arriver aux affaires, ne serait-ce que pour une très courte durée. Le BJP se trouverait même conforté si une coalition hétéroclite de partis devait le remplacer pour s'effondrer à son tour et lui permettre ainsi de revenir en force. Comme le suggère le journaliste M. J. Akbar : *« La plupart des partis recherchent le pouvoir et la gloire. Pour le moment, le BJP recherche plus la gloire, quitte à perdre le pouvoir. »*

Bruno Philip

Atal Behari Vajpayee, un brahmane modéré

NEW DELHI
de notre correspondant

Né, en 1926, dans la principauté de Gwalior, Atal Behari Vajpayee n'a rien du militant fanatique hindou : il est considéré comme le chef de file de la faction modérée du Bharatiya Janata Party (BJP) – ou Parti du peuple indien –, dont il fut le président de 1980 à 1986.



PORTRAIT

Ce brahmane diplômé en sciences politiques de l'université de Kanpur, grande ville industrielle de l'Uttar Pradesh, a commencé sa carrière politique dans les rangs du mouvement des étudiants communistes et adhéra brièvement au Parti du Congrès de 1942 à 1943, avant de devenir un des membres fondateurs du Jan Sangh, prédécesseur du BJP. Quand le Jan Sangh fusionna avec les centristes du Janata et arriva au pouvoir après la défaite d'Indira Gandhi aux élections de 1977, M. Vajpayee devint ministre des affaires étrangères.

Celui que la presse de gauche qualifiait de provincial *« dépourvu de sophistication et de profondeur »* allait en étonner plus d'un : conscient que le lien qu'il instaurerait avec l'ennemi pakistanais serait considéré comme un test crucial pour un militant de la droite hindoue, Atal Behari Vajpayee allait mettre un point d'honneur à normaliser les relations de l'Inde avec Islamabad et Pékin, l'autre grand adversaire. Il engagea avec la Chine des négociations mais celle-ci capotèrent rapidement en raison de la *« leçon »* chinoise infligée au Vietnam, en 1979.

Il négocia avec le Pakistan des accords industriels et commerciaux et tenta de simplifier la délicate question de l'attribution des visas pour les familles musulmanes divisées par la partition.

Son passage au ministère des relations extérieures est considéré comme un succès, les médias estimant que les relations indo-pakistanaises furent excellentes à cette époque. M. Vajpayee a la réputation d'avoir été l'un des meilleurs ministres des affaires étrangères que l'Inde ait jamais eus...

POÉSIE ET HUMOUR

Ancien *swayamsevak* – ou volontaire – estimé au sein du Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS), la grande organisation hindoue pan-indienne, le nouveau premier ministre aurait aujourd'hui pris ses distances avec la « maison mère ». *« Vajpayee a peut-être encore un short kaki dans son placard, mais il ne le porte plus »*, ironise le magazine *Sunday* en référence au costume très mussolinien porté par les militants hindous de cette organisation ultranationaliste dont l'idéologie flirte souvent avec une manière de fascisme à l'indienne. Certains se demandent même ce que le nouveau premier ministre peut vraiment avoir de commun avec ce mouvement dont l'un des dirigeants, M. S. Gowalkar, se félicitait que *« l'Allemagne* [nazie] [ait] *montré combien il était impossible pour des races et des cultures différentes de se fondre en un tout uni, une leçon à méditer de manière à en tirer profit pour nous, en Inde »*...

La personnalité d'Atal Behari Vajpayee, qui se pique de poésie et ne refuse pas de se verser un scotch ou deux le soir venu, tranche donc avec l'austérité affichée de nombre dirigeants du mouvement nationaliste.

On dit qu'avec L. K. Advani, l'actuel président du BJP, les relations n'ont pas toujours été au beau fixe. Et quand des centaines de milliers de fanatiques rasèrent la mosquée d'Ayodhya, à la fin de 1992, M. Vajpayee critiqua ouvertement son parti pour avoir – indirectement au moins – contribué à ce désastre qui allait provoquer de sanglantes émeutes interconfessionnelles entre hindous et musulmans.

Interrogé, un jour, sur ce qu'il pouvait bien encore faire au BJP, « Atal Behari » répondit en souriant : *« Mais dans quel autre parti voulez-vous que j'aille ?... »* Simple provocation de la part de cet homme plein d'humour qui multiplie les bons mots dans ses conférences de presse ?

Il est clair qu'en désignant au poste de premier ministre celui qui occupait les fonctions de chef du groupe parlementaire du BJP au Parlement, le parti a voulu se donner une image de formation « présentable ». Histoire de trancher avec la réputation de ce paria de la politique qui lui collait à la peau quand le BJP était encore perçu comme un mouvement d'agitateurs tout juste bons à agiter le drapeau couleur safran de l'hindouité au nom de *Bharat Mata*, la « mère Inde »...

B. P.

Le gouvernement du Sri-Lanka est décidé à mettre hors d'état de nuire la guérilla tamoule

COLOMBO
de notre envoyé spécial

A un jet de galet de la corniche battue par les flots de l'océan Indien, le centre de Colombo est défiguré par une épaisse traînée de carbone. Vitres d'hôtel étoilées, étages de banque éventrés, barrages de police à esquiver : le quartier de la capitale expose toujours ses stigmates quelques semaines après le spectaculaire attentat qui avait causé la mort, à la fin de janvier, de près d'une centaine de personnes.

Gains stratégiques

L'armée sri-lankaise a quasiment pris, jeudi 16 mai, le contrôle de la péninsule de Jaffna, dans l'extrême nord de l'île, en occupant un port stratégique jusqu'alors aux mains de la guérilla tamoule, affirme-t-on de source officielle. Des unités d'infanterie sont entrées dans Vadamarchchi, dernière bande de terre de la péninsule encore aux mains des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Les troupes de Colombo avaient déjà enlevé, au début de décembre 1995, la ville de Jaffna, où le LTTE avait édifié un Etat *de facto*. Le 19 avril, elles déclenchaient une nouvelle offensive dans les secteurs de la péninsule toujours tenus par la guérilla et obtenaient des *« gains stratégiques »* en prenant possession, le 26 avril, du port de Kilali, d'où le LTTE organisait le transport de ses combattants. – *(AFP.)*

Cette balafre noirâtre griffe le béton comme une signature, celle des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), qui venaient, ce jour-là, de se rappeler au bon souvenir du gouvernement et de l'opinion internationale. Teneur du message : la chute de Jaffna, bastion séparatiste de l'extrême nord de l'île reconquis par l'armée, en décembre, ne signifie en rien le règlement de la question tamoule.

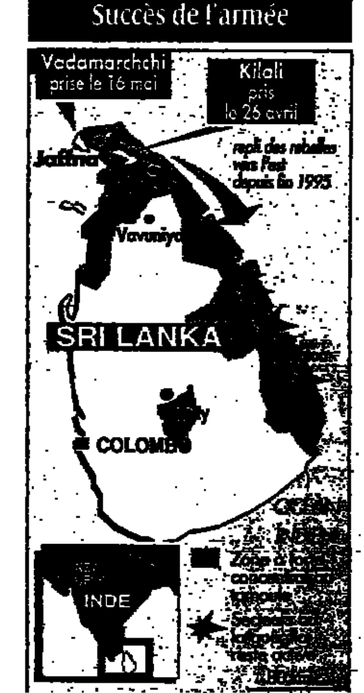
Comment en douter ? Colombo vit dans la hantise d'un coup d'éclat des « Tigres ». Ici, des hôtels au décorum colonial désertés par les touristes. Là, des fourgonnettes, toutes sirènes hurlantes, d'où jaillit une escouade de policiers fébriles qui vérifient l'identité de passants tamouls. Dans le quartier résidentiel de « Colombo 7 », les ruelles ombragées où logent ministres et personnalités sont obstruées de chevaux de frise et de murets de sacs de sable, infranchissables à qui ne montre pas patte blanche. La chute de Jaffna n'a pas seulement relancé les affrontements dans l'est de l'île – où les Tamouls représentent un tiers de la population, – elle a surtout plongé la capitale dans la déprime. *« Colombo est infesté d'agents du LTTE »*, avertit G. G. Ponnanmbalam, secrétaire général du All Ceylan Tamil Congress, un parti tamoul sympathisant des « Tigres ».

« La guerre pour la paix » : tel est le mot d'ordre du chef de l'Etat, Chandrika Kumaratunga. La paix avait été son oriflamme. Fin 1994, elle avait été plébiscitée par des Cinghalais et des Tamouls aspirant à clore une guerre civile qui a déjà coûté la vie à environ 50 000 personnes . Puis la guerre fut son fardeau. En avril 1995, les « Tigres » reprenaient les hostilités après une trêve éphémère, et Mme Kumaratunga, la pacifiste de gauche, dut se résigner à porter le fer dans la plaie.

« DOLÉANCES HISTORIQUES »

Jamais offensive militaire contre les bastions séparatistes n'avait été aussi résolue, y compris sous les précédents gouvernements conservateurs. Aujourd'hui, l'heure est plus que jamais à la guerre. *« Si vous arrêtez de combattre le LTTE,* dit Laksman Kadirgamar, ministre des affaires étrangères, *il en profitera aussitôt pour refaire ses forces. La seule chose qui l'intéresse est la lutte pour un Etat séparé. Et tant qu'il se battra pour un Etat séparé nous n'aurons pas d'autre choix que de le combattre. »*

Mais la paix n'a pas disparu de l'horizon de Colombo. Mme Kumaratunga y tient toujours. Son plan est d'inspiration fédérale : il propose de réformer la Constitution afin de permettre la création de régions dotées de larges pouvoirs (terres, fiscalité, police, etc.). Mais avec qui négocier ? Puisqu'il est hors de question d'en débattre avec les « Tigres », le chef de l'Etat souhaite nouer un dialogue direct avec une communauté tamoule initialement sensible à sa bonne volonté. Et de fait, lorsqu'elle a divulgué son projet, en août 1995, les partis tamouls modérés ont apprécié son audace. *« Ce qui nous a particulièrement touchés, c'est la reconnaissance officielle que les Tamouls ont des doléances historiques fondées auxquelles il faut répondre »*, explique Neelan Tiruchelvam, député du Front uni de libération tamoule (TULF).



Succès de l'armée

Mais voilà : le projet a subi, depuis lors, de sérieuses retouches. Afin de ne pas se couper de la majorité cinghalaise, allergique à toute forme de fédéralisme, Mme Kumaratunga a amendé la version initiale de son texte dans un sens plus centralisateur. En outre, la nouvelle mouture reconnaît au bouddhisme – religion de la majorité cinghalaise – une sorte de « primauté » constitutionnelle.

De telles inflexions ont incontestablement refroidi l'enthousiasme des Tamouls modérés au moment même où la chute de Jaffna attisait le ressentiment de l'ensemble de la communauté. *« Nous ne croyons pas en la politique de la carotte et du bâton »*, soupire M. Tiruchelvam. Cette nouvelle tiédeur des partis modérés agace au plus haut point Mme Kumaratunga, qui désespère de trouver des relais chez les Tamouls. Le chef de l'Etat a trahi sa frustration, il y a un mois et demi, en accusant de *« mauvaise foi »* et de *« malhonnêteté »* ceux qui devaient être ses alliés naturels.

Comble de l'infortune, son plan n'éveille guère plus d'échos chez les Cinghalais. Peu pressé de tendre une main secourable à sa rivale, le Parti national unifié (UNP), le mouvement d'opposition conservateur, n'approuve ni ne désapprouve. Il se mure dans un silence têtu. Or Mme Kumaratunga a impérativement besoin de son soutien au Parlement, où une majorité qualifiée est requise pour amender la Constitution. Les récents succès militaires du chef de l'Etat dans la péninsule de Jaffna pourraient toutefois rendre l'attentisme des conservateurs difficilement tenable à terme.

Si l'opposition s'est jusqu'alors tue, c'est qu'elle sait l'hostilité du clergé bouddhiste à toute décentralisation hardie. Et nul ne peut ignorer l'influence dans l'opinion cinghalaise de ces moines partisans de la méthode dure contre les séparatistes. *« Le plan du chef de l'Etat est inacceptable, car les Tamouls vont pouvoir commencer à construire leur Etat séparé dans les régions dont ils contrôleront les exécutifs »*, met en garde le Vénérable B. Wimalaratana.

Tout aussi préoccupant pour Mme Kumaratunga est le regain de mobilisation dans le Sud du Janatha Vimukti Peramuna (JVP), mouvement radical dont l'idéologie fait cohabiter nationalisme cinghalais et vulgate marxiste. Certes très affaibli au regard de son activisme des périodes insurrectionnelles de 1971 ou de 1989, le JVP s'attelle à exploiter le désenchantement ambiant – insécurité liée aux attentats tamouls, ralentissement économique, etc. – et a entamé une campagne contre le projet gouvernemental de règlement de la question tamoule.

Selon diverses sources, ses militants locaux commenceraient à reconstituer des caches d'armes. Autre signe de la crispation des esprits, des élus de la région du Sud ont reçu des lettres de menaces d'un mystérieux groupe, Lemapilu (serpent vénéneux en cinghalais), leur enjoignant de ne pas cautionner le plan du Mme Kumaratunga. Alors que le front tamoul dans le Nord semble s'apaiser, le chef de l'Etat devra-t-il faire face à un front cinghalais rallumé au Sud ?

Frédéric Bobin

Paris et Washington présideront, tour à tour, le groupe de surveillance au Liban sud

Des officiers supérieurs dirigeront les cinq délégations de cette instance chargée du cessez-le-feu

Au terme de négociations plus longues que prévu, les représentants des cinq pays membres du groupe de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud sont parvenus, jeudi 16 mai, à Washington, à un projet d'accord sur le mode de fonctionnement de cet organisme, qui devrait être présidé alternativement par les Etats-Unis et la France. L'accord doit encore être approuvé par les capitales concernées.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les négociations sur le mode de fonctionnement du groupe de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud se sont achevées, jeudi 16 mai, par un projet d'accord, qui doit être entériné par les capitales concernées. Les représentants des cinq pays (Etats-Unis, France, Israël, Liban et Syrie) membres de ce groupe – dont la création est prévue par l'*« arrangement »* du 27 avril qui mettait fin aux hostilités entre Tsahal et le Hezbollah – ont trouvé un compromis sur les points litigieux, notamment la présidence du groupe et l'exercice du droit de légitime défense.

A l'issue de discussions souvent ardues, Français et Américains se sont mis d'accord sur un système de présidence par alternance : pendant un mandat déterminé qui devrait être d'environ trois mois, l'un des deux pays présidera le groupe, le second en assurant la coprésidence, et vice versa, les Etats-Unis inaugurant ce cycle. Ce compromis a donné lieu à de longues tractations, la Syrie et le Liban refusant notamment de se retrouver face à une présidence américaine, et la France exigeant un *« statut égal »* à celui des Etats-Unis.

Le comité siégera à Nakoura, ville libanaise située à la frontière avec l'Etat juif et qui abrite le quartier général de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul). Comme le souhaitaient les Syriens, un officier supérieur dirigera chaque délégation, celle-ci pouvant cependant intégrer des experts militaires et civils. L'insistance de Damas sur ce point s'explique par le souci d'éviter que le groupe ne se transforme en forum de négociations sur la paix au Proche-Orient.

« ZONE DE SÉCURITÉ »

En cas de plainte pour violation du cessez-le-feu, une équipe d'observateurs se rendra sur place, aucun acte de représailles ne devant avoir lieu pendant la durée de l'enquête, soit au moins 72 heures. Les parties *« s'abstiendront de toute action ou réaction qui puisse mettre en danger »* le groupe des enquêteurs. Pour des raisons de sécurité, et aussi dans la perspective des élections israéliennes du 29 mai, l'Etat juif était très réservé à l'idée d'accepter une limitation du droit à la *« légitime défense »*, que plusieurs diplomates préfèrent qualifier de *« droit de représailles »*.

La formulation de ce passage a été négociée avec soin, c'est-à-dire de manière suffisamment vague pour ne pas froisser la susceptibilité israélienne. Les mêmes précautions ont été prises s'agissant de la *« zone de sécurité »* créée par l'Etat juif dans le sud du Liban et contrôlée par une milice auxiliaire libanaise, l'Armée du Liban sud (ALS). Dans cette *«zone »*, où prévalent *« des conditions particulières »*, les parties s'engagent, sans autre précision, à *« faciliter »* le travail des enquêteurs.

« La rédaction du texte satisfait la susceptibilité de tous et sauvegarde la souveraineté du Liban », explique un diplomate. Dans le même esprit, l'accord ne précise pas quel rôle pourront jouer les membres de la Finul dans la collecte d'informations que pourraient exploiter les enquêteurs.

Compte tenu des tensions récentes entre Israël et les représentants de l'ONU, après le massacre de cent deux civils libanais à Cana, il est toutefois admis que le groupe de surveillance n'aura pas recours aux « casques bleus ». Seuls pays non impliqués directement dans le conflit, la France et les Etats-Unis exerceront des responsabilités particulières, en présidant le groupe, en menant l'enquête sur le terrain, et lors de la rédaction du rapport. Paris et Washington entendent créer, à cette fin, une cellule de concertation informelle (non prévue par l'accord), dont les membres pourraient être des diplomates basés à Chypre.

Bien que la négociation franco-américaine ait été l'un des temps forts des négociations, plusieurs diplomates ont remarqué la qualité des échanges israélo-syriens, ce qui pourrait être de bon augure dans la perspective d'une reprise des discussions entre les deux pays après les élections israéliennes. Quant à l'accord, souligne un diplomate, il *« repose sur la bonne foi des participants et leur volonté de coopérer »*.

Laurent Zecchini

Shimon Pérès accuse l'Iran de vouloir provoquer sa défaite aux élections du 29 mai en Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La République islamique d'Iran préfère-t-elle Benyamin Netanyahou à Shimon Pérès ? A moins de deux semaines des élections générales qui décideront notamment qui, du chef de la droite ou du dirigeant travailliste, gouvernera Israël au cours des quatre prochaines années, le premier ministre-candidat multiplie les accusations contre Téhéran. Y aura-t-il ou non un attentat islamiste avant la date fatidique du 29 mai ? Depuis quelques semaines, c'est la question qui hante les médias. *« Selon sa gravité et sa date, plus ou moins proche du 29 mai, il est évident,* affirme Hanoch Smith, un célèbre expert des sondages, *qu'un attentat risquerait de coûter très cher à l'actuel gouvernement. »*

Bien que la plupart des politologues israéliens estiment que le processus de paix engagé avec les Arabes continuerait – *« au ralenti »* dans un premier temps –, même si la droite remportait les élections, la thèse du premier ministre est que *« les ayatollahs de Téhéran »*, qui sont opposés à la détente israélo-arabe, *« ont décidé »* sa chute de manière à *« couler définitivement le processus en cours »*. Cette thèse, soutenue par le département d'Etat américain, reçoit régulièrement de nouvelles *« confirmations »* plus ou moins officielles en Israël.

La République islamique – cible, depuis quelques mois, d'un boycottage américain presque total, qui entre dans le cadre de la stratégie dite du *« double endiguement »*, qui vise aussi l'Irak – fait évidemment contre elle l'unanimité de l'opinion publique israélienne. D'où la difficulté pour certains ténors du Likoud, qui n'en pensent pas moins en privé, d'émettre publiquement l'hypothèse d'une machination politique destinée à assurer la victoire travailliste.

Mercredi, c'est *« un rapport de la CIA »*, cité par les principaux journaux israéliens, qui *« démontre clairement que l'Iran a donné l'ordre à ses agents de perpétrer des attentats en Israël juste avant les élections »*. Le même jour, à Washington, Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat, s'en prend *« à ceux »* – les Européens –, *« qui sont les champions du dialogue critique »* avec Téhéran, et déclare que la République islamique aurait récemment renforcé son aide militaire et financière au Hezbollah chiite libanais, qui combat Tsahal dans la zone qu'elle occupe dans le sud du pays du Cèdre.

VRAI-FAUX PASSEPORT

Jeudi, nouvelle révélation : un communiqué officiel de la police israélienne affirme que *« le Hezbollah a envoyé un terroriste en Israël pour commettre un attentat »*. De Beyrouth, le « parti de Dieu » *« rejette catégoriquement tout lien avec cette affaire »*. Mais celle-ci provoque d'autant plus de bruit ici que, fait sans précédent, l'homme en question a été arrêté au coeur du pays, dans la partie orientale arabe annexée de la ville sainte, *« capitale éternelle »* de l'Etat juif, cernée de barrages militaires depuis deux ans.

Plus grave pour la réputation des services de sécurité israéliens, l'homme qui, selon la police, aurait *« passé quelque temps à l'ambassade iranienne de Beyrouth »* se serait introduit dans le pays avec *« moins d'un kilo de RDX »*, un explosif puissant qui entre notamment dans la composition du semtex. Toujours d'après la police, *« le terroriste, un certain Hussein Mohamad Hussein Mikdad, chiite libanais originaire du village de Faroun »*, dans le sud du pays du Cèdre, se serait fait sauter par erreur avec son engin piégé, le 12 avril, dans un hôtel de Jérusalem-Est.

Fait troublant parce qu'extrêmement rare, les services de sécurité ont imposé une censure complète sur cette affaire pendant plus d'un mois. L'homme, qui a perdu un bras, ses deux jambes et ses yeux dans l'explosion, est actuellement gardé dans un hôpital de Jérusalem. Selon Moshé Shahal, le ministre travailliste de la police, *« le terroriste, qui est associé au Cheikh Mohamad Fadlallah* [guide spirituel du Hezbollah] *est arrivé en Israël le 4 avril par un vol Swissair, en provenance de Zurich »* ; c'est-à-dire une semaine avant le déclenchement de l'opération israélienne « Raisins de la colère », qui a tué près de deux cents personnes au Liban.

Après avoir passé *« cinq jours à Tel-Aviv »*, l'homme, qui circulait avec un vrai-faux passeport britannique, volé, perdu ou donné par son propriétaire, un certain Andrew Newman, s'est installé dans un petit hôtel arabe – ces établissements sont généralement très surveillés – de Jérusalem-Est. Voulait-il s'en prendre à un autobus ou plutôt, comme on l'indique dans les milieux de l'enquête, à un avion de la compagnie israélienne El Al ? Mystère.

Selon certaines sources policières citées par les agences de presse, le *« terroriste »*, qui décidément connaissait bien mal son affaire, *« a cru qu'il lui serait plus facile de monter à bord d'un vol El Al à partir d'Israël plutôt que de l'étranger »*. *« Les procédures de sécurité dans les ports et aéroports d'Israël ont été intensifiées. »*

Patrice Claude

La menace de guerre commerciale sino-américaine inquiète Hongkong

La colonie britannique craint une baisse de la croissance économique

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Pour la première fois, la colonie britannique, en phase finale de rétrocession à la Chine, semble s'apercevoir de l'extrême fragilité de sa situation. Mais, contrairement à toute attente, ce n'est pas à proprement parler de Pékin que paraît venir le danger le plus immédiat. C'est de Washington, champion de ce libre-échange qui est le credo de Hongkong. Ou plus exactement du processus engagé par les Etats-Unis face à la Chine en une année électorale où Pékin fait figure, dans la politique américaine, de nouveau diable remplaçant la défunte Union soviétique. Dans cette nouvelle configuration, Hongkong a le sentiment d'être pris entre le marteau américain et l'enclume chinoise.

Le gouverneur sur le départ, Chris Patten, revient d'une tournée aux Etats-Unis, au cours de laquelle il a plaidé pour que Washington ne se désintéresse pas du sort du territoire au cas où l'intransigeance pékinoise sur quantité de sujets sensibles conduirait à une dérive guerrière sur le terrain commercial. Il a notamment fait valoir que la présence américaine à Hongkong, considérée outre-Pacifique comme tête de pont vers le continent, illustrait l'importance du territoire pour les Etats-Unis : mille deux cents firmes américaines y sont représentées.

COMMANDES ANNULÉES

Martin Lee, animateur de l'opposition au *« capitulationnisme »* devant Pékin, avait suivi, peu avant M. Patten, le même itinéraire pour tenter de convaincre les milieux décideurs de Washington d'une évidence durement ressentie ici : en cas de guerre commerciale, les premières victimes seront les deux meilleurs amis des Etats-Unis dans le monde chinois, à savoir Hongkong et Taïwan.

La colonie britannique se réveille, aujourd'hui, avec la perspective de perdre au moins un point de son taux de croissance (5 % par an en moyenne) et dix mille emplois du jour au lendemain, pour cause de querelle sino-américaine sur les contrefaçons. La secrétaire au commerce, Denise Yue Chung-yee, s'est déclaré pessimiste quant à l'influence que Hongkong peut exercer sur la crise. *« Nous sommes une partie intéressée,* a-t-elle souligné, *mais une partie qui n'a pas de siège à la table des négociations. »*

Les commentateurs de la presse économique craignent que la situation ne dégénère. D'une part, la campagne électorale interdit à Bill Clinton de recourir à un stratagème trop voyant comme celui qui, il y a deux ans, avait permis à Washington de présenter comme une victoire la promesse chinoise de lutter contre la contrefaçon de produits informatiques et audiovisuels. D'autre part, l'atmosphère politique à Pékin est bien différente de celle qu'elle était encore l'an dernier, lors du débat annuel sur la question de la clause dite de la *« nation la plus favorisée »*. Le regain de conservatisme des dirigeants chinois interdit tout signe de faiblesse vis-à-vis des Etats-Unis.

L'Association des exportateurs de Hongkong assure avoir d'ores et déjà ressenti les effets des menaces de guerre commerciale sino-américaine : des commandes américaines de produits manufacturés en Chine par des firmes de Hongkong ont été annulées.

La colonie britannique est, en effet, la première place de transit commercial du monde pour des produits aussi variés que les matières premières pour l'industrie textile (importées par la Chine) et le prêt-à-porter (réexporté vers le reste du monde après confection en Chine) ou l'informatique. D'après la Fédération des industries de Hongkong, la quasi-totalité de ses membres sont implantés dans la province limitrophe du Guangdong, et 70 % d'entre eux ont fait de gros investissements en Chine.

Francis Deron

Succès des sociaux-démocrates aux législatives à Gibraltar

GIBRALTAR. Les résultats définitifs des élections législatives du 16 mai confirment la victoire du Parti social-démocrate de l'avocat Peter Caruana (GSD) devant le travailliste Joe Bossano (GSLP), au pouvoir depuis huit ans. Cette victoire devrait permettre la recherche d'un compromis concernant le statut du « rocher », territoire peuplé de 30 000 habitants, officiellement britannique mais revendiqué par l'Espagne. Peter Caruana, beaucoup plus modéré que Joe Bassano, prône le dialogue tant avec Londres qu'avec Madrid, afin de trouver une solution à cette situation anachronique en Europe. Le Parti nationaliste de Joseph Garcia, partisan d'une rupture avec l'Espagne, n'a pas fait la percée attendue et n'obtiendra sans doute aucun des quinze sièges de l'Assemblée législative. – *(Corresp.)*

Le premier tour de la présidentielle en République dominicaine a eu lieu dans le calme

SAINT-DOMINGUE. A l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, jeudi 16 mai, qui s'est déroulé dans le calme, le social-démocrate José Francisco Pena Gomez arriverait en tête, avec 46,08 % des suffrages exprimés, si l'on en croit le résultat d'un premier dépouillement portant sur 12,36 % des votes. Aucun des trois principaux candidats à la succession de Joaquin Balaguer ne semblait toutefois avoir de chance d'obtenir une majorité absolue dès le premier tour. Les résultats finaux devaient être connus dans la soirée de vendredi. Le second tour de l'élection est prévu pour le 30 juin. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESTONIE : la police a engagé des poursuites** à l'encontre de l'ancien ministre de l'intérieur, Edgar Savisaar, accusé d'avoir commandité des écoutes téléphoniques clandestines d'hommes politiques, pendant la campagne électorale de 1994. Ce « Watergate » à l'estonienne avait, à l'époque, provoqué la chute du gouvernement de Tiit Vahi. – *(AFP.)*

■ **SLOVÉNIE : le pape devait entamer**, vendredi 17 mai, une visite de trois jours en Slovénie, la deuxième dans un pays de l'ex-Yougoslavie après la Croatie en septembre 1994. Indépendante depuis le 25 juin 1991, la Slovénie compte près de 75 % de catholiques. – *(AFP.)*

■ **TADJIKISTAN : les combats entre troupes gouvernementales** et opposition ont fait 64 morts en 24 heures parmi les troupes gouvernementales, a annoncé, jeudi 16 mai, la télévision russe NTV. Par ailleurs, plusieurs milliers de personnes ont manifesté, jeudi, à Khadjent, Isfara et Chakhristan, pour protester contre les pénuries de produits alimentaires. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **PÉROU : l'explosion d'une voiture piégée** a détruit, jeudi 16 mai, à Lima, le siège de la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise Shell, faisant au moins quatre blessés. L'attentat, qui coïncide avec le 16e anniversaire de la fondation du mouvement maoïste du Sentier lumineux, a eu lieu quelques heures avant la signature d'un accord entre un consortium Shell-Mobil et le gouvernement pour l'exploitation d'un champ gazier dans le sud du pays. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : les journalistes de l'hebdomadaire satirique *Mesmar*,** arrêtés en début de semaine, à Constantine, ont été remis en liberté, mercredi 15 mai. Deux responsables du journal et le dessinateur Mohamed Nacer Belfounès, qui avait publié des caricatures du président Liamine Zeroual, ont été inculpés d'*« outrage à une institution publique »* et placés sous contrôle judiciaire. – *(AFP.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : la tentative de putsch militaire,** fomentée lors de l'élection présidentielle du 22 octobre 1995, a été implicitement reconnue, jeudi 16 mai, par le ministre de la défense, qui s'exprimait à la télévision nationale. Il a déclaré qu'au cours d'une réunion entre le président Henri Konan Bédié et les officiers supérieurs de l'armée, ceux-ci ont *« déploré et condamné »* le *« comportement indigne »* des militaires impliqués dans *« les événements de septembre et octobre »*. Selon le quotidien indépendant *Le Jour*, onze militaires, arrêtés à l'époque, sont encore en détention. – *(AFP.)*

■ **LIBÉRIA : un envoyé spécial de l'ONU,** James Jonah, a accusé, jeudi 16 mai, à New York, des Européens de faire du commerce avec les chefs de guerre libériens. Selon lui, ces Européens, dont il n'a pas précisé la nationalité, se procurent des diamants et du bois en échange d'armes. M. Jonah a appelé les gouvernements qui *« savent ce qui se passe »* à *« mettre un terme »* à l'activité de leurs ressortissants. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen,** est arrivé jeudi 16 mai à Bagdad, pour une visite de plusieurs jours. Selon l'agence officielle INA, il a déclaré que sa visite *« entre dans le cadre de l'action politique visant à lever l'embargo imposé au peuple irakien, car il n'est plus possible de garder le silence sur un pareil scandale »*. Son épouse, Jany Le Pen, se trouve depuis mardi en Irak, où elle s'enquiert des besoins des Irakiens. Elle a affirmé que son séjour était *« strictement humanitaire »*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALGÉRIE : les sabotages imputés aux groupes armés islamistes** ont causé 3 milliards de dinars (300 millions de francs) de dégâts à l'entreprise pétrolière publique Naftal, a indiqué, jeudi 16 mai, le syndicat de cette entreprise. Ces sabotages ont touché des dépôts de gaz, des camions-citernes et des stations-service. L'entreprise Naftal, chargée de la distribution du gaz butane et du carburant, accuse un déficit financier de 11,7 milliards de dinars et a demandé une aide urgente de l'Etat. En 1995, le gouvernement a estimé à plus de 2 milliards de dollars le coût global des sabotages, imputés aux groupes armés islamistes. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : l'aggravation du déficit public** menace d'être un *« facteur dérangeant »* pour le financement du pays, en raison de l'insuffisance de l'épargne intérieure, a mis en garde la Bundesbank, dans son rapport mensuel paru vendredi 17 mai. En 1995, l'économie allemande, tous secteurs confondus, a accusé un déficit de financement de 28,8 milliards de deutschemarks, indique le rapport. – *(AFP.)*

Le frère du président tunisien est mort d'une crise cardiaque

TUNIS. Le frère du président Zine El Abidine Ben Ali, Habib Ben Ali, dit « Moncef », est décédé d'une crise cardiaque, a annoncé, dans la soirée du mercredi 15 mai, la télévision nationale. Selon les faire-part publiés dans la presse locale, le défunt a été enterré, jeudi, au cimetière de Hammam-Sousse (Centre-Est). Figurant parmi les principaux prévenus de ce que l'on a appelé, en France, la *« Couscous Connection »*, Habib Ben Ali avait été condamné par défaut, le 30 novembre 1992, à dix ans de prison pour trafic de drogue par le tribunal correctionnel de Paris. La justice lui avait interdit définitivement l'entrée sur le territoire français. – *(AFP, Reuter.)*



Boris Eltsine décrète le passage à une armée professionnelle d'ici à l'an 2000

Le président russe promet aussi l'abandon progressif de la peine de mort

A un mois de l'élection présidentielle, Boris Eltsine a signé, jeudi 16 mai, une série de décrets annonçant la création d'une armée de métier d'ici à l'an 2000, la fin de l'envoi des appelés dans les zones de conflit, l'abolition par étapes de la peine de mort et le remboursement des épargnants de 80 ans et plus, floués par l'inflation des premières années de la *« politique de réformes »* menée par l'équipe au pouvoir.

MOSCOU
de notre correspondante

A un mois, jour pour jour, du premier tour de l'élection présidentielle, Boris Eltsine a signé, jeudi 16 mai, une rafale de decrets *« révolutionnaires »* en forme de promesses censées plaire aux électeurs : ils vont de l'abandon de la conscription – d'ici à l'an 2 000 – à celui de la peine de mort – à une date non précisée –, en passant par des assurances sur la valeur du rouble – jusqu'en 1997 – et le remboursement des épargnes des retraités... Le décret le plus « rentable » sur le plan électoral prévoit le passage à une armée professionnelle d'ici à quatre ans – durée du second terme *prévu de la présidence* de Boris Eltsine – car il est accompagné d'un decret d'application immédiate, interdisant l'envoi d'appelés dans les zones de conflit, donc en Tchétchénie. La population pourrait, certes, se souvenir que de telles promesses ont déjà été faites maintes fois sans aucun résultat, mais le seul moyen de s'assurer qu'il en va autrement, cette fois, est de voter pour Boris Eltsine le 16 juin.

L'idée d'un passage à une armée de métier avait été vigoureusement défendue par les « démocrates » à la fin des années 80. En 1992, Boris Eltsine avait signé un décret prévoyant qu'en l'an 2 000, la moitié du contingent devrait être composée de volontaires. Mais cette évolution n'a jamais vu le jour. Confrontée à des refus massifs du service militaire, l'armée a néanmoins développé le recours à des « contractuels » qui formeraient un quart des effectifs actuels du ministère de la défense. Mais ce dernier parlait, en 1995, de stopper cette expérience : les contractuels auraient renforcé *« l'indiscipline »* en Tchétchénie et, surtout, chacun d'eux coûterait *« 500 fois plus cher »* à entretenir qu'un appelé.

Alors que la hiérarchie militaire a estimé à 27 milliards de dollars (près de 135 milliards de francs) les besoins *« de survie »* de l'armée en 1996 – le budget ne leur en offre que 16,5 milliards –, l'avenir de l'oukaze sur l'armée professionelle reste donc suspendu à l'évolution générale de la société et de l'économie russes. Quand à l'interdiction d'envoyer des appelés dans les *« zones de conflit »*, déjà souvent proférée, elle ne précise pas le sort de tous ceux qui servent actuellement en Tchétchénie, et dont le retour immédiat ne semble pas à l'ordre du jour.

Boris Eltsine a également confirmé, jeudi, son intention de se rendre en Tchétchénie, où *« la guerre est finie »*, avant le scrutin, tandis que l'aviation et l'artillerie russes continuaient à détruire des villages du sud de la République (Bamout, Stary-Akhtchoï et la vallée de Vedeno, notamment).

Le décret sur la peine de mort est tout aussi vague. Il prévoit une réduction progressive de l'usage de la peine capitale, sans parler de son abandon total à terme. Il y a trois mois, pourtant, la Russie s'était engagée, lors de son admission au Conseil de l'Europe, à abolir la peine de mort d'ici à trois ans. Mais les déclarations de responsables russes s'étaient alors multipliées pour expliquer qu'en Russie, cela n'était pas possible. Le responsable du Comité des grâces présidentielles, l'écrivain Anatoli Pristavkine, a même reconnu que le rythme des exécutions s'était accéléré les mois précédant son entrée au Conseil de l'Europe. Mais il a aussi reconnu, dans une interview au quotidien *Moscou Tribune*, avoir caché cette réalité dans son rapport au Conseil pour ne pas l'effaroucher. Le décret de Boris Eltsine prévoit aussi d'étudier, d'ici à trois mois, une amélioration des conditions de détention en Russie, que des experts du Conseil de l'Europe et de l'ONU ont assimilé, en 1994, à de la torture.

Un troisième oukaze signé, après consultation entre Boris Eltsine, le gouvernement et la Banque centrale, prévoit la *« convertibilité prochaine »* du rouble. Il s'agit pour la Russie de *« souscrire à l'article 8 des statuts du FMI »*, qui interdit les restrictions aux opérations commerciales courantes et la pratique des taux de change multiples.

En attendant, le principe du *« corridor »* qui encadrait le rouble depuis près d'un an a été prolongé jusqu'à la fin de l'année, avec de nouveaux cours, qui seront fixés chaque matin, lui permettant de poursuivre sa lente dépréciation à un rythme plus faible que celui de l'inflation. Il s'agit de rassurer les partenaires économiques de la Russie qui craignent une brusque dévaluation du rouble après l'élection.

Mais, comme l'a souligné jeudi Mstislav Afanassiev, un experts de l'équipe gouvernementale, *« le prochain gouvernement pourra aussi bien décider un tout autre cours pour le rouble »*. Une telle prudence dans l'approche semble justifiée par la multiplication des déclarations récentes du pouvoir, comme de l'opposition, en faveur de *« compromis »* et de *« gouvernements de large union »* pour adoucir les effets éventuels d'un changement de régime en Russie.

Jeudi, le président Eltsine aurait ainsi reconnu que *« de profonds ajustements de l'économie restaient nécessaires »*, a rapporté l'opposant démocrate Grigori Iavlinski, après avoir été reçu par Boris Eltsine. Candidat à l'élection présidentielle, M Iavlinski reste soupçonné par les « démocrates radicaux » de prôner moins de rigueur financière. Il a, cependant, affirmé que le président Eltsine ne lui a pas proposé le poste de premier ministre et qu'il ne renonce donc pas à sa candidature.

Sophie Shihab

Un geste pour les floués de l'inflation

***Selon un décret signé jeudi 16 mai par Boris Eltsine*, les personnes âgées de plus de quatre-vingts ans se verront rembourser leurs économies dévorées par l'inflation vertigineuse des premières années de l'après-URSS. Le chef de l'Etat s'est engagé à rembourser jusqu'à 1 million de roubles (200 dollars ou 1 000 roubles de 1991) par personne.**

Le gouvernement a été chargé de mettre au point la procédure afin que le remboursement puisse commencer le 10 juin, soit six jours avant le premier jour de l'élection présidentielle. Un cadeau électoral appréciable, encore que sa portée devrait être limitée. En effet, cette mesure ne concernera que les personnes nées en ou avant 1916, qui ne doivent donc plus être nombreuses aujourd'hui. L'espérance de vie masculine est passée de 65 ans en 1989 à 57 ans en 1993. – *(AFP.)*

M. Prodi chargé de former le gouvernement italien

Antonio Di Pietro, ex-magistrat de « Mani pulite », et Lamberto Dini, président du conseil sortant, devraient faire partie de la nouvelle équipe

ROME
de notre correspondante

Comme prévu, le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, a confié, jeudi soir 16 mai, la charge de former le 55e gouvernement de l'après-guerre – le premier issu largement des rangs de la gauche ex-communiste –, au professeur Romano Prodi, 56 ans, le chef de L'Olivier, la coalition de centre-gauche qui a gagné les élections législatives du 21 avril dernier.

Pas d'échange prolongé avec la presse, comme l'avait fait, il y a deux ans, le magnat de la télévision Silvio Berlusconi, en accédant au pouvoir ; pas de promesses à l'emporte-pièce ; pas d'émotion déplacée : en deux minutes, le temps exact qu'il a mis à lire le bref communiqué qu'il avait préparé, les Italiens ont pu apprécier, jeudi, le style fait de concision et de sobriété de leur nouveau président du conseil désigné. Car Romano Prodi, cet économiste catholique, passé par la London School of Economics, avant d'assainir les comptes de l'Iri, le colosse industriel d'Etat, et de lancer, le premier, le programme des privatisations, a résolument choisi de jouer la carte du sérieux et de la responsabilité.

« L'ATTENTE DU PAYS »

« Je suis conscient de l'attente du pays, et je sens sur mes épaules le poids de cette responsabilité », devait-il déclarer en affirmant qu'il mettrait *« toute son énergie »*, à former une équipe de *« très haut niveau »*.

Certains noms sont déjà connus, comme celui de l'ex-magistrat vedette, Antonio Di Pietro, qui prendra le ministère des travaux publics ; du centriste Lamberto Dini, président du conseil sortant, qui s'occupera des affaires étrangères ; ou encore, pour le ministère de l'intérieur, celui de l'ancien président de la Chambre des députés, Giorgio Napolitano, une des personnalités du Parti démocratique de la gauche (PDS), l'ex-Parti communiste, devenu avec 21 % des suffrages, le premier parti du pays.

Cette équipe, pour laquelle Romano Prodi, après des semaines de consultations, dit avoir trouvé le *« juste équilibre »*, entre personnalités du PDS, du centre, et des héritiers de l'ancienne aile gauche de la Démocratie chrétienne, dont il se sent personnellement très proche, devrait être présentée dès samedi. Ce qui lui permettrait ensuite de demander la confiance du Parlement, dans le courant de la semaine prochaine.

RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES

Quelles seront ses priorités ? la lutte contre le chômage, et l'assainissement des finances publiques. Deux objectifs, devait insister M. Prodi, *« auxquels il n'est pas question de renoncer, si l'on veut voir entrer de plein droit l'Italie en Europe »*. Et cette insistance n'était sans doute pas gratuite, car dans les prochains jours, la nouvelle équipe gouvernementale, devra s'attaquer au collectif budgétaire, rendu nécessaire par l'aggravation du déficit de l'Etat. On parle déjà de 12 000 milliards de lires et même de 18 000 milliards à trouver, soit entre 40 milliards et 61 milliards de francs. A en juger par les déclarations méfiantes des alliés communistes de M. Prodi, dont il a, par ailleurs, grand besoin à la Chambre des députés pour établir une majorité, les mesures d'austérité en préparation risquent de provoquer de sérieux remous.

L'autre dossier épineux, auquel Romano Prodi a promis de s'atteler *« en donnant toute la coopération désirée au Parlement »*, est celui des réformes constitutionnelles (présidentialisme, fédéralisme...) réclamées, en un sens ou un autre, par la classe politique. Et là encore, la tâche ne sera pas aisée : fort des quelque 4 millions de votes qu'il a réussi a canaliser, dans un Nord qui s'estime lésé et exploité par Rome, Umberto Bossi, le chef de la Ligue du Nord, ne cesse de faire monter les enchères, en parlant de *« sécession »*.

Dernier incident en date : les sénateurs de la Ligue, ont quitté le Sénat, jeudi, et menacent de ne plus participer aux sessions, pour protester contre l'interdiction faite à leur groupe, de s'appeler « Ligue pour la Padanie indépendante », la « Padanie » étant le nom de l'hypothétique patrie du Nord indépendant, autour de la plaine du PÔ.

Marie-Claude Decamps

La Bulgarie tente de redresser une économie à la dérive

CONFRONTÉ à la plus grave crise économique depuis la chute du régime communiste, fin 1989, le gouvernement bulgare de Jean Videnov, issu des élections de décembre 1994 remportées par les ex-communistes, semble aujourd'hui obligé de mener une politique économique plus musclée. Depuis longtemps, les pertes accumulées par un secteur public surdimensionné, que le gouvernement a jusqu'ici préféré maintenir sous perfusion plutôt que de voir le taux de chômage s'envoler, parasitent l'économie et ruinent le système bancaire du pays.

C'est toutefois l'effondrement de la monnaie nationale, début mars, qui a rappelé aux autorités l'urgence d'une réforme en profondeur de l'économie. En quelques semaines, la Banque centrale a déboursé plus de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) pour soutenir la monnaie bulgare qui, depuis le début de l'année, a perdu un tiers de sa valeur par rapport au dollar.

Déterminée à restaurer la confiance alors que les Bulgares se bousculaient aux guichets des banques pour retirer leurs petites épargnes, la Banque centrale a également relevé les taux d'intérêt sur les comptes en leva de 33 % à 67 %, pour les porter finalement en mai à 108 %. Résultat : les réserves ont fondu, rendant impossible le service de la dette. Or la Bulgarie doit verser 1,2 milliard de dollars à ses créanciers d'ici à la fin de l'année.

RESTRUCTURATION EN PANNE

A la veille de l'ouverture d'une nouvelle série de négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), le conseiller économique du premier ministre a annoncé, le 23 avril, que le gouvernement avait l'intention de s'attaquer à la restructuration de l'économie. De quoi satisfaire le FMI, qui exige des mesures *« immédiates »* avant d'octroyer à la Bulgarie un quatrième accord de confirmation *(stand-by)* dont la signature est prévue pour le mois de juillet.

Depuis plus d'un an, le FMI recommande, sans relâche, l'accélération de la privatisation du secteur public et l'assainissement du secteur bancaire. Le gouvernement Videnov se dit attaché à ses principes sans pour autant passer à l'acte. La privatisation y est restée pour ainsi dire au point mort. La restructuration des complexes industriels obsolètes tout comme la loi sur les faillites se font toujours attendre. Et la réticence du gouvernement à ouvrir grand les portes aux investisseurs étrangers a considérablement réduit l'apport de capitaux frais.

Depuis le mois d'avril, le projet de restructuration a été revu à la baisse en raison de la levée de bouclier des syndicats. La Bulgarie affiche un taux officiel de chômage de 17 %. Lors d'une réunion à huis clos qui se tenait, dimanche 12 mai à Sofia, le conseil suprême du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) a annoncé la fermeture de soixante-quatre entreprises publiques déficitaires employant au total 28 000 personnes (contre cent huit dans le projet initial) et la restructuration d'une cinquantaine d'autres. Il prévoit également la restructuration du système bancaire, où *« la situation est très grave »*, de l'aveu même du premier ministre. *« Le gouvernement a décidé de bouger, mais s'est contenté de demi-mesures par crainte de perdre le soutien des industriels d'Etat, peu enclins à voir leurs usines changer de main, et de son électorat, à qui il a promis de réduire le prix social des réformes »*, estime un expert européen à Sofia. Et de préciser : *« Les soixante-quatre entreprises promises à la fermeture ne représentent qu'un tiers des pertes accumulées par le secteur public »* qui, au total, atteignent l'équivalent de 20 % du produit intérieur brut.

Par ailleurs, les syndicats indépendants affirment que, parmi les entreprises qui fermeront, certaines sont bénéficiaires et d'autres ont déjà été privatisées, telles que l'usine de textile Etavia de Kuistendil, vendue le 15 mars 1996. Aussi les créanciers internationaux attendront-ils de voir le gouvernement s'engager pleinement dans les réformes avant d'accorder à la Bulgarie l'aide étrangère qui lui fait tant défaut.

Florence Hartmann

Fort du soutien occidental, le premier ministre des Serbes de Bosnie refuse de quitter son poste

Rajko Kasagic « continue à coopérer » afin de mener à bien le processus de paix. Il remet en question la légitimité du « président » Radovan Karadzic

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

« Karadzic n'est pas un président légitime », a indiqué Rajko Kasagic, jeudi 16 mai, après avoir reçu le soutien de la Serbie et de la communauté internationale. Le premier ministre de l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine a ainsi répondu à son « président », Radovan Karadzic, qui avait annoncé la veille son limogeage. Rajko Kasagic a précisé qu'il refusait de quitter ses fonctions et qu'il allait *« continuer à coopérer »* afin de mener à bien le processus de paix, un engagement salué par l'ensemble des diplomates occidentaux qui se sont précipités, jeudi, à Banja Luka. *« L'accord de Dayton est une condition de survie de la République serbe et du peuple serbe »*, a-t-il conclu.

La crise gouvernementale actuelle est l'aboutissement de deux années et demie de tensions entre Belgrade et Pale, un divorce consommé après l'acceptation de l'accord de Dayton par la Serbie. Rajko Kasagic, un extrémiste fidèle à Radovan Karadzic, avait surpris en prenant récemment ses distances avec Pale et en affirmant que l'avenir du peuple serbe passait par une application totale du traité de paix. Cet *« opportuniste »*, selon ses détracteurs, savait qu'il prenait le risque d'être limogé prochainement. Car M. Karadzic, inculpé de *« crimes contre l'humanité »* par le Tribunal pénal international de La Haye, ne peut plus revenir en arrière : la paix signifie sa mort politique.

PALE PARAÎT ISOLÉ

La Serbie a réagi en déclarant le limogeage de M. Kasagic *« illégal, nul et non avenu »*, selon un communiqué officiel. *« Cette décision doit être révoquée »*, a affirmé Belgrade. Parallèlement, Rajko Kasagic a reçu à Banja Luka les visites de Carl Bildt, le haut représentant civil de la communauté internationale, ainsi que de Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, et du général américain George Joulwan, le commandant en chef de l'OTAN en Europe. *« La communauté internationale ne reconnaît pas comme un acte légal »* le limogeage de M. Kasagic, a affirmé M. Bildt, tandis que son porte-parole à Sarajevo dénonçait *« une tentative de putsch »* contre l'accord de paix, et précisait que la communauté internationale n'allait pas *« permettre à M. Karadzic de choisir* [son] *interlocuteur »*. *« Pour moi, M. Kasagic est le premier ministre »*, a renchéri Javier Solana, avant de se rendre à Belgrade afin d'y rencontrer Slobodan Milosevic.

La levée de boucliers en faveur de Rajko Kasagic est vigoureuse, et Pale paraît de plus en plus isolé. Seul Aleksa Buha, le ministre des affaires étrangères de la République serbe de Bosnie, a défendu la décision de limoger M. Kasagic, en dénonçant son comportement de *« franc-tireur »* prétendant *« modifier la politique de la direction »* de Pale. M. Buha a été désigné comme le nouvel interlocuteur de la communauté internationale par Radovan Karadzic, tandis qu'un autre proche du leader ultranationaliste, Milomir Draganic, était nommé « premier ministre » par intérim.

Les diplomates occidentaux estiment que la décision du « président » serbe bosniaque Karadzic est *« illégale »*, puisqu'elle est prise par un homme qui n'a plus aucun droit d'exercer une fonction publique. L'accord de Dayton prévoit, en effet, que les personnes inculpées de *« crimes de guerre »* quittent leurs fonctions et soient remises au Tribunal de La Haye.

La bataille va se poursuivre pour le contrôle de la République serbe. D'un côté, Rajko Kasagic a le soutien de la Serbie et de la communauté internationale et il a, sans doute, reçu des garanties de sécurité de certains généraux serbes avant de prononcer son discours. Des tanks de l'OTAN étaient également visibles jeudi, aux abords de son bureau de Banja Luka. De l'autre côté, Radovan Karadzic a encore des partisans, qui refusent un accord de paix qui ne reconnaît pas la République serbe en tant qu'Etat.

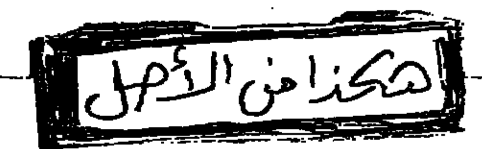
« UN MOMENT CRUCIAL »

Ces derniers estiment que seule l'intransigeance paiera, et soutiennent M. Karadzic dans son refus de collaborer avec les Occidentaux. *« Ceci est un moment crucial »*, a lui-même précisé Rajko Kasagic, qui joue actuellement son avenir politique. Le premier ministre limogé sait parfaitement que le moment est également *« crucial »* pour la communauté internationale, alors que le processus de paix est bloqué par Pale. Carl Bildt avait appelé, dès mercredi, la Serbie à écarter Radovan Karadzic du pouvoir. Slobodan Milosevic, qui avait signé l'accord de Dayton au nom des Serbes de Bosnie, est tenu pour responsable de son application.

De sources diplomatiques, on précise que la visite de M. Solana et du général Joulwan à Belgrade était justement destinée à déterminer les conditions de la mise à l'écart du chef politique de Pale. L'Ifor – Implementation Force, dirigée par l'OTAN – se refuse toujours à arrêter les « criminels de guerre », craignant qu'une telle action ne provoque la mort de soldats américains, et peut-être de civils dont M. Karadzic aime s'entourer en toutes circonstances. D'où les pressions exercées sur Slobodan Milosevic, afin que la Serbie trouve elle-même une solution au problème que pose Radovan Karadzic. *« Une seule certitude : nous sommes à un tournant du processus de paix*, note un diplomate. *Soit Pale gagne la bataille, et alors adieu Dayton ! Soit Karadzic vient de signer la fin de son règne. »*

Rémy Ourdan





EMPLOI La restructuration des industries de défense, entraînée par la restriction des commandes inscrites dans le projet de loi de programmation militaire 1997-2002 (*Le Monde* du 15 mai), va amener le gouvernement à solliciter les aides européennes. Les négociations menées à Bruxelles sur l'« objectif 2 » (régions en déclin industriel) sont l'occasion d'un lobbying intense. ● LES VILLES ET RÉGIONS concernées par les restructurations craignent pour leurs emplois, dans les usines d'armement et chez les sous-traitants. Saint-Etienne réclame des compensations. Lorient redoute un nouveau séisme industriel. ● L'ILE-DE-FRANCE, qui concentre le tiers des quelque deux cent cinq mille emplois directs de l'industrie de défense, redoute elle aussi l'impact de cette restructuration, cela d'autant plus qu'elle ne peut guère compter sur les aides européennes.

La restructuration de l'armement va mobiliser des aides européennes

Les villes et régions concernées par de probables suppressions d'emplois directs ou indirects se tournent vers le gouvernement et espèrent le concours de Bruxelles, où se négocient les soutiens aux régions frappées de déclin industriel

LA FRANCE va avoir besoin des subsides européens. Pour parer aux secousses économiques et sociales qu'annoncent immanquablement le reformatage des armées et les restructurations du secteur de l'armement, le gouvernement n'a pas de recettes miraculeuses à mobiliser. La négociation ouverte à Bruxelles sur les crédits destinés aux régions en déclin industriel (dite objectif 2) arrive donc à point.

La Commission européenne a arrêté, le 8 mai, la liste des zones qui pourront bénéficier de ces aides durant la période 1997-1999, ainsi que les montants des enveloppes globales pour chaque Etat membre.

Pour la France, l'occasion aurait été belle de redessiner cette carte en fonction du séisme attendu dans les villes de garnison et autres régions à forte activité militaire de l'Hexagone, mais les ministres européens en charge de l'aménagement du territoire, réunis à Madrid le 30 novembre 1995, en ont décidé autrement. A trois corrections près – en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas –, les territoires retenus sont les mêmes que lors de la période précédente (1994-1996).

En fait, les services du ministre de l'aménagement du territoire, Jean-Claude Gaudin, pouvaient difficilement exprimer un point de vue inverse. D'abord parce que la Commission avait imposé comme règle du jeu de ne pas modifier la proportion de la population intéressée dans chaque pays. Autrement dit, toute nouvelle zone devait être troquée contre une « sortante », ce qui, politiquement, est le genre de décision difficile à annoncer aux élus locaux des zones « sacrifiées ».

En outre, compte tenu de la longueur des procédures communautaires, les programmes de la phase précédente n'ont commencé à entrer en application qu'en 1995. C'était un peu bref pour en mesurer les effets. Enfin, il faut bien constater que les régions françaises sélectionnées, début 1994, à cause de leurs difficultés de reconversion industrielle, sont aussi, peu ou prou, celles qui vont devoir affronter les restructurations militaires.

LE « LOBBYING » DE M. GAUDIN

Cela à une notable exception près : l'Ile-de-France, qui devrait être fortement frappée par les réformes prônées par le président de la République, est exclue de l'objectif 2. Trop riche au regard de la moyenne des Quinze, elle ne bénéficie d'ailleurs d'aucun des fonds structurels destinés au rééquilibrage des régions européennes.

Le gouvernement français dispose, néanmoins, d'une marge de manœuvre avec le programme Konver, destiné précisément à aider à la diversification économique des zones affectées par les restructurations militaires. Ces crédits dépendent directement de la Commission européenne. Ils sont plus souples d'utilisation, mais sans commune mesure avec les financements de la politique régionale : au titre de l'objectif 2, la France pourrait avoir accès à 2 milliards d'écus jusqu'à fin 1999 sur un total de 8 milliards (un écu vaut environ 6,40 francs).

Pour la même période, Konver devrait ouvrir une enveloppe de 15,5 millions d'écus pour la France, loin derrière la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Le Danemark, l'Espagne, l'Irlande ne bénéficieraient pas de cette enveloppe. L'ensemble des programmes doit être adopté à la fin de l'année. Voilà qui laisse le temps d'exercer un intense lobbying auprès de la Commission pour obtenir une répartition plus avantageuse. M. Gaudin ne s'en prive pas.

Martine Valo

Le maire de Saint-Etienne demande des compensations

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

PDG de Giat Industries, Jacques Loppion présentera, le 23 mai, au comité central d'entreprise le plan de restructuration du groupement d'armement. Selon des informations syndicales, 2 569 emplois, sur 11 128, pourraient être supprimés en trois ans (*Le Monde* du 17 mai). Les trois établissements de la Loire seraient particulièrement touchés : 582 postes disparaîtraient à Roanne, 299 à Saint-Chamond et 130 à Saint-Etienne. Près du tiers des trois mille cinq cents emplois de Giat Industries dans le département seraient concernés.

La CFDT a dénoncé un plan qui *« n'est précédé d'aucune mesure sérieuse, d'aucune volonté politique, d'aucune garantie qui permette de préserver à terme l'entreprise »*. *« Rien n'est dit sur la stratégie industrielle, sur la renégociation financière des contrats, sur le soutien de l'Etat, excepté la réduction des commandes de chars Leclerc »*, souligne-t-elle. Pour la CGT, ce *« crime économique »* entraînera *« la suppression de milliers d'emplois induits chez les sous-traitants et fournisseurs, dans le secteur public ou, encore, dans le commerce local »*.

Pas encore informés officiellement des décisions envisagées par la direction de Giat Industries, les élus de la Loire réservent leur réaction. Pascal Clément, député (UDF-PR) et président du conseil général, précise toutefois qu'il prendra des *« initiatives fortes »* lorsque le plan sera annoncé par le gouvernement et par l'entreprise dans la semaine du 20 mai. De même, le maire de Saint-Chamond, Gérard Ducarre (RPR), rappelle qu'il est intervenu auprès du ministre de la défense, Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes, pour que des activités de substitution soient développées dans les anciens locaux de Mécanique Creusot-Loire (MCL).

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'avenir du club de football de la ville et à la fermeture du restaurant de Pierre Gagnaire, Michel Thiollière, maire (UDF-Parti radical) de Saint-Etienne, a demandé, mercredi 15 mai, des compensations de l'Etat, notamment la délocalisation de la direction du développement de Giat Industries dans sa ville. *« Nous avons déjà payé un lourd tribut aux restructurations de l'industrie d'armement »*, a observé M. Thiollière.

En 1985, l'arsenal de Roanne employait 3 242 personnes, la manufacture d'armes de Saint-Etienne 2 200 et l'usine MCL de Saint-Chamond 1 300 salariés. Plus de trois mille emplois ont été supprimés depuis dix ans dans les entreprises d'armement implantées dans la Loire.

Vincent Charbonnier

Lorient s'apprête à encaisser un nouveau choc

LORIENT
de notre correspondant

Ses navigateurs, Gautier et Pahen, ont damé le pion aux stars de la Transat en double, mais Lorient s'apprête à ramener la toile de l'emploi. L'abandon de la sixième frégate type La Fayette, dans le projet de loi de programmation militaire, touche de plein fouet le plan de charge de l'arsenal (trois mille salariés sous statut) de cette ville portuaire de soixante mille habitants.

En première ligne se trouve la sous-traitance, pourtant dopée depuis 1991 par la construction de six frégates pour Taïwan et qui a embauché et formé pas moins de mille quatre cents salariés en 1995. La première de ces six frégates sera livrée le 20 mai à la marine taïwanaise. La dernière doit l'être en 1998. *« L'Etat ne tient pas sa parole. On nous avait dit que les frégates 5 et 6, pour la marine française, seraient décalées, mais nous étions assurés qu'en aucun cas les programmes ne seraient remis en cause. Notre situation est ingérable, et nous sommes les parents pauvres de cette loi de programmation »*, relève Jacques Devaux, président de l'Union patronale du Morbihan et dirigeant de TMT, entreprise sous-traitante de cent cinquante salariés.

« PROVOCATION »

Avec une nouvelle baisse d'activité de 1,5 million d'heures – le nombre d'heures productives nécessaires à la construction d'une frégate –, les responsables de la sous-traitance évaluent à 1 100 le nombre des licenciements à venir dans la vingtaine d'entreprises concernées : 500 au deuxième semestre 1996 et 600 en 1997. La « soudure » sera difficile pour les sous-traitants, bien que l'inscription dans la loi de programmation militaire de deux frégates tripartites *Horizon* (programme de bâtiments lourds de 147 mètres de long et de 6 000 tonnes, en commun avec la Grande-Bretagne et l'Italie) assure un socle à l'établissement pour la période 1998-2002. Une fois le contrat avec Taïwan honoré, Lorient doit construire deux frégates « furtives » type La Fayette, commandées en 1994 par l'Arabie saoudite.

Jean-Yves Le Drian, maire (PS) et ancien secrétaire d'Etat à la mer, parle de nouvelle *« provocation »* pour la ville, qui est encore sous le choc du départ pour Brest, en juillet 1995, de l'escadrille de sous-marins de l'Atlantique et des quelque six cents personnes qu'elle emploie. Vannes n'est guère mieux lotie : en juillet, l'un de ses régiments de professionnels, le RICM, et ses neuf cents engagés vont s'installer à Poitiers. Avec ce régiment, c'est une masse salariale de 110 millions de francs par an qui s'échappe.

Michel Le Hebel

L'Ile-de-France abrite le tiers des salariés du secteur

SUR LES 204 600 personnes employées par l'industrie de la défense, en France, 70 700 le sont en région parisienne, l'une des plus menacées dans son tissu économique par les restructurations de ce secteur. Si l'on y ajoute la sous-traitance, 120 000 emplois sont directement concernés par les bouleversements à venir. Aussi l'Ile-de-France tente-t-elle, avec plus ou moins de réussite, de bénéficier des différentes aides européennes à la reconversion des industries militaires.

Selon l'étude annuelle de la délégation régionale de la Banque de France sur les performances des entreprises franciliennes, la baisse d'activité a déjà été très nette en 1995, la construction aéronautique enregistrant une diminution de 3,4 % de son chiffre d'affaires par rapport à 1994. Le regain enregistré dans l'aviation civile, les lanceurs spatiaux et les satellites n'a pas compensé le fléchissement du domaine militaire et des motoristes. Les investissements des entreprises de l'aéronautique et de l'armement ont chuté de 12,8 %.

DEUX ZONES TOUCHÉES

En 1989, l'Ile-de-France n'avait pas pu bénéficier du programme de diversification des activités économiques dans les régions tributaires des industries de défense (programme Konver), car l'impact des difficultés de ce secteur n'était pas suffisamment identifiable dans l'économie régionale. Un diagnostic établi en 1994 a permis de circonscrire au moins deux zones gravement touchées par la récession des marchés d'armement, l'une au nord de Paris (Saint-Denis, Saint-Ouen, Argenteuil, Nanterre), l'autre dans le nord de l'Essonne (Massy, Les Ulis, Evry et Corbeil), qui ont perdu 5 000 emplois liés à la défense entre 1990 et 1994. Le nombre de demandeurs d'emploi y a augmenté de près de 50 % pendant la même période.

Pour 1996 et 1997, 35 millions de francs de fonds européens bénéficieront aux entreprises relevant de Konver, auxquels s'ajouteront 56 millions de francs redéployés par les partenaires publics. Lors du lancement du programme, le 19 février, Joël Thoraval, préfet de région, avait rappelé que, *« sans être perçue à proprement parler comme une région à vocation militaire, l'Ile-de-France concentre une trentaine de grands établissements d'armement et aéronautiques, employant au total plus de 42 000 personnes, ainsi qu'un tissu très dense de PME et PMI liées à la défense »*.

RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS

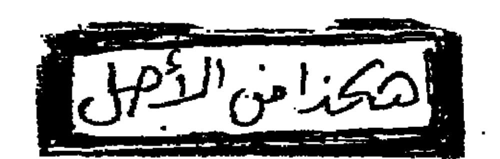
Les fonds publics n'empêcheront pas d'importantes réductions d'effectifs. Selon la CGT, le centre GIAT Industries de Versailles-Satory (1 250 salariés) est *« condamné »* si l'Etat ne lance pas la génération suivante de chars, notamment le projet de véhicule blindé modulaire. Elle prévoit une réduction d'effectifs de 300 personnes si son activité reste limitée à la fabrication du char Leclerc.

A Sartrouville, dans les Yvelines, Thomson-CSF, qui fabrique des radars et des antennes, devrait passer de 700 à 300 salariés en 1997, par « essaimage » et transfert de certaines activités (mécanique, antennes, contrôle du trafic aérien) vers Limours, dans l'Essonne, et Bagneux, dans les Hauts-de-Seine. 90 salariés du secteur mécanique pourraient être repris par une autre entreprise de Sartrouville. Le rapprochement envisagé de Dassault et d'Aerospatiale, fortement implantés dans l'Ouest parisien, se traduirait par de sérieuses restructurations dans les établissements de ces deux groupes.

Dans le Val-de-Marne, l'entreprise Alkan, installée à Valenton, en règlement judiciaire, a licencié 112 des 288 salariés qui lui restaient en janvier, avant d'être rachetée par Matra Défense en février. A Marolles-en-Hurepoix, dans l'Essonne, Panhard-Levassor, qui fabrique les jeeps P4 de l'armée française, a enregistré une baise de son chiffre d'affaires (785 millions de francs en 1991, 420 millions en 1994) et une baisse de ses effectifs de 447 à 302 salariés. Le plan social le plus important en cours de négociation concerne l'unité de la division missiles d'Aerospatiale, à Verrières-le-Buisson, qui emploie 460 personnes.

L'avenir du centre B3, à Bruyères-le-Châtel, est incertain : ce complexe, principal établissement de la direction des applications militaires du Centre d'énergie atomique, fabriquait les pièces servant à l'assemblage des bombes tirées à Mururoa.

Pascale Sauvage



Mme Trautmann demande le soutien de Jacques Chirac pour le TGV-Est

Adrien Zeller rappelle que « son » projet est moins coûteux

Après la publication au *Journal officiel* du mercredi 15 mai d'un décret déclarant d'utilité publique la construction de la nouvelle ligne du TGV-Est entre Paris et Strasbourg (*Le Monde* des 15 et 16 mai), Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, va demander à Jacques Chirac d'apporter son appui à ce projet européen.

STRASBOURG
de notre correspondant

Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, a demandé, mercredi 15 mai, à Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, la création d'un comité ad hoc pour étudier les conditions de financement du TGV-Est européen, que le gouvernement vient de déclarer d'utilité publique.

Mme Trautmann, par ailleurs présidente de l'association créée pour soutenir le projet, a l'intention de saisir, dans les prochains jours, Jacques Chirac pour lui demander son appui dans la réalisation rapide de la nouvelle ligne à laquelle elle souhaite donner une dimension européenne, c'est-à-dire en construisant cette infrastructure avec l'idée de la relier au réseau ferroviaire à grande vitesse allemand.

Avant d'adresser son courrier au chef de l'Etat, Mme Trautmann consultera le bureau de l'Association TGV-Est européen, dont fait également partie le maire de Nancy, André Rossinot (UDF-Rad.). Après la parution au *Journal officiel* du 15 mai du décret déclarant les travaux d'utilité publique, M. Rossinot, également président de l'Association des villes européennes à grande vitesse, a salué dans la décision gouvernementale *« un geste fort, politique, administratif, d'aménagement du territoire et de construction européenne »*.

Les représentants des collectivités du sud de l'Allemagne, favorables à un train à grande vitesse reliant Paris à Munich, vont se réunir le 24 juin à Stuttgart, à l'initiative de l'association française et de son homologue allemande, appelée Initiative magistrale für Europa.

Les conseillers régionaux RPR, rejoignant la position de Mme Trautmann et de M. Rossinot, se sont de nouveau prononcés pour *« une ligne nouvelle intégrale de Paris à Strasbourg »*.

« SUBSTANTIELLES ÉCONOMIES »

Adrien Zeller (UDF-FD), le nouveau président de la région Alsace, rappelle qu'il défend, *« comme créateur de l'Association TGV-Est européen en 1984, et depuis cette date, la même proposition ; à savoir l'idée d'un TGV qui comporterait, dans un premier temps, la création d'une ligne nouvelle de Paris jusqu'au pied des Vosges et l'utilisation pour les derniers 65 kilomètres jusqu'à Strasbourg de la voie existante améliorée »*.

Le député et maire de Saverne explique, en outre, que la construction d'une ligne nouvelle en Alsace sera d'un coût trop élevé pour la réaliser au cours de la première phase des travaux. Selon lui, « son » schéma permettra de *« faire de substantielles économies pour les dix prochaines années (...), économies qui pourraient être utilement reportées sur la première phase du TGV Rhin-Rhône, plus rentable et particulièrement intéressant pour Strasbourg, Mulhouse et l'Alsace toute entière, placée sur l'axe européen nord-sud Francfort-Lyon »*.

Du côté des écologistes, Andrée Buchmann, vice-présidente (Verts) du conseil régional d'Alsace et porte-parole de l'Association TGV sans casse, dénonce un *« projet technocratique, coûteux et inefficace, une enquête publique tronquée, un phasage aberrant, un financement aléatoire »*. L'Association milite pour une solution qui consiste à faire rouler les TGV sur les voies existantes.

Marcel Scotto

Les trois griefs de l'Ile-de-France

Dans une lettre adressée récemment au président de la SNCF, Didier Julia, député (RPR) de Seine-et-Marne et vice-président du conseil régional d'Ile-de-France chargé de l'environnement, estime que *« la notion d'impact sur l'environnement a été imparfaitement traitée »*. Trois points lui paraissent préoccupants. Il s'agit notamment du franchissement du site dit de la butte de l'Aulnay, menacé d'une tranchée *« deux fois large comme les Champs-Elysées »* et longue de 1,4 km. Pour réaliser ce tronçon, 24 hectares devront être déboisés. Solidaires des exploitants de carrières de gypse, les élus franciliens regrettent, par ailleurs, que la construction de la ligne prévue entraîne, à cause des excavations, une perte de 3 millions de tonnes de cette roche servant à faire du plâtre. Enfin, ils réclament *un enfouissement plus important de la ligne électrique qui doit alimenter les motrices des trains*.

Les grands travaux seront désormais soumis à l'avis d'une commission

Prévue par la loi Barnier de 1995, la Commission nationale du débat public, qui jouera un rôle équivalent à celui du CSA pour l'audiovisuel, veillera à la transparence des opérations d'infrastructure

C'EST PRESQUE une révolution pour les associations et le grand public. Désormais, toute grande opération d'infrastructure (autoroute, voie ferrée, ligne électrique, centrale nucléaire, etc.) pourra être soumise à une *« commission nationale du débat public »*, dont les modalités ont été publiées dans le *Journal officiel* du 11 mai.

Cette commission, qui jouera un rôle équivalent à celui du CSA pour l'audiovisuel, sera nommée pour cinq ans par le premier ministre. Elle sera présidée par un conseiller d'Etat et composée de dix-sept personnes. Elle pourra être saisie, à la demande de vingt députés ou sénateurs, par les conseils régionaux territorialement concernés ou par une association agréée de protection de l'environnement exerçant son activité sur l'ensemble du territoire national.

La commission, qui aura son siège au ministère de l'environnement, disposera d'un budget émargeant à ce même ministère. Mais les frais du débat public, lorsque la commission décidera de l'organiser, seront pris en charge par le maître d'ouvrage. La commission nationale mettra sur pied, pour chaque projet, un groupe spécifique de trois à sept membres, qui pourra demander tout document ou information au maître d'ouvrage. Ce groupe pourra aussi demander à la commission nationale d'ordonner une expertise supplémentaire, qui ne pourra pas excéder deux mois.

De la sorte, le débat public pourra s'étaler sur quatre mois, voire six mois en cas d'expertise complémentaire. Alors seulement pourra commencer la procédure de déclaration d'utilité publique, puis les travaux eux-mêmes, ce qui tranchera sur les mauvaises habitudes d'autrefois.

Prévue dans la loi Barnier de 1995 sur l'environnement, cette commission a fait l'objet de plusieurs navettes entre le Conseil d'Etat et les gouvernements successifs.

« CODE DE BONNE CONDUITE »

Corinne Lepage, actuel ministre en charge de ce secteur, a tenu à abaisser certains seuils qu'elle jugeait trop élevés dans la première version du texte. Elle a présenté au conseil des ministres du 13 mai une communication sur la *« transparence dans l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement »*, qui annonce d'autre part la systématisation des commissions locales d'information, restées jusque-là liées au hasard des bonnes volontés. Enfin, les laboratoires indépendants pourront demander leur agrément afin que les données scientifiques puissent émaner de plusieurs sources fiables.

« La concertation doit s'étendre », a souligné Corinne Lepage, qui souhaite que ce *« code de bonne conduite »* ne soit pas limité aux grands travaux ni à la procédure préalable. La concertation, selon elle, doit durer *« pendant tout le cours des travaux, et même après, pour vérifier que les engagements pris sont tenus »*.

Afin d'améliorer encore la transparence et le débat public, le ministre de l'environnement a demandé un rapport à Henriette Martinez, députée RPR des Hautes-Alpes, qui devra être terminé avant la fin de l'année. Quant à la commission nationale, elle pourrait être constituée dès cet été.

Roger Cans

Dix-sept membres

● **Composition.** La commission, outre son président, comprendra dix-sept membres issus du Conseil d'Etat (un), de la Cour de cassation (un), de la Cour des comptes (un), des tribunaux administratifs (un), et des tribunaux judiciaires (un). Elle comptera en outre un député, un sénateur, un président de conseil régional, un président de conseil général, deux maires, deux représentants des associations, deux représentants des usagers, et deux personnalités qualifiées.

● **Projets concernés :**
- Autoroutes, voies ferrées ou navigables d'un coût supérieur à 4 milliards de francs ou d'une longueur dépassant 80 km ;
- Aérodromes de catégorie A ;
- Installations portuaires supérieures à 250 ha ;
- Lignes électriques de plus de 10 km et d'une tension égale ou supérieure à 400 000 volts ;
- Gazoducs de plus de 200 km et d'un diamètre égal ou supérieur à 60 cm ;
- Oléoducs de plus de 200 km et d'un diamètre égal ou supérieur à 50 cm ;
- Nouvelles centrales électronucléaires ou installations nucléaires de base d'un coût supérieur à 2 milliards de francs ;
- Barrages d'un volume supérieur à 20 millions de m³ ;
- Transferts d'eau d'un bassin fluvial à un autre pour un débit supérieur ou égal à 1 m³ par seconde.
- Equipements culturels, sportifs, industriels ou scientifiques d'un coût supérieur à 2 milliards de francs.

Le gouvernement de M. Juppé souffre d'un discrédit persistant

UN AN APRÈS sa nomination à Matignon, Alain Juppé reste victime d'un discrédit durable dans l'opinion publique. Certes, sa cote personnelle a regagné quelques points depuis la mi-avril. Mais elle reste, selon tous les instituts, très faible, avec 35 % en moyenne d'opinions favorables (32 % pour l'IFOP, 36 % pour la Sofres, 36 % pour Louis-Harris, 35 % pour BVA et CSA), tandis que six Français sur dix ne lui font pas confiance. Il en est de même pour son gouvernement. Selon la dernière enquête en date, réalisée par Louis-Harris, les 3 et 4 mai auprès d'un échantillon de 1 001 personnes et publiée par *Profession politique* le 17 mai, 60 % des Français considèrent que le gouvernement ne va pas dans la bonne direction, tandis que son action n'est approuvée que par 35 % des personnes interrogées.

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTION : le Conseil d'Etat a annulé l'élection de Catherine** Margaté (PCF) comme conseiller général du canton de Malakoff (Hauts-de-Seine). Saisi par son adversaire RPR, Gérard Lesuisse, le Conseil d'Etat a considéré que Mme Margaté, également première adjointe du maire de Malakoff, Léo Figuière (PCF), avait *« altéré les résultats du scrutin »* en faisant la promotion de son action municipale, au cours des six mois précédant le scrutin, dans *Notre Malakoff*, journal proche du PCF. Mme Margaté avait été élue, le 20 mars 1994, dès le premier tour, avec 50,14 % des voix contre 25,88 % à M. Lesuisse.

■ **ÉCOLOGISTES : les organisations de jeunesse des Verts**, de Convergence écologie-solidarité (CES, de Noël Mamère), de la Convention pour une alternative politique (CAP), qui compte de nombreux ex-communistes, et de l'Alternative rouge et verte (AREV) se réunissent à Sens (Yonne), les 18 et 19 mai, en assemblée générale, pour fonder un mouvement de jeunes commun à l'ensemble des écologistes.

■ **MAJORITÉ : deux cents militants se réclamant de la tradition gaulliste de gauche** ont participé, jeudi 16 mai à Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), à un premier rassemblement interrégional de l'Union des démocrates pour le progrès. L'UDP, qui revendique trente et un parlementaires, veut réunir une trentaine de clubs gaullistes dans une confédération. – *(Corresp.)*

■ **ASSURANCE-MALADIE : la Fédération des médecins de France (FMF)** a décidé, jeudi 16 mai, en assemblée générale, d'adhérer à la convention médicale conclue en octobre 1993 entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats de médecins. Pour son président, Jean Gras, cette adhésion doit permettre à la FMF de *« participer aux négociations sur un avenant prenant en compte les orientations des ordonnances »* réformant la Sécurité sociale.

■ **SALAIRES : le taux horaire du salaire ouvrier a augmenté de** 1 % au premier trimestre (contre 0,3 % au trimestre précédent), selon les données provisoires publiées mercredi 15 mai par le ministère du travail. D'avril 1995 à mars 1996, le taux horaire aurait ainsi progressé de 2,5 %, pour une hausse des prix estimée à 2,3 % sur la même période.

■ **AÉROPORT : la candidature de la région Haute-Normandie pour accueillir le troisième aéroport du Bassin parisien a suscité**, jeudi 16 mai, une manifestation d'environ deux mille personnes, dont plusieurs maires des communes environnantes, à Longchamps (Eure). Selon un document de l'Etablissement public de Basse-Seine, ce petit village du Vexin normand, à l'est de Rouen, serait au cœur du site du troisième aéroport, si la candidature de la région, présidée par Antoine Rufenacht, maire (RPR) du Havre, était retenue par le gouvernement.

Claude Heurteux, PDG d'Auguste-Thouard

« Le délit fourre-tout d'abus de biens sociaux crée une profonde instabilité dans le monde économique »

« Pourquoi les chefs d'entreprise demandent-ils la réforme du délit d'abus de biens sociaux *qui a échoué au début* de l'année avec la proposition de loi avortée de Pierre Mazeaud (RPR) organisant une prescription de six ans après que les *actes répréhensibles ont été* commis ?

– Une histoire drôle : un Anglais en visite à Rouen s'adresse à un habitant pour lui demander son chemin. Celui-ci le gifle et l'injurie. A sa victime qui lui demande raison de ce comportement aberrant, le Rouennais répond qu'il vient d'apprendre que les Anglais avaient brûlé Jeanne d'Arc dans sa ville natale... Toutes proportions gardées, le chef d'entreprise est en matière d'abus de biens sociaux dans la situation de l'Anglais.

» La loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales définit cet abus comme un délit commis par des dirigeants qui, de mauvaise foi, font des biens ou du crédit de leur société un usage qu'ils savent contraire à l'intérêt de celle-ci. Pour que l'infraction soit constituée, il faut que cet acte soit commis à des fins personnelles. Il existe de nombreuses formes de ce délit : un président qui fait supporter à son entreprise les frais de *remise en état de son domicile*, l'utilisation abusive des véhicules de la société, la construction d'une piscine personnelle aux frais de l'entreprise, etc.

» *Malheureusement*, la jurisprudence a élargi cette définition, née en 1935 de l'affaire Stavisky et qui avait pour but de protéger les actionnaires. Par touches successives, les tribunaux et la Cour de cassation ont retenu tant l'intérêt moral que l'intérêt matériel du PDG, puis ils ont estimé que l'abus est caractérisé lorsque le dirigeant cherche à *« entretenir par des faveurs des relations avec des personnages influents »* ou encore lorsque l'entrepreneur remet des fonds à un élu pour obtenir un marché. La Cour a rendu le délit *de facto* imprescriptible en faisant *débuter le délai* de prescription triennale du jour où il a été constaté.

» Enfin, les juges sont devenus de véritables « justiciers » et utilisent *l'abus de biens sociaux*, à défaut de pouvoir utiliser une autre arme, pour étendre leur champ d'investigation dans les entreprises. Ainsi, le chef d'entreprise *peut être aujourd'hui* poursuivi pénalement pour un acte qui remonte à plusieurs années et qui, à l'époque, n'était pas répréhensible à la lecture de la loi ou à la *lumière de la jurisprudence*.

– A quoi attribuez-vous le durcissement des juges ?

– Soyons objectif : il est vrai que certains dossiers traités autrefois par les juges ne débouchaient jamais ; il est vrai que la justice ne bénéficie pas d'un budget florissant ; il est vrai aussi que les juges ont besoin de temps pour mettre au jour des pratiques délictueuses, donc dissimulées. Mais, irrités par l'auto-amnistie du monde politique en 1990, ils entendent jouer les « chevaliers blancs » et pénétrer dans l'entreprise par le biais de l'abus de biens sociaux afin d'attraper les élus. *Les entrepreneurs supportent mal* d'être exposés à cette « surchauffe » pénale !

– Il existe pourtant bien un abus répréhensible ?

– *Soyons clairs. Il faut être* rigoureux à l'encontre des malversations et condamner lourdement les hommes politiques et les hommes d'entreprise qui transgresseraient la loi. Encore faudrait-il savoir avec précision ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.

» Par exemple, un promoteur – et je *précise que notre groupe* ne fait pas de promotion immobilière – projette la construction d'un immeuble de bureaux. La délivrance du permis de construire par la commune est subordonnée au financement d'une crèche. Il *s'exécute. Pas de problème. Plus* tard, le maire lui demande de sponsoriser l'équipe locale de basket-ball. Le promoteur paie. Rien à dire. Viennent les élections *municipales. Pour conserver un interlocuteur* qu'il estime, le promoteur aide le maire sortant à financer sa campagne. A partir de quand notre promoteur doit-il *dire non ? Doit-il le faire au risque* de perdre des marchés et de mettre en péril son entreprise ? A l'évidence, il peut être mis en examen cinq, dix ou quinze ans après *les faits pour abus de biens sociaux*, alors qu'il a agi dans l'intérêt de sa société et de ses actionnaires.

» Ce flou donne aux Français l'impression *que tout le monde* a trempé dans tout et n'importe quoi. Ce délit fourre-tout crée une profonde instabilité dans le monde économique. Les poursuites pénales abusives nuisent à l'image des entreprises françaises à l'étranger, où la pénalisation des affaires est beaucoup plus réduite qu'en France. Elles risquent de faire perdre des marchés dans les pays où il est d'usage de rémunérer des intermédiaires bien introduits. *Elles détruisent l'honneur* d'un homme, car le grand public ne fait aucune distinction entre la mise en examen annoncée à grand renfort de manchettes et une *condamnation*.

– Quelles solutions préconisez-vous ?

– Il faut d'abord que les magistrats et les chefs d'entreprise définissent ensemble l'abus de biens sociaux. Entre le cas de l'entrepreneur qui détourne des fonds, et que tout le monde condamne, et celui de l'entrepreneur que tout le monde approuve parce qu'il a décroché un contrat important à l'étranger, face à d'autres entreprises internationales, et qu'il l'a obtenu en utilisant des commissions, il faut que le chef d'entreprise sache clairement ce qui est *répréhensible et ce qui ne l'est* pas.

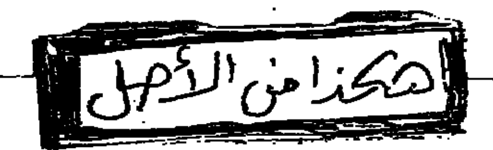
– N'est-ce pas ce qu'imagine la proposition de loi de Xavier de Roux (UDF-Rad), qui fait de l'intérêt de l'entreprise le critère déterminant ?

– Oui, mais il vaudrait mieux que la discussion se limite, dans un premier temps, aux magistrats *et aux chefs d'entreprise*. Sinon, la gauche va être contre parce que le projet sera porté par la droite et *vice versa*. On criera à l'amnistie déguisée une fois de plus, ce qui n'est vraiment pas notre but.

» Mais il faut aller plus loin, car la magistrature ignore le monde de l'entreprise. Peut-être faudrait-il accueillir des juges en stage *dans nos firmes* ou bien les patrons devraient-ils donner des cours aux magistrats sur l'entreprise. Peut-être devrait-on instituer une magistrature spécialisée en *matière économique*.

» Enfin, il faudra mettre en chantier la réforme de la loi de 1966 sur les sociétés, car les magistrats prétendent intervenir dans la vie de l'entreprise *pour défendre* les actionnaires en raison du mauvais fonctionnement des organes de contrôle des sociétés. Ils n'ont pas tort. Si on joue le jeu capitaliste, il faut en respecter les règles et prendre soin de ceux qui apportent l'argent dont nos entreprises ont besoin. Ce travail législatif de modernisation n'est pas très glorieux, mais il est fondamental, car il permettrait d'y voir plus clair dans la vie des affaires et de limiter *automatiquement* les abus de biens sociaux. Faudra-t-il attendre l'arrivée des fonds de pension américains dans nos tours de table pour protéger nos actionnaires ? »

Propos recueillis par Alain Faujas



INSERTION On les appelle les agences immobilières à vocation sociale. Souvent créées par des associations de solidarité, elles sont dix-sept, installées dans de grandes villes, à s'être spécialisées dans le logement des plus démunis. ● A LA CROISÉE de l'immobilier et du social, ces agences travaillent avec de petits propriétaires privés ayant des logements délabrés – et souvent vacants – dans les centres-villes. En échange de bas loyers, elles aident au montage financier des travaux de remise aux normes et garantissent le propriétaire contre d'éventuels impayés : 2 500 appartements ont ainsi pu être remis sur le marché. ● UN SYSTÈME complexe d'aides à la réhabilitation et à la relocation est aujourd'hui proposé aux propriétaires. Le coût des travaux, selon les opérations et les loyers pratiqués, peut être subventionné à hauteur de 70 %.

Un réseau d'agences se met en place pour le logement des plus démunis

Dix-sept offices immobiliers issus du monde associatif s'efforcent de mettre sur le marché des offres à bas prix pour ceux qui en sont exclus. Le système, encore mal connu, se développe : une vingtaine de nouveaux projets sont à l'étude

BERNARD BONNAMOUR ne dévoile son histoire que par bribes, conscient du choc qu'il suscite quand il révèle son improbable parcours, depuis les bureaux de la société IBM-Suisse jusqu'à l'entreprise lyonnaise qui l'emploie aujourd'hui *« à vider les poubelles »*. Comme chaque mois, il a traversé un bon quart de l'agglomération lyonnaise pour régler son loyer, depuis le quartier de Tassin-La-Demi-Lune, où il réside, jusqu'à Gerland, où se trouve l'agence Régie nouvelle. En liquide, il vient payer, de la main à la main, les 613 francs qu'il doit, tous les mois, soustraire de son SMIC pour le loyer de son F3. Les 1 300 francs d'allocation logement mensuelle sont versés directement à l'agence qui gère son appartement.

VOUS ÊTES VRAIMENT DANS LE BESOIN?
PARCE QU'ON NE VEUT PAS D'ENNUIS AVEC LE PROPRIÉTAIRE!
PESSIN

Régie nouvelle est une agence immobilière un peu particulière puisqu'elle n'a pas pignon sur rue, n'affiche aucune offre et ne reçoit pas le public. Bernard Bonnamour est, depuis novembre 1995, l'un de ses 800 locataires. Tous ont des ressources trop faibles pour les filières habituelles d'accès au logement. Avec son SMIC, Bernard est presque un privilégié : plus de la moitié des locataires de l'agence n'ont pour seules ressources que le RMI, les Assedic ou les prestations familiales. Comme eux, il a connu l'habituel parcours du combattant, lot commun de tous les candidats au logement qui ne peuvent fournir ni fiche de paie suffisante ni situation familiale ~~stable. Des amis l'hébergeaient~~ depuis huit mois quand la proposition d'un logement de Régie nouvelle lui est parvenue par le biais d'une association.

C'est l'une des dix-sept agences immobilières à vocation sociale (AIVS) regroupées au sein de la Fédération des associations pour l'insertion par le logement (Fapil). Une vingtaine de projets sont en cours, notamment à Paris, où l'idée murit depuis deux ans. Les AIVS sont nées dans le creuset du secteur associatif et dans le sillage de la loi Besson de 1990 sur le droit au logement, à la croisée de l'immobilier et du social. A la fin des années 80, dans certains centres-villes, la crise de l'immobilier a entraîné un phénomène quasiment sans précédent de vacance dans le parc privé.

> « Convaincre les propriétaires qu'ils ont un intérêt financier à nous confier la gestion de leurs biens »

La loi a certes mis en place des outils financiers pour inciter les propiétaires à louer. Mais le système reste encore mal connu, dédaigné par les agents immobiliers classiques et d'une complexité extrême (*lire ci-dessous*) pour des petits propriétaires souvent âgés et isolés. C'est pour remplir ce vide et pour mobiliser une offre nouvelle de logements bon marché que les premières AIVS ont été créées à Grenoble – où l'agence Territoires existe depuis 1988 –, puis à Lyon. *« Nous sommes une véritable agence et, à ce titre, habilités à faire de la gestion et de la transaction »*, explique Christian Bel Latour, directeur de Régie nouvelle, qui emploie dix salariés. La gestion d'un patrimoine très social, propriété de l'association Habitat et humanisme, fondatrice de l'agence (300 logements), et d'une centaine de logements de la ville et de la communauté urbaine de Lyon permet à Régie nouvelle de vivre sur ses ressources propres. Elle est la seule dans ce cas. Elle assure en outre la gestion d'un parc privé de 162 logements, essentiellement des F1 et F2.

C'est ce créneau, délaissé par les agences classiques parce que trop peu rentable, que les AIVS plus récentes essaient d'exploiter. L'Association service logement de Saint-Etienne, par exemple, détient en portefeuille 240 logements pratiquement tous « captés » dans le parc privé local. L'état très déprimé du marché dans cette ville a facilité la montée en régime de l'association, qui a démarré, en 1990, avec 8 logements. Les mandats de gestion rapportent environ 500 000 francs par an et lui permettent de s'autofinancer à 70 %.

« Nous sommes des assembleurs et des médiateurs, souligne Gilles Porte, le directeur de l'agence de Saint-Etienne. *L'essentiel de notre travail consiste à convaincre les propriétaires qu'ils ont un intérêt financier à nous confier la gestion de leurs biens. A leur expliquer aussi que les familles que nous logeons, qui sont suivies par l'association, sont pratiquement toutes solvabilisées à plus de 90 % par les allocations logement, ce qui limite fortement le risque d'impayés. Les réticences des propriétaires ont deux origines : la crainte des impayés et l'incapacité financière à entamer des travaux pour une remise en location. »*

Les subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), parfois abondées par les collectivités locales, sont peu attractives dans les zones de marché tendu comme la région parisienne. Sur les 1 000 primes de 25 000 francs proposées en 1995 par le conseil régional d'Ile-de-France aux propriétaires s'engageant à relouer après travaux leur logement vacant à des personnes à faibles ressources, moins d'une centaine ont trouvé preneur. Mais les aides de l'ANAH sont nettement plus intéressantes dans une ville comme Saint-Etienne, où certains vieux immeubles du centre-ville se négocient à moins de 200 000 francs.

Gilles Porte cite le cas récent d'un immeuble, aux trois quarts vide depuis dix ans, traîné comme un boulet par l'agence immobilière qui l'avait en gestion. Lassé, le propriétaire s'est décidé à vendre. L'AIVS a trouvé un acheteur et mis en branle les financements de l'ANAH pour réhabiliter l'immeuble. Compte tenu du faible investissement de départ, le propriétaire aura amorti les travaux en dix ans, assure Gille Porte. L'agence, de son côté, a fait une bonne opération puisqu'elle a perçu des honoraires pour la transaction et augmenté, en même temps, son parc de logements.

Confrontés à l'augmentation de la précarité, les collectivités, villes et départements se laissent séduire par la formule. Même si elles l'adaptent souvent très librement. A Rennes, par exemple, les trente-trois communes du district ont été à l'origine de la création de l'AIVS, dirigée par une professionnelle de l'immobilier et subventionnée à 90 %. Le marché rennais est très tendu : les loyers sont élevés et le parc HLM est saturé. L'agence rennaise est utilisée pour créer, dans le privé, un parc de logements transitoires, censés servir de sas d'entrée dans le parc HLM.

Les 120 logements gérés par cette AIVS sont, pour les deux tiers, sous-loués à leurs occupants, alors que les autres agences – et la Fapil – s'efforcent de donner un statut de droit commun et un logement définitif aux locataires. Dans cette ville universitaire où le loyer mensuel d'un studio peut dépasser 2 000 francs, les propriétaires n'acceptent de réviser leurs prétentions qu'au prix de fortes garanties. L'agence s'engage à prendre en charge les impayés de loyer pendant trois ans, même en cas de vacance du logement.

Les contraintes du marché commandent. L'AIVS 75, constituée par cinq associations spécialisées dans l'insertion par le logement et qui devrait être opérationnelle à Paris en septembre, s'oriente aussi vers un système de garantie maximum. *« Impensable, sinon*, explique Evelyne Cognet, directrice de l'agence, *d'espérer intéresser des propriétaires, puisque les prix que nous proposerons seront de 20 à 30 % inférieurs aux prix du marché privé parisien. »* L'AIVS 75 espère récupérer, d'ici trois ans, 120 logements sur les quelque 118 000 logements parisiens vacants comptabilisés par l'Insee. On estime que plus de 80 % sont antérieurs à 1948 et en mauvais état. Le pari ne semble pas hors d'atteinte.

Christine Garin

2 500 appartements remis en location

La Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement (Fapil) regroupe pour l'instant dix-sept agences immobilières à vocation sociale (AIVS), essentiellement situées, hormis celles de Paris et Limoges, dans trois zones géographiques, le Nord et l'Est (Amiens, Nancy, Le Havre, Arras, Beauvais), l'Ouest (Rennes) et la région Rhône-Alpes (Toulon, Grenoble, Lyon, Chambéry, Valence, Montpellier, Saint-Etienne, Nice, Marseille).

Une vingtaine d'autres agences sont en projet. La Fapil estime à 2 500 le nombre de logements captés dans le parc privé par les AIVS. Chacune mobilise en moyenne 100 logements et permet le relogement d'une cinquantaine de ménages par an. La Fapil, dont le siège est à Grenoble (Le Trident, bât. A, 34, avenue du Général-de-Gaulle, 38100 Grenoble) a édité, avec la Fondation Abbé-Pierre, un guide sur les agences immobilières à vocation sociale (150 pages, 100 F).

Les aides à la réhabilitation

LES PROPRIÉTAIRES d'un logement locatif déjà occupé ou d'un logement vacant peuvent, sous certaines conditions, obtenir des subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) pour y effectuer des travaux. En 1995, l'ANAH a ainsi subventionné 126 500 logements, dont 41 000 vacants, remis sur le marché. Un tiers de ces logements ne disposaient pas du confort de base. Les sommes totales engagées représentent 2,7 milliards de francs, soit un montant moyen d'aide égal à 21 600 francs par logement. Pour 1996, le budget de l'ANAH est de 2,2 milliards de francs.

D'une manière générale, les subventions de l'ANAH sont destinées aux propriétaires bailleurs pour améliorer le confort dans l'habitat privatif privé. Elles sont accordées uniquement pour des logements achevés depuis au moins quinze ans, loués ou remis en location à titre de résidence principale pendant une période de dix ans à compter de l'achèvement des travaux. Pour certaines opérations à caractère social, le taux de subvention peut être majoré. Différents cas de figure sont possibles.

● **Le propriétaire réalise des travaux dans un logement vacant et s'engage à le louer avec un loyer plafonné.** Il doit alors louer son bien pendant neuf ans avec un montant de loyer égal au loyer HLM. Dans ce cas, le taux de subvention des travaux est porté à 35 %, ou à 40 % si une collectivité locale s'engage à apporter la subvention complémentaire de 5 %. A Paris et dans les trois départements limitrophes, le taux de subvention est de 50 %. Depuis juillet 1995, la subvention de l'ANAH est majorée d'un montant forfaitaire de 20 000 francs si le logement est inoccupé depuis au moins un an et si les travaux nécessaires atteignent 100 000 francs.

● **Le propriétaire réhabilite son logement pour le louer à des personnes à faibles ressources.** Dans certains sites faisant l'objet d'une convention passée entre l'Etat, l'ANAH et une collectivité locale pour l'accueil des personnes défavorisées, ou si le propriétaire s'engage à louer par le biais d'une association spécialisée, le montant de la subvention peut atteindre 70 % du montant des travaux, dans la limite de 2 500 francs par mètre carré de surface habitable. Le propriétaire s'engage alors à louer pendant neuf ans à une personne désignée dans le cadre du plan départemental d'action pour les personnes défavorisées. La subvention de l'ANAH est majorée de 20 000 francs si le logement est inoccupé depuis un an.

● **Le propriétaire loue à une association un logement nécessitant une simple remise en état.** L'ANAH subventionne dans ce cas à hauteur de 70 % le montant des travaux, dans la limite de 40 000 francs de travaux par logement. Une majoration de 10 000 francs est accordée si le logement est inoccupé depuis un an. Le propriétaire s'engage à louer son logement pendant une durée minimale de six ans à une association qui le sous-loue à une personne en difficulté.

Ch. G.

هكذا من الأهل

Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU)

« Il est nécessaire d'élaborer un nouveau compromis social pour l'école »

Dans un entretien au *Monde*, Michel Deschamps, dirigeant de la FSU, première organisation syndicale enseignante, met en garde contre la tentation d'un *« retour en arrière »* et les *« visées ultralibérales »* de la commission Fauroux. Estimant que la crise de l'école s'aggrave M. Deschamps redoute qu'*« une partie de l'opinion et certains gouvernants ne soient tentés de se débarrasser du compromis social sur lequel fonctionne l'école depuis trente ans »*. Le responsable de la FSU note les *« exigences contradictoires »* de la société envers l'école. Repoussant le projet d'un référendum, il plaide pour la définition d'un nouveau compromis social.

« Estimez-vous, comme les chefs d'établissement viennent de le déclarer, que l'école navigue entre deux écueils, l'ultralibéralisme et l'immobilisme ?

– Il y a une part de vérité dans ce jugement. Le contact que j'ai eu avec Roger Fauroux a confirmé mon inquiétude de visées ultralibérales sur l'école. Je n'associe pas François Bayrou à cette orientation. Mais l'offensive de la commission Fauroux s'inscrit dans l'incapacité où s'est trouvé le ministre de l'éducation nationale de régler les problèmes. En se contentant du statu quo, la situation s'aggrave.

– Le terrain était-il libre pour un discours sur les insuffisances du système ?

– Pas tout à fait, parce que cela supposerait que François Bayrou n'ait rien fait, ce que je ne dis pas. C'est un homme qui a une conception de l'éducation, mais il n'a jamais su convaincre ceux qui auraient dû l'être. Et je crains beaucoup qu'une partie de l'opinion et certains gouvernants ne soient tentés de se débarrasser du compromis social sur lequel fonctionne l'école depuis trente ans.

– En quoi ce « compromis » vous paraît-il profondément menacé ?

– On commence seulement à comprendre l'ampleur du défi fixé au système éducatif. Mais dans les plus mauvaises conditions, celles d'une crise profonde : moins de moyens, moins d'ambitions, moins de projets. Ceux qui avaient une vision progressiste de l'école s'étaient interrogés sur les 80 % d'une classe d'âge au bac : qu'allaient devenir les 20 % restants ? Or, pour faire réussir ces 20 %, il faut, proportionnellement, beaucoup plus de moyens que pour arriver aux 80 %. La crise économique qui taraude tant Jacques Chirac, Roger Fauroux et bien d'autres, nous interroge sur la nature de l'investissement éducatif. On ne peut pas accepter une logique où, en période de prospérité, le système serait audacieux, en se fixant des objectifs comme celui des 80 %, tandis qu'en période de récession le système ferait marche arrière, en essayant d'inventer l'école de la crise et des petits boulots.

– Le discours sur l'échec contient pourtant une part de réalité.

– Bien sûr, mais est-ce que cela fait avancer le système ? Pour transformer l'école, il va bien falloir s'appuyer sur ses acquis, sur les pratiques et l'expérience des enseignants. La volonté de noircissement a un effet très disqualifiant pour l'institution. En bonne pédagogie sociale, quand on veut demander à un système de se surpasser, on ne commence pas par dénigrer ses acteurs. En fait, toutes ces critiques préparent l'opinion à des régressions. On peut d'ailleurs craindre la tentation du recul des pédagogues. Nos collègues commencent à être irrités, et ils le disent : on triche et on fait semblant. On fait passer les enfants d'une classe à l'autre, en sachant qu'ils n'ont pas le niveau. Leur tentation pourrait être de pratiquer le délestage.

– C'est déjà le cas...

– Oui, mais c'est vécu comme une entorse. Dans leur majorité, les enseignants rejettent la logique des filières ségrégatives. A ces deux tentations, je voudrais ajouter celle de la société civile, qui s'exprime par une forme de consumérisme des parents. C'est la recherche du « bon » établissement, de la « bonne » classe. Cette attitude reste très circonscrite à une classe sociale. Il s'agit d'une fraude sociale qui émane des élites, des élites éducatives en particulier.


MICHEL DESCHAMPS

– Peut-on continuer à exonérer les enseignants de leur responsabilité, de leurs résultats ?

– Au nom de quoi parle-t-on d'échec ? L'erreur de diagnostic est de chercher l'échec dans la comparaison entre l'école d'aujourd'hui et celle d'hier. Il me paraîtrait plus judicieux de s'interroger sur la masse des exigences contradictoires de la société. L'insatisfaction est d'autant plus grande que l'on ne sait plus très bien ce que l'on attend de l'école, quelles sont les priorités. Je reste persuadé que l'égalité pour tous est juste et que tout doit être mesuré à l'aune de cet objectif.

– Pouvez-vous vous contenter, comme c'est souvent le cas, de demander toujours plus de moyens ?

– On ne peut accepter l'idée que la première fédération d'enseignants de ce pays continuerait à réclamer des gommes et des crayons pendant que d'autres préparent les reculs. Les vraies questions sont d'ordre qualitatif. Que veut-on transmettre à la jeune génération ? La tentation d'y répondre par le savoir minimum, la « trousse de survie », est une mauvaise réponse. Rechercher des recettes éprouvées dans le passé – le « lire-écrire-compter » de la commission Fauroux – est la solution de facilité. Actuellement, les élèves ne sont plus sélectionnés sur des connaissances. Ils sont jugés sur un certain nombre de mécanismes intellectuels, sur leur aptitude à faire des synthèses, à mettre des savoirs en relation et sur leur capacité à s'exprimer. Ces critères sont exigeants, ambitieux et extrêmement ségrégatifs. Aucun de nous n'a vraiment maîtrisé cette évolution. Et l'école est devenue peut-être un peu plus ségrégative qu'hier.

– Faut-il revoir la formation et la situation des enseignants ?

– Les IUFM commencent plutôt bien, mais il faut reconnaître que la formation continue et la recherche pédagogique sont sous-développées. L'idée que la connaissance disciplinaire puisse se substituer, s'opposer, ou dispenser de la pédagogie est une idée régressive. Les enseignants le savent bien : la formation universitaire est insuffisante s'ils ne disposent pas d'une formation pédagogique. La commission Fauroux a tiré la conclusion que, plus l'on sait, plus l'on a de « grade » universitaire, moins on serait apte à la pédagogie. Il faudrait donc mettre des enseignants polyvalents dans les collèges, recréer le corps des professeurs de collèges et mettre des professeurs agrégés en 1er cycle de l'université. La professionnalisation des enseignants est l'un des leviers essentiels de transformation du système. Mais cette responsabilité accrue pour les enseignants, je la réclame aussi pour les autres acteurs. Nous ne pouvons pas prendre notre parti du recul de l'éducation parentale. D'où la nécessité d'élaborer un nouveau compromis social pour l'école.

– Comment redéfinir ce « nouveau compromis social » ?

– Sûrement pas par l'affrontement que peut favoriser l'idée d'un référendum. Ni en gommant toutes les aspérités, comme le fait François Bayrou. Je crois à une confrontation des points de vue. J'entends, par exemple, le président de la République prononcer des jugements sur l'école sans avoir jamais entendu les fédérations enseignantes...

– La FSU a été à la pointe du mouvement social de décembre. Quel bilan en tirez-vous ?

– Aucune force syndicale ne peut considérer comme satisfaisante la façon dont a été géré l'après-décembre. Ce fut un des plus forts mouvements sociaux de ces trente dernières années et, collectivement, nous avons assuré la fin de ce mouvement de façon lamentable. Actuellement, toute une part du mouvement syndical ne vit qu'à travers des mécanismes institutionnels. Il importe de chercher des voies nouvelles. C'est le sens de notre rencontre avec le syndicat SUD. Comme lui, nous sommes convaincus qu'il faut être attentif aux mouvements spontanés qui éclosent ici et là, les chômeurs, les sans-logis, l'humanitaire. Nos convergences s'arrêtent lorsque SUD semble s'orienter vers une stratégie qui l'amènerait à créer une confédération supplémentaire. La FSU n'en est pas là. Le renouveau du syndicalisme ne s'opérera pas en tirant un trait sur les confédérations ouvrières. C'est aussi avec elles qu'il faut travailler et discuter. »

Propos recueillis par Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Les enseignants sont prêts à se remobiliser

A L'ORIGINE, il s'agissait d'une réaction de défense pour faire entendre une autre voix dans le concert de lamentations sur les échecs de l'école. Les rencontres nationales pour l'éducation, organisées par la Fédération syndicale unitaire (FSU), et qui ont rassemblé, jeudi 16 mai, un millier de participants à la Mutualité, à Paris, ont rapidement pris une tournure revendicative nettement plus affirmée après les récentes déclarations du premier ministre. Alain Juppé avait parlé de *« la mauvaise graisse »* de la fonction publique, en évoquant les menaces de réduction de postes.

« TOUS ENSEMBLE »

En pointe dans le mouvement social de décembre, les troupes de la FSU ne sont pas démobilisées, loin de là. A peine Michel Deschamps, secrétaire général, avait-il achevé son discours, que la salle a entonné un vigoureux *« Tous ensemble ! »*, souvenir des défilés au coude à coude avec les postiers, les cheminots et les autres catégories de fonctionnaires. Sans attendre la rentrée, les militants enseignants se disent prêts à redescendre dans la rue. Ils l'ont clamé haut et fort lorsque M. Deschamps a évoqué la perspective d'une action unitaire, le 6 juin, avec les autres organisations syndicales et les fédérations de parents d'élèves.

S'ils se sentent menacés dans leur statut, les enseignants admettent mal les critiques de tous bords qui s'abattent sur le système éducatif. En première ligne dans les établissements, ils revendiquent une bonne part du bilan des réussites de ces dix dernières années dans la progression du nombre des diplômés. Cela n'empêche pas les doutes, voire les critiques d'émerger. A propos de la professionnalisation des études, ou du contenu des savoirs et des programmes, des divergences se sont fait entendre.

Ce n'étaient là que dissonances mineures avant un retour à la cohésion face aux prochaines échéances qui mobilisent les personnels d'éducation : la réforme de l'Université, celle des rythmes scolaires, le rapport de la commission Fauroux et la préparation de la prochaine rentrée. Dans un appel adopté en guise de conclusion, la FSU affiche sa détermination à *« s'opposer aux tentatives de démantèlement ou de régression du service public d'éducation »*. Deux ans et demi après l'échec de la tentative de révision de la loi Falloux et la manifestation des défenseurs de l'école public, l'avertissement au gouvernement est à peine voilé.

M. D.

Le chemin de croix des bourgeois devenus épiciers

COMME *elle n'arrive pas à dormir* la *nuit*, elle a commencé à écrire un livre. Le titre est trouvé : ce sera *Le Supermarché*. Quant à l'histoire, elle retracera la vie de sa famille depuis deux ans. Deux ans de travail forcené, de combats avec les banques, d'anecdotes semi-tragiques. Et surtout, deux ans de remise en cause totale. Pascale Halégua-Hermant porte *tailleur gris et collier de perles lorsqu'elle met* les yaourts en rayons. La bourgeoise devenue épicière ne renie pas ses origines, tant s'en faut. Mais elle sait aujourd'hui à quel désespoir peut conduire le chômage.

Avec un mari ingénieur dans le textile, un revenu familial de près de 30 000 francs par mois, trois enfants sans problèmes, cette *Parisienne de quarante-quatre ans était une femme au foyer insouciante. En 1991, tout* bascule : Daniel est licencié. S'ensuit la classique dégringolade, les recherches vaines dans un secteur sinistré, le désarroi, les interrogations sur une éventuelle reconversion. La plomberie n'est pas exclue. Ce sera finalement l'épicerie, avec la reprise d'un petit supermarché rue Labrouste, dans le 15e arrondissement de Paris, notamment grâce à des prêts de la famille.

Les Halégua-Hermant découvrent un nouveau monde. Finis les sports d'hiver, les soirées au théâtre, les dîners chez les amis. Ils ne font plus de dépenses ; ils n'en n'ont ni le temps ni les moyens. Six jours sur sept, Daniel se lève à 5 heures. Le magasin n'est fermé que le dimanche après-midi – ce qui lui permet de dormir – et le lundi matin – pendant lequel il fait la comptabilité. Le week-end, l'une des filles, lycéenne à Henri-IV, tient la caisse ; l'autre, étudiante en hypokhâgne, met les victuailles en paquets. En dehors de ses heures de travail – elle est devenue surveillante dans un lycée, puis censeur –, leur mère est toujours au magasin. Revenu total de la famille : 12 000 francs, Daniel se payant au SMIC.

Malgré la *« fatigue extrême »*, l'*« hyperactivité »*, les coups de fil de la banque qui *« tout à coup vous réclame 200 000 francs »*, le *« temps qu'*[ils n'ont] *plus pour la famille et les amis »*, le passage *« de la crise du textile à la crise de l'alimentaire »*, les Halégua-Hermant ont décidé que, pour les enfants, il fallait vivre cette expérience *« non comme une plaie, mais comme une richesse »*. La méthode Coué commmençait à fonctionner. C'était sans compter sur le dernier coup du sort : l'installation d'un Lidl juste en face du supermarché.

Un magasin de maxidiscompte à leur porte, dès la fin de ce mois ! *« On ne pourra pas tenir*, prédit Pascale, *notre fonds perd toute sa valeur, on va tout paumer. »* Le Crédit lyonnais vient d'ailleurs d'annoncer à la famille la suppression de son autorisation de découvert. Que faire ? Une faillite frauduleuse ? Pas question. Vendre ? A quel prix ? Se reconvertir ? Mais dans quoi ? Seul espoir : le rachat par une enseigne attirée par la proximité d'un magasin de maxidiscompte. *« Mais on n'a pas le temps de s'en occuper, ni les moyens de faire une étude de marché »*, soupire Pascale, qui ne souhaite plus qu'une chose : *« au moins pouvoir rembourser* [sa] *famille »*, même s'il faut *« se battre jusqu'à la fin »*.

Marie-Pierre Subtil

L'identité d'un cadavre du « gang de Roubaix » n'est pas établie

Lionel Dumont pourrait se trouver en Bosnie

LILLE
de notre correspondant

Qu'est devenu Lionel Dumont ? Les policiers ne sont pas du tout sûrs que le corps de ce jeune homme de vingt-cinq ans, converti depuis peu à l'islam, figurait parmi les quatre cadavres retirés des décombres de la maison du du 59 de la rue Henri-Carrette, à Roubaix (Nord), prise d'assaut au petit matin du 29 mars par les hommes du RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion).

Pour l'unité d'élite de la police nationale, il s'agissait de débusquer les hommes du « gang de Roubaix », qui s'étaient illustrés par plusieurs attaques à main armée et avaient tenté, la veille, de faire exploser des bouteilles de gaz déposées dans un véhicule stationné devant le commissariat de Lille alors qu'une réunion du G7 devait se tenir dans cette ville les 1er et 2 avril. Sur les lieux, les policiers avaient été accueillis par un feu nourri de Kalachnikov. La maison s'était embrasée mais les membres du « gang », retranchés à l'intérieur, avaient résisté jusqu'au bout (*Le Monde* des 30 mars et daté 31 mars-1er avril).

Le SRPJ de Lille vient de lancer un message de recherche pour retrouver Lionel Dumont. L'information, révélée par le journal *Nord-Eclair dans son édition du jeudi* 16 mai, a été confirmée le même jour par la famille. Selon le soeur de Lionel Dumont, la police a rendu visite à sa mère pour lui annoncer que son fils ne se trouvait pas parmi les victimes du 29 mars. Lionel Dumont, selon un autre témoignage, aurait lui-même téléphoné à l'un de ses amis musulmans pour lui demander d'annoncer qu'il était en Bosnie, où il avait déjà séjourné à diverses reprises. C'est là que sa famille l'imaginait au moment des événements du 29 mars et des jours précédents.

Des décombres de la maison de la rue Henri-Carrette, au coeur du quartier populaire de l'Alma, à Roubaix, quatre cadavres calcinés avaient été extraits. Trois d'entre eux avaient été rapidement identifiés : ceux de deux Marocains, Saad Elhaïhar et Rachid Souimdi, et celui d'un Algérien, Amar Djouina. Il faudra quelques jours pour qu'un nom soit avancé pour le quatrième. On avait alors évoqué celui de Lionel Dumont, un jeune homme originaire de Marcq-en-Baroeul, dans la banlieue lilloise. Des liens avaient été établis entre le présumé « gang » et Lionel Dumont, de même qu'avec un autre Français, Chistophe Caze, abattu sur une autoroute en Belgique le 29 mars alors qu'il avait échappé aux policiers en compagnie d'un autre suspect.

Les incertitudes quant aux motivations continuent de planer

Ce dernier, Omar Zemiri, blessé, s'était réfugié dans une maison et avait pris deux femmes en otage pendant sept heures. Il avait été finalement arrêté. En détention provisoire à la prison de Bruges (Belgique), Zemiri est le propriétaire de la maison de la rue Carrette. Selon son avocat, *« il n'est pas en mesure d'affirmer ou d'infirmer l'identité des personnes »* qui s'y trouvaient le 29 mars. A ce moment, lui-même n'y résidait pas.

Les doutes concernant Lionel Dumont s'ajoutent aux incertitudes qui continuent de planer autour des motivations du groupe. Droit commun ou militantisme politico-religieux ? Les enquêteurs restent très prudents. S'il se confirmait que le jeune homme est toujours en vie, les recherches sur l'identification du quatrième cadavre devraient être réactivées.

Jean-René Lore

Le faux médecin « en sandales » soignait le stress avec du cannabis

MARSEILLE
de notre correspondant

Quatre cent neuf plants de cannabis, dont certains pouvaient atteindre 1,20 mètre de hauteur, 10 kilogrammes d'herbe séchée et un millier de graines : une enquête de routine au sujet d'un vol par effraction a fortuitement permis aux gendarmes d'Aix-en-Provence de démanteler un réseau structuré de production de cannabis. A la recherche des auteurs d'un vol de coffre-fort, commis le 3 avril dans une maison de Fuveau (Bouches-du-Rhône), les gendarmes avaient obtenu du maçon qui avait installé ce coffre les noms des deux voleurs, en fait ses complices. Une perquisition au domicile de l'un d'eux, à Meyreuil, près d'Aix-en-Provence, permettait la découverte de 63 plants de cannabis, cultivés dans des bacs, dans son grenier, et d'un matériel de culture professionnelle composé de radiateurs, de lampes halogènes de 1 500 watts et d'un système hygrométrique perfectionné.

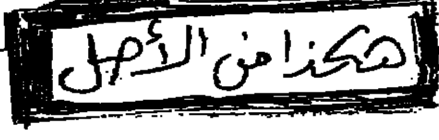
Le « cultivateur » révèle alors avoir été initié par un « médecin » âgé de cinquante et un ans, spécialisé dans les thérapies basées sur la consommation de cannabis. Dans la demeure de ce « thérapeute », à Lodève (Hérault), le chef d'escadron Bernard Plan et ses hommes découvrent 280 autres plants de cannabis répartis sur trois étages. Des graines en germination aux plants en fleur ou matures, tous les stades de la culture du chanvre indien sont visibles. Un « jardinier » âgé de vingt-cinq ans, rémunéré par le faux médecin, s'occupe des serres et reçoit en prime sa consommation de haschisch. Radiateurs et lampes puissantes fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le compteur électrique a été bloqué pour limiter la consommation d'électricité. Selon les enquêteurs, l'herbe présente une qualité excellente, avec un taux de tétrahydrocannabinol (l'agent actif du cannabis) d'environ 80 %. Deux autres petites cultures – 66 plants au total – ont été installées dans des maisons du Cannet et de Vic-la-Gardiole (Hérault).

SOIRÉES THÉRAPEUTIQUES

Assez saugrenue apparaît la personnalité de ce « thérapeute », décrit par les gendarmes comme un *« baba cool soixante-huitard portant des sandales »*. Depuis deux ans, celui-ci prétendait soigner migraines, stress et dépressions grâce aux vertus du chanvre indien. Ces consultations étaient rétribuées de 200 à 1 000 francs. Le « bon docteur » proposait également des soirées thérapeutiques collectives, moyennant 5 000 francs. Il fournissait le haschisch au domicile de ses « patients », en prétendant assurer une assistance médicale. Après vérification, il s'avère que cet homme ne dispose d'aucun diplôme de médecine ou de profession paramédicale.

Au parquet du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, on se garde de dépeindre l'individu comme un défenseur des vertus du cannabis et de sa dépénalisation. On le présente plutôt comme *« quelqu'un qui a trouvé une activité très lucrative »*. Soirées thérapeutiques et consultations lui auraient en effet rapporté quelque 20 000 francs par mois. Déjà condamné pour une affaire similaire dans une autre région, le faux médecin a été mis en examen pour infraction à la législation sur les stupéfiants. Il a été écroué, ainsi que son « jardinier » et l'« adepte » de Meyreuil. Les 409 plants saisis ont été brûlés.

Luc Leroux



Dix-huit étrangers sont maintenus en rétention au mépris d'une ordonnance de mise en liberté

Magistrats et préfecture de police continuent de s'opposer

Dix-huit étrangers en situation irrégulière ont été maintenus en rétention administrative plus d'une demi-journée, jeudi 16 mai à Paris, en dépit d'une décision judiciaire ordonnant leur mise en liberté. L'affaire met en lumière la petite guerre qui oppose la préfecture de police de Paris aux magistrats chargés de statuer sur la prolongation de la rétention des étrangers en instance de reconduite à la frontière.

L'AUDIENCE dite « de 35 bis » ne s'est pas tenue mercredi 16 mai au Palais de justice de Paris. Cette séance très particulière, qui se tient dans un petit bureau difficile d'accès, obéit pourtant à un rite bien réglé. Chaque jour, des étrangers interpellés sans papiers doivent y être présentés par les policiers dans les vingt-quatre heures suivant leur placement en rétention. Ils comparaissent devant un juge unique, chargé d'autoriser ou non leur maintien en centre de rétention jusqu'à la date de l'avion du retour où il seront placés de force.

L'article de la loi Pasqua qui organise cette procédure, le fameux article « 35 bis », laisse peu de marge de manœuvre au juge, qui est invité à choisir entre la prolongation de la rétention et, *« à titre exceptionnel »*, l'assignation à résidence. De fait, les magistrats consentent à prolonger la rétention dans la plupart des cas. Certains juges estiment cependant qu'il leur appartient de vérifier minutieusement les conditions d'interpellation et de placement en rétention, quitte à sanctionner leur illégalité par des remises en liberté, comme ils l'ont fait pour la plupart des étrangers interpellés après l'occupation de l'église Saint-Ambroise, au grand dam des policiers. La Cour de cassation leur avait donné raison en juin dernier.

Frédéric Nguyen, adhérent du Syndicat de la magistrature (SM) est de ces juges-là. Mercredi, il assure la permanence « 35 bis » et s'étonne de ne voir présenté aucun étranger, comme à l'habitude. Il s'informe et apprend que dix-huit « sans papiers » sont pourtant retenus depuis vingt-quatre heures : dix-sept hommes au centre du bois de Vincennes, et une femme au dépôt spécialisé de la Cité. Il avertit la présidence du tribunal. Ne voyant toujours personne venir en milieu d'après-midi, il fait savoir que l'audience est maintenue et qu'elle se tiendra à 20 heures, en informe le conseil de l'ordre des avocats et le greffe. Peu avant 18 heures, les requêtes de la préfecture de police tombent enfin, visant la prolongation de rétention des dix-huit étrangers retenus : cinq Chinois, six Maliens, deux Marocains, un Guinéen, un Algérien, une Tunisienne, un Libérien et un Somalien.

Mais l'administration fait bientôt savoir que les dix-sept personnes retenues à Vincennes ne seront pas présentées, *« sans explication »* selon M. Nguyen. Dans la soirée, le juge prend alors dix-huit ordonnances de mise en liberté reposant sur le fait que, contrairement à la loi, il n'a pas été en mesure d'entendre les intéressés dans le délai de vingt-quatre heures. Ses décisions constatent que les étrangers ne sont pas présents à l'audience *« après que l'administration eût refusé de* [les] *déférer »*. Le juge Nguyen estime que *« cette décision de l'administration constitue une violation caractérisée des droits de la défense »*. Pour justifier la remise en liberté de la Tunisienne, qui, seule, a été présentée, car le dépôt des femmes est situé dans le Palais de justice lui-même, le magistrat qualifie de *« provocation au délit »* les *« manœuvres »* par lesquelles la préfecture avait convoqué la jeune femme en lui faisant miroiter une posibilité de régularisation pour l'arrêter, de façon *« irrégulière »* selon le juge.

Ces décisions n'ont pas empêché la préfecture de présenter les mêmes étrangers le lendemain matin, devant un autre juge. Celui-ci n'a pu que constater qu'il n'y avait *« pas lieu de statuer à nouveau »*. Les étrangers, eux, n'ont été remis en liberté que vers 15 h30, soit une quinzaine d'heures après la décision ordonnant leur libération. Le Syndicat de la magistrature a déploré, jeudi, une *« séquestration arbitraire »*, et des plaintes étaient envisagées sur ce terrain. Le SM voyait dans ce scénario la volonté de la préfecture de *« choisir ses juges »* et de *« boycotter »* un magistrat connu pour son intransigeance. A la préfecture, on démentait catégoriquement cette interprétation, vendredi matin. Les étrangers *« ont préféré manger au centre avant d'être libérés »*, explique un responsable, qui, dans l'attente des résultats de l'enquête ouverte à ce sujet, justifie un éventuel cafouillage par le fait que mercredi l'administration était *« très occupée »* par l'organisation d'un charter de Roumains.

Philippe Bernard

Un « charter » franco-allemand pour 62 Roumains

Soixante-deux Roumains séjournant illégalement en France et en Allemagne ont été reconduits par « charter » vers Bucarest, mercredi 15 mai. Le ministère de l'intérieur a organisé ce vol spécial en collaboration avec son homologue allemand. L'avion a décollé de Roissy-Charles de Gaulle peu avant seize heures avec à son bord trente-trois Roumains interpellés en France. Lors d'une escale à Berlin, vingt-neuf compatriotes arrêtés en Allemagne les ont rejoints.

***« Cette dix-septième opération s'inscrit dans le cadre des décisions prises par Jean-Louis Debré (...) pour lutter plus efficacement contre l'immigration irrégulière »*, indique un communiqué du ministère de l'intérieur. La coopération européenne en la matière s'est banalisée depuis l'organisation, le 22 mars 1995, du premier « charter » reconduisant des Zaïrois interpellés aux Pays-Bas, en Allemagne et en France.**

Un avocat parisien écroué dans l'affaire des « châteaux japonais »

UN AVOCAT PARISIEN de renom, Me Jacques Henrot, a été mis en examen *« pour complicité d'escroquerie »* et écroué à Fresnes, mercredi 15 mai, par le juge d'instruction de Versailles Sylvie Petit-Leclair, chargée du dossier des « châteaux japonais » (*Le Monde* daté 17-18 mars). Me Henrot, qui est associé à un grand cabinet d'affaires parisien, est la quatrième personne mise en examen dans le dossier qui oppose la Nippon Sangyo à la fille du PDG de cette société immobilière, Kiko Nakahara.

Aidée de son mari, le financier franco-américain Jean-Paul Renoir, Mme Nakahara, abusant de sa qualité de mandataire, aurait mis au compte d'une société contrôlée par elle-même et son mari les huit châteaux français acquis dans les années 80 par la Nippon Sangyo. Mme Nakahara est incarcérée depuis le début de l'année et Jean-Paul Renoir, qui est l'objet d'un mandat d'arrêt international, serait aux Etats-Unis.

■ **JOSACINE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen** a décidé, mercredi 15 mai, d'accorder un complément d'information demandé par le parquet général de Rouen près de deux ans après l'empoisonnement de la petite Emilie Tanay, décédée le 11 juin 1994 après avoir avalé un sirop de Josacine qui contenait du cyanure. Le complément d'analyse doit permettre de vérifier l'hypothèse selon laquelle du cyanure additionné d'eau a été versé dans le flacon. Me Charles Libman, avocat de Jean-Marc Deperrois, mis en examen pour *« empoisonnement avec préméditation »* et écroué depuis juillet 1994, a estimé de son côté avoir eu *« raison de dire que tout n'avait pas été fait dans ce dossier »*.

■ **MAROC : le roi Hassan II a gracié l'homme d'affaires casablancais Abdelhadi M'rini**, qui purgeait une peine de dix années de réclusion pour *« complicité, attentat à la pudeur avec violence, viol, incitation à la débauche »* ainsi que pour *« non-dénonciation d'un crime auprès des autorités »*, dans l'affaire du commissaire Mohamed Tabet, condamné à mort et exécuté en 1993 pour viol avec violence sur des centaines de femmes. Abdelhadi M'rini, marié à une Française, a été libéré lundi. Cette grâce est intervenue après que le président Jacques Chirac eut réduit la peine du Marocain Omar Raddad.

■ **ÉTRANGERS : les six parents étrangers d'enfants français en grève de la faim à Toulouse depuis une semaine** ont reçu, mercredi 15 mai, le soutien de plusieurs centaines de personnes qui ont manifesté silencieusement, en compagnie notamment de Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, et Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP. Les trois mères et les trois pères ont été reçus par le préfet de la Haute-Garonne, Alain Bidou, qui s'est engagé à leur délivrer *« des titres de séjour valables pour un an et renouvelables »*. Les grévistes réclament pour leur part une carte de résident de dix ans. – *(Corresp.)*

■ **RECONSTITUTION : une reconstitution du meurtre d'Ibrahim Ali**, le jeune Comorien tué d'une balle dans le dos le 21 février 1995 dans une rue de Marseille (Bouches-du-Rhône) où des militants du Front national collaient des affiches, s'est déroulée dans la nuit de mercredi 15 à jeudi 16 mai. *« Très laborieuse »*, elle *« a été interrompue, et devra reprendre dans les prochaines semaines »*, ont indiqué des avocats.

CARNET

DISPARITIONS

■ **CLAUDE GANDELMAN**, professeur de littérature française à l'université de Haïfa, est mort, à l'âge de cinquante-neuf ans, à Haïfa, où il a été enterré le 8 mai. Né en France, titulaire d'un doctorat de 3e cycle de l'université Paris-III et d'un doctorat d'Etat de l'université de Limoges, l'un et l'autre en littérature comparée, il avait émigré en Israël. Il s'est particulièrement consacré à l'étude des rapports de l'image et du texte. On lui doit un ouvrage essentiel sur le sujet, publié en France chez Méridiens Klincksieck en 1986, *Le Regard dans le texte*, dont le sous-titre dit la portée : « Image et écriture du Quattrocento au XXe siècle ». Un autre ouvrage sur le même thème est paru en anglais aux Presses universitaires de l'Indiana, à Bloomington, en 1991 : *Reading Pictures, Viewing Texts*. Claude Gandelman collaborait à de nombreuses revues internationales et participait activement aux colloques et congrès des associations internationales auxquelles il appartenait, où ses interventions sur la sémiotique de l'image faisaient autorité. Il était membre organisateur du colloque sur l'image qui doit se tenir en novembre prochain à Sao Paulo.

■ ***KUMI SUGAI***, peintre d'origine japonaise, est mort au Japon, mardi 14 mai. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Né en 1919, à Kobé, dans une famille de musiciens, Kumi Sugai avait fait les Beaux-Arts à Osaka, puis avait commencé une carrière artistique dans sa ville natale en produisant surtout des affiches publicitaires. Il avait véritablement changé de cap à Paris, où il était venu se fixer en 1952. Nourrie de philosophie zen, sa peinture abstraite, sensible et construite avec raffinement, a eu du succès dans les années 50 et 60. Elle a été oubliée depuis avec nombre d'œuvres de peintres assimilés à l'Ecole de Paris.

NOMINATIONS

ÉPISCOPAT

Le Père Bernard Housset, ancien secrétaire général adjoint de l'épiscopat, actuel vicaire épiscopal du diocèse de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), a été nommé par le pape, vendredi 17 mai, évêque de Montauban (Tarn-et-Garonne). Il succède à Mgr Jacques de Saint-Blanquat qui avait démissionné, en novembre 1995, pour raisons de santé.

[Né le 1er juin 1940 à Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques), Bernard Housset a fait ses études au grand séminaire de Bayonne et à l'Institut catholique de Toulouse. Licencié en théologie, il a été ordonné prêtre en 1965. Jusqu'en 1982, il a exercé dans le Béarn des fonctions de directeur au grand séminaire de Bayonne, de vicaire de paroisse à Pau, d'aumônier des écoles normales, de l'ACI (Action catholique en milieux indépendants), de responsable de la pastorale familiale. A la conférence épiscopale nationale, il est devenu secrétaire de la commission de la famille (1982-1987), puis secrétaire général adjoint pour l'apostolat des laïcs (1987-1993), chargé notamment de la commission épiscopale enfance-jeunesse. A ce titre, il a organisé la participation française aux rassemblements de jeunes autour du pape à Saint-Jacques-de-Compostelle (1989), à Czestochowa (1991) et à Denver (1993). Bernard Housset a été, enfin, secrétaire national du Conseil de la solidarité, de sa création en 1988 jusqu'en 1993.]

DIPLOMATIE

Louis Dominici a été nommé ambassadeur de France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en remplacement de Jacques Laureau, par décret paru au *Journal officiel* du 15 mai.

[Né le 3 septembre 1935, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Louis Dominici a occupé des postes à Yaoundé (Cameroun), Copenhague (Danemark) et à l'administration centrale, avant de devenir ambassadeur de France en Sierra Leone (1985-1986), au Gabon (1986-1994) et en Albanie, où il avait été nommé en mai 1994.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mme Yves GROSRICHARD
est très heureuse d'annoncer la naissance de son arrière-petite-fille,

Manon,

le 9 mai 1996,

chez
Marie et Denis HARDIN.

Fiançailles

Mlle Hélène GURN
et
M. Charles RAMBERT

ont la très grande joie d'annoncer la célébration, dans la stricte intimité familiale, de leurs fiançailles, témoin du profond amour qu'ils se vouent pour l'éternité.

Décès

– Mme Etienne Alicot,
née Colette Duchatel,
son épouse,
a la douleur d'annoncer le décès survenu le 13 mai 1996, à son domicile, de

Etienne ALICOT.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Montpellier, le 15 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Plandourette,
04300 Forcalquier.

– Ruynes-en-Margeride. Clermont-Ferrand.

Mme Maurice Montel,
son épouse,
M. Michel Dousset,
son filleul,
Et les siens,

Ses nombreux cousins et cousines,
Parents et alliés,

Et la grande famille de ses amis, anciens et récents,
qui l'ont accompagné tout au long de sa vie, l'ont aimé et entouré jusqu'à son dernier jour,

ont l'immense peine de faire part du décès de

M. Maurice MONTEL,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
membre honoraire du Parlement,
ancien député de Saint-Flour,
président du groupe parlementaire des quatre-vingts,
croix de guerre 1939-1940,
médaille de la Résistance,
ingénieur des travaux publics et de la Ville de Paris,
président-directeur général honoraire de l'UAP,

survenu, le 14 mai 1996, à l'aube de sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Ruynes-en-Margeride (Cantal), le samedi 18 mai, à 15 heures.

Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Ruynes-en-Margeride.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Nice. Toulon. Le Puy. Bastia.

Mme Jean Granarolo,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Janin, Bartolini, Bonicco, Bonnardel et Sourbier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GRANAROLO,
professeur honoraire de l'université de Nice,
docteur ès lettres,
officier dans l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à Nice, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu, à Nice, le vendredi 17 mai 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marc Saglier,
son épouse,
Ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,
Ses sœurs et ses beaux-frères,
M. et Mme Antoine Duhamel,
M. et Mme Francis Haguenauer,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc SAGLIER,

survenu le 13 mai 1996, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 15 mai, à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Las Cases,
78150 Le Chesnay.
243, rue Georges-Duhamel,
95760 Valmondois.
5, rue Mallet-Stevens,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

René BLETTERIE

nous quittait, le 18 mai 1989.

« Avec celui que nous aimons,
nous avons cessé de parler
et ce n'est pas le silence. »
René Char.

Souvenirs

– Le 18 mai 1990.

Bernard CHARLIER,
professeur de lettres,
DESS de psychologie clinique et pathologique,

nous quittait.

« Tu demeures. »

Soutenances de thèse

– Mme Elisabeth Casenave a soutenu sa thèse : « La villa Abd el Tif et le mouvement artistique en Algérie 1907-1962. »

Expositions

– 1936-1945, Magnum avant Magnum, photographies de Cartier-Bresson, Capa, Rodger & Seymour. Jusqu'au 28 octobre, au CHRD, 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon.
Renseignements : 78-72-23-11.

Communications diverses

– L'OSE (Œuvre de secours aux enfants) a le plaisir de vous inviter à sa vente annuelle organisée au profit de son activité sociale et médico-sociale, le

mardi 21 mai 1996,
de 11 heures à 20 heures,

à la salle des fêtes de la mairie du 16e, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e.

CARNET DU MONDE
Téléphone 42-17-29-94
Télécopieur 42-17-21-36

HORIZONS

PORTRAIT

Jacques Perrin, le saltimbanque géomètre

Aventurier déguisé en PDG, cet acteur au visage étonnamment jeune est devenu un producteur non conventionnel, soucieux de son indépendance et menant double vie pour la préserver. « Microcosmos », son dernier documentaire sur « le peuple de l'herbe », a été présenté à Cannes

IL descendait à peine d'un avion le ramenant du Mexique où, pour une fois, il avait joué le rôle du méchant, un dangereux psychopathe, dans un polar pour la télévision, *Hold-up en l'air*, lorsque le film dont il est producteur, *Microcosmos*, a été présenté en Sélection officielle, hors compétition, au Festival de Cannes, le 12 mai. C'est un documentaire étonnant sur *« le peuple de l'herbe »*. Deux biologistes de formation, Claude Nuridsany et Marie Perennou, ont eu le temps et les moyens – deux ans de mise au point d'une caméra-robot informatisée, trois ans de tournage, six mois de montage, 80 kilomètres de pellicule – pour montrer au plus vrai, au plus près, la canonnade d'une goutte de pluie sur le capot blindé de la coccinelle à sept points, la fébrilité industrieuse des fourmis moissonneuses, l'étreinte torride des escargots, l'extase sensuelle de l'abeille dans le calice de l'orchidée des champs. *Microcosmos*, aventure lyrique, poétique, cosmique, tournée *« sur cent mètres carrés d'un pré de l'Aveyron »*, cette aventure atypique et patiente, est bien dans le style Perrin.

Chevalier blanc de la production indépendante française – trouver dans ce métier quelqu'un qui dise du mal de lui relève de l'exploit inutile –, c'est une figure paradoxale. Il n'a pas fait son service militaire, mais s'est souvent retrouvé sous l'uniforme au cinéma (*La 317e Section* et *Le Crabe tambour*, de Schoendoerffer, *Le Désert des Tartares*, de Zurlini) et a produit maints films sur la guerre (*Etat de siège*, de Costa-Gavras, *La Guerre d'Algérie*, d'Yves Courrière, *La Victoire en chantant*, de Jean-Jacques Annaud, *Hors la vie*, de Maroun Bagdadi). Jacques Perrin est un baroudeur calme, un aventurier déguisé en PDG pour rassurer ses financiers : mais il ne rêve que d'aller filmer les ouragans. Saltimbanque et géomètre à la fois, il met parfois cinq ans, dix ans (*Le Désert des Tartares*) pour mener à bien ses projets irraisonnables et beaux, perdant souvent au fil du temps ses parts de producteur sur un film : mais qu'importe, il y a plus de trente ans que cela dure.

Secret et souple, un chat gris, il parle doux, d'une voix à peine rouillée comme par une brume d'insomnie ; il a un profil parfait, le charme discret de la courtoisie

D'ailleurs, à force d'être jeune, de le paraître en tout cas, s'il ne l'était plus autant que ça ? Secret et souple, un chat gris, il parle doux, d'une voix à peine rouillée comme par une brume d'insomnie ; il a un profil parfait, le charme discret de la courtoisie. Peut-être a-t-il signé un pacte avec une instance bienveillante qui, en récompense de son talent vertueux, de ses anachroniques qualités d'honnête homme, lui épargnerait les marques de l'âge.

Comment tout a commencé ? L'acteur, le producteur alors disparaissent. Un petit garçon né en 1941 s'avance avec son enfance frugale, mais gaie, qui semble appartenir aux années d'avant guerre, d'avant le Front populaire. *« Nous vivions avec maman, c'est la première comédienne de la famille, elle avait eu un prix du Conservatoire de Lyon. Elle disait des poèmes, dans les soirées, en famille, elle nous en berçait. Elle allait aussi se produire au Caveau de la Bolée, place Saint-Michel, où on écoutait plutôt des couplets grivois et des chansons de corps de garde. Elle arrivait, annonçait :* "Je vais vous dire un poème de Prévert, de Carco." *On entendait quelques sifflets, elle ne s'en offusquait pas, elle y allait, et elle les avait... Maman vivait dans ses textes, elle a eu moins de solitude que d'autres à cause de cela, les poètes étaient ses compagnons. »*

« A la maison, il n'y avait pas de sous, il n'y avait rien, mais nous n'avons aucun souvenir, mes sœurs et moi, de misère, de dénuement. On ne mangeait pas de viande, et après ? De quoi étions nous privés ? De vacances, peut-être. Quoique non, on allait chez mon parrain, qui était paysan dans l'Isère. On était accueilli, sans se demander comment leur "rendre". Après, on irait camper, on s'entasserait tous dans la Simca des années 30 de ma sœur aînée Janine, on mettrait six heures, sept heures pour atteindre Trouville. Le dimanche, on irait manger des frites à la buvette du camping et ce serait la fête. Ces moments-là, je crois qu'on les doit au talent, à la grâce de notre maman qui savait nous donner le plaisir des choses. La première fois que j'avais vu la mer, pourtant, j'avais été terrifié. Le bruit de la mer m'avait paru une agression épouvantable, moi qui habitais tout près du pont du chemin de fer de la gare d'Asnières ! »

LE petit Perrin, qui avait péniblement décroché son certificat d'études à quatorze ans, *« sans n'avoir jamais ambitionné que le prix de camaraderie »*, entre dans la ronde des petits boulots : télétypiste à Air France, commis d'épicerie... Il apprend aussi quelques poèmes pour faire plaisir à sa mère et commence à travailler le théâtre avec Antoine Balpêtré, le parrain de sa sœur Eva, atrabilaire mais généreux et second rôle fétiche chez André Cayatte. C'est l'époque des tournées dans les lycées et collèges, avec notamment un mémorable Racine. Burrhus/Balpêtré, soixante-cinq ans, et Narcisse/Raoul Henry, soixante-quinze ans, encadrant un Britannicus de quatorze ans, qui lance crânement ses alexandrins d'une voix en pleine mue ! Le père de Jacques, d'abord régisseur à la Comédie-Française, puis souffleur au TNP – *« C'était épatant pour lui : Jean Vilar avait tout le temps des trous de mémoire ! »* –, était aussi professeur de théâtre à la mairie du 1er arrondissement. *« D'habitude*, se souvient Perrin, *il y avait trois élèves : moi, ma sœur Eva et quelqu'un qui passait. Papa, malgré ça, nous a fait un beau cadeau, décidant de monter* Poil de carotte. *Madame Lepic, c'était Maman ; Monsieur Lepic, c'était lui ; Annette, c'était Eva ; la jeune femme qui passe au fond du jardin, c'était Janine ; et Poil de carotte, c'était moi. On avait même une affiche :* "La famille Simonet présente... " »

Cette approche affective et modeste du théâtre, cette foi artisanale dans un métier que l'on fait parce qu'on l'aime, sans en attendre la gloire ou l'argent, ce gai savoir familial, décideront de toute la suite. Même lorsque, remarqué par Yves Robert, il triomphe sur scène dans *L'Année du bac* – où Samy Frey fait aussi ses débuts –, même lorsque Valerio Zurlini, avec qui il tournera, dix-sept ans plus tard, *Le Désert des Tartares* – *« Il ne m'avait pas trouvé bon dans la pièce, mais il m'a choisi en me voyant dans le couloir »* –, le distingue pour en faire le partenaire de Claudia Cardinale dans *La Fille à la valise*, et que l'Italie, ensuite, pendant des années, lui fait fête, il ne se considérera jamais comme une « vedette ». *« En tant que producteur, quand je sens une poussée de vedettariat de la part du réalisateur ou de l'acteur, je ne le supporte pas. Alors pourquoi cultiverais-je ça chez moi ? »*

Tranchant sur la collection de personnages anxieux mais positifs, virils mais pas machos, qu'il ne cesse d'incarner, il y a deux exceptions délicieuses qui vont faire chavirer les cœurs des petites – et grandes – filles dans les années 60 : *Les Demoiselles de Rochefort* et *Peau d'âne*. Comment s'est passée la rencontre avec Jacques Demy ? *« A l'époque, je tournais* Horizon *avec Jacques Rouffio, un film sur les mutineries de 1917 ! Je n'ai pas compris pourquoi Demy m'appelait, pourquoi il me prenait puisque j'étais passé complètement à côté de la nouvelle vague. Je lui disais :* "Je ne suis pas de votre cinéma, je ne sais pas chanter, je ne sais pas danser, je ne suis pas blond." Il me répondait, têtu : "Ça ne fait rien, c'est vous." *Et tout à coup, je me retrouve à Rochefort. Je dois sourire, marcher, désinvolte, et en face de moi, il y a Gene Kelly ! Quand on m'en parle maintenant, je me dis :* "Ce n'est pas moi, ce marin oxygéné, ce n'est pas moi, ce prince de conte de fées adolescent, alors que j'avais déjà vingt-cinq ans." Quand on m'en parle, je passe du côté des spectateurs, je me distrais et je m'enchante, je regarde sans me reconnaître les mêmes images qu'eux. »

Après l'aventure Demy, ce sera, en 1968, le plongeon dans la production, le choc fondateur de *Z*. *« Costa-Gavras avait rompu un contrat avec les Américains. Nous avons alors monté une coproduction avec l'Algérie. Personne ne voulait nous suivre.* "Avec la distribution que vous avez, Montand, Trintignant, François Périer, faites donc un autre film ! ", *nous répétait-on. Pour dire les choses pudiquement, et parce qu'il y a prescription, avouons que nous avons fait quelques acrobaties comptables, anticipé sur le succès ! Les laboratoires, les comédiens, ont été extraordinaires. Trintignant m'a dit :* "Je ne veux pas un franc." *Il a été payé au minimum et a refusé ensuite le pourcentage que je lui proposais. »*

APRÈS ce travail de passions, d'amitiés, de difficultés partagées, Jacques Perrin dit avoir bien vu qu'il faisait un nouveau métier, mais pas qu'il était devenu producteur de cinéma. Probablement parce qu'il n'était pas – et ne serait jamais – un producteur conventionnel. Il donne d'ailleurs une belle définition de la fonction. Pour lui, *« le producteur, c'est celui qui a la force de projeter le film sans écran »*.

Il aura la force de projeter sans écran beaucoup d'œuvres « bien », comme il y a des types bien. Son véritable, son seul échec, est-il donc cet enfant douloureux et pâle, symbole de toutes les attentes et porté dix ans, *Le Désert des Tartares* ? Jacques Perrin soudain se fâche. Enfin, pour quelques instants, il est devenu méchant : *« Le Désert a fait 250 000 entrées à Paris. A l'époque, c'était peu ; aujourd'hui, ce serait beaucoup. Si j'avais l'argent pour le redistribuer, je le ferais. C'est un film qui m'a laissé des dettes mais du bonheur aussi. Non, non,* Les 40es rugissants, *voilà l'échec. Le plus beau sujet du monde* [l'itinéraire controversé du navigateur Donald Crowhurst dans la première course autour du monde en solitaire, en 1968] *gâché. Un film sur la mer où l'on ne voit pas la mer, il faut le faire. Les critiques ont eu raison de titrer : "Les 40es rugissants, le naufrage". Je me suis battu tout le temps, contre les éléments, contre les accidents, contre le metteur en scène, Christian de Chalonge, contre les créanciers. Le plus terrible, c'est que je détestais le film ! Il y a un an que j'ai fini d'en payer les dettes. Quinze ans après... »*

DES projets, Jacques Perrin en a : une boulimie presque inquiétante de projets, qui tournent tous autour de l'humain, l'humaniste, l'humanitaire. Dans le désordre : un film sur la guerre de la pêche à la morue à Saint-Pierre-et-Miquelon, une série sur les astrophysiciens, une comédie musicale à la René Clair, une série sur *« l'enfance en servitude dans le monde »*, la première fiction d'Eric Vallin, auteur des remarquables *Chasseurs de miel* et *Chasseurs de ténèbres*, qui se tournera sur les hauts plateaux de l'Himalaya...

Alors, pour assurer l'ordinaire, pour préserver « La 25e Heure », le rendez-vous documentaire du samedi soir qu'il produit et présente sur France 2, Jacques Perrin mène désormais de plus en plus, sans état d'âme, une double vie. Le cinéma ne lui propose plus de rôles exceptionnels, la télévision le sollicite de toutes parts. Va pour la télé, *« où je suis flic, le plus souvent »*. Mais pas toujours. A la fin de l'année dernière, il était zoologue dans le Nord canadien. Sous la direction joviale d'un pionnier de la cause indienne, Arthur Lamothe, grand documentariste, Gascon émigré au Québec, ce qui lui donne un accent doublement rocailleux, il tournait *Le Silence des fusils*, inspiré d'un fait divers réel, plein de grands paysages et de grands sentiments. Mais, pour des raisons mystérieuses, la scène-clé, celle qui scelle la confiance entre l'étranger Perrin et les Indiens, n'a pas été tournée dans la sublime nature d'alentour, mais, de nuit, dans un bureau sinistre dont on a repoussé les meubles. Le tipi, authentique, a été posé sur le sol de béton ; cela ne semble pas troubler Jacques Perrin. Docile, imperturbable, assis en tailleur sur les peaux d'ours, il va, des heures durant, inlassablement, déguster avec des mines de gourmandise ravie de conviviales tranches de langue de caribou, servies *in situ* dans le crâne calciné et peu ragoûtant de la bête. *Le Silence des fusils* devrait être diffusé sur France 3 en novembre prochain.

« Le producteur, c'est celui qui a la force de projeter le film sans écran »

Du Canada, Jacques Perrin a rapporté un bébé sapin, arraché à la grande forêt ; un vieil Indien lui a indiqué comment l'orienter pour qu'il supporte son exil. Aux dernières nouvelles, Perrin dit que le petit arbre se porte bien, qu'il a planté ses racines dans sa ferme, en Normandie. Il y a moins d'un an, un fils lui est né. Il s'appelle Maxence. Le prénom s'est imposé comme ça, sans arrière-pensée, affirme-t-il. Maxence, c'était aussi le nom du marin blond des *Demoiselles*. Il y a longtemps. Lorsque Jacques Perrin était déjà jeune.

Danièle Heymann
Dessin : Marc Taraskoff

Le français, discipline cruciale

par Alain Viala

DEPUIS quelque temps, l'enseignement a les honneurs des gazettes ; tant mieux, le sujet est capital. Mais, par instants, on croirait la Jéricho biblique : un cortège de donneurs d'avis trompette des désastres imparables et des solutions miracles. Les gens du métier se sentent un peu assiégés : on les conseille, on les plaint, on les morigène ; on ne les écoute guère. Il est vrai qu'ils sont discrets. C'est qu'ils savent qu'un débat démocratique a d'abord besoin d'informations précises, et qu'il faut du temps, de la modestie, l'humble ambition du savoir, pour comprendre l'école ; par exemple, vingt ans de pratiques, de recherches, de comparaisons avec ce qui se fait ailleurs. Vingt ans, ce n'est pas le rythme d'une kermesse médiatique.

Vingt ans, c'est le temps où, depuis l'instauration du collège pour tous, puis de l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans, le système éducatif a changé profondément. Croissance sans précédent du nombre d'élèves et d'étudiants, de la durée des études, et croissance à proportion de l'échec scolaire qui frappe les enfants des milieux modestes ou défavorisés : ces faits sont connus.

Leur conséquence est claire : si la nation veut des jeunes mieux formés et une vraie égalité des chances, elle doit donner aux moins favorisés les atouts que l'héritage culturel familial ne leur offre pas. Davantage d'encadrement aménagé, donc de personnel, de bâtiments, c'est une question de fonds. On peut sans doute employer mieux ceux qui existent, mais une école de la réussite pour tous exige des crédits massifs : c'est un choix politique fort pour la collectivité ; et si on le souhaite ardemment, il ne faut leurrer personne sur son prix et ses enjeux.

Ni attendre pour agir. Car des crédits massifs ne suffiront jamais si les contenus n'évoluent pas. Toutes les enquêtes montrent que l'échec scolaire est très souvent lié à des difficultés en cours préparatoire pour apprendre à lire et à écrire. On y a essayé force méthodes ; des bonnes, des meilleures. Le problème subsiste : les causes profondes sont donc ailleurs. Notamment dans l'histoire de l'école depuis un siècle, depuis que la réforme dite Ferry et ses suites ont mis en place l'école et l'université dont nous avons hérité. Comme elle est devenue un mythe, on oublie que cette réforme n'était pas de pure philanthropie, qu'elle répondait certes à une demande populaire, *mais aussi aux besoins* des entreprises et des administrations en employés plus instruits. On oublie ou l'on ignore que les privilégiés n'ont pas abandonné là leurs avantages, que les changements ont fait l'objet de – là aussi – vingt ans de conflits (1881-1902) dont la gamme des disciplines que nous connaissons porte l'empreinte.

Ou bien son enseignement évoluera, ou bien l'égalité des chances pâtira toujours de l'inégalité en français. On ne peut parler de réorganiser l'école sans d'abord s'attacher à la crise du français

En particulier, l'enseignement des lettres a connu alors un phénomène lourd de conséquences : on est passé de la rhétorique à la littérature, d'un savoir sur les discours en général au seul commentaire des seuls textes littéraires. Or la rhétorique générale constitue une formation citoyenne. Les fils de nantis qui accédaient au lycée classique faisaient du latin, et le latin, pétri d'histoire et de rhétorique, leur conservait cette formation qui ouvrait la voie vers les postes de pouvoir. Les autres, cantonnés dans l'élémentaire, au mieux le « primaire supérieur » et le « secondaire moderne », en restaient privés. En même temps, dans les petites classes, l'enseignement de la langue a imposé une norme fondée elle aussi sur l'écrit littéraire : *là encore, seule la minorité* dotée d'une culture familiale nourrie de ce modèle l'assimilait vraiment. Ainsi, les normes scolaires du français ont été le lieu d'une inégalité.

Ces modèles sont encore là aujourd'hui : voyez le Grevisse, vos *dictionnaires et leurs exemples, ou* les manuels scolaires ! Beaucoup persistent à séparer la grammaire de la culture, ramenée à la littérature, et perpétuent une norme de la langue calquée sur un modèle écrit littéraire. Les enfants défavorisés continuent à subir les effets de ce schéma en lui-même inégalitaire : les échecs du CP, et leurs suites, sont dus entre autres à cette persistance, et ils dureront tant qu'on n'aura pas repris à fond cette question. S'il y a un mur de Jéricho à renverser, c'est, en français, ce modèle conservateur.

Les enjeux sont cruciaux. Pour une citoyenneté authentique, car la maîtrise du discours est la condition des décisions délibérées. Pour tous les apprentissages : comme le langage est l'outil et le lien de la pensée, et que plus des études sont longues plus elles exigent de conceptualisation, les difficultés en français retentissent sur tous les savoirs, toutes les disciplines. A l'évidence, le français est un socle de connaissances : il est une discipline à la croisée des disciplines.

Et il est aujourd'hui à la croisée des chemins : ou bien son enseignement évoluera, ou bien l'égalité des chances pâtira toujours de l'inégalité en français. On ne peut parler de réorganiser l'école sans d'abord s'attacher à la crise du français. Pour peu qu'on admette que la langue n'existe pas en soi, mais dans ses usages, ses mises en œuvre, les discours, on peut construire une grammaire du discours, qui envisage l'organisation des propos en fonction de leur but, et non plus une grammaire de règles abstraites. Pour peu qu'on admette que la langue est d'abord orale, la syntaxe (et l'orthographe qui la traduit) redevient une réalité vivante.

Pour peu qu'on travaille selon la logique du discours, on débarrasse la littérature du fétichisme du « *texte clos* » (comme si les textes n'étaient pas des formes de discours) et des genres purement littéraires (comme si les genres n'étaient pas présents partout) qui a engendré la triste idée que les lettres sont belles mais ne servent pas à grand-chose. Contextualisée, comparée avec d'autres discours, la littérature s'ouvre et sa richesse de sens s'offre pour tous. Nombre de nos chercheurs ont renouvelé l'approche du discours, la rhétorique et la poétique générales, l'étude de la littérature. Face au besoin de changement, *il y a aujourd'hui beaucoup* d'atouts pour un enseignement du français qui forme la pensée et le citoyen.

Les élèves, si leurs exercices et leurs notes en français ne leur disent pas dès le CP qu'ils ne sont pas *« dans la norme »*, donc déjà en échec, révèlent leurs capacités et leur désir d'apprendre, qui est immense. Comme est immense chez les enseignants, de l'école à l'université, le désir de transmettre des connaissances efficaces. La difficulté majeure niche en fait dans les routines de pensée et quelques fantasmes.

Quand il s'agit du français, chacun croit pouvoir y aller de son couplet. Fait-on de même pour les mathématiques ? La philosophie ? Et cette cacophonie favorise les conservateurs qui prétendent que tout changement trahirait la grande littérature et le beau français. Et pourquoi pas la patrie ?

Le français n'a pas à conserver, il a à conquérir. Les nouveaux programmes de français pour le collège *proposent cette conquête indispensable* : la maîtrise du discours vivant. Il faut encore débattre pour les améliorer. Il faut aussi informer, poursuivre les recherches, former les enseignants de façon appropriée. Pour mettre tous les élèves en position de réussite, il faut des moyens pour des pratiques diversifiées et, enfin, une progression échelonnée, un allègement de la grammaire à l'école, une évolution prolongée au lycée et à l'université.

Il faut un effort pour le français aujourd'hui. Isolé, cet effort serait dérisoire, certes. Du moins est-il possible sans attendre, sans que les crédits qu'il demande soient hors de portée. Là s'impose donc un choix, qui a valeur d'exemple, clair : des grands mots pour des réformes incertaines ou l'humble ambition du travail de fond.

***Alain Viala** est professeur de littérature à l'université Paris-III-Sorbonne-Nouvelle et coprésident de la commission chargée des projets de programmes de français-langues anciennes.*

Faut-il détruire Air France Europe ?

par Romain Kroës

IL n'est pas d'autre stratégie commerciale et financière, selon M. Blanc, le président de l'ex-Air Inter, que de *« s'aligner sur les prix des concurrents »*. Or c'est une chose complètement impossible, que tout le monde s'aligne sur tout le monde. Pour permettre aux gestionnaires qui n'ont pas d'autre stratégie que le mimétisme assisté par ordinateur d'exercer cette compétence moutonnière, il faut nécessairement que quelque part quelqu'un prenne une initiative. Celui-là ne s'aligne sur personne : il est le maître du jeu. La question qui se pose alors, et que nous avons posée depuis longtemps et à maintes reprises sans jamais obtenir de réponse, est : pourquoi M. Blanc et ses prédécesseurs depuis 1990 ont-ils toujours *a priori* exclu qu'Air Inter prenne l'initiative de la guerre tarifaire ? Cette question est toujours d'actualité.

Avant l'ouverture à la concurrence de ses lignes millionnaires en passagers, Air Inter possédait les moyens techniques et financiers lui permettant d'abaisser considérablement ses tarifs : l'arrivée des Airbus A 330 capables d'emporter 412 passagers, dont deux exemplaires allaient être payés « cash », *des machines neuves amorties* pour l'essentiel en sept ans (et de ce fait porteuses d'importantes plus-values potentielles dès leur mise en fonction), un matelas de provisions dépassant largement le montant global annuel des charges d'exploitation. Enfin, faut-il le rappeler, les comptes d'Air Inter étaient régulièrement équilibrés, sans subventions de l'Etat. Pourtant, le compte d'exploitation finançait entièrement le renouvellement de la flotte.

A ce florilège, Air Inter ajoutait la coquetterie, aux termes de la convention passée avec l'Etat, de non seulement mettre l'avion au même prix pour tout le monde, par le moyen de la péréquation entre les lignes, mais en plus de diminuer chaque année la moyenne de ses tarifs en francs constants. En 1990, au lieu d'améliorer encore sa politique tarifaire, ou à tout le moins de la continuer, Air Inter innove en augmentant ses tarifs, en moyenne, au-delà de l'inflation. Cette hausse est réitérée l'année *suivante, puis l'année suivante* encore, et ainsi de suite. Sur six exercices, Air Inter augmente ses tarifs, en moyenne, de 35 %, soit quelque dix-sept points au-dessus de l'inflation, alors qu'arrive la concurrence, et sans aucune nécessité financière incontournable.

La raison officielle de cette étonnante stratégie était la ponction financière au profit de l'Etat par la multiplication des taxes et redevances. Mais les élus du comité d'entreprise conçurent le soupçon que, par ce moyen, le pouvoir politique, pour respecter un marché conclu avec la Commission de Bruxelles, contraignait Air Inter à faire le lit de la concurrence annoncée. La confirmation de ce soupçon vint à l'automne 1994, lorsque le ministre Bosson ordonna par écrit, à Air Inter, de limiter ses capacités sur les lignes de Toulouse et de Marseille, qui venaient d'être ouvertes à la concurrence. L'augmentation des tarifs permettait aux concurrents de venir s'installer sur nos lignes sans payer trop cher le « droit d'entrée », en dépit de leur handicap en matière de coûts au siège offert par rapport à Air Inter. L'écart de coût venait de la différence de capacité moyenne de la flotte, élevée à Air Inter grâce aux Airbus gros-porteurs, modeste chez les concurrents, *y compris* les concurrents potentiels, qui n'attendaient pas de gros-porteurs adaptés au court-courrier.

M. Blanc voudrait faire croire que c'est en conséquence d'une lutte concurrentielle sur le marché que les gestionnaires se sont résignés à raccourcir les avions. C'est historiquement inexact. La décision de renoncer aux quinze commandes d'A 330 (plus quinze options) était déjà prise avant l'arrivée de la concurrence. La compagnie devait néanmoins, pour ne pas payer de trop lourdes pénalités, accepter cinq livraisons qui finalement se réduisirent à quatre, immédiatement proposées à la revente. A l'automne prochain, l'avion le plus rapide, le plus productif, le plus rentable, le plus confortable et le plus apprécié des usagers du transport intérieur français aura déserté le ciel de l'Hexagone, au grand soulagement de la concurrence présente et à venir.

La participation du personnel navigant technique à un effort exceptionnel ne peut se concevoir qu'avec un véritable plan de reconquête des parts de marché complaisamment abandonnées

L'augmentation du prix de revient du siège offert précède la guerre tarifaire. Il faut en outre préciser que cette dernière, tous concurrents confondus, n'a toujours pas rattrapé les 35 % d'augmentation moyenne des tarifs depuis 1990. La *« situation de pertes financières structurelles »* est depuis longtemps planifiée.

Lorsqu'un passager paie son billet 500 francs, l'équipage de conduite se partage 40 francs (en salaire brut). Une réduction de 30 % du salaire de celui-ci ne permettrait d'abaisser que de 12 francs le prix du billet en question. Ainsi peut-on prendre la mesure de la dimension dérisoire de l'agression de M. Blanc. En l'absence d'un plan d'entreprise crédible, toute concession de salaire ne serait qu'une goutte d'eau dans la mer. Ce serait également cautionner une méthode suicidaire de gestion.

La participation du personnel navigant technique à un effort exceptionnel ne peut se concevoir que dans le cadre d'un véritable plan de reconquête des parts de marché complaisamment abandonnées. C'est-à-dire d'une politique de réaugmentation de la capacité moyenne de la flotte, accompagnée d'une politique tarifaire qui devance la concurrence au lieu de s'aligner sur elle.

Cela suppose des moyens financiers qu'Air Inter avait accumulés jusqu'au début des années 90, mais qui n'ont jamais été utilisés pour le développement offensif de la compagnie, et que nos gestionnaires ont dilapidés en pure perte. Il s'agit donc de les reconstituer. Cela ne pourra se faire que par l'apport d'une augmentation de capital, que justifie largement la valeur réelle des actifs d'Air France Europe, entièrement accumulés à partir du compte d'exploitation, c'est-à-dire de l'unique apport du travail des personnels.

***Romain Kroës** est commandant de bord, économiste, délégué du personnel navigant technique au comité d'entreprise d'Air France Europe.*

Une politique d'abattage ratée... sous Louis XVI

par Olivier Zeller

SANS toujours beaucoup de sensibilité, la lutte contre l'épizootie d'encéphalite bovine spongiforme a donné lieu à la diffusion sans cesse renouvelée d'images tendant à prouver le luxe de précautions entourant les opérations d'extermination du bétail suspect : opérations nocturnes, escortes de gendarmes, lacération des peaux malgré la promptitude des incinérations.

Dans le même temps, la question de l'indemnisation des éleveurs britanniques a pris une considérable dimension politique, tant sur la scène anglaise que sur le théâtre de l'Europe. L'ampleur des enjeux liés à l'événement est-elle la spécificité d'une économie de marché et d'une société de consommation ? Certainement pas. Ouvrons le passionnant journal tenu durant les règnes de Louis XV et de Louis XVI par l'abbé de Véri, chroniqueur politique aussi fin que bien renseigné. Il relate qu'en 1774 l'importation *via* Bayonne de peausseries infectées provoqua une violente épizootie dans toute la Gascogne. Le mal se propagea dans les provinces avoisinantes, en particulier jusqu'en Languedoc. On assurait que mille têtes de bétail furent perdues en un seul jour dans les landes de Bordeaux. Probable exagération, qui témoigne de l'émotion soulevée par le fléau.

Face à la maladie, la science était d'un médiocre secours, l'art vétérinaire, bien qu'illustré par Bourgelat, étant encore balbutiant. On rechercha des remèdes empiriques et l'on fut rapidement persuadé que le mal était propagé par les vêtements de laine. C'était donc habillés de toile que se déplaçaient ceux qui examinaient les bêtes.

Le pouvoir, de son côté, arrêta des mesures drastiques. *Imitant* le procédé qui avait jadis limité l'extension de la grande peste de Marseille, il établit des cordons sanitaires chargés de s'opposer *manu militari* à toute sortie de bétail. En vain. Pourtant, Turgot étant au pouvoir, l'interventionnisme n'avait pas bonne presse, et la grande mode du jour était au libéralisme.

Dérive financière, inefficacité, effets pervers : l'histoire bégaie quelquefois

Mais l'enjeu économique était crucial, et le Conseil du roi se résolut donc à recourir au système des indemnisations partielles. En s'engageant à rembourser le tiers de la valeur de tout animal abattu, il escomptait pouvoir freiner l'extension de l'épizootie plus efficacement qu'en imposant des mesures autoritaires dont il craignait qu'elles ne se heurtent à la résistance des propriétaires. Dès l'été 1775, la somme considérable d'un million de livres était déjà déboursée. L'abbé de Véri, grand ami de Turgot, se rassurait alors : *« Ce mal se réparera par les efforts de l'industrie qui anime tous les esprits. Il suffit de la laisser agir en liberté. »*

En fait, la politique incitative se solda par les effets les plus funestes. Que l'on en juge : au début de 1776, alors qu'un deuxième million avait été distribué, on s'aperçut que, dans la généralité d'Auch (approximativement, l'actuel département du Gers), les primes avaient donné lieu à un véritable trafic. Légalement applicables à l'abattage précoce d'animaux suspects, elles étaient couramment octroyées pour du bétail parvenu à l'ultime stade de la maladie, ce qui annihilait l'effet théoriquement préventif de la mesure. Par ailleurs, les estimations servant de base à l'indemnisation des propriétaires se révélaient souvent d'une surprenante générosité. Enfin, et surtout, plusieurs des commis à qui l'intendant d'Auch avait confié l'octroi des primes et le contrôle du bétail vendaient purement et simplement des procès-verbaux sans qu'aucun abattage ne soit réellement pratiqué.

Surpris par l'énormité des sommes réclamées, le ministère convoqua l'intendant d'Auch pour en obtenir les indispensables éclaircissements. Homme intègre trahi par ses subalternes, ce dernier vit son honneur perdu et mit fin à ses jours dès son arrivée à Paris, sans qu'il eût même tenté de se justifier. Quant aux nouveaux états de remboursement, ils se montaient alors à cinq millions de livres supplémentaires, ce qui portait le coût total de l'intervention du pouvoir à la somme fabuleuse de sept millions de livres, soit, en ordre de grandeur, le septième du déficit annuel du budget de l'Etat ! Dérive financière, inefficacité, effets pervers : l'histoire bégaie quelquefois.

***Olivier Zeller** est maître de conférences à l'université Lyon-II.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'austérité n'engage pas la confiance

Les propos de M. Trichet ne sont pas très clairvoyants (*Le Monde* du 30 avril). D'un côté, il souligne le considérable potentiel de croissance inhérent à l'économie française : taux d'épargne de 14,3 %, taux d'autofinancement de 110 %, excédent de la balance des paiements courants... De l'autre, il encourage vivement la politique d'austérité du gouvernement en condamnant notamment les *« dépenses improductives »*.

Or cette politique de réduction des déficits touche en premier lieu *« les plus démunis de nos concitoyens »*, ceux que la Banque de France tient à *« protéger »*. Par ailleurs, contrairement à ce que M. Trichet pense, une politique d'austérité n'instaure pas un climat de confiance, du moins auprès du consommateur. Au contraire, celui-ci se voit confirmé dans son idée d'une économie en crise. Le taux d'épargne des ménages augmentera encore, la capacité d'autofinancement restera en friche, les rentrées fiscales se tariront, le déficit se (re)creusera et ainsi de suite. L'éternel débat autour des théories d'un Keynes, d'un Smith ou autres Friedman finira par nous convaincre qu'à longue échéance la solution se situera sur un autre plan.

Tite Reuter,
Le Havre

Le Monde
IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrondt

BEAUBOURG
R. BERNARD-de-CLAIRVEAUX
5 p., terrasse, 6e ét. PARK.
2 500 000 F. 43-20-32-71

4e arrondt

ILE SAINT-LOUIS
S/SEINE 200 m², 6 p.
Grand charme. Serv. Park.
DOURDIN 46-24-93-33

9e arrondt

N.-D.-de-Lorette, imm. caractère dern. ét., 3/4 p., 75 m², chem., pout. sol., ch. min. 43-35-18-36

10e arrondt

Près RÉPUBLIQUE p. de t. 5 p. + services. Parfait état. 120 m². Soleil. Balcon. Prix : 2 200 000 F. Tél. : 07-49-02-79 ou 42-39-20-39 (ap. 20 h).

12e arrondt

GARE DE LYON 260 M²
Superbe pierre de t. Asc.
A.T.M. : *42-78-40-04*

7 P. TERRASSES
entre BASTILLE et VIADUC
calme, sol., penthouse, 5 ch., 6 200 000 F. Part. 43-44-01-90

13e arrondt

B.-aux-Cailles PdT rare, ent. s/jard. liv. 3 ch. 92 m² à rafr. balcons, sol., park. 43-35-18-36

Pr. Arago, stand. rue et jard. *liv., 4 ch., gde cuis., 2 bns* 128 m², pos. box. 43-35-18-36

Pr. Arago, Im. 5e, PdT, asc. vue *dég. rue et jard. 3/4 p. 92 m²,* cuis. éq., à sais. 43-35-18-36

14e arrondt

DIDOT PERNETY DUPLEX
5/6 ét., im. PdT, 4 p., 80 m²
Charme et lumière
Tél. : 45-42-90-20

15e arrondt

Cœur *Montparnasse*, réc. s/jard., ét. élevé, stud. 33 m² balc. à rafr. Urgt. 43-35-18-36

CONVENTION. Très grand studio 40 m², 3e ét. asc., grd balcon, s. de bns géante. 700 000 F. Poss. parking. Tél. : 40-47-67-82

17e arrondt

PLACE DES TERNES
2 pièces avec terrasse.
Sud, confort.
Calme. 860 000 F.
Tél. : 40-47-67-82

PALAIS LOFT
420 m² d'exception.
Décor de plusieurs films.
Volumes. Calme. Sol. 6,5 MF.
Tél. : (1) 42-83-05-92

18e arrondt

MARX-DORMOY
Duplex 103 m², jardin privatif 68 m². Garage.
Tél. : 42-05-59-43
+ 2 p. 38 m², balcon.

LEPIC
Grand 2 pièces 52 m² cuisine US équipée dans petite copropriété paisible, 800 000 F. Immobilière Paris Bretagne 40-16-05-04 - 07-77-84-74

92 Hauts-de-Seine

ISSY-LES-MOULINEAUX
250 M² DE LUXE !
4 p., 150 m² + 100 m² terrasse
AIM 42-78-40-04

Studio 40 m², 2 petites terr., dans cadre idyll., 420 000 F. Gérant 40-47-67-82

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
7, rue Carr (3' bois)
Imm. neuf de prestige
appartement 4-5 p.
d'exception 144 m²
box en supplément à louer
livraison immédiate.
S/pl. 7 jrs/7 de 14 à 19 h
sur rendez-vs 43-28-04-39

Province

FRONTIÈRE MONACO
60 m², vue mer, proximité plage, tennis, imprenable.
Prix : 1 150 000 F.
Tél. : (16) 93-78-37-02

locations offres

Me Ourq
2/3 pièces clair et calme
4e étage sans ascenseur
4 200 F hors charges
(16) 47-37-68-54 le soir
part. à part.

XVe PROCHE MONTPARNASSE
100 m² au dixième et dernier étage
2 grands balcons,
grande luminosité
pas de vis-à-vis,
un double-living,
deux chambres
au calme sur jardin privatif,
une salle de bains,
une salle d'eau,
toilettes séparées,
nombreux placards,
une cave, un box fermé.
11 000 F, charges comprises
45-86-58-66, part. à part.

location recherche

JF, CDI, cherche 2 p.
4 000 F CC env. quartier
rue de la Pompe, 16e ardt.
à partir août 96
Caution parentale poss.
Tél. : 44-24-01-60 (rép.)



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

Surtout en province !

Selon l'ANIL, Association Nationale d'Information Logement, 57 000 offres de prêts à taux zéro ont été émises et acceptées entre octobre 1995 (date de mise en application) et le 31 mars 1996.

L'analyse des chiffres confirme la spécificité sociale de ce prêt puisque 57 % *des bénéficiaires sont ouvriers ou* employés.

S'il faut se féliciter des premiers succès de ce prêt d'accession sociale ouvert, rappelons-le, depuis le 1er janvier 1996 tant au marché du neuf qu'au marché de l'ancien avec travaux (25 % minimum), on regrettera cependant un fort déséquilibre géographique dans son application : ainsi seulement 10 % des ménages accèdent grâce au prêt à 0 % *en Ile-de-France pour 90 % en province.*

Efficace au plan national, la réglementation du prêt à taux zéro mériterait des aménagements pour la région francilienne, où le pourcentage des propriétaires occupants est déjà inférieur à la province. La première modification qui a ramené dans l'ancien le taux des travaux à exécuter de 54 % à 25 % a déjà corrigé les dispositions initiales, mais l'effort doit se poursuivre pour rendre ce prêt accessible aux accédants à la propriété dans Paris intra-muros et dans la première couronne.

Le prêt à taux zéro, instrument certain de la politique de relance de *l'immobilier, doit pouvoir être accessible quelle* que soit la situation géographique de l'emprunteur.

Jacques LAPORTE
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM *(2,23 F/mn.)*

propriétés

CHATEAUX DE LA LOIRE
A vendre manoir 17e
sur 10 ha
de bois, plan eau, rivière,
parc, moulin,
entièrement à restaurer,
même gros œuvre
TÉL. : 47-23-98-96 (h. repas)
Fax : 47-23-80-22

CHATEAUX DE LA LOIRE
A vendre
grande maison de maître
12 p. sur 10 ha de bois
et prairie.
Entièrement à restaurer,
même gros œuvre
Tél. : 47-23-98-96 (h. repas)
Fax : 47-23-80-22

immobilier d'entreprise

Votre siège social, domiciliations *et tous services, 43-55-17-50*

maisons ventes

ST-GERMAIN-EN-LAYE (78)
Maison de ville, 80 m2, orientation Sud, rez-de-chaussée, salon, séjour, cuisine équipée, 1er étage, 2 chambres, salle de bains, placards de rangement, w.-c. séparé, sous-sol aménagé.
Prix : 1 150 000 F.
Tél. : 39-73-69-98 après 20 h.

91390 MORSANG-SUR-ORGE
Parc Beauséjour
Pavillon F6
S.-sol. total, cuis. équipée, sal. séjour, gr. terr. vitrée, W.C., s.d.b.
Etage : 4 gdes chambres, *s.d.b., chauff. fioul,* terrain 312 m², B.E.
Prix : 1 000 000 F.
Tél. : 69-04-23-05

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant *chez notaire, 48-73-48-07*

immobilier étranger

URUGUAY
PUNTA DEL ESTE
A vendre hôtel 4 étoiles de 1987, terrain 4 000 m² à 80 m de la plage, 200 m du casino situation privilégiée, 47 chbres, bar, restaurant, bon rapport
Prix comptant : 1,5 M USD + solde en 10 ans
Fax : (16-1) 48-22-03-60

terrain

(33) BORDEAUX VILLE
Part vd terrain 5 500 m² avec maison 352 m² tout usage possible
Tél. : (16) 56-98-66-18

viager

Me MUETTE libre 37 m² env. 7e asc., soleil, dame 73 ans *350 000 F + 5 500 F/mois*

fonds de commerce

MARSEILLE 8e RESTAURANT
licence III. Pkg, terrasse
80 places. Poss. logt
Loyer 5 000 F/mois. 800 000 F à d.
Fax : (16) 91-72-66-10

DISPONIBLE A VERSAILLES (78)
MAGASIN 350 M²
Emplacement exceptionnel sur artère principale
M. GOFFO : 39-61-74-21
M. BERCAULT : 39-50-75-66

A vendre cause retraite
BAR RESTAURANT
72800 Le Lude
Tél : (16) 43-94-61-47

A VENDRE MAIRIE 18e SUITE SUCCESSION RESTAURANT EN ACTIVITÉ
rue Ordener. CA certifié
FINANCEMENT POSSIBLE
Tél. : 07-56-20-44

L'AGENDA

Automobile

HONDA Concerto
7 CV – mod. 93
30 000 km
Etat neuf, bleu métallisé
roues alu, Direc. assistée
Verrouil. central T.O.
Autoradio code
Prix : 58 000 F
Tél. : 49-30-87-01
de 12 heures et 14 heures

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix

Consommateurs

Société d'études recherche consommateurs pour participer à des réunions de groupe indemnisées. Tél. : 43-38-69-67

Vins

Direct producteur
un vin à découvrir
MONTLOUIS S/LOIRE
A.O.C.
vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise.
Plus. millésimes dispon.
Tarifs sur demande
L. CHAPEAU
15, rue des Aîtres-Husseau
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : (16) 47-50-80-64

proposition commerciale



Aéroports Roissy Charles-de-Gaulle et Orly

Aéroports de Paris lance deux consultations pour l'exploitation de surfaces de vente situées sur les aéroports d'Orly, et de Charles-de-Gaulle.

Les activités commerciales sont les suivantes :

- PHARMACIE
CDG 2 - Hall F - 1re phase
Zone publique 110 m²
Ouverture 4e trimestre 1997.

- SUPERETTE
CDG 1
Zone publique *147,50 m²*

ORLY SUD
Zone publique :
Galerie Commerciale
1er sous-sol *maximum* 900 m².

Les prévisions de trafic pour 1996 sont les suivantes :

CDG 2 - Hall F - 1re phase
Trafic moyen courrier
- Capacité maximale : 6 millions de passagers arrivée + départ.

CDG 1 en 1996
- Trafic arrivée + départ : 8,9 millions de passagers.

ORLY SUD en 1996
- Trafic arrivée + départ : 10,6 millions de passagers.

Les candidats souhaitant participer à l'une de ces consultations destinées à désigner les concessionnaires exploitants devront se faire connaître par écrit avant le 29 mai 1996, à :

Aéroports de Paris - *Service Concessions Commerciales*
Orly Sud 103, 94396 ORLY AÉROGARE CEDEX

ou peuvent déposer leur candidature, contre récépissé, au secrétariat du Service Concessions Commerciales avant 17 heures, à :

ORLYTECH - *7, allée Hélène Boucher* - *Bât. 531 - Bureau 36.*

Joindre : Extrait K bis, références bancaires et professionnelles, compte d'exploitation récent.

ASSOCIATION

Du 16 au 18 mai à Rouen,
4e congrès
des documentalistes
organisé par la **FABDEN**
Profession documentaliste :
un enjeu pour le XXIe siècle ?
Inscription possible
sur place – Tél./Fax/Rép. :
(16) 35-76-17-33

LE MONDE DES CARRIÈRES

EXCELLENT COMMERCIAL, DRH, dir. commercial, gérant de société, rech. emploi toutes régions. Convention de coopération 10 000 F x 12 pour société qui embauche. Tél. (1) 64-11-36-88 (rép.).

CADRE COMMERCIAL
Expérimenté dans l'univers de la presse et de la communication, autonome, cherche poste à responsabilité dans ces secteurs. Disponible rapidement. Tél. (1) 40-93-57-15

IMMOBILIER :
OFFRE AUX PARTICULIERS « 2 FORFAITS »

VENTE	***LOCATION***
5 lignes	*5 lignes*
3 parutions	*2 parutions*
904,00 F TTC	*603,00 F TTC*

Un contact : 44.43.77.40

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF
Les opportunités pour acheter, investir...

PARIS RIVE DROITE

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél.: 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

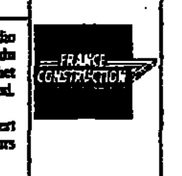
Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.
Prix de lancement.



Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces. Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



PARIS RIVE GAUCHE

NOUVEAU PROGRAMME
1-3, rue Rataud

Réalisation :
KAUFMAN ET BROAD





Du studio au 5 pièces.
33.000 F le m² moyen.

A 500 mètres de la place du Panthéon, Kaufman et Broad réalise un immeuble de 26 appartements dans ce quartier chargé d'histoire. Cet immeuble bénéficiera de prestations de grande qualité.
Renseignements et ventes au : 45.61.72.72.

KAUFMAN – BROAD

PARIS RIVE GAUCHE (suite)

14e arrondissement

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces, quelques duplex.
26.300 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et *dans la limite* du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



RÉGION PARISIENNE

92 Levallois

Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.

Réalisation :
RÉSIDE ÉTUDES
42, avenue George V,
75008 PARIS
Tél.: 47.37.91.25

Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : *RÉSIDE ÉTUDES*, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél.: 47.37.91.25.

RÉSIDE ÉTUDES

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde-Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Bill Clinton le chanceux

Suite de la première page

Une fois l'investiture républicaine quasi acquise, le chef de la majorité sénatoriale allait faire du Congrès une véritable machine de guerre électorale, afin de traduire en réformes les propositions du « Contrat avec l'Amérique».

Or cette stratégie a échoué. En quittant le Sénat, M. Dole l'avoue implicitement. Au point que les « barons » du Grand Old Party craignent aujourd'hui que leur champion ne soit ni un tribun susceptible de mobiliser l'Amérique républicaine, ni même ce candidat capable d'offrir un bilan législatif convaincant qu'il avait promis d'être. Car Bob Dole semble pencher irrésistiblement dans la mauvaise direction, sans voir les pièges que lui tend le chef de l'exécutif.

Après avoir dit « non » à l'augmentation du salaire minimum, il se rend compte qu'il s'agit d'une proposition populaire, et revient sur sa décision. L'essence augmente ? Il propose d'annuler une taxe pétrolière qui économisera à chaque automobiliste 27 dollars (135 francs) par an, tout en alourdissant de quelque 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) le déficit budgétaire. Tout cela alors que le retour à l'équilibre des finances publiques reste le principal cheval de bataille des républicains ! Le sénateur du Kansas suggère un face-à-face à Bill Clinton pour sortir de l'impasse budgétaire, mais, surpris par l'acceptation immédiate de la Maison Blanche, il fait piteusement marche arrière...

Les républicains ont déçu leur électorat naturel, tout en inquiétant le « marais » des indépendants, une partie de la classe moyenne et les femmes

Il est vrai que les bévues et l'absence de charisme de M. Dole ne sont pas seules en cause. L'image très négative du bouillant Newt Gingrich, président *(speaker)* de la Chambre des représentants, a eu sa part. Sous son impulsion, les républicains ont cru que leur large victoire de 1994 constituait un blanc-seing pour une « révolution » conservatrice. Ils ont eu tort : l'Amérique est plus « centriste » que les 73 *« freshmen »* de la Chambre des représentants, ces élus de 1994 dont la vision politique est souvent manichéenne et radicale. Le bilan n'est donc guère positif : à moins de six mois du scrutin présidentiel, les républicains ont déçu leur électorat naturel, tout en inquiétant le « marais » des indépendants, une partie de la classe moyenne, ainsi que les femmes : les sondages confirment qu'elles réprouvent la méthode consistant à équilibrer le budget de l'Etat en sacrifiant les programmes sociaux. Or M. Dole avait promis à l'électorat conservateur une remise en question partielle de l'Etat-providence.

Pour ne rien arranger, le débat interne entre républicains « modérés » et « ultras » a pris une tournure conflictuelle. C'est une nouvelle fois l'avortement, thème polémique de toute campagne électorale, qui constitue le ferment de la division. Proche de la Coalition chrétienne, Bob Dole ne peut s'offrir le luxe de mécontenter le groupe de pression le plus puissant au sein du Grand Old Party. Une poignée de gouverneurs, avec à leur tête Christine Whitman (New Jersey), l'une des étoiles montantes du parti, prévient que si les républicains maintiennent une ligne *« pro-life »* pure et dure, ils courent à la catastrophe, notamment auprès de l'électorat féminin, nettement favorable à Bill Clinton. *« Il est « politiquement incorrect » de souligner dans quel mauvais état nous sommes,* souligne William Kristol, directeur du magazine républicain *The Weekly Standard. C'est comme George Bush en 1992 : personne n'osait lui dire la vérité ».*

Pendant ce temps, le président-candidat poursuit méthodiquement sa stratégie « centriste », suivant les conseils de Dick Morris, son gourou électoral. Il multiplie les déplacements à thème, et s'efforce d'élargir sa base politique en se faisant le chantre des « valeurs morales » chères aux républicains. Sur la lancée de son discours sur l'état de l'Union, il dénonce les méfaits de la drogue et du tabac chez les jeunes, la violence à la télévision, la multiplication des grossesses chez les adolescentes. Il « vole » en fait aux républicains leurs thèmes et leur « clientèle », quitte à leur abandonner des propositions plus radicales. Il s'adresse alors à l'« Amérique profonde », la main sur le cœur et, s'il le faut, la larme à l'œil, et la convainc que, décidément, les propositions de Bob Dole ne sont pas *« raisonnables »*...

Bill Clinton le chanceux ? Au moins peut-on constater que le chef de la Maison Blanche est servi par une conjonction d'éléments favorables : il dispose d'un « trésor de guerre » de 25 millions de dollars (Bob Dole n'aurait plus que 1 à 2 millions de dollars à dépenser avant la mi-août), et peut se targuer d'un bilan économique flatteur : la croissance est soutenue mais exempte de menaces inflationnistes. Enfin, sur le plan diplomatique, il n'est pas si facile à son rival d'expliquer en quoi l'Amérique souffre d'un manque de *« leadership présidentiel »,* même si, sur bien des fronts (les relations avec la Chine et la Russie, la Bosnie), des dérapages sont possibles.

Le sénateur du Kansas n'a pas dit son dernier mot, sa tentative un peu désespérée – mais déterminée – pour relancer sa propre candidature le prouve. Le moindre de ses atouts n'est pas la grande volatilité de l'électorat. Il dispose, d'autre part, de puissants relais locaux, et d'agents électoraux influents en la personne de 31 gouverneurs républicains. Enfin, au cours des prochains mois, il va davantage exploiter ce qui constitue son principal argument face à Bill Clinton : lui-même, Bob Dole, héros de la seconde guerre mondiale et homme d'expérience... Les sondages montrent que s'agissant du *« caractère » et du « leadership moral »,* les Américains lui font davantage confiance : le « feuilleton Whitewater » a laissé des traces.

« Les libéraux comme Clinton ne peuvent pas dire la vérité » : ce slogan va devenir le leitmotiv de la campagne du Grand Old Party. Sans compter qu'une « divine surprise » est toujours possible : qui sait si le général Colin Powell ne volera pas au secours de Bob Dole, en acceptant d'être son colistier ? Les conseillers présidentiels se rassurent : depuis Eisenhower, aucun président sortant disposant d'une telle avance à ce stade de la campagne présidentielle, n'a été battu. Mais ce n'est pas une assurance tous risques.

Laurent Zecchini

Le Monde

ÉDITORIAL

La croisade anglaise de M. Chirac

JACQUES CHIRAC devait quitter Londres, vendredi 17 mai, avec la satisfaction du devoir accompli. Il s'est rendu de l'autre côté du Channel, dans cette île étrange où l'Europe fait figure chez beaucoup de croque-mitaine, pour tenter de porter la bonne parole. Se démarquant quelque peu de la priorité absolue accordée à l'axe franco-allemand par ses prédécesseurs, le chef de l'Etat a tendu la main au Royaume-Uni pour le convaincre de lier son destin à celui de ses partenaires européens. Il s'est en quelque sorte présenté comme un trait d'union, un pont entre les extrêmes que sont le fédéralisme allemand et le nationalisme frileux britannique. Il a aussi proposé à ses hôtes un « partenariat global » entre la France et le Royaume-Uni, puissances de taille similaire et qui n'ont plus les moyens de leurs ambitions.

Tel fut le thème de ses conversations avec le premier ministre John Major – du moins dans le temps qui ne fut pas consacré à la maladie de la « vache folle » – et de son discours devant le Parlement de Westminster. Aura-t-il convaincu ses interlocuteurs ? Rien n'est moins sûr, tant est fort le courant eurosceptique au sein du Parti conservateur et du gouvernement de Sa Majesté. Mais dès lors qu'on juge importante la présence britannique au sein de l'Union européenne, on ne peut qu'appuyer les efforts du président français pour faire comprendre aux Anglais que l'Europe vaut mieux qu'une simple union douanière. A eux ensuite de prendre leurs responsabilités.

M. Chirac espère que la Grande-Bretagne, après s'être opposée au projet d'Union économique et monétaire comme elle s'opposa en son temps au Marché commun, s'y ralliera une fois qu'elle y aura vu ses intérêts. Mais les choses ne sont pas si simples. Outre-Manche, l'Europe est, ces temps-ci, dénigrée comme jamais. L'opinion est quotidiennement matraquée par des journaux viscéralement anti-européens. Certains éditorialistes et hommes politiques flirtent volontiers avec l'ultra-nationalisme xénophobe. Caricaturée, l'Union européenne est présentée comme un début de super-Etat fédéral tyrannique de plus en plus menaçant pour le *« British way of life »*. La crise de la « vache folle », présentée par M. Major comme aussi grave que la guerre des Malouines, est révélatrice de la profondeur de ce courant.

Dans son désir d'ancrer la Grande-Bretagne à l'Union, le président français peut compter sur une autre carte. Bien peu croient encore à une victoire des conservateurs aux élections législatives prévues au printemps prochain. Bookmakers et experts s'accordent pour penser que le prochain premier ministre ne sera pas M. Major mais le travailliste Tony Blair. Or le Labour, s'il abrite lui aussi en son sein une aile allergique à Bruxelles, est un peu plus européen, à l'image de son chef. MM. Blair et Chirac partagent une vision plus sociale de la société qui s'appuie, entre autres, sur la charte sociale du traité de Maastricht, bête noire des tories. On peut donc penser qu'à défaut de « l'ami John », la nouvelle entente cordiale pourrait se poursuivre demain, cette fois entre Tony et Jacques.

Suspicion *par Leiter*



DANS LA PRESSE

THE ECONOMIST

■ Les relations de part et d'autre de la Manche se sont régulièrement réchauffées au cours des trois ou quatre dernières années (...). M. Chirac est tout à fait clair : il veut une Grande-Bretagne active en Europe. L'entente franco-allemande est une condition nécessaire, mais non suffisante pour construire l'Europe, dit-il (...). La France ne cherche pas à contrebalancer la nouvelle puissance allemande ni à affaiblir le traditionnel axe Paris-Bonn, se hâtent de préciser les officiels français (...). Il n'est pas question, pour le moment, d'un triangle franco-germano-britannique, ne serait-ce qu'en raison de la froideur des relations entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne. La France aime à se considérer comme au centre de deux relations bilatérales, auxquelles M. Chirac entend donner à terme, laisse-t-il entendre, un poids égal. Les divergences sur l'Union économique et monétaire font que ce jour, s'il vient jamais, est encore lointain, mais, pour une fois, les bonnes paroles sont un peu plus que du vent.

FRANCE INTER

Pierre Le Marc

■ Le premier ministre a-t-il eu tort d'évoquer la « mauvaise graisse » de l'Etat et de la fonction publique ? Sa franchise en tout cas a mis le feu aux poudres et risque de compliquer sa tâche (...). L'incident est d'autant plus dommageable, pour le premier ministre, que sa démarche, en ce qui concerne ce dossier, est relativement prudente, relativement réaliste (...). La difficulté tout à fait réelle de réduire le nombre des fonctionnaires renvoie en fait à la réforme de l'Etat, qui en est la condition nécessaire. Réforme de l'Etat, de ses missions, de ses moyens. Une enquête de la SOFRES pour *Le Figaro-Magazine* souligne la forte attente de l'opinion à cet égard (...). Le sentiment commun est, au fond, que le rapport qualité/prix des services de l'Etat n'est pas satisfaisant. Mais ce dernier peut-il se réformer lui-même ? Et les gouvernements ont-ils la surface politique nécessaire pour mener à bien cette modernisation indispensable ?

Le coût incompressible de l'éducation

N'EST-IL PAS contradictoire de vouloir tailler à tout prix dans le budget de l'éducation nationale au moment où des voix s'élèvent pour dénoncer les insuffisances de l'école et les faiblesses de l'université ? Certes, à examiner de près les 346 milliards de francs du budget de 1996 – l'équivalent du montant de l'impôt sur le revenu –, il est sans doute possible d'identifier des poches de « mauvaise graisse », comme dirait M. Juppé, pour réaliser quelque économie. Après tout, c'est en puisant dans les réserves de son budget que François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a réglé, pour partie, la crise estudiantine de l'automne, avec l'annonce du transfert dans les universités de deux mille postes de professeurs agrégés en surnombre. Déjà confronté à la même exigence lors de la précédente discussion budgétaire, M. Bayrou s'en était plutôt bien tiré en concédant une centaine de millions de francs de réductions de crédits.

LE PRÉTEXTE DES EFFECTIFS

Mais l'offensive est, cette fois, d'une tout autre ampleur. Elle paraît de nature à remettre en cause certains des objectifs fondamentaux de la politique du ministre. Et réduire à sa plus simple expression les engagements de la loi de programmation du *« nouveau contrat pour l'école »*, adoptée le 5 juillet 1995. Jusqu'en 1999, elle prévoit l'octroi de 14 milliards de francs de crédits supplémentaires (1,23 milliard en 1997) et la création de 9 831 postes, dont 1 624 au prochain exercice. Sans aller jusqu'à s'interroger, comme Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, sur la poursuite de la scolarisation des enfants de deux ans – actuellement 36 % de la classe d'âge –, certains députés prennent prétexte de la baisse des effectifs pour justifier une réduction du nombre de postes d'enseignants. Cette diminution est réelle dans les écoles maternelles et primaires où, selon les prévisions du ministère, la chute de 31 000 élèves à la dernière rentrée passera à près de 60 000 élèves à la prochaine. Elle est prévisible aussi dans les collèges. La perte de 19 000 élèves en 1995 devrait se poursuivre avec 25 000 élèves de moins en 1996 et sans doute 22 000 l'année suivante. En revanche, les lycées devraient accueillir 23 000 élèves supplémentaires et 29 000 en 1997. A l'université, la pression, toujours réelle, se fait moins forte dans les premiers cycles, mais les effectifs de deuxième et de troisième cycle sont en constante progression.

Ces effets de masse cachent d'importantes disparités géographiques et sociales. François Bayrou avait souhaité profiter de cette *évolution démographique* pour améliorer la qualité de l'enseignement et renforcer l'encadrement là où l'école en a le plus besoin. Si le maintien des classes unique en zones rurales est toujours d'actualité, l'effort doit essentiellement porter sur les secteurs urbains en difficulté, les zones d'éducation prioritaires (ZEP) et les établissements sensibles. Pour lutter contre l'échec scolaire concentré sur certaines parties du territoire, *« l'investissement »* éducatif dans de nouveaux moyens et de nouvelles pratiques pédagogiques reste une ardente nécessité.

Le sévère diagnostic porté par la commission Fauroux sur l'état de l'école, ses faiblesses et ses échecs, du primaire à l'université, souligne l'ampleur de la tâche et des besoins. Surtout si l'on considère, comme Michel Deschamps, secrétaire général de la fédération syndicale unitaire (FSU) *(lire notre entretien page 8)*, que le coût de la prise en charge de 20 % d'élèves en grande difficulté est proportionnellement beaucoup plus important que celui consenti pour assurer la réussite de 80 % d'entre eux, un objectif en grande partie atteint.

A l'université, la crise de l'automne a essentiellement révélé l'indigence financière de certains établissements. Dans le rapport du groupe de travail du RPR (*Le Monde* du 16 mai), Bruno Bourg-Broc et Jean-Michel Dubernard reconnaissent que la France, à la traîne dans la dépense par étudiant, doit réaliser un immense effort pour rattraper les autres pays européen. Suffira-t-il dès lors, comme le suggère M. Bourg-Broc, de *« dépenser autant mais mieux »* en procédant à des redéploiements internes de postes et de crédits pour satisfaire ces nouvelles attentes ? Pour certains parlementaires, la tentation reste vive d'adopter une position de repli, y compris en restaurant la sélection.

Il serait malvenu pour le ministre de l'éducation nationale de devoir se plier à des restrictions financières au moment où le chef de l'Etat le presse de rétablir *« l'égalité des chances »* par une réforme urgente de l'école et de l'université. Une promesse lourde de conséquences dont le coût est loin d'avoir été évalué.

Michel Delberghe

RECTIFICATIF

FRANCE TÉLÉVISION

Jean-Luc Mano, directeur de l'information de France 2, nous demande de préciser que, s'il a été journaliste à *L'Humanité*, il n'a jamais travaillé à *Révolution* et qu'il a été nommé à la tête de la rédaction de France 2 directement par Jean-Pierre Elkabbach, PDG de France Télévision, et non, comme nous l'écrivions dans nos éditions du 17 mai, *« à l'instigation de Patrick Clément »*, délégué général de France 2-France 3. En outre, M. Mano fait remarquer qu'il a recruté Françoise Laborde à France 3 bien après que cette dernière eut quitté TF 1 et que, sur les douze rédacteurs en chef et rédacteurs en chef adjoints de France 2, un seul – Jean-Loup Demigneux, venu de TF 1 – a été recruté par ses soins. D'autre part, Michel Strulovici n'a pas été journaliste à TF 1 avant d'être à France 2. Enfin, Alain Griotteray est député UDF, et non RPR.

TRAVAIL *Le temps partiel, qui ne concernait en France que 9,6 % des salariés en 1983 (contre 19,4 % au Royaume-Uni), progresse d'environ 1 % par an depuis le début des années 90. Il a franchi la barre des 15 % en 1995. Si 4,6 % des hommes travaillent à temps partiel, ce mode de travail concerne désormais 27,8 % des femmes. Mais ce développement ne signifie pas que cette solution constitue la panacée aux yeux des intéressés. Il commence même à être à l'origine de conflits sociaux.* ● **DANS LE TEXTILE,** *les syndicats jugent « catastrophique » le recours au temps partiel annualisé mis en place dans certaines entreprises pour éviter les licenciements.* ● **DANS LA DISTRIBUTION,** *où le travail à temps partiel peut concerner plus de 60 % des effectifs, il engendre une réelle précarité et donne parfois lieu à de véritables drames humains.*

Le temps partiel subi se développe et accroît la précarité

Vantée pour ses mérites dans la lutte contre le chômage, cette forme de flexibilité semble de plus en plus vécue comme une contrainte par les intéressés. Près de 40 % des salariés concernés souhaiteraient travailler davantage

ALORS QUE chacun, du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France à la Commission européenne en passant par l'OCDE, vante les mérites du temps partiel comme remède au chômage, celui-ci semble être de plus en plus mal vécu par les salariés français.

Dans la grande distribution où le travail à temps partiel peut concerner plus de 60 % des effectifs, il engendre une réelle précarité et donne parfois lieu à de véritables drames humains, comme le montre l'exemple de Monoprix. A Paris, aux Galeries Lafayette, les syndicats affirment que certaines vendeuses, malgré leurs contrats à durée indéterminée, gagnent trop peu pour se payer un loyer et sont contraintes de vivre dans des hôtels miteux. De l'autre côté du boulevard Haussmann, chez Marks & Spencer, les syndicats ont tenu une assemblée générale, le 7 mai, pour revendiquer *« de vrais emplois et des horaires qui leur permettent de concilier vie personnelle et vie familiale »*.

Le temps partiel annualisé, introduit par la loi quinquennale sur l'emploi de 1993, commence même à engendrer des conflits. A l'automne dernier, les salariés de TSI, filiale du groupe Accor chargée du nettoyage de certaines rames TGV, préféraient être licenciés que se voir imposer de travailler quelques heures par jour (*Le Monde* du 10 novembre 1995). De manière plus inattendue, une soixantaine de personnes travaillant sous contrat à durée déterminée pour Aéroports de Paris ont fait grève durant plusieurs jours en avril pour protester contre la mise en place d'un accord signé en 1994 avec certains syndicats prévoyant leur titularisation... à temps partiel. Cette transformation de contrats à durée déterminée en contrat à durée indéterminée semblait constituer un progrès, mais les salariés refusaient de ne travailler que six ou huit mois par an.

En progression constante

en pourcentage

FRANCE – ALLEMAGNE – ÉTATS-UNIS – JAPON – ROYAUME-UNI – PAYS-BAS

En France le temps partiel progresse au rythme de 1 % par an depuis le début des années 90. Stimulé par les mesures législatives prises au cours des dernières années, il a franchi la barre des 15 % en 1995 et concerne 4,6 % des hommes et 27,8 % des femmes.

Dans le textile, les syndicats jugent *« catastrophique »* le recours au temps partiel annualisé mis en place dans certaines entreprises pour éviter les licenciements. Au lieu de supprimer 359 emplois, la direction de Vestra a imposé un temps partiel à 540 salariés, malgré le refus d'une centaine d'entre eux, qui ont « préféré » être licenciés. *« Les horaires peuvent varier entre zéro et 39 heures par semaine, avec une moyenne d'environ 30 heures au siège de Bischwiller* [Bas-Rhin] *et 24 heures hebdomadaires sur les trois autres sites »*, explique une déléguée syndicale. *« Avec les aides de l'Etat, 22 francs de l'heure la première année et 18 francs la seconde, le salaire net tourne, au mieux, autour de 4 000 francs. Au début, la direction nous expliquait que c'était provisoire. Maintenant plus personne ne croit que la situation redeviendra normale en 1997. Dire que le temps partiel annualisé permet de passer un cap difficile est absurde. Ça ne règle pas le problème des carnets de commandes »*, poursuit-elle, désabusée.

« SITUATION INTENABLE »

Dans le Nord, l'exemple de MVHB (Manufacture du vêtement Hesnin-Beaumont) semble lui donner raison. Dans le cadre du temps partiel annualisé, la direction obtient en septembre 1994 l'accord de la direction départementale du travail pour faire travailler à mi-temps les 261 salariés durant deux ans. Grâce aux aides publiques, les salaires nets oscillent là aussi autour de 4 000 francs. Mais, comme la situation de l'entreprise ne s'améliore pas, la direction souhaite, à partir de juillet, faire travailler tout le monde 32 heures – payées 32 – tout en licenciant 80 personnes ! *« Beaucoup de femmes seules avec des enfants ou ayant leur mari au chômage vont devoir partir. Leur situation devient intenable »*, commente une représentante du personnel.

Le travail à temps partiel, qui ne concernait que 9,6 % des salariés en 1983 en France (contre 19,4 % au Royaume-Uni), progresse d'environ 1 % par an depuis le début des années 90 et a franchi la barre des 15 % en 1995. Si 4,6 % des hommes travaillent à temps partiel, ce mode de travail concerne désormais 27,8 % des femmes. Mais ce développement ne signifie pas que cette solution constitue la panacée aux yeux des intéressés.

Incontestablement, les mesures législatives prises ces dernières années pour encourager cette forme d'emplois (abattement des charges sociales patronales et annualisation) ont été efficaces. Dans une note aux directeurs régionaux, la direction des relations humaines d'une chaîne de magasins était, en octobre 1995, particulièrement explicite : *« la nouvelle mesure d'allègement des charges aboutit à réduire encore le coût de l'heure de travail à temps partiel par rapport au coût du travail à temps complet (...). Cette mesure s'ajoute aux précédentes et aboutit à rendre le coût du temps partiel de 5,05 % à 15,56 % moins cher que le temps plein, selon le niveau de rémunération (...). En fait, l'économie est d'autant plus importante qu'elle permet d'avoir un salaire mensuel (tous éléments de paie compris) non supérieur au SMIC. Il convient donc de recourir au maximum au temps partiel, les seules limites étant les difficultés éventuelles de partage de responsabilité ou de marché du travail. »*

Peut-on développer encore davantage le temps partiel ? Les statistiques le laissent penser. Aux Pays-Bas, 35 % des salariés (14,7 % des hommes et 64,8 % des femmes) ont adopté ce mode de travail. Mais si certains considèrent cette forme de flexibilité comme éminemment positive, les salariés semblent la vivre plutôt comme une contrainte. Une étude du ministère des finances rappelle que, si en mars 1991 28,6 % des salariés à temps partiel souhaitaient travailler davantage, ce chiffre avait grimpé à 37,8 % en 1995. Si la variété des horaires de travail est sans doute une réalité incontournable pour les entreprises qui peut être bien perçue par une partie des salariés, les abus auxquels se livrent certains secteurs d'activité parviennent, sous couvert de lutter contre le chomage, à aggraver la fracture sociale.

Frédéric Lemaître

Les abus de la distribution

Dans ce Monoprix du 19e arrondissement parisien, Catherine, mère de six enfants et épouse d'un mari au chômage, s'est vu imposer de travailler de 11 heures à 14 heures puis de 17 heures à 21 h 30, cinq jours par semaine. Sa collègue Line, malgré une licence en droit, est, quant à elle, caissière de 9 heures à 14 heures, six jours par semaine. Ses trente heures de travail hebdomadaires lui rapportent 3 300 francs net par mois. Line est contrainte de vivre dans un hangar disposant d'une arrivée d'eau. Dans le même magasin, Ahmed travaille lui aussi trente heures par semaine, de 6 h 30 à 11 h 30, six jours par semaine. Il travaillerait volontiers dans une autre entreprise l'après-midi mais ses horaires ne lui permettent pas de se rendre le matin dans les agences d'intérim. Sur 79 salariés, 15 seulement travaillent à temps plein mais, selon les syndicats, la quasi-totalité doivent être présents six jours par semaine.

Le plan de redressement d'Alitalia prévoit la suppression de 17 % des effectifs

ROME
correspondance

D'ici à l'an 2000, Alitalia sera une compagnie saine qui pourra se repositionner de façon compétitive sur le marché. C'est le message que Domenico Cempella, l'administrateur délégué de la compagnie aérienne, a voulu adresser à ses interlocuteurs, jeudi 16 mai, en présentant son plan de redressement. Un plan qui se veut drastique. Il prévoit le départ de presque 3 000 personnes (soit près de 17 % des effectifs), une forte recapitalisation de l'ordre de 3 000 milliards de lires (10 milliards de francs) et des coupes dans les coûts opérationnels. M. Cempella a présenté ce projet d'abord aux dirigeants d'Alitalia, puis aux membres du conseil d'administration de l'IRI, le conglomérat d'Etat actionnaire majoritaire de la société, enfin aux organisations syndicales.

Le plan Cempella prévoit une première phase – de 1996 à 1998 – consacrée à l'abattement des coûts et à la restructuration industrielle, avec notamment la constitution de deux sociétés de transport aérien spécialisées dans le long et le moyen-courrier, auxquelles seront cédés des appareils de la compagnie. Le personnel de ces nouvelles structures sera embauché à des conditions plus économiques, au niveau de la concurrence. Dès la première année de mise en place du plan, les coûts opérationnels devraient baisser de 500 milliards de lires.

Pour ce qui concerne directement le personnel, au cours des cinq années prises en compte, les suppressions d'emplois prévues (sous forme de préretraites, retraites, reconversions) toucheront 2 833 personnes, dont 1 930 pour le personnel au sol et 903 pour le personnel navigant. Cependant, selon Domenico Cempella, leurs départs devraient être en grande partie rééquilibrés par les 2 094 embauches prévues, dont 500 au sol et 1 594 navigants, grâce à la relance de la compagnie.

L'IRI, actionnaire public, devrait injecter près de 10 milliards de francs dans la compagnie aérienne

Au cours de la deuxième phase – de 1998 à l'an 2000 –, Alitalia bénéficiera de l'extension de l'aéroport de Milan-Malpensa, qui lui permettra de renforcer ses positions à l'international. Là où justement la concurrence a commencé à grignoter des parts de marché. Quinze appareils gros porteurs seront également mis en fonction afin de redorer le blason de la compagnie.

Tout ceci devra être complété par le développement d'une politique d'alliances stratégiques et commerciales de niveau international. *« Nous avons l'intention de redonner à l'économie italienne et au marché national*, a souligné M. Cempella, *une entreprise compétitive. »* Le plan a été présenté comme le seul en mesure d'éviter une évolution qui menait tout droit à la faillite et qui aurait eu des coûts sociaux insupportables. Sans les interventions prévues, les pertes se seraient accrues de 400 milliards de lires en 1996 à 540 milliards de lires en 1997 et à 570 milliards de lires l'année suivante. Quant à la dette, elle aurait atteint le chiffre de 4 050 milliards de lires dans deux ans.

Face à une telle situation, l'IRI a confirmé son soutien en annonçant une première recapitalisation de 1 500 milliards de lires et en reconnaissant que le plan Cempella allait dans la bonne direction. *« Réaliste et positif, il offre de bonnes perspectives en vue de la privatisation future de la société »*, affirme M. Zanelli, administrateur de l'IRI. Encore faut-il que Bruxelles ne s'y oppose pas.

Si les dirigeants d'Alitalia et les administrateurs de l'IRI ont approuvé le plan, les associations de pilotes, elles, l'ont jugé *« fortement négatif »* et ont demandé à rencontrer les dirigeants. Une rencontre entre l'IRI, le gouvernement et les syndicats a également été réclamée par ceux-ci.

Quant à la naissance des deux sociétés satellites, contrôlées à 100 % par Alitalia, les syndicats contestent le fait que les conditions de travail et de rémunération ne seront pas au niveau actuel. Il s'agirait en outre, selon eux, d'un premier pas vers le démantèlement de la compagnie aérienne à travers la création, puis la mise sur le marché de ces deux nouvelles sociétés.

Salvatore Aloïse



La baisse des taux aura pour effet d'alléger la charge de la dette publique

La direction du Trésor est hostile à un bouleversement du programme d'emprunts

La baisse des taux d'intérêt à court terme à un niveau exceptionnellement bas incite certains parlementaires à réclamer une modification du programme de financement de l'Etat, qui s'effectue pour l'essentiel à long terme. S'il ne s'interdit pas des ajustements « *à la marge* », le ministère de l'économie et des finances souhaite toutefois opérer avec « *prudence* », en raison du poids de l'État sur les marchés.

LE GOUVERNEMENT doit-il prendre en compte le niveau exceptionnellement bas des rendements à court terme (moins de 4 %) et modifier le programme de financement de l'Etat, qui s'effectue pour l'essentiel à long terme ? Le débat a été lancé, il y a quelques jours, par le rapporteur général du budget à la commission des finances de l'Assemblée nationale, Philippe Auberger. Tout en reconnaissant « *la rigidité importante* » que constitue la charge de la dette publique, il a souligné « *la nécessité de tirer profit de la baisse des taux d'intérêt à court terme* » et mis en avant la structure « *déséquilibrée de la dette publique française* » : 1 774 milliards de francs à long terme, 761 milliards à moyen terme, 292 milliards à court terme à la fin de l'année 1995.

L'enjeu est de taille. La charge de la dette représentera 226 milliards de francs en 1996, soit 20 % du produit des impôts, contre 5 % en 1980. Elle devrait encore progresser l'année prochaine – c'est le fameux effet boule de neige – pour s'établir à environ 245 milliards de francs.

L'idée de réduire la durée de la dette apparaît en elle-même très séduisante. La courbe des taux, comme le disent les spécialistes, est aujourd'hui extrêmement pentue en France, les taux à trois mois s'inscrivant à 3,75 %, contre 6,50 % pour les échéances à dix ans. La courbe des taux américaine est, en comparaison, beaucoup plus plate (5,30 % à trois mois, 6,80 % à dix ans). L'Etat français semblerait donc en mesure de dégager des économies s'il se finançait à court terme et non plus à moyen et à long terme.

UN ENVIRONNEMENT LISIBLE

Une telle mesure se heurte toutefois à d'importants obstacles et aux réticences de la direction du Trésor, qui s'est efforcée depuis des années de stabiliser la durée de la dette publique à un niveau relativement élevé (un peu plus de six ans). L'objectif ainsi poursuivi a été d'offrir aux investisseurs français et internationaux un environnement lisible et bien défini.

Un endettement à long terme présente également de multiples avantages. Elle permet de lisser dans le temps l'échéancier des remboursements et de donner par là même une plus grande solidité financière à l'Etat.

La crise financière mexicaine avait mis en évidence les dangers que présente une dette à court terme. Sans le secours financier d'autres pays et d'organismes supranationaux, l'Etat mexicain aurait été dans l'impossibilité de faire face à l'amortissement de ses certificats à court terme (Cetes).

Une dette longue réduit le risque de défaut de paiement. Elle est également économiquement plus vertueuse en montrant que le recours à l'endettement pour un Etat n'est justifié que s'il a pour mission de financer des dépenses d'investissement et non de fonctionnement. Au Japon, la loi va même jusqu'à interdire au gouvernement d'emprunter pour assurer le financement de dépenses courantes.

En dehors de ces arguments économiques, un racourcissement de la durée de la dette poserait des problèmes techniques importants, liés au poids de l'Etat sur les marchés financiers français. Premier emprunteur par le prestige, l'Etat l'est aussi par le volume de ses émissions. Pour le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, « *il ne faut pas susciter de rebond, de distorsion entre taux à court terme et taux à moyen terme* ».

DES INTÉRÊTS OPPOSÉS

Un recours trop massif de l'Etat aux titres à court terme risquerait de se traduire par une hausse des rendements sur le marché monétaire. Les économies dégagées grâce à une diminution des émissions obligataires seraient du même coup en partie annulées. « *L'Etat est un trop gros acteur pour se permettre de jouer sur la courbe des taux* », souligne-t-on à Bercy, où l'on précise que, quoi qu'il advienne, l'Etat profitera cette année de la détente des rendements. La loi de finances pour 1996 avait misé sur un rendement de 5,75 % pour les échéances à trois mois, soit 2 % au-dessus de leur niveau actuel. La charge de la dette pourrait être réduite d'une dizaine de milliards de francs.

S'il n'entend pas bouleverser son programme d'emprunts, le ministère de l'économie et des finances envisage toutefois de procéder à des « *ajustements à la marge* ». Les émissions à moyen terme sous forme de BTAN (bons du Trésor à taux annuel normalisés) pourraient ainsi se faire davantage à deux ans qu'à cinq ans. « *Encore faut-il que la demande soit au rendez-vous* », souligne un professionnel. « *Si l'Etat emprunteur a naturellement intérêt à émettre au moindre coût, l'investisseur a un intérêt opposé. Il souhaite la rémunération la plus élevée possible. Il veut également un marché liquide et transparent* ». Il ajoute que le marché des bons du Trésor à court terme (BTF), dont certains préconisent une utilisation accrue, n'a jamais brillé par sa qualité et n'a jamais attiré, quels que soient les rendements proposés, les investisseurs étrangers.

SWAPS OU OPE

Les ajustements à la marge pourraient également prendre la forme d'opérations d'échanges de taux d'intérêt (swaps) ou d'offres publiques d'échange (OPE) auxquelles le Trésor a déjà eu recours à plusieurs reprises dans les dernières années. A ce titre, les critiques de Philippe Auberger, selon qui « *le système actuel de la gestion de la dette par le Trésor n'est peut être pas adapté* » et qu'« *il est possible d'envisager la création d'un organisme chargé de cette gestion qui se verrait fixer des objectifs précis et serait directement en liaison avec le marchés financiers* », paraissent injustifiées aux yeux des acteurs des marchés de capitaux.

De fait, le bureau A 1 de la direction du Trésor est en contact permanent avec la vingtaine d'établissements spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), chargés d'animer le marché de la dette de l'Etat, qui la tiennent informés des besoins des investisseurs, des mouvements de capitaux et qui préparent avec elle les adjudications mensuelles d'emprunts d'Etat. « *De tous les grandes nations, la France est, avec les Etats-Unis, le pays qui possède le marché de la dette publique le mieux organisé, le plus transparent, le plus professionnel et le plus efficace. A côté, la dette allemande en est toujours à l'âge de pierre* », note-t-on dans une banque spécialiste en valeurs du Trésor.

Pierre-Antoine Delhommais

Des obligations américaines indexées sur l'inflation

Le Trésor américain a annoncé, jeudi 16 mai, son intention d'émettre, pour la première fois, des obligations indexées sur l'inflation. Le secrétaire d'Etat au Trésor, Robert Rubin, espère que la première de ces émissions aura lieu « *cette année* ».

Ces obligations verseront des coupons dont le montant sera proportionnel au rythme de hausse des prix observé. Les économistes de l'école monétariste prônent le développement de ce type de produit. Selon eux, il dissuade les gouvernements de « faire » de l'inflation pour réduire la dette publique et protège les épargnants. Pour Milton Friedman, « *la loyauté et l'honnêteté envers les citoyens, de la part de leur gouvernement, exigeraient l'introduction de clauses d'indexation sur l'inflation pour leurs emprunts à long terme* ».

Le singapourien IPC sort du capital de Bull

LE GROUPE SINGAPOURIEN IPC a annoncé, jeudi 16 mai, qu'il a revendu, deux jours plus tôt, pour 135,8 millions de francs sa participation de 3,27 % au capital du groupe français Bull, acquise en septembre 1995. IPC a revendu ses actions à 30 francs, alors qu'elles cotaient 43,5 francs. Le groupe, qui a toutefois réalisé une plus-value de 85,8 millions, va aussi vendre les 49 % qu'il détient dans ZDS Asia, société qu'il avait créée avec la filiale micro-informatique de Bull, Zenith Data Systems (ZDS), avant que le groupe français ne cède cette dernière à l'américain Packard Bell en février 1996, opération qu'IPC met en avant pour justifier son désengagement.

Le groupe français avait tout tenté pour faire entrer le fabricant singapourien dans son capital, à un moment où les candidats à une telle opération n'étaient pas nombreux. Selon IPC, outre la collaboration dans les ordinateurs personnels, les partenariats dans la carte à puces et la fabrication de cartes électroniques ont tourné court.

DÉPÊCHES

■ **CHRYSLER : le constructeur américain va diviser ses titres par** deux, à compter du 15 juin, et augmenter son dividende trimestriel de 17 %. Depuis octobre 1993, Chrysler a augmenté son dividende à six reprises sous la pression de son actionnaire dissident, le financier Kirk Kerkorian, soit au total une majoration de 360 %. Chrysler s'est aussi engagé à racheter pour 2 milliards de dollars (plus de 10 milliards de francs) de ses actions en 1996, ce qui est déjà fait pour moitié, et 1 milliard supplémentaire en 1997 si les conditions du marché et de l'économie s'y prêtent.

■ **HANSON : le conglomérat britannique** a confirmé, jeudi 16 mai, son intention de se scinder en quatre. Ses filiales Millennium Chemicals (chimie) et Imperial Tobacco (tabac) devraient devenir indépendantes les premières et être cotées à partir du 1er octobre prochain.

■ **POWERGEN : l'électricien britannique** a annoncé, jeudi 16 mai, qu'il allait racheter 4,8 % de son propre capital, à savoir 35 millions d'actions. Powergen, qui se trouve à la tête de plus de 353 millions de livres (2,7 milliards de francs) de liquidités à la suite de la vente de sa participation dans la compagnie de distribution Midlands Electricity, a l'intention de racheter jusqu'à 10 % de son capital.

■ **SEGA ENTERPRISES : le groupe japonais de jeux vidéo** a vu son bénéfice, pour l'exercice clos au 31 mars 1996, divisé par trois, à 4,4 milliards de yens (220 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 385 milliards de yens.

■ **MOBIL : le groupe pétrolier américain** va payer 1,1 milliard de dollars (5,7 milliards de francs) pour prendre 25 % du champ pétrolifère de Tengiz (Kazakhstan). Cette concession est considérée comme très prometteuse, avec des réserves estimées à 6 milliards de barils. Mobil interviendra aux côtés de la compagnie américaine Chevron, qui a pris 50 % de la société, le gouvernement kazakh en conservant 25 %.

■ **PÉTROLE : les cours du brut** sont tombés, à la suite de rumeurs annonçant un accord imminent entre l'ONU et l'Irak, qui lèverait l'embargo sur le pétrole irakien instauré depuis la guerre du Golfe. Le prix du brent a chuté, jeudi 16 mai, à 18,9 dollars le baril.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : la compagnie américaine de téléphone longue distance MCI et la compagnie régionale Bell South** ont annoncé, jeudi 16 mai, avoir conclu un accord d'interconnexion de leurs réseaux locaux dans cinq Etats aux Etats-unis (Floride, Géorgie, Tennessee, Alabama, Caroline du Nord) pour une durée de deux ans.

■ **CONCURRENCE : la cour d'appel de Paris** a condamné l'Etat à rembourser à Cegelec (Alcatel Alsthom), Spie-Trindel (Schneider) et l'Entreprise industrielle les 25 millions de francs d'amendes infligées par le Conseil de la Concurrence pour pratiques illicites. Le tribunal a jugé que la condamnation avait été prononcée après les délais de prescription. Les trois entreprises étaient poursuivies pour entente sur un barrage EDF en Isère en 1989.

■ **FAÏENCERIE DE NIDERVILLER : le tribunal de commerce de Metz** a approuvé, mercredi 15 mai, le plan de reprise pour un franc symbolique de la faïencerie de Niderviller (Moselle) et des cristalleries de Vallerysthal, en redressement judicaire, présenté par Jean Jacquet, ancien président de RVI puis d'Unimétal. Une quarantaine d'emplois sur 125 vont être supprimés.

هكذا من الأصل

■ **SIXIÈME HAUSSE** consécutive à Wall Street jeudi 16 mai. L'indice Dow Jones a terminé la séance sur un gain modeste de 9,61 points (+ 0,17 %), à 5 635,05 points.

■ **LE DOLLAR** était en baisse vendredi 17 mai à Tokyo. A New York, il s'inscrivait à 106,57-59 yens contre 106,65 jeudi à la clôture, et à 1,5294 DM contre 1,5318 la veille.

■ **L'OR** a ouvert en légère baisse vendredi sur le marché de Hongkong, à 392,20-392,50 dollars l'once contre 392,40-392,70 dollars jeudi en clôture.

■ **LE PÉTROLE** brut a chuté jeudi à New York, dans la crainte d'un accord Irak-Nations unies. Le baril de référence à échéance juin a perdu 70 cents à 20,78 dollars.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a baissé de 1,04 % vendredi 17 mai. L'indice Nikkei, subissant des prises de bénéfice, a perdu en clôture 230,61 points à 21 916,60 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

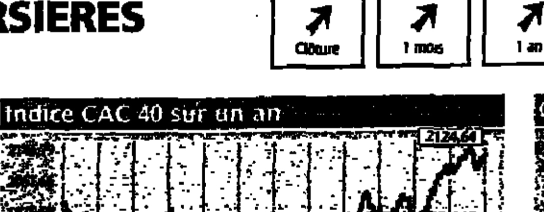
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris en repli

LA BOURSE de Paris a entamé la séance du vendredi 17 mai sur une baisse de 0,49 % de l'indice CAC 40. Quelques minutes plus tard, le CAC 40 perdait 0,48 % à 2 114,53 points. Le marché était très calme et manifestement au lendemain du jeudi de l'Ascension et de la fermeture du marché, de nombreux investisseurs avaient mis à profit le calendrier pour prendre quelques jours de vacances.

Mercredi 15 mai, faible pendant une grande partie de la journée, la Bourse de Paris avait retrouvé sa stabilité en fin de séance, affichant un léger gain en clôture. En repli de 0,14 % à l'ouverture et de 0,50 % par la suite, l'indice CAC 40 avait finalement terminé la séance sur un gain de 0,12 % à 2 124,64 points. Le marché avait été actif avec un chiffre d'affaires de 5,3 milliards de francs environ.

La Bundesbank n'avait pas modifié sa politique monétaire mercredi lors de sa réunion bimensuelle. Cette décision n'avait pas surpris les opérateurs, même si certains voulaient croire à un geste des autorités monétaires allemandes en raison de la situation économique outre-Rhin : en mars, le commerce de détail a, par exemple, fléchi de 2 %. La production industrielle a augmenté de 0,9 % en avril aux Etats-Unis contre une baisse de 0,5 % en mars.

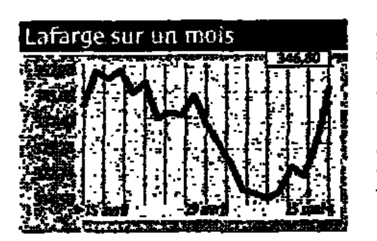


CAC 40 5 jours

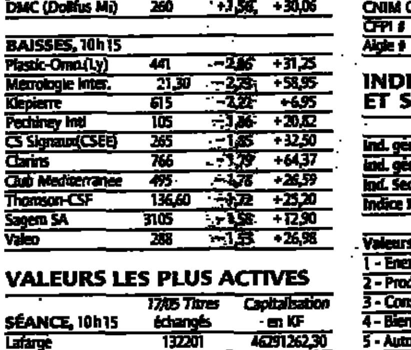
Lafarge, valeur du jour

L'ACTION Lafarge a gagné 4,9 % mercredi 15 mai à la Bourse de Paris pour terminer à 346,80 francs avec un volume de transactions important de plus de 560 000 titres. La valeur a bénéficié de l'annonce d'un recul plus faible que prévu de son chiffre d'affaires au premier trimestre, à 6,6 milliards de francs (-6 %).

Du coup, après SBC Warburg et Salomon Brothers, une autre société de Bourse, Dupont-Denant, a modifié dans un sens favorable son jugement sur le titre. Depuis le début de l'année, l'action Lafarge a gagné 9,9 %, une performance inférieure à celle de l'indice CAC 40 (+13,5 %).



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



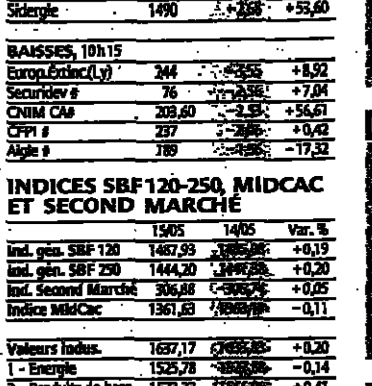
HAUSSES, 10h15	Cours au 17/05	Var. % 15/05	Var. % 31/12
Dassault-Aviation	519	+4,62	+62,69
Coflexip	198	+2,32	+8,49
Guyenne Gascogne	1829	+2,29	+37
Casino Guich.ADP	144	+2,12	+29,72
UFB Locabail	495	+3,06	+23,75
Cred.Fon.France	34,75	+1,98	−50,91
Galeries Lafayette	1649	+1,79	+38,10
Sommer-Allibert	1490	+1,70	+14,70
AGF-Ass.Gen.France	140	[illegible]	−14,63
DMC (Dollfus Mi)	260	+1,56	+30,06

BAISSES, 10h15			
Plastic-Omn.(Ly)	441	−2,86	+31,25
Metrologie Inter.	21,30	−2,28	+58,95
Klepierre	615	−2,22	+6,95
Pechiney Intl	105	−1,86	+20,82
CS Signaux(CSEE)	265	−1,85	+32,50
Clarins	766	−1,79	+64,37
Club Mediterranee	495	−1,78	+26,59
Thomson-CSF	136,60	−1,72	+25,20
Sagem SA	3105	−1,58	+12,90
Valeo	288	−1,55	+26,98

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	17/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Lafarge	132201	46291262,30
Total	68427	23554015,30
Elf Aquitaine	46962	18246507,90
Eaux (Cie des)	27407	15349328
C.C.F.	42088	10606426,40
Saint-Gobain	15287	10043123
Pollet	15521	8583313
Carrefour	3037	8158833
Paribas	23987	7581605,90
Guyenne Gascogne	3307	5970487

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

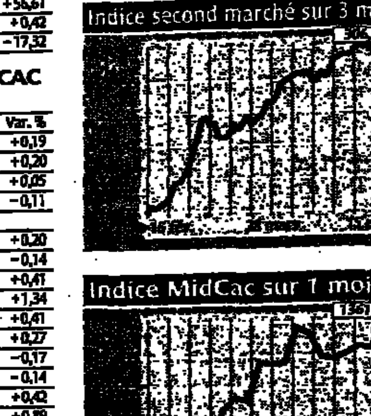


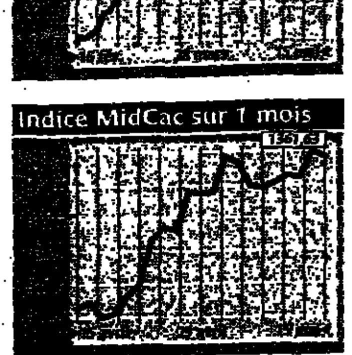
HAUSSES, 10h15	Cours au 17/05	Var. % 15/05	Var. % 31/12
C.E.E #	301,50	+4,32	+23,56
Guerbet	385	[illegible]	+34,61
Maxi-Livres/Profr.	214	[illegible]	−34,75
Medasys DS #	65,50	+3,32	+378,10
Sidergie	1490	[illegible]	+53,60

BAISSES, 10h15			
Europ.Extinc(Ly)	244	[illegible]	+8,92
Securidev #	76	[illegible]	+7,04
CNIM CA#	203,60	−2,59	+56,61
CFPI #	237	[illegible]	+0,42
Aigle #	189	[illegible]	−17,32

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	15/05	14/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1487,93	[illegible]	+0,19
Ind. gén. SBF 250	1444,20	[illegible]	+0,20
Ind. Second Marché	306,88	[illegible]	+0,05
Indice MidCac	1361,63	[illegible]	−0,11
Valeurs Indus.	1637,17	[illegible]	+0,20
1 - Energie	1525,78	[illegible]	−0,14
2 - Produits de base	1573,33	[illegible]	+0,41
3 - Construction	1586,23	[illegible]	+1,34
4 - Biens d'équip.	1161,10	[illegible]	+0,41
5 - Automobile	1915,25	[illegible]	+0,27
6 - Biens consom.	2489,64	[illegible]	−0,17
7 - Indus. agro-alim.	1583,27	[illegible]	−0,14
Services	1633,23	[illegible]	+0,42
8 - Distribution	2948,02	[illegible]	+0,89
9 - Autres services	1114,12	[illegible]	—
Sociétés financières	1056,19	[illegible]	−0,02
10 - Immobilier	700,87	[illegible]	−0,25
11 - Services financ.	1037,19	[illegible]	−0,17
12 - Sociétés invest.	1384,55	[illegible]	+0,38





Indice MidCac sur 1 mois

Chute à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse de 1 % vendredi 17 mai, l'indice Nikkei perdant 230,61 points à 21 916,60 points. *« Le recul de la séance est essentiellement dû aux ajustements de positions des investisseurs institutionnels et des opérateurs après la hausse de près de 800 points qu'a enregistrée l'indice Nikkei au cours de la semaine »*, a estimé un opérateur de Tokyo Securities. Les investisseurs institutionnels ont procédé à des ventes faibles en début de séance, puis sont devenus plus actifs au cours de l'après-midi afin de réaliser des prises de bénéfice en profitant de la bonne forme de l'indice Nikkei, qui est passé bien au-dessus de la barre des 22 000 points au cours de la semaine.

La veille, Wall Street avait terminé la journée en modeste hausse, grâce à un renouveau des achats dans l'après-midi après un mouvement de prises de bénéfice et une baisse des valeurs liées à la haute technologie. Les opérateurs ont ignoré la remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 9,61 points (+ 0,17 %) à 5 635,05 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/05	Cours au 14/05	Var. en %
Paris CAC 40	2124,64	2122,08	+0,12
New-York/DJ indus.	5656,84	5624,71	+0,57
Tokyo/Nikkei	22056	21301,10	+3,42
Londres/FT100	3776,20	3759,70	+0,44
Francfort/Dax 30	2528,75	2519,73	+0,36
Frankfort/Commer.	891,28	887,70	+0,40
Bruxelles/Bel 20	2015,92	2011,79	+0,21
Bruxelles/Général	1723,33	1719,75	+0,21
Milan/MIB 30	1012	1012	—
Amsterdam/Gé. Cbs	378,50	375,10	+0,90
Madrid/Ibex 35	357,10	357,10	—
Stockholm/Affarsal	1536,68	[illegible]	—
Londres FT30	2812,70	2801,80	+0,39
Hong Kong/Hang S.	10863,80	10817,98	+0,42
Singapour/Strait t	2321,50	2365,17	−1,88

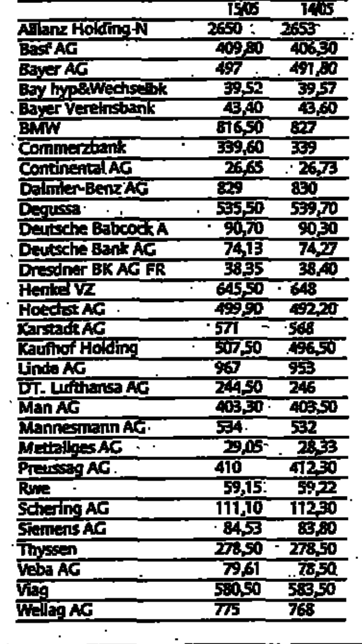
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	15/05	15/05
Alcoa	65,50	65,87
American Express	46,75	47
Allied Signal	58	58,87
AT & T	62,37	63,50
Bethlehem	13,12	13,37
Boeing Co	82,37	81,37
Caterpillar Inc.	68,75	66,75
Chevron Corp.	58,37	59
Coca-Cola Co	45,50	44,50
Disney Corp.	60,87	60,37
Du Pont Nemours&Co	80	80,87
Eastman Kodak Co	76,50	76,25
Exxon Corp.	83,87	84,62
Gén. Motors Corp.H	56,25	56,12
Gén. Electric Co	79,75	78,75
Goodyear T & Rubbe	52,25	52,50
IBM	108,62	109
Intl Paper	41,12	40,62
J.P. Morgan Co	86,37	86,37
Mc Don Dougl	99,12	99
Merck & Co.Inc.	62,25	61,37
Minnesota Mng.&Mfg	67,37	65,62
Philip Moris	91,37	91
Procter & Gamble C	87,75	87
Sears Roebuck & Co	50,37	50,12
Texaco	82,25	83,25
Union Carb.	43,50	44,37
Utd Technol	109,87	110,12
Westingh. Electric	18,25	18,50
Woolworth	20,50	19,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

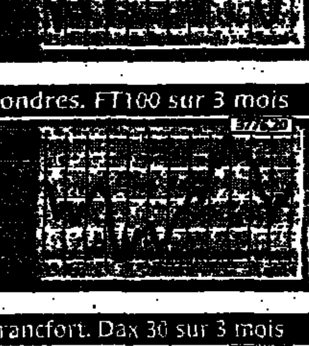
	15/05	14/05
Allied Lyons	5,02	4,99
Barclays Bank	7,75	7,62
B.A.T. Industries	4,88	4,91
British Aerospace	8,90	8,88
British Airways	5,45	5,43
British Gas	1,88	1,94
British Petroleum	5,79	5,67
British Telecom	3,34	3,26
B.T.R.	3,11	3,13
Cadbury Schweppes	4,90	4,89
Eurotunnel	0,84	0,85
Forte	3,70	3,50
Glaxo	7,89	7,87
Grand Metropolitan	4,46	4,45
Guinness	4,89	4,83
Hanson Plc	1,97	1,97
Great Ic	6,90	6,93
H.S.B.C.	9,74	9,70
Impérial Chemical	8,74	8,72
Legal	7,30	7,26
Marks and Spencer	4,29	4,34
National Westminst	6,44	6,35
Peninsular Orienta	5,18	5,18
Reuters	7,97	7,94
Saatchi and Saatch	1,30	1,33
Shell Transport	9,39	9,13
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,73	4,72
Univeler Ltd	12,35	12,40
Zeneca	13,94	13,78

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	15/05	14/05
Allianz Holding-N	2650	2653
Basf AG	409,80	406,30
Bayer AG	497	491,80
Bay hyp&Wechselbk	39,52	39,57
Bayer Vereinsbank	43,40	43,60
BMW	816,50	827
Commerzbank	339,60	339
Continental AG	26,65	26,73
Daimler-Benz AG	829	830
Degussa	535,50	539,70
Deutsche Babcock A	90,70	90,30
Deutsche Bank AG	74,13	74,27
Dresdner BK AG FR	38,35	38,40
Henkel VZ	645,50	648
Hoechst AG	499,90	492,20
Karstadt AG	571	568
Kaufhof Holding	507,50	496,50
Linde AG	967	953
DT. Lufthansa AG	244,50	246
Man AG	403,30	403,50
Mannesmann AG	534	532
Mettalges AG	29,05	28,33
Preussag AG	410	412,30
Rwe	59,15	59,22
Schering AG	111,10	112,30
Siemens AG	84,53	83,80
Thyssen	278,50	278,50
Veba AG	79,61	78,50
Viag	580,50	583,50
Wellag AG	775	768

New York, Dow Jones sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

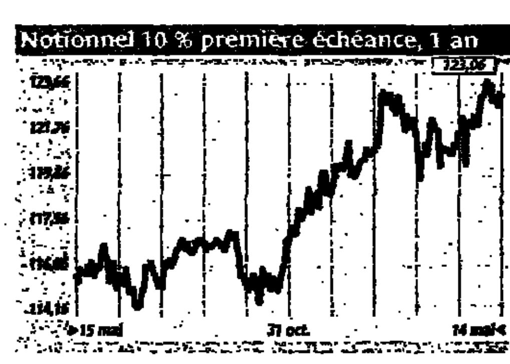
Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en forte baisse, vendredi 17 mai. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait 28 centièmes pour s'établir à 122,92 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,51 %, soit 0,03 % au-dessus de celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, les investisseurs ayant mal réagi à l'annonce d'une hausse plus forte que prévu (+ 5,9 %) des mises en chantier de logements aux Etats-Unis au mois d'avril. Le rendement de l'emprunt à trente ans était remonté de 6,84 % à 6,91 %.

La Banque de France a laissé inchangé, vendredi matin, à 3,75 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,70	6,49	7,31	2,30
Allemagne	3,25	6,49	7,24	1,70
Grande-Bretagne	5,94	8,05	8,27	2,70
Italie	10	9,79	10,19	4,50
Japon	0,44	3,38	4,75	−0,20
États-Unis	5,25	6,72	6,90	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/05	Taux au 14/05	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	—	—
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	—	NC	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	—	NC	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	—	—	NC
Obligations françaises	—	—	NC
Fonds d'État à TME	—	NC	—
Fonds d'État à TRE	NC	—	NC
Obligat. franç. à TME	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	—	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 15/05	Vente 15/05	Achat 14/05	Vente 14/05
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,78	3,90	3,75	3,87
3 mois	3,81	3,93	3,75	3,87
6 mois	3,85	3,97	3,62	4
1 an	3,87	4,12	3,98	4,10
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8750	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	3,9141	—	3,8789	—
Pibor Francs 6 mois	3,9727	—	3,9609	—
Pibor Francs 9 mois	4,0352	—	4,0078	—
Pibor Francs 12 mois	4,1250	—	4,0938	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3594	—	4,3698	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3385	—	4,3333	—
Pibor Écu 12 mois	4,3906	—	4,3906	—

MATIF

Échéances 15/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	90083	—	123,38	123,16	123,20
Sept. 96	4072	—	121,88	121,74	121,74
Déc. 96	2959	—	120,60	120,48	120,48
Mars 97	—	—	—	—	120,48
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	24731	96,02	96,02	95,97	95,99
Sept. 96	14585	—	96,05	96,01	96,02
Déc. 96	4767	95,92	95,92	95,89	95,90
Mars 97	2284	—	95,71	95,68	95,69
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	919	91,28	91,28	91,16	91,18
Sept. 96	500	—	—	—	90,68

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 15/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	9620	2116	2117	2105	2116
Juin 96	288	—	2095,50	2085	2095,50
Juillet 96	206	2093	2093	2083	2093
Sept. 96	550	—	2102	2101	2106

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1955 | US/DM ↘ 1,5328 | US/¥ ↗ 106,5500 | DM/F ↗ 3,3854 | £/F ↘ 7,8665

Baisse du dollar

LE DOLLAR était orienté à la baisse, vendredi matin 17 mai, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5298 mark et 5,1845 francs. Le *statu quo*, décidé mercredi 15 mai, par la Bundesbank sur ses taux directeurs, s'est traduit par un renforcement général du deutschemark, qui cotait vendredi matin 3,3895 francs. La banque centrale allemande a également estimé, dans son rapport mensuel, qu'elle n'était pas satisfaite de l'évolution de la masse monétaire outre-Rhin. Ce constat éloigne la perspective d'une baisse du REPO, fixé à 3,30 %, qui détermine les rendements sur le marché monétaire allemand.

Le dollar était ferme, vendredi matin, face au yen, à 106,60 yens, un resserrement de la politique monétaire japonaise ne semblant plus d'actualité.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/05	% 14/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,5400	+0,08	327	351
Ecu	6,3680	−0,01	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1955	−0,04	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,4700	+0,04	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	302,7700	+0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3395	−0,07	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	87,7100	+0,02	83	93
Irlande (1 iep)	8,1080	−0,16	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8665	−0,21	7,4700	8,3200
Grèce (100 drach.)	2,1340	−0,09	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,8900	−0,05	72	82
Suisse (100 F)	414,9100	−0,11	401	425
Norvège (100 k)	78,9100	+0,01	74	83
Autriche (100 sch)	48,1110	+0,04	46,7000	49,3000
Espagne (100 pes.)	4,0560	−0,01	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2950	—	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7976	−0,21	3,5200	4,0200
Japon (100 yens)	4,8707	−1,28	4,7000	5,0500
Finlande (mark)	109,6100	+0,29	103	114

PARITES DU DOLLAR	17/05	15/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5328	[illegible]	−0,01
TOKYO : USD/Yens	106,5500	105,9500	+0,56

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1873	5,1863	5,1790	5,1785
Yen (100)	4,9384	4,9368	4,9227	4,9185
Deutschemark	3,3818	3,3813	3,3826	3,3820
Franc Suisse	4,1496	4,1455	4,1472	4,1499
Lire ital. (1000)	3,3385	3,3359	3,3146	3,3332
Livre sterling	7,8577	7,8510	7,8648	7,8589
Peseta (100)	4,0615	4,0600	4,0523	4,0495
Franc Belge	16,461	16,437	16,453	16,446

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,84	3,91
Eurodollar	5,31	5,81	5,50
Eurolivre	6,06	6,19	6
Eurodeutschemark	3,31	3,22	3,19

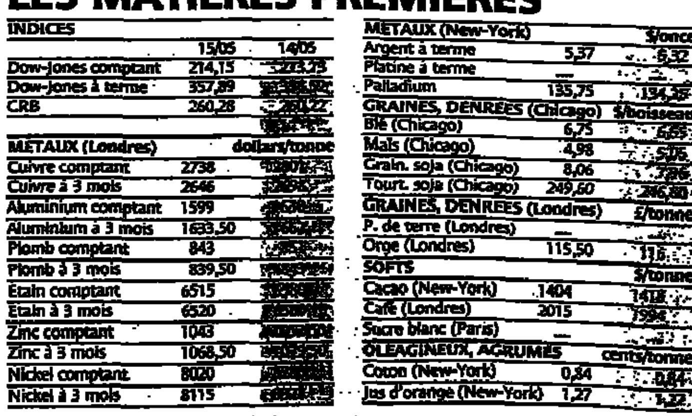
L'OR

	cours 15/05	cours 14/05
Or fin (k. barre)	65000	65100
Or fin (en lingot)	65400	65300
Once d'Or Londres	390,70	392,20
Pièce française(20f)	372	372
Pièce suisse (20f)	372	370
Pièce Union lat(20f)	370	370
Pièce 20 dollars us	2505	2595
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2420	2450

LE PÉTROLE

En dollars	cours 15/05	cours 14/05
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

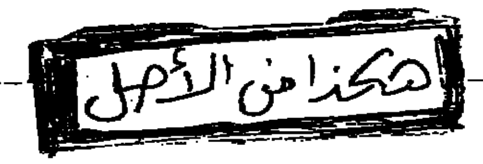
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	15/05	14/05
Dow-Jones comptant	214,15	[illegible]
Dow-Jones à terme	357,89	[illegible]
CRB	260,28	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2738	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2646	[illegible]
Aluminium comptant	1599	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1633,50	[illegible]
Plomb comptant	843	[illegible]
Plomb à 3 mois	839,50	[illegible]
Etain comptant	6515	[illegible]
Etain à 3 mois	6520	[illegible]
Zinc comptant	1043	[illegible]
Zinc à 3 mois	1068,50	[illegible]
Nickel comptant	8020	[illegible]
Nickel à 3 mois	8115	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,37	5,32
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	135,75	134,25
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	6,75	6,55
Maïs (Chicago)	4,98	5,06
Grain. soja (Chicago)	8,06	7,96
Tourt. soja (Chicago)	249,60	246,80
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	115,50	116
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1404	1418
Café (Londres)	2015	1994
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,84	0,84
Jus d'orange (New-York)	1,27	1,22



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 17 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS
−0,40 %
CAC 40 : 2116,20

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7742	[illegible]	− 0,02	[illegible]
B.N.P. (T.P)	938	[illegible]	− 2,45	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	827	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Renault (T.P.)	1820	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Gobain(T.P.)	1245	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1088	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Accor	718	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Air Liquide	938	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Alcatel Alsthom	489	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Alcatel Cable	479,50	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Alspi	485	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Chargeurs	1475	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Christian Dior	700	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	246	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Clarins	780	[illegible]	− 1,79	[illegible]
Club Mediterranee	504	[illegible]	− 1,78	[illegible]
Coflexip	193,50	[illegible]	+ 2,32	[illegible]
Colas	900	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Comptoir Entrep.1	16,05	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Comptoir Moder.	2115	[illegible]	+ 1,41	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
CPR	403,50	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Cred.Fon.France	34,10	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Credit Local Fce	391,50	[illegible]	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	171	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Credit National	367,70	[illegible]	− 0,19	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	270	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Damart	3989	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Danone	766	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Dassault-Aviation	497	[illegible]	+ 4,42	[illegible]
Dassault Electro	318	[illegible]	− 0,94	[illegible]
De Dietrich	265,50	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Degremont	492	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	53	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	256	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Docks France	1054	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Dynaction	141	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Eaux (Gle des)	562	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Ecco	1200	[illegible]	...	[illegible]
Eiffage	723	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Elf Aquitaine	393	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Eramet	385	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	845	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Essilor Intl	1274	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Essilor Intl ADP	988	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Esso	610	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Eurafrance	1997	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Euro Disney	14,10	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1158	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Lagardere (MMB)	140,80	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Lapeyre	308,10	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Lebon	219,50	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Legrand	938	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Legrand ADP	608	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Legris Indust.	272,90	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Locindus	870	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
L'Oreal	1560	[illegible]	− 0,38	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1277	[illegible]	− 0,54	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Vaal Reefs #	537	[illegible]	—	[illegible]
Volkswagen A.G #	1822	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	104,40	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Western Deep #	248,90	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Yamanouchi #	120	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Zambia Copper	3,50	[illegible]	− 0,28	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
VENDREDI 17 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,30	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	—	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,50	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,90	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,15	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105,17	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,65	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,85	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,88	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	...	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,20	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,10	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,66	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,95	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,80	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,58	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,55	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	...	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,57	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	—	[illegible]
OAT 8,125%89-99 #	108,81	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,11	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,41	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,31	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,08	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	114,76	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	—	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	910	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	[illegible]	[illegible]
Bains C.Monaco	[illegible]	[illegible]
B.N.P.Intercont.	[illegible]	[illegible]
Bidermann Intl.	[illegible]	[illegible]
B T P (la cie)	[illegible]	[illegible]
Centenaire Blanzy	[illegible]	[illegible]
Ceragen Holding	[illegible]	[illegible]
Champex (Ny)	[illegible]	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	[illegible]	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	[illegible]	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	[illegible]	[illegible]
Concorde-Ass Risq	[illegible]	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP	[illegible]	[illegible]
Darblay	[illegible]	[illegible]
Didot Bottin	[illegible]	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	[illegible]	[illegible]
Ecia	[illegible]	[illegible]
Ent.Mag. Paris	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	146,30	[illegible]
Commerzbank AG	1150	[illegible]
Fiat Ord.	20,85	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
VENDREDI 17 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	60,05	[illegible]
AFE #		523	[illegible]
Aigle #		192	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	130,20	[illegible]
Altran Techno. #		1410	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	702	[illegible]
Assystem #		593	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	615	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	◆	244,90	[illegible]
Bque Vernes	◆	493,90	[illegible]
C.E.E #		289	[illegible]
CEGEP #	◆	150	[illegible]
Cermex # (Ly)		360	[illegible]
CFPI #		242	[illegible]
Change Bourse (M)		330	[illegible]
Christ.Dalloz #		1440	[illegible]
Cipe France Ly #		475	[illegible]
CNIM CA#		208,90	[illegible]
Codetour	◆	320	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆	340	[illegible]
Confandey S.A	◆	310	[illegible]
C.A.Haute Normand.		333	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		336	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	◆	390	[illegible]
C.A. Oise CCI	◆	265,10	[illegible]
Creeks	◆	58	[illegible]
Devanlay	◆	530	[illegible]
Devernois (Ly)	◆	530	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	71	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		455,10	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		253	[illegible]
Europ Propulsion		620	[illegible]
Expand s.a	◆	285	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15
VENDREDI 17 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	260	[illegible]
Infonie	501	[illegible]
Joliez-Regol	100	[illegible]
Proxidis	82	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15
VENDREDI 17 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,05	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	38,15	[illegible]
Mumm	◆	1320	[illegible]
Nobel	◆	181,20	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	132	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 mai

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Monde		1249,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1107,32	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	760,31	[illegible]
Saint-Honoré Capital	◆	17796,11	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	◆	647,29	[illegible]
St-Honoré Pacifique	◆	808,19	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Cadence 2 D		1056,66	[illegible]
Cadence 3 D		1062,15	[illegible]
Capimonétaire C		1997,10	[illegible]
Capimonétaire D		1855,57	[illegible]
Capioblig C		8455,97	[illegible]
Interoblig C		6448,04	[illegible]
Intersélection France D		590,40	[illegible]
S.G. France opport. C		1707,38	[illegible]
S.G. France opport. D		1646,49	[illegible]
Sogenfrance C		1506,94	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1238,38	[illegible]
Sogefiance D	◆	1703,26	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	144,47	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

TECHNOLOGIE Les compagnies pétrolières qui exploitent des gisements sous-marins cherchent à remplacer leurs énormes plates-formes off-shore par des installations plus souples et moins coûteuses. ● UNE SOLUTION consiste à utiliser des navires à tout faire qui *pompent, traitent et stockent les hydrocarbures* des gisements profonds. ● LARGEMENT TESTÉS – la première unité a vu le jour au large des côtes de Castellon en Espagne –, *ces vaisseaux d'un nouveau type* ont rejoint la mer du Nord, où, du fait de la petite taille des champs d'hydrocarbures qui restent, les compagnies ne souhaitent pas *investir dans des équipements lourds* et fixes. ● CANTONNÉS à des exploitations par faible hauteur d'eau, ces navires-usines capables de se déplacer de gisement en gisement devraient pouvoir travailler par des profondeurs de 1 000 mètres.

Des navires remplacent les plates-formes pétrolières en mer du Nord

Plus « souples » et moins chers, ils bénéficient des technologies les plus modernes et assurent les mêmes tâches que les énormes tours plantées dans les vagues

HANDICAPÉE par l'héritage d'une longue tradition terrestre, l'exploitation pétrolière en mer se tourne enfin vers une culture navale qui, paradoxalement, aura mis longtemps à s'imposer. Les systèmes flottants, ancrés en souplesse par tous les temps, remplacent peu à peu les énormes tours plantées dans les vagues. A l'affût des gisements d'économies autant que de pétrole, les compagnies pétrolières recherchent des solutions alternatives moins chères et plus maniables que ces constructions traditionnelles. Le paysage offshore en mer du Nord connaît aujourd'hui ce que les spécialistes n'hésitent pas à qualifier de véritable « révolution culturelle », avec l'arrivée en force de ces systèmes conçus à base de navires.

Une vingtaine sont déjà sur place ou sur le point d'arriver. L'une des raisons de cet engouement tient à ce que la plupart des grands champs de la mer du Nord ont été explorés. *« Ceux qui restent sont beaucoup plus petits et seront épuisés en quatre ou cinq ans. Ce n'est donc pas la peine d'investir dans une énorme plate-forme »*, explique Mike Osborne chez Shell International. Les nouveaux systèmes offrent, en effet, l'énorme avantage d'être – au contraire des plates-formes – redéployables lorsqu'un champ est épuisé. Les plus sophistiqués n'en sont pas moins capables d'effectuer les opérations courantes d'une plate-forme de production : traitement de l'huile, stockage, déchargement en mer sur des navettes qui évitent ainsi la pose d'un oléoduc jusqu'à la côte.

Ces navires très spéciaux sont maintenus en permanence au-dessus des têtes de puits par des ancrages passifs (ils sont alors dépourvus de moteur), ou grâce à un système de positionnement dynamique (avec propulsion et guidage par satellites GPS). Certains, baptisés « butineurs », peuvent même se déconnecter du puits dès que leurs cuves sont pleines, pour décharger leur cargaison à terre avant de revenir se positionner.

Avant d'être adoptée en mer du Nord, cette technologie a eu le temps de faire ses preuves sur d'autres mers. Les exploitants estiment ainsi que ces navires sont désormais en mesure de répondre aux contraintes particulièrement éprouvantes de ces contrées boréales aux tempêtes redoutables où les vagues peuvent dépasser 30 mètres de hauteur.

Le test aura été de longue durée puisque la bouée, ancêtre de ces systèmes, a été utilisée dès 1959 pour le ravitaillement en mer de bâtiments de la marine nationale suédoise. La première véritable « unité flottante de stockage et de déchargement en mer » (FSO) est entrée en service en Iran en 1970. La première « unité flottante de production, stockage et déchargement en mer » (FPSO), version nettement plus élaborée et plus performante, a été installée il y a tout juste vingt ans au large des côtes de Castellon en Espagne.

UN MARCHÉ À PART ENTIÈRE

On les a ensuite vues arriver en Tunisie, en Italie, en Ethiopie, au Nigeria, en Indonésie, aux Philippines et enfin, à partir de 1989, en mer du Nord. Pour les chantiers navals en mal de commandes, ce « boom » est une véritable aubaine, agrémentée dans certains cas d'aides gouvernementales ou communautaires. D'autant plus qu'il leur est ainsi possible de reconvertir les nombreux tankers au chômage que l'on peut acquérir à vil prix. Certains chantiers prennent même le risque de produire des FPSO à l'avance afin d'être prêts lorsque le client pressé – et donc susceptible de payer une prime de rapidité – se présentera.

« Marché-niche au départ, la FPSO est devenue très vite un marché à part entière avec des domaines d'application prometteurs, notamment pour les champs en grande profondeur », indique M. Jeannin de la société d'ingénierie d'origine néerlandaise SBM, leader mondial des systèmes d'ancrage et qui a équipé la première bouée et la première FPSO. Depuis, SBM a déjà converti et équipé ses propres navires, qu'elle loue à des exploitants, en assurant l'opération et la maintenance. On trouve aussi sur ce marché séduisant l'irlandais Harland & Wolff (qui avait autrefois construit le *Titanic* !), l'espagnol Astano, des norvégiens et, inévitablement, les mastodontes japonais comme NKK et Mitsubishi.

C'est d'ailleurs des chantiers navals Mitsubishi Heavy Industries de Nagasaki qu'est sortie, au tout début de l'année, l'*Anasuria* de Shell-Expro, la plus grande des FPSO et aussi la première à avoir été conçue spécifiquement pour un site. Un contrat de 380 millions de dollars : conception, construction, installations et acheminement compris. La coque est actuellement en cours d'équipement à Newcastle, où elle a été remorquée. SBM, maître d'oeuvre, a conçu et fourni les systèmes d'ancrage passif et de transfert des fluides. L'*Anasuria* devrait rejoindre ses champs de Guillemot et Teal, au milieu de la mer du Nord, vers la fin de l'été.

La nouvelle unité mesure 234,2 m de long, près de 45 mètres de large et 16,7 m de tirant d'eau, pour 129 550 tonnes de poids mort. Elle dispose d'une capacité de stockage de 850 000 barils, ce qui la place loin devant les autres. Le château, coiffé d'un héliport, abrite salles de commande et quartiers. Situé à l'arrière, il permet de dégager une importante surface de pont – l'équivalent de deux terrains de football – pour les installations de séparation et de traitement du brut.

UN « FAGOT » DE COLONNES

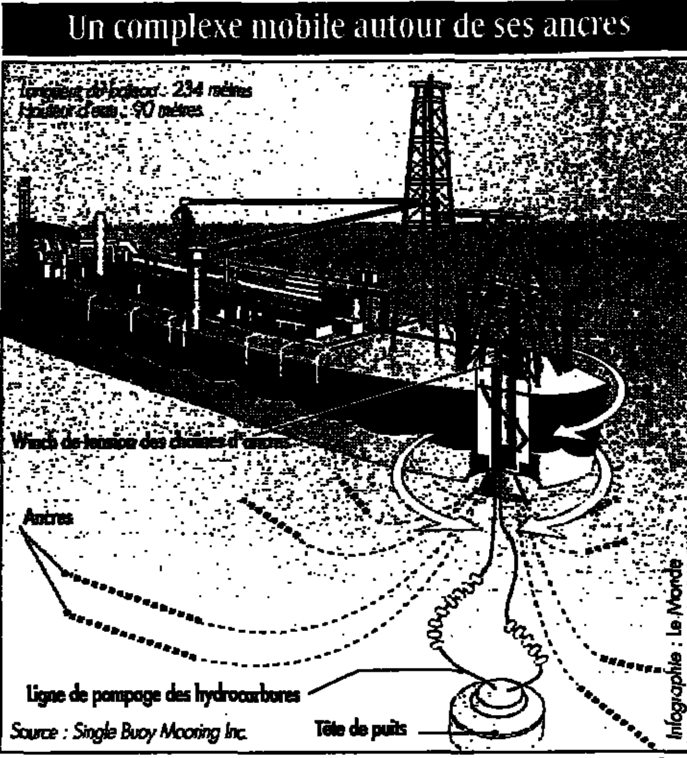
L'élément vital est le « touret SBM », une structure complexe qui traverse la proue et gère le fagot de colonnes montantes flexibles acheminant le brut depuis les têtes de puits *(risers)* et la douzaine de lignes d'ancrage fixées au fond marin, 90 mètres plus bas. Ses pièces maîtresses sont un roulement à billes de trois rangées de rouleaux de 7,1 m de diamètre et 31 tonnes (auxquels sont suspendues les lourdes chaînes) et quatre roulements plus petits (1,9 m) pour la connexion entre les colonnes flexibles et les canalisations du pont.

Toute la souplesse et la fiabilité du système d'ancrage passif reposent sur cette interface qui permet au navire de rester en position tout en tournant gentiment sur lui-même ; d'alimenter les structures de traitement et de décharger la production sur des navettes enleveuses qui s'amarrent en tandem.

La prochaine génération de FPSO, qui se profile déjà, sera ancrée sur les gisements gaziers. La première station de raffinage de gaz en mer sera une unité en béton conçue spécialement pour le champ exploité par Elf à N'Kossa, au Gabon. Mais déjà on cherche à fabriquer des *risers* encore plus longs et encore plus solides pour permettre aux FPSO de travailler sur des têtes de puits situées à 1 000 mètres de profondeur au lieu d'un peu plus de 300 mètres aujourd'hui...

Françoise Niéto

Un complexe mobile autour de ses ancres



Pour exploiter les hydrocarbures sous-marins, les compagnies pétrolières utilisent des navires reconditionnés de grande taille capables de pomper, de traiter et de stocker le brut des gisements. Contrairement aux plates-formes fixes, ces énormes barges à tout faire, mobiles autour de leur pivot grâce à un énorme roulement à billes, présentent l'avantage de pouvoir se déplacer de puits en puits.

Le roi du roulement à billes géant

Les plus petits, 0,7 millimètre seulement de diamètre et un poids de quelques grammes, s'envoient par la poste. Les plus grands, 7 mètres de diamètre, 30 à 45 tonnes, voyagent de façon moins anonyme. Dans ce domaine, les industriels savent faire du sur-mesure, comme RKS, filiale de SKF, numéro un du roulement à billes, installée depuis 1959 à Avallon (Yonne) et spécialiste des « supermodules ». Là, au milieu des champs, sont usinées et assemblées ces pièces utilisées par les pétroliers, les industriels de l'armement (RKS est le fournisseur exclusif du GIAT, notamment pour les tourelles des chars), ceux des éoliennes, des télescopes géants et même des navettes spatiales. Dans la région, chaque fois que la route est coupée et lorsque les feux des carrefours sont démontés, les habitants savent que RKS a accouché d'un nouveau monstre. Dernier record : 7,2 mètres de diamètre et 45 tonnes pour un tunnelier japonais. *« Mais nous pouvons aller jusqu'à 14 ou 15 mètres »*, affirme Bernard Reesink, responsable des ventes du segment offshore.

Le « Carcharodontosaurus saharicus » détrône le « Tyrannosaurus rex »

Il y a 90 millions d'années, l'Afrique vivait elle aussi sous la terreur d'un dinosaure carnivore géant

C'EST UN CAUCHEMAR pour film de science fiction. Une agilité sans faille malgré un poids de forme de 5 à 6 tonnes. Une carrure d'athlète, 6 mètres sous la toise. Une cuisse plus que solide dont le fémur dépasse allègrement le mètre et un régime alimentaire essentiellement carné. Roi des lézards tyrans, le *Tyrannosaurus rex*, est passé pendant longtemps pour le plus cruel et le plus grand des dinosaures.

Voilà près d'un siècle, l'un des plus grands chasseurs de dinosaures connus, Barnum Brown, découvre dans les bad lands du Montana le squelette à moitié complet d'un *Tyrannosaurus rex* vieux de 68 millions d'années. Ce fauve a la mâchoire volontaire et les dents longues de 15 cm. En un peu plus de 90 ans, une dizaine de squelettes de ce prédateur du crétacé (65 à 135 millions d'années) ont été mis au jour sur les territoires nord-américains du Montana, de l'Alberta et du Dakota.

Un dernier, découvert en 1990, et prénommé Sue, comme le rappelle Xabier Pereda de l'université de Paris-VI dans *Pour la Science* (avril 1995) fut même *« confisqué par le FBI en raison d'une contestation sur les droits de propriété »*. Tous ces vestiges avaient de quoi installer le *Tyrannosaurus rex* dans son rôle de roi des carnivores géants, même si les restes, hélas fragmentaires et malheureusement détruits pendant la seconde guerre mondiale, d'un dinosaure africain au mufle effilé, le *Spinosaurus*, mis au jour en Egypte par l'Allemand Ernst von Strommer laissaient à penser que l'Amérique du nord n'avait peut être pas été seule à être dominée par un de ces géants à l'appétit redoutable.



La boite crânienne du « Carcharodontosausus saharicus » contenait un cerveau quinze fois plus petit que celui de l'homme.

La longue attente des scientifiques fut finalement récompensée. Une première fois, en septembre de l'année dernière, lorsque les paléontologues argentins Leonardo Salgado et Rodolfo Coria ont annoncé qu'ils avaient découvert en Patagonie, dans la province de Neuquen, les restes bien conservés d'un dinosaure carnivore, un théropode, qui n'avait rien de gracile. Toutes mesures faites, ce *Giganotosaurus carolinii*, c'est son nom, pourrait bien être, comme l'a écrit Xabier Pereda, la version sud américaine du *Tyrannosaurus rex*, à ceci près que les sédiments dans lequels il était conservé sont vieux de 100 millions d'années. Qu'importe, l'animal est splendide, légèrement plus grand même que son collègue nord américain – son fémur mesure 1,44 m –, et doté d'une jolie capacité crânienne.

Le règne de ce concurrent patagon n'a malheureusement duré qu'un hiver et qu'un printemps. Une expédition internationale constituée de paléontologues américains, marocains et français, et montée par l'université de Chicago, vient en effet de mettre au jour un nouveau géant au Maroc. Comme le relate la revue *Science* du 17 mai, ces chercheurs ont, sous la conduite de Paul Sereno, découvert dans les grès rouges infracénomaniens et les marnes versicolores à gypse de la région marocaine du Kem Kem d'un autre vigoureux prédateur, les restes d'un *Carcharodontosaurus saharicus*, vieux de quelque 90 millions d'années, mais doté, toutes proportions gardées, d'une cervelle de moineau (100 cm³ contre 1 500 cm³ environ pour l'homme).

Certes, il ne s'agit pas d'une nouvelle espèce. Ce type de dinosaure carnivore a déjà été décrit en 1927 à partir d'éléments trop fragmentaires. Mais, l'état de « fraicheur » du crâne exhumé au Maroc vient donner du grain à moudre aux paléontologues. Sa taille (1,60 m) égale et, peut-être même, dépasse celle du plus grand crâne connu de *Tyrannosaurus rex*. C'est ce qu'affirment ses inventeurs qui reconnaissent aussi que la taille du roi du mésozoïque était plus grande et ses jambes plus « longues » que celles des *« apparemment plus lourds » Giganotosaurus et Carcharodontosaurus.*

Mais, ce qui intéresse le plus les paléontologues, ce sont les liens qui semblent unir les carnivores géants d'Amérique du Sud et d'Afrique. A en croire Paul Sereno et ses collègues, les études des boîtes craniennes des géants argentin et africain auraient révélé des similitudes de caractères qu'on ne retrouve pas chez d'autres théropodes. De là à disserter sur les raisons de la présence sur deux continents de deux prédateurs appartenant apparemment à la même espèce, il n'y a qu'un pas que les chercheurs, et Paul Sereno, se plaisent à franchir dans la mesure où, il n'y a pas si longtemps, on estimait que les théropodes sud américains et africains appartenaient à des faunes distinctes.

Jean-François Augereau

Le rythme pétaradant des moteurs de recherche

SAN FRANCISCO
correspondance

Bong Suh déteste les méta-glaneurs qui sont aux moteurs de recherche ce que les katiouchkas sont à l'artillerie. Il leur reproche de manquer de précision et de s'approprier l'information recueillie par d'autres. Lui a une autre idée quant à la meilleure manière d'aider les usagers à trouver ce dont ils ont besoin sur l'Internet. Bong Suh est le responsable de *« search. com »*, le service de recherche de Cnet, une jeune entreprise qui offre des programmes de télévision et des informations en ligne sur tout ce qui concerne le multimédia, l'Internet et les ordinateurs.

INTERNET

A première vue pourtant, son approche semble encore plus massive et plus ambitieuse que celle de programmes comme All4one ou MetaCrawler puisqu'il permet l'accès à 250 moteurs de recherche. Mais au lieu d'organiser le chaos global comme prétend le faire Yahoo, *« search. com »* s'efforce de repérer, dans chaque secteur, les banques de données qui correspondent à des flots d'auto-organisation. A la différence d'Excite ou de Magellan, ce système n'essaye pas d'évaluer le contenu des sites en général, mais se limite à la qualité des moteurs de recherche en fonction de leur domaine.

Prenons par exemple un cybernaute qui désire trouver le nom du metteur en scène d'un film. Alta Vista (et a fortiori MetaCrawler) peut lui donner des dizaines ou des centaines de sites où le mot apparaît. Yahoo peut le conduire assez vite dans le monde du cinéma où il lui est ensuite plus difficile de distinguer quels services lui conviennent le mieux, mais *« search. com »* est censé lui présenter en quelques lignes les meilleures banques de données du monde du cinéma et lui permettre de les interroger directement.

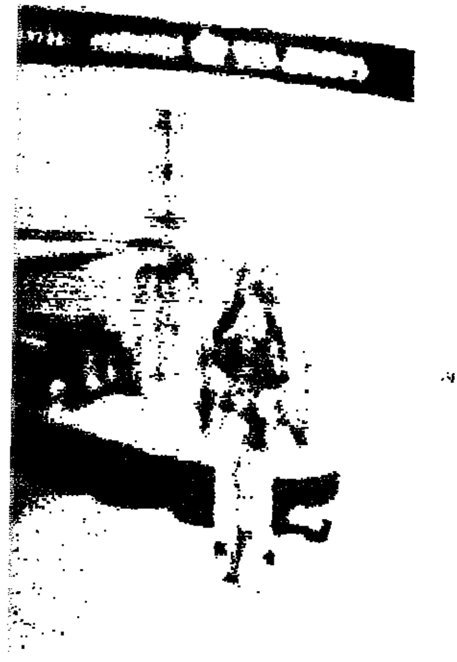
Dans cet univers où tout le monde se bat pour trouver l'oeuf de Colomb, la botte secrète de Bong Suh consiste à offrir à chaque usager la possibilité de personnaliser son dispositif de recherche en s'appuyant sur toutes les bases de données recensées par *« search. com »*. Il suffit pour cela de se constituer une page d'accueil qui reste dans l'ordinateur de Cnet mais sur laquelle chacun sélectionne les moteurs de recherche qui répondent le mieux à ses besoins.

« Notre technologie nous permet de reconnaître si vous avez votre propre page, et la produit quand vous l'appelez », explique Coleen Byrne, chargée des relations publiques. Identifié dès son arrivée sur le site de *« search. com »*, il suffit à l'habitué d'activer un lien qui dit *« your page »* (votre page) pour que lui soit offerte immédiatement la palette d'instruments qu'il s'est lui-même constituée. Face aux moteurs de recherche qui ne sont complets qu'en charriant de plus en plus de scories, *« search. com »* tire son utilité de l'alliance entre un outil technologique de portée limitée et une approche originale de la recherche d'informations sur le Web. Mais pour rester compétitif *« search. com »* doit ajouter *« de nouveaux outils de recherche sur un rythme presque quotidien ».*

Francis Pisani
<fpisani@best. com>

★ <http : //www. search. com/>





هكذا من الأهل

Alain Afflelou se retrouve seul à la barre des Girondins de Bordeaux

Après la défaite en finale de la Coupe de l'UEFA, la démission de Jean-Didier Lange ne résout aucun des problèmes sportifs

Au lendemain de la défaite face au Bayern de Munich, Jean-Didier Lange a annoncé, jeudi 16 mai, qu'il démissionnait de son poste de président de l'Association des Girondins de Bordeaux. Son successeur est un viticulteur du Médoc, Jean-Louis Triaud. M. Lange reste cependant membre du conseil d'administration de la société anonyme à objet sportif (SAOS) qui gère l'équipe professionnelle. Le lunetier Alain Afflelou reste le seul maître à bord d'un club menacé par le départ de ses meilleurs joueurs.

L'« UNION SACRÉE » qui faisait l'ordinaire du club girondin pour préparer au mieux la finale de la Coupe de l'UEFA n'aura pas survécu longtemps à la défaite face au Bayern de Munich. Mais ceux qui avaient pronostiqué (ou souhaité) le retrait d'Alain Afflelou, président de la branche professionnelle du club (*Le Monde* du 14 mai), ont été pris à contrepied par l'annonce, jeudi 16 mai, de la démission de Jean-Didier Lange de la présidence de l'Association des Girondins de Bordeaux.

FOOTBALL

A plusieurs reprises, cette saison, le lunetier avait pourtant laissé filtrer son intention de prendre ses distances avec Bordeaux. A l'intérieur et dans l'environnement proche du club, on lui reprochait son manque de présence ainsi que des déclarations malencontreuses faites le plus souvent depuis Paris. Sur place, c'est Jean-Didier Lange qui assurait la gestion quotidienne du club. Cet avocat discret avait été, avec quelques amis bordelais, le refondateur des Girondins après le dépôt de bilan, en 1991. C'est lui qui avait amené Alain Afflelou à s'investir, l'année suivante, alors que l'équipe évoluait en deuxième division. Les deux hommes sont des « *amis de vingt ans* ». Le premier est le conseiller fiscal du second.

De notoriété publique, ils avaient parfois des approches différentes de la conduite des affaires du club. Mais, selon Jean-Didier Lange, aucun conflit de pouvoir : « *Nous ne nous battions pas pour un os.* » Il n'empêche, cette direction bicéphale du club était un handicap dans l'exercice du pouvoir. Afflelou aurait pu partir. C'est Lange qui l'a fait. « *Une décision de dernière minute au terme d'un cheminement un peu irrationnel,* dit-il. *L'énergie et le temps qu'il faut consacrer à ce bénévolat demandent un enthousiasme que je n'ai plus. C'est celui de nous deux qui avait conservé le plus intact son enthousiasme qui est resté.* » Jean-Didier Lange dit avoir souffert du « *déchaînement médiatique qui a faussé l'image du club, ces dernières semaines* ». Il avoue que sa décision est « *un peu égoïste* ». « *Ma passion du football s'est émoussée au contact de la perversion du milieu* », explique-t-il.

Les pressions, parfois appuyées, n'ont pourtant pas manqué pour qu'il reste. Au sein du conseil d'administration du FC Girondins comme dans les milieux politiques et économiques bordelais. Cet ancien joueur de hockey sur gazon de haut niveau ne s'estime tout simplement « *pas fait pour la gestion médiatique* ». De ce point de vue, « *il m'était plus facile qu'à Alain Afflelou de partir sur la pointe des pieds* ».

JUGULER L'HÉMORRAGIE

M. Lange restera administrateur de la société anonyme à objet sportif, à laquelle il continuera à apporter ses compétences techniques de conseiller juridique et fiscal. Il est remplacé à la présidence de l'association par Jean-Louis Triaud, un exploitant viticole de quarante-sept ans. Administrateur du club depuis 1991, celui-ci n'avait aucune fonction opérationnelle jusqu'à la fin de 1995, date à laquelle il a pris en charge le secteur commercial du club.

Ce remaniement au sommet ne règle cependant aucun des problèmes en suspens. Structurellement, la direction du club reste bicéphale. Mais le manque d'expérience de M. Triaud place Alain Afflelou en première ligne pour gérer une situation sportive très délicate.

Financièrement à l'abri pour deux saisons sans Coupe d'Europe grâce aux recettes inespérées de l'épopée en Coupe de l'UEFA (*Le Monde* du 15 mai), le club doit juguler l'hémorragie de joueurs. Pour diverses raisons, la plupart revendiquent leur liberté. Ils l'ont fait à nouveau savoir à leur président, qui les a reçus un à un, jeudi 16 mai. « *Dans la mesure de mes moyens,* a déclaré celui-ci, *je ferai tout mon possible pour garder nos meilleurs joueurs, pour le bien de ce club que j'aime tant.* »

Au-delà de la déclaration d'intention, Alain Afflelou n'affiche pas une vision très claire de l'avenir. Faut-il conserver de force Christophe Dugarry et Zinedine Zidane, qui doivent encore deux ou trois ans de contrat ? Que décidera Bixente Lizarazu, dont l'interlocuteur exclusif était Jean-Didier Lange ? Continuera-t-il à « *privilégier la solution bordelaise* », comme il le confiait après la finale contre Munich, ou cédera-t-il aux avances du club basque d'Athletic Bilbao ? Richard Witschge s'est substitué à son président pour annoncer son propre transfert à l'Ajax d'Amsterdam. Pour 10 millions de francs, a-t-il précisé.

Muet sur le cas, apparemment réglé, de Witschge, Alain Afflelou s'est montré énigmatique sur l'avenir de son directeur sportif, Michel Benguigui, et évasif sur le contrat de cinq ans qui avait été promis à Gernot Rohr au lendemain de l'exploit face au Milan AC. L'entraîneur a confirmé qu'il n'avait encore rien signé, mais il s'est dit « *confiant en la parole donnée* ».

Jean-Jacques Bozonnet

Avec son rugby en plein renouveau, Dax s'attaque au champion de France

MALGRÉ l'extrême tension du match, le temps s'est arrêté sur une angoissante incertitude. Il y avait déjà soixante-sept minutes que Toulonnais et Dacquois se disputaient l'un de ces quarts de finale de combat et de hargne qui font des mauvais coups une figure imposée.

A cet instant précis, Richard Dourthe n'avait rien à se reprocher, sinon porter le ballon. Un trois-quarts centre varois a fait mine d'ignorer cette innocence. Cravate. Comment Dourthe le bouillonnant, suspendu du XV de France pour brutalité lors du dernier Tournoi, pourrait-il faire fi de ce plaquage irrégulier sur sa personne ? Allait-il manger tout chaud sa vengeance sur la tête de son agresseur ? Les supporteurs de Dax n'ont pas eu à retenir leur souffle. Leur arrière favori s'est tout bonnement relevé. Pour calmer ses coéquipiers. Pour transformer d'un sourire la pénalité accordée par l'arbitre.

C'était donc un nouveau Richard Dourthe. Et un nouveau Dax. A l'image de son meilleur joueur depuis le début des phases finales, le club landais a retrouvé ses esprits. Mauvais élève de l'hiver, il est devenu la bonne surprise du printemps. De la menace de rélégation en groupe A2, il s'est hissé jusqu'à une qualification pour la Coupe d'Europe. L'équipe sans âme, balbutiant son rugby, s'est découvert un redoutable paquet d'avants, apte à faire rompre les plus parfaites machineries de gros bras.

Toulon s'est incliné devant une mêlée féroce. Comme Grenoble au tour précédent. Toulouse, malgré une victoire arrachée il y a deux ans au même stade de la compétition (30-25), peut s'inquiéter. Les champions de France en titre s'attendent, samedi 18 mai à Bordeaux, à une demi-finale très difficile, de l'aveu même de Guy Novès, leur entraîneur.

Pourtant, les joueurs dacquois n'ont pas changé. Dans la ville thermale, le club court toujours après un premier titre de champion de France de rugby, et les finales perdues sonnent comme une malédiction. Joueurs et dirigeants donnent les explications les plus simples pour justifier leur embellie. Jacques Ibanez, le responsable des avants, a récupéré les nombreux internationaux A et universitaires que compte l'équipe.

AFFAIRE DE FAMILLE

A l'automne, la Fédération avait imposé à Olivier Roumat et à Thierry Lacroix un repos forcé. Une manière de punir leur séjour prolongé en Afrique du Sud sous les couleurs de la province du Natal. De janvier à mars, les équipes de France étaient la priorité. En un étrange paradoxe, l'Union sportive dacquoise (USD) était devenue la première victime de la qualité de son effectif. Elle ne souffre plus aujourd'hui que d'une absence de marque : Thierry Lacroix, blessé, ne pourra sans doute pas rejouer d'ici à la fin de la saison.

Richard Dourthe s'est empressé de résoudre la difficulté. Buteur improvisé, le voilà auteur de 79 points en trois matches. Comme s'il était l'étendard du renouveau, le dépositaire d'un jeu de mieux en mieux affirmé. Au rythme de quatre entraînements par semaine, au lieu de trois, les joueurs de Dax se plient enfin à l'esprit de groupe, au sens du collectif égaré pendant de longues semaines. Les réflexes collectifs ne leur font plus défaut.

L'équipe s'appuie à la fois sur des anciens comme Olivier Roumat ou Pascal Béraud, et sur une jeune génération qui avait orné ses crânes du sigle USD lors du titre de champion de France junior en 1993. Cette aventure a ravivé l'enthousiasme, en rappelant que, dans l'équipe, le rugby est plus que jamais une affaire de famille.

Dans cette équipe junior figuraient Richard Dourthe, fils de Claude, Raphaël Ibanez, fils de Jacques, l'entraîneur, et Pascal Lacroix, frère de Thierry. Privé de la concurrence de Mont-de-Marsan, descendu en deuxième division, Dax incarne désormais à lui seul la tradition du rugby landais.

« *Nous sommes plus frais au niveau du mental,* commente Jacques Ibanez, *nous avons frisé l'élimination, et tout ce que nous réussissons actuellement est un plus.* » Dax se réclame de cette spontanéité pour contester aux Toulousains une victoire annoncée.

Pas question de renouveler l'erreur commise en 1994. Contractés par l'enjeu et la présence massive de leurs supporteurs, les joueurs avaient regardé l'adversaire développer un rugby de mouvement devenu soudain insaisissable. Cette fois, Richard Dourthe et ses coéquipiers promettent de sauter à la gorge des champions de France. Dès le coup d'envoi.

Pascal Ceaux

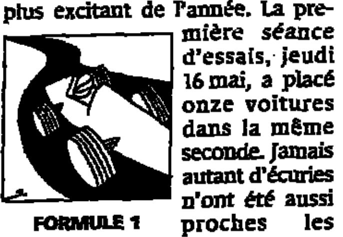
Les demi-finales à la télévision

- **Brive-Pau** : samedi 18 mai, en direct de Toulouse à 14 h 15 sur Canal Plus.
- **Dax-Toulouse** : samedi 18 mai, en direct de Bordeaux à 16 h 30 sur France 2.

Le Grand Prix de Monaco, ou la gestion de la tradition

MONACO
de notre envoyé spécial

Pour tous les pilotes de formule 1, le circuit de Monaco est le plus excitant de l'année. La première séance d'essais, jeudi 16 mai, a placé onze voitures dans la même seconde. Jamais autant d'écuries n'ont été aussi proches les unes des autres. Le paradoxe veut que ce sommet de compétition technologique et d'affrontements entre les meilleurs pilotes du monde prenne pour cadre le circuit le plus anachronique qui soit.



FORMULE 1

Entre 1929 et aujourd'hui, le tracé n'a subi que très peu de modifications. Les différents aménagements ne l'ont rallongé que de 148 mètres pour porter sa longueur à 3,328 kilomètres. « *Difficile de déplacer les montagnes et les immeubles ou de combler le port* », commente avec humour René Isoart, commissaire général à l'Automobile Club de Monaco (ACM).

En six semaines, une armée de mécanos a transformé ces rues étroites en un circuit digne de ce nom. Des passerelles enjambent ainsi les chaussées encadrées par des murs de métal. Les stands et la direction des courses occupent les trottoirs ombragés du boulevard Albert-Ier. Un hôpital de campagne est dressé dans des passages souterrains. Quelques heures seulement avant les premiers essais, les voitures particulières bouchonnent encore sans le savoir sur les marques de la grille de départ.

Dans ce cadre étroit, les monoplaces de formule 1 tournent à Monaco à des vitesses presque ridicules par rapport à celles atteintes sur les circuits modernes. Le record du tour appartient à Michael Schumacher depuis 1994, avec 152,505 km/h de moyenne. C'est presque 100 km/h de moins que les 245 km/h de David Coulthard l'an dernier à Monza. Plus étonnant encore, Jackie Stewart remportait le Grand Prix de Monaco à 134 km/h de moyenne en 1971, et Michaël Schumacher à 137 km/h seulement l'an dernier.

Le circuit a certes évolué en vingt-cinq ans, rallongé, amélioré dans sa sécurité avec une double chicane autour de la piscine. Mais à Monaco, quelle que soit l'évolution des voitures et l'adresse des pilotes, la piste dicte sa loi. « *Certains virages sont tellement lents qu'on pourrait les négocier bien plus vite à pied* », dit ainsi Damon Hill. Le leader du championnat du monde rêve de mettre enfin cette année son prénom au palmarès d'une épreuve que son père a gagnée cinq fois entre 1963 et 1969.

TRAVAUX DE SÉCURITÉ

La faible vitesse sur un tour à Monaco dissimule également les risques pris par les pilotes. Un seul, l'Italien Lorenzo Bandini en 1967, y a trouvé la mort depuis la création du championnat du monde en 1950. Mais le dramatique accident de l'Autrichien Karl Wendlinger en 1994, quinze jours après la mort de son compatriote Roland Ratzenberger et celle d'Ayrton Senna à Imola, avait frappé les esprits.

Les organisateurs de l'ACM ont cru, cette fois, que l'existence de leur Grand Prix était menacée. « Arrêtez le massacre », titraient certains journaux. Ils semblaient condamner un tracé qui lance voitures et pilotes à plus de 250 km/h à la sortie du tunnel à quelques centimètres des murets de béton. Une fois encore, les membres de l'ACM ont voulu prendre les devants alors que, de son côté, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) décidait précipitamment de réduire les performances des voitures.

Le revêtement du circuit vient d'être refait sur les deux tiers du parcours. Une jardinière a été supprimée à l'entrée de la chicane où Ayrton Senna avait, lui aussi, frôlé la mort en 1993. Comme le doublement de la piste autour de la nouvelle piscine en 1973, comme l'élargissement de la chicane en 1986, tous les travaux sont pris en charge par le gouvernement de la principauté. Les 25 millions de francs de recette de billetterie apportés par les 35 000 spectateurs et les publicités des annonceurs ne suffisent pas à équilibrer un budget que l'ACM garde soigneusement secret.

Il est vrai que l'association a perdu en 1985 sa principale ressource. Les droits de télévision que lui versait la chaîne américaine ABC ont alors été subtilisés par l'Association des constructeurs (FOCA) de Bernie Ecclestone, avec l'aval de la FIA. L'absence du dernier Rallye Monte-Carlo au calendrier du championnat du monde a montré, il y a quelques mois, que toute tradition pouvait être bousculée. La FIA cherche d'ailleurs à se racheter en attribuant chaque année ses prix dans la principauté.

Cela n'empêche pas l'ACM de pouvoir compter sur toutes les subventions nécessaires à son calendrier. Les retombées économiques du Grand Prix sont considérables : 2 000 chambres d'hôtel sont réservées à prix d'or pendant une semaine. L'image de la principauté fait pendant deux heures le tour de la planète. Seul circuit au monde où les spectateurs – au virage de la Rascasse par exemple – peuvent presque toucher les monoplaces, Monaco reste la plus belle vitrine de la formule 1.

Christophe de Chenay

Un tracé éprouvant

Monaco – Ste-Dévote – DEPART – Stands – Anthony Noghès – La Rascasse – Piscine – Bureau de tabac – Chicane du port – Montée de Beau Rivage – Casino – Mirabeau – Loews – Massenet – Sortie du tunnel – Tunnel du tir au pigeon – N

78 tours de 3,328 km
259,58 km

Vainqueur 1995 : Michael Schumacher

175 Vitesse en km – 3 Rapport de boîte

AFP Infographie

« Il y a entre 45 et 50 changements de vitesse par tour, presque un toutes les deux secondes, explique Olivier Panis (Ligier-Honda). Comme il y a 78 tours et près de deux heures de course, Monaco est le Grand Prix le plus éprouvant de la saison pour les voitures et les pilotes. C'est également le plus exigeant, avec l'une des courbes les plus rapides, dans le tunnel ».

Villeurbanne et Pau-Orthez en finale du championnat de basket-ball

LE TITRE de champion de France 1995 de basket-ball se disputera entre Pau-Orthez et Villeurbanne au cours d'une finale au meilleur des cinq matches dont le premier aura lieu, mardi 21 mai, à Pau. Les deux clubs se sont imposés, jeudi 16 mai, lors de la demi-finale retour et ont ainsi évité d'en passer par une belle pour se qualifier. Après sa victoire à Antibes au match aller, Pau-Orthez s'est logiquement imposé dans sa salle (96-85) face aux champions de France en titre. La surprise est venue de Limoges, où Villeurbanne est parvenu à s'imposer (81-72), après remporter le match aller à domicile. Les Limougeauds, qui ont pratiquement été menés pendant tout le match, achèvent ainsi sur une ultime déconvenue une saison ratée (*Le Monde* du 23 avril).

Villeurbanne est en revanche d'ores et déjà assuré d'obtenir la troisième place en Euroligue, la saison prochaine, au côté de Limoges et Pau-Orthez. Antibes disputera la Coupe d'Europe avec le Paris-SG. Levallois, Dijon, Nancy et Montpellier joueront en Coupe Korac.

■ **L'équipe des Utah Jazz** a rejoint Seattle en finale de la Conférence Ouest du championnat professionnel américain de basket-ball (NBA), en battant les San Antonio Spurs (108-81), dans leur salle, jeudi 16 mai, à Salt Lake City. Les Jazz ont conclu victorieusement leur série face aux Spurs, 4 victoires à 2. La finale de la Conférence Est opposera les Chicago Bulls aux Orlando Magics, au meilleur des sept matches. La première rencontre aura lieu dimanche 19 mai à Chicago.

■ **GYMNASTIQUE : l'équipe de France féminine junior a remporté la médaille d'argent** derrière la Russie et devant l'Ukraine aux championnats d'Europe à Birmingham, jeudi 16 mai. Elvire Teza, qui évolue d'ordinaire chez les seniors, a profité de ses quinze ans, qui l'autorisent encore à choisir entre les deux catégories, pour prêter main forte à Fanny Cottencin, Magali Ruffato, Orélie Troscompt et Emilie Volle. Elvire Teza et Emilie Volle se sont qualifiées pour la finale du concours général, qui mettra aux prises les vingt-quatre meilleurs juniors européennes samedi 18 mai.

■ **FOOTBALL : le Lensois Pierre Laigle jouera l'an prochain à la Sampdoria de Gênes.** Le milieu de terrain, âgé de vingt-six ans, a signé pour quatre ans, en faveur du club italien. Le montant du transfert est d'environ 3 millions de dollars. Laigle avait été un moment contacté par le Paris Saint-Germain.

■ **NATATION : l'entraîneur de la nageuse australienne Samantha Riley, Scott Volkers,** va faire appel de la suspension d'un an que lui a infligée la Fédération internationale de natation (FINA) dans l'espoir d'obtenir le droit de suivre sa protégée aux Jeux olympiques d'Atlanta. Il avait été suspendu en février pour avoir donné à Riley, détentrice des records du monde du 100 et 200 m brasse (petit bassin), un antidouleur inscrit sur la liste des produits interdits, en décembre. La nageuse s'en était tirée avec un « *avertissement sérieux* » de la FINA. – (*AFP.*)

RÉSULTATS

BASKET-BALL
CHAMPIONNAT DE FRANCE
Demi-finales

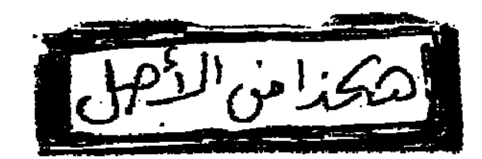
Limoges-Villeurbanne	72-81
Pau-Orthez-Antibes	96-85

Villeurbanne et Pau-Orthez qualifiés pour la finale
NBA (phases finales)
Conférence ouest (demi-finale)

Utah-San Antonio	108-81

Utah vainqueur (4-2) et qualifié pour la finale de Conférence face à Seattle

TENNIS
TOURNOI DE ROME
Simple messieurs (3e tour)
A. Gaudenzi (Ita.) b. T. Enqvist (Suè., nº 4) 6-2, 7-6 (9-7) ; M. Rios (Chi., nº 7) b. M. Rosset (Sui., nº 10) 7-6 (7-5), 6-4 ; S. Edberg (Suè.) b. G. Ivanisevic (Cro., nº 2) 6-4, 6-2 ; A. Medvedev (Ukr., nº 14) b. E. Kafelnikov (Rus., nº 3) 3-6, 6-3, 6-0 ; T. Muster (Aut., nº 1) b. T. Martin (E-U, nº 15) 1-6, 6-4, 6-2 ; R. Krajicek (P-B) b. M. Philippoussis (Aus.) 6-4, 6-4 ; A. Costa (Esp., nº 11) b. H. Gumy (Arg.) 6-4, 6-2



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 916

HORIZONTALEMENT

I. Le plus petit disant culturel. – II. Repaire mystérieux. Station balnéaire. – III. Sainte. Décida de l'intitulé. – IV. Renversante. Va chez le tailleur. – V. Occlusion. Il en fut cardinal. – VI. Messieurs d'ailleurs. Pour un panache espagnol. Prépare la place au lit. – VII. Un certain esprit s'y réfugie. Prendra sa part du choc. – VIII. Pestes. Pièce de résistance. – IX. Note inversée. Faire des cadeaux qui n'en sont pas. – X. Donnait meilleur air. Fait ce qu'il doit faire, ou on lui a fait ce qu'il y avait à faire, selon l'accent. – XI. Cherchent, entre autres, la petite bête.

VERTICALEMENT

1. Là où elle a passé, les confessions sont muettes. – 2. Pour un traitement hormonal. Se roule à la baguette. – 3. Mettaient tout sur la table. – 4. Ils ont tout du vautour. Chenal. – 5. Si ce n'est l'écureuil, c'est son frère. Révolution répétée. Participe inversé. – 6. Conjonction. Loi non écrite. – 7. Elément de colonne. Arrivée à maturité. – 8. Prendra place ici. Pour l'étude. Profession nécessaire à certains. – 9. Conteneurs. Font voyager. – 10. Travaille pour le photographe. – 11. Fut capitale au Japon. Craint les bouchons. – 12. Supportent de lourds fardeaux sur les épaules ou pèsent très peu.

SOLUTION DU N° 915

Horizontalement

I. Albrecht Dürer. – II. Louable. Unité. – III. CGT. Lambris. – IV. Hé. Ion. Oisifs. – V. Imprudent. Boa. – VI. Mêlaient. Glus. – VII. INA. Esseulées. – VIII. Stil. Tissa. Te. – IX. Deuil. Epaté. – X. Examinatrices.

Verticalement

1. Alchimiste. – 2. Logement. – 3. But. Plaida. – 4. Ra. IRA. Lem. – 5. Eblouie. Ui. – 6. Clandestin. – 7. Hem. Ensila. – 8. Bontés. – 9. Durit. User. – 10. Unis. Glapi. – 11. Risible. Ac. – 12. Et. Fouette. – 13. Ressassées.

François Dorlet

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

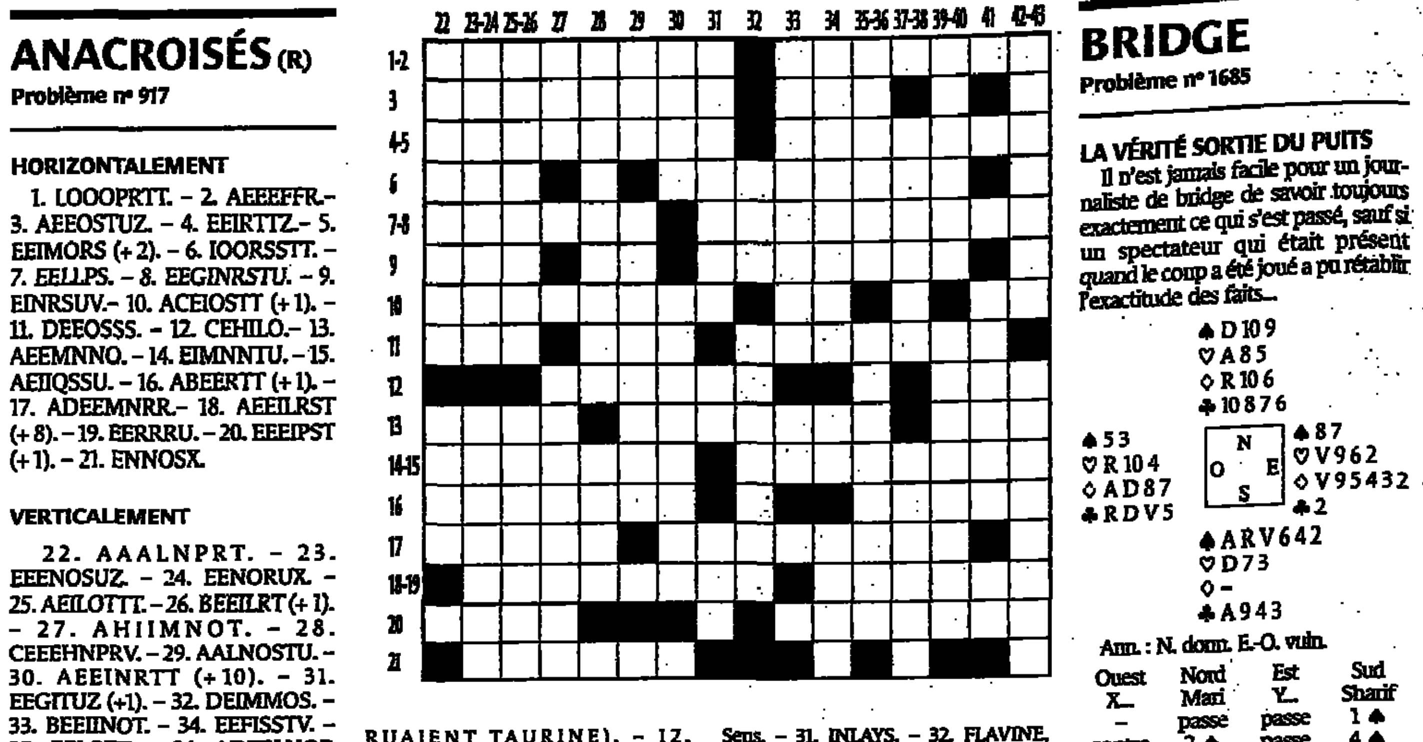
ANACROISÉS (R)
Problème n° 917

HORIZONTALEMENT

1. LOOOPRTT. – 2. AEEEFFR. – 3. AEEOSTUZ. – 4. EEIRTTZ. – 5. EEIMORS (+ 2). – 6. IOORSSTT. – 7. EELLPS. – 8. EEGINRSTU. – 9. EINRSUV. – 10. ACEIOSTT (+ 1). – 11. DEEOSSS. – 12. CEHILO. – 13. AEEMNNO. – 14. EIMNNTU. – 15. AEIIQSSU. – 16. ABEERTT (+ 1). – 17. ADEEMNRR. – 18. AEEILRST (+ 8). – 19. EERRRU. – 20. EEEIPST (+ 1). – 21. ENNOSX.

VERTICALEMENT

22. AAALNPRT. – 23. EEENOSUZ. – 24. EENORUX. – 25. AEILOTTT. – 26. BEEILRT (+ 1). – 27. AHIIMNOT. – 28. CEEEHNPRV. – 29. AALNOSTU. – 30. AEEINRTT (+ 10). – 31. EEGITUZ (+1). – 32. DEIMMOS. – 33. BEEIINOT. – 34. EEFISSTV. – 35. EFLOTT. – 36. ADEELNOR (+ 1). – 37. EEMORS. – 38. EIQRRU. – 39. EHRSSU (+ 1). – 40. ERRSSSUU. – 41. EEEMNS. – 42. EEEIMPS. – 43. EEEENRRS.



SOLUTION DU N° 916

1. MANIPULE. – 2. FREEZER (REFEREZ). – 3. OXALATES – 4. TRAÇAI (CARIAT CARTAI CATIRA). – 5. UNGUEAL. – 6. OVOIDALE. – 7. BISBILLE. – 8. EQUIPAGE. – 9. ENTONNER (TENONNER). – 10. TERZETTO. – 11. URANITE (NUERAIT RUAIENT TAURINE). – 12. MAGANER, user (Québ.) (MAGNERA MANAGER MANGERA MARNAGE). – 13. OSEILLE (OISELLE). – 14. SALIQUE (LAIQUES). – 15. ANDAINS. – 16. SETACEES. – 17. ETENDUE (DETENUE). – 18. RECHUTA (CHUTERA). – 19. RETIENS (ESTRIEN...). – 20. GEREES (GREEES GRESEE). – 21. MONUMENT. – 22. RAVALER. – 23. AXENIQUE. – 24. ADENITE (EDENTAI). – 25. REPOND (PONDRE PERNOD). – 26. ILLUTIEZ. – 27. PNEUMO. – 28. ABATTRAS (BARATTAS) – 29. LIGOTAGE (TALEGGIO). – 30. SENONAIS, de Sens. – 31. INLAYS. – 32. FLAVINE, pigment jaune. – 33. TELLIERE (ETRILLEE). – 34. RECOLER (CORRELE). – 35. EREINTER (RENTIERE TERRINEE). – 36. EVIDERA (DEVIERA). – 37. FOURCHE. – 38. AMENITE (ETAMINE MATINEE). – 39. ECULAMES (EMASCULE MACULEES ULMACEES). – 40. RETENANT (ENTRANTE ETRENNAT). – 41. ARTISAN (ARISANT...).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS
Etude n° 1689

(Memorial Euwe, Amsterdam, 1996)

Blancs : G. Kasparov.
Noirs : Y. Seirawan.
Gambit-D.

1. d4	Cf6	18. é5!! (m)	Tg8
2. ç4	é6	19. Dç4!	f5
3. Cf3	d5	20. Fg5!	h6
4. Cç3	Cb-d7 (a)	21. Fh4!	Dg6 (n)
5. Dç2 (b)	dxç4!	22. Tg1	Cf8
6. é4 (c)	ç5	23. Db4! (o)	Tg7
7. dxç5 (d)	Fxç5	24. Cé2	b5 (p)
8. Fxç4	a6	25. axb5 (q)	Td7! (r)
9. a4	Dç7! (e)	26. Cf4	Df7
10. 0-0	Cg4 (f)	27. Tç1	Fb7
11. h3 (g)	Cxf2 (h)	28. bxa6	Fxf3 (s)
12. Txf2	Fxf2+	29. gxf3	Td-a7
13. Dxf2	Dxç4 (i)	30. Tg1! (t)	Txa6
14. Dg3!! (j)	f6 (k)	31. Ch5! (u)	Dç7
15. Dxg7	Dç5+	32. Tg7! (v)	Ta1+
16. Rh1	Df8	33. Rg2	Dç2+
17. Dg4	Df7 (l)	34. Ff2	abandon (w)

NOTES

a) Une ligne de jeu chère au grand maître américain qui évite ainsi les difficultés de la variante 4..., Fé7 : 5. Ff4, 0-0 ; 6. é3, ç5 ; 7. dxç5, Fxç5 ; 8. a3, Cç6 ; 9. Dç2.

b) On poursuit généralement par 5. çxd5, éxd5 ; 6. Dç2, ç6 ; 7. Ff4, Ch5 ; 8. Fg3 (Je. Piket - Seirawan, Amsterdam, 1995) ou 5. çxd5, éxd5 ; 6. Ff4, ç6 ; 7. Dç2 (Gavrilov-Smagin, Novgorod, 1995, *et Ki. Georgiev-Smagin*, 1995).

c) Après 6. é3, ç5 ; 7. Fxç4, a6 on retrouve un Gambit-D accepté avec une D blanche plutôt mal placée en ç2.

d) Les Blancs traitent l'ouverture sans chercher à prendre le plus petit avantage. 7. d5 est à envisager : 7..., éxd5 ; 8. é5! (8. éxd5, a6 ; 9. a4, Fd6 ; 10. Fxç4, 0-0 ; 11. 0-0, h6 est favorable aux Noirs) sur quoi Seirawan propose un intéressant sacrifice de pièce : 8..., Cxé5 ; 9. Cxé5, Fd6 ; 10. Da4+, Fd7 ; 11. Cxd7, Dxd7 ; 12. Dxd7+, Rxd7 ; 13. Fg5, Th-é8+ ; 14. Rd2, Cé4+, avec sans doute une compensation suffisante pour le C.

e) Contrôlant la case é5 tout en menaçant Fxf2+ suivi de Dxç4.

f) Après 10..., Fxf2+ ; 11. Dxf2, Dxç4 ; 12. é5, Cg4 ; 13. Dg3, l'avantage de développement des Blancs devient dangereux. La menace 11..., Cxf2 est maintenant effective.

g) Joué *a tempo* alors que les Noirs attendaient la suite 11. Cé2, Fd6 ; 12. h3, Cg-é5 ; 13. Cxé5, Cxé5, qui leur donnait l'initiative.

h) Seirawan n'en croit pas ses yeux : gagner une qualité et un pion dès le onzième coup contre le champion du monde n'arrive pas tous les jours.

i) Et voilà qui est fait et qui ne ressemble pas à une gourmandise irraisonnée.

j) Beaucoup plus fort qu'il n'y paraît à première vue. La D blanche vise les cases noires (g7-d6) affaiblies par la disparition du F-R et pose aux Noirs un sérieux problème de défense.

k) Par exemple, si 14..., 0-0 ; 15. Fh6, g6 ; 16. Td1!, Td8 ; 17. Td4, Dç5 ; 18. é5!, Cf8 ; 19. Cé4, et l'on peut faire confiance à Kasparov pour trouver le gain le plus rapide dans cette position. De même, si 14..., Dç5+ ; 15. Rh1, Df8 ; 16. é5!, f5 ; 17. éxf6, gxf6 ; 19. Cé4, Tg8 ; 19. Dç7, etc.

l) Avec une qualité de plus et la menace Tg8-Dg6, les Noirs croient toujours en leurs perspectives de gain.

m) Très fort. Toujours la pression sur les cases noires et la voie libre pour le C-D en é4.

n) Les Noirs commencent à regretter d'avoir accepté la variante du onzième coup (11..., Cxf2). Après 21..., Cf8 ; 22. Td1, Fd7 ; 23. Dç7, Cg6 ; 24. Ff6, ils sont étouffés. Selon Seirawan (*Inside Chess*, 1996, n° 8), le passage du R en f8 et g7 valait mieux. Le coup du texte donne aux Blancs l'occasion de se défendre activement car, après 22. Tg1!, le R noir ne trouvera plus en g7 un abri sûr à cause de l'attaque g2-g4!. Enfin, si 22..., b5 ; 23. Dç6, Tb8 ; 24. Cd5!, éxd5 ; 25. é6!

o) Toujours les cases noires. La menace de mat en é7 est plus forte que celle des Noirs en g2 et empêche maintenant les Noirs de jouer Fd7 à cause de Dxb7.

p) Une tentative désespérée de mettre la Ta8 en jeu.

q) 25. Cf4, Df7 ; 26. Ff6, Tg8 ; 27. axb5 était plus précis.

r) Enfin, une T au travail.

s) Une erreur. Naturellement, si 28..., Fxa6 ; 29. Da4, Fb7 ? ; 30. Dxa8+!. 28..., Txa6 pouvait peut-être sauver les Noirs : 29. Db5, Ta8 ; 30. Tç7, Fxf3 ; 31. gxf3, Dg8! ; 32. Rh2, Ta1 ; 33. Ff2, Ta-d1! avec une nouvelle résistance.

t) Un premier missile.

u) Suivi d'un autre, décisif.

v) Et d'un troisième pour conclure.

w) En raison des menaces 35. Dé7 mat et 35. Cf6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1688
A. SOCHNIEV (1986)

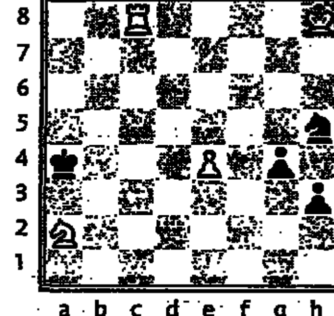
Blancs (5) : Rh3, Tg8, Cg2, Pa5 et d6.
Noirs (5) : Rb3, Cd5 et h7, Pç2 *et d7. Nulle.*

~~1. Tb8+, Cb6! ; 2. Txb6+, Ra3~~ ; 3. Tç6!, dxç6 ; 4. d7, Cg5+ ; 5. Rh2, Cf7 ; 6. a6, ç1=D ; 7. d8=D!, Cxd8 ; 8. a7, Dh6+ ; 9. Rg1, Dç1+ ; 10. Rh2, nulle par répétition de coups.

Si 1. Tç8 ?, Cç3 ; 2. Txç3+, Rxç3 ; 3. Cf4. Rd2 ! Et non 1...?, R joue ; 2. Tç8! Ni 2..., Ra2 ; 3. Tb2+!, Rxb2 ; 4. Cé1, Cf6 ; 5. a6, Cd5 ; 6. a7, Cb6 ; 7. Rg4, *ç1=D ; Rf5, nulle.*

Ou 7..., Dh6+ ; 8. Rg1, Cxd8 ; 9. a7 nulle.

ÉTUDE N° 1690
G. GURGENIDZE ET O. PERVAKOV (1990)



Blancs (4) : Rh8, Tç8, Ca2, Pé4.
Noirs (4) : Ra4, Ch5, Pg4 et h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

DAMES

LE COIN DU DÉBUTANT

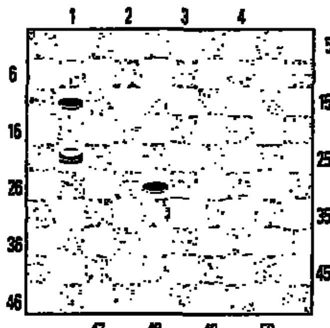
UNE DAME CONTRE DEUX PIONS

7e exemple

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution (très simple) :
Il faut sans cesse attaquer ou fixer l'un des deux pions : 13-19 (10-15) 19-32 (21-26) 32-37 (15-20) 37-42 (20-25) 42-48, la dame contrôle deux diagonales, +.

8e exemple



Les Blancs jouent et gagnent.

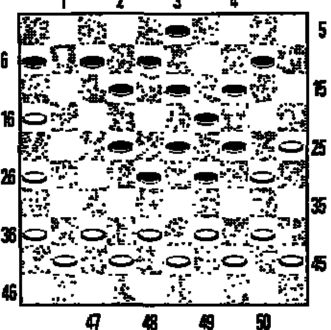
Solution (très simple) :

21-38 (11-17, a) 38-16 [ou 38-49] (28-33) 16-43 (17-22) 43-16 (22-28) [si (33-39) 16-11, +] 16-43 (33-39) 43 × 34... (28-32) 34-29 (32-37) 29-47, +.

a) (11-16) 38-27 [ou 38-49] (28-33) 27-43, etc., +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Coup brillant signalé, en faveur des Blancs, par l'ancien champion du monde M. Deslauriers (Canada) au cours d'une partie opposant Durochers à Lefebvre (combinaison publiée par *La Dépêche* du 27 février 1977).



B + comme suit : 26-21! (24 × 35) 25-20 (14 × 25) 40-34 (29 × 49) 45-40 (35 × 33) 38 × 9 (49 × 47) 36-31 (47 × 27) 21 × 5 (3 × 14) 5 × 13!!, +.

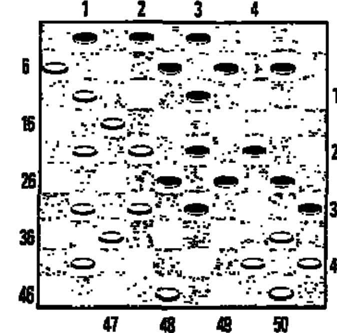
SOLUTION DU PROBLÈME N° 530
M. FABRE (1910)
Blancs : dame à 14, pions à 8, 12, 19.
Noirs : dame à 13.

8-2 (13 × 35) 14-23! (35-44, *a*) 23-45! (44-35, *b*) 2-16 (35-49) 12-7 (49-35) 7-2 (35-49 ou 44) 45-40 puis 16-49!! + par « enfermé diagonales ».

a) (35-49) 2-16! (49-44) 23-45! (44-49) 12-7! (49-35) 7-2 (35-49) 2-35, +.

b) (44-49) 2-16!, mat.

PROBLÈME N° 531
R. FOURGOUS
1er prix concours international FFJD (1973)



Les Blancs jouent et gagnent.

Gain très difficile à trouver dans un enchevêtrement d'impasses.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

BRIDGE
Problème n° 1685

LA VÉRITÉ SORTIE DU PUITS

Il n'est jamais facile pour un journaliste de bridge de savoir toujours exactement ce qui s'est passé, sauf si un spectateur qui était présent quand le coup a été joué a pu rétablir l'exactitude des faits...

♠ D 10 9
♡ A 8 5
♢ R 10 6
♣ 10 8 7 6

♠ 5 3
♡ R 10 4
♢ A D 8 7
♣ R D V 5

N / O E / S

♠ 8 7
♡ V 9 6 2
♢ V 9 5 4 3 2
♣ 2

♠ A R V 6 4 2
♡ D 7 3
♢ –
♣ A 9 4 3

Ann. : N. donn. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Mari	Y...	Sharif
–	passe	passe	1 ♠
contre	2 ♠	passe	4 ♠
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle pour le 2 d'Est, *comment Omar a-t-il expliqué* la façon de gagner QUATRE PIQUES, même si la défense avait été parfaite ?

Réponse

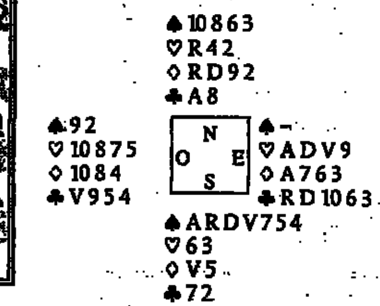
Il n'y a que deux Trèfles à donner, mais comment ne perdre qu'un seul Coeur quand Ouest, qui a fait un contre d'appel, a certainement le Roi ? *La solution est d'arriver à squeezer Ouest,* mais ce n'est pas facile : Sud prend avec l'As de Trèfle, fait tomber les atouts en deux tours (10 9 de Pique), coupe un Carreau et rejoue le 3 de Trèfle. Ouest prend et, pour ne pas contre-attaquer Coeur ou Carreau (qui libérerait la dixième levée), il continue Trèfle en *jouant* la Dame, le Valet et le dernier Trèfle. Au mort avec le 10 de Trèfle, Omar *coupe une deuxième fois Carreau* avec l'As de Pique et joue son avant-dernier atout :

♡ R 10 4 ♢ A D — ♠ D ♡ A 8 5 ♢ R / ♠ V 2 ♡ D 7 3

Sur le 2 de Pique pris par la Dame, Ouest subit un « squeeze placement » : s'il jette la Dame de Carreau, Omar joue Carreau du mort pour l'obliger à jouer Coeur après avoir fait l'As de Carreau. Si Ouest préfère défausser un Coeur, Omar tire l'As de Coeur et rejoue *petit Coeur des deux mains* pour libérer la Dame de Coeur...

LA DONNE DE MONACO

La meilleure donne du Championnat d'Europe par équipes mixtes organisée avec le soutien de Philip Morris a été distribuée à Monte-Carlo en mars dernier. Elle a été jouée au cours de la finale qui a permis aux Français Catherine Saul, Chemla et aux époux Bessis de remporter la médaille d'or. Même si cette donne n'a fait aucun écart, elle remplit tous les critères qui permettraient de lui attribuer un Oscar : un problème pour le déclarant, un autre pour l'entame et un autre encore pour la défense.



♠ 10 8 6 3
♡ R 4 2
♢ R D 9 2
♣ A 8

♠ 9 2
♡ 10 8 7 5
♢ 10 8 4
♣ V 9 5 4

N / O E / S

♠ –
♡ A D V 9
♢ A 7 6 3
♣ R D 10 6 3

♠ A R D V 7 5 4
♡ 6 3
♢ V 5
♣ 7 2

Ann. : N. donn. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Nippgen	V. Bessis	S. Anken	Bessis
passe	1 ♢	2 ♣	4 ♠
passe	passe	contre	passe...

Quelle a été l'entame de Nippgen en Ouest au contrat de QUATRE PIQUES ?

A la seconde table, les enchères ont été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Chemla	V. Amim	C. Saul	Reps
passe	1 SA	2 ♠	4 ♠
passe	passe	contre	passe...

L'ouverture de 1 SA était le Sans-atout ultra-faible qui garantissait 10 à 12 points et une distribution régulière (comme autrefois Jaïs et Trézel en tournoi par paires). L'intervention (artificielle) à 2 Piques excluait les Piques et promettait une couleur à Trèfle avec des soutiens à Carreau et Coeur. Un contre de 2 Piques par Sud n'aurait fait que faciliter les enchères d'Est-Ouest, et il était normal d'essayer la manche à 4 Piques...

Ouest ayant entamé le 5 de Trèfle (la troisième carte dans la couleur du partenaire), *comment Reps, en Sud, aurait-il dû jouer* pour gagner *QUATRE PIQUES ?*

Doux, lourd et orageux

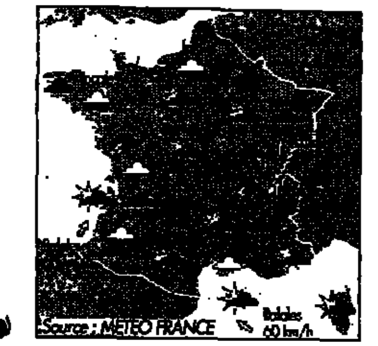
UNE DÉPRESSION continue à remonter du Portugal vers la France. Elle viendra se centrer samedi, en fin de *journée*, sur la Manche en entraînant un flux de sud-ouest instable sur la plupart des régions. Samedi, le temps sera donc le plus souvent doux, lourd et orageux. Il restera frais et maussade dans le Nord-Ouest.

En Bretagne et dans le Cotentin, il n'y aura pas d'amélioration. *Le* temps restera médiocre, frais et souvent pluvieux. Les pluies pourraient même s'accompagner de coups de tonnerre l'après-midi. Le vent viendra le plus souvent du nord en matinée mais restera modéré ; il commencera à se renforcer en s'orientant au nord-ouest l'après-midi. Plus à l'est, une certaine douceur se maintiendra mais le temps restera orageux. Des averses, ou ondées un peu plus durables, se déclencheront rapidement du Nord aux Charentes en passant par l'Ile-de-France et l'Anjou. En cours de journée, elles laisseront, de temps à autres, filtrer un soleil éphémère.

Les orages éclateront également dans les autres régions dès *la matinée. Ils pourront parfois* donner de fortes pluies, notamment dans les régions allant des Pyrénées au Nord-Est, l'après-midi. La masse nuageuse se déchirera temporairement, mais les apparitions du soleil seront bien timides. Le vent d'ouest se lèvera l'après-midi dans le golfe de Gascogne, les rafales maximales atteindront 50 à 60 km/h sur le littoral. *Le* vent marin continuera à amener de la grisaille et beaucoup d'humidité autour du golfe du Lion. Il pleuvra faiblement en cours d'après-midi des Bouches-du-Rhône au Roussillon. Des *Alpes du Sud à la Corse*, les éclaircies parviendront à se maintenir une bonne partie de la journée. Le temps tournera à l'orage en fin de *journée, surtout* sur les reliefs.

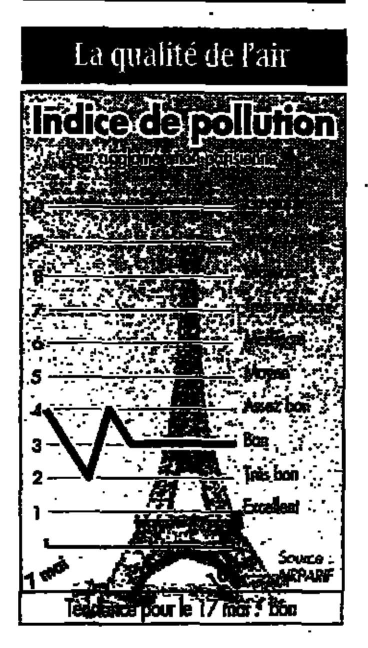
Avec tous ces nuages, les températures évolueront peu en cours de journée. L'après-midi, il fera généralement entre 15 et 20 degrés du nord au sud. La fraîcheur restera de mise le long des côtes de la Manche et en Bretagne, avec guère plus de 12 à 13 degrés au meilleur de la journée.

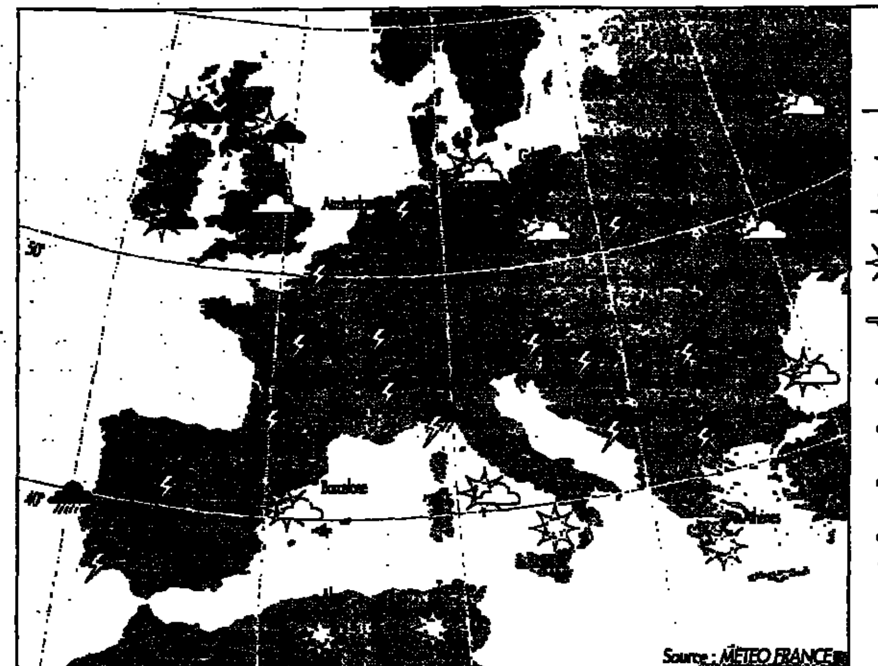
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 18 mai vers 12h00

La qualité de l'air



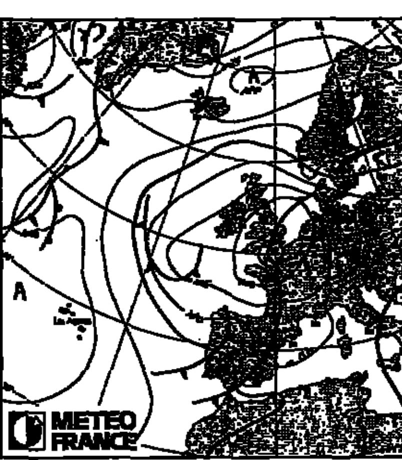







TEMPÉRATURES		GRENOBLE	28/13	TOURS	20/10	CHICAGO	17/11	LISBONNE	18/14	PRETORIA	20/11
		LILLE	7/6	ÉTRANGER		COPENHAGUE	11/4	LONDRES	10/3	RABAT	23/14
du 16 mai		LIMOGES	23/10			DAKAR	26/20	LOS ANGELES	24/16	RIO DE JAN.	26/18
maxima/minima		LYON	24/12	ALGER	24/16	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	13/9	ROME	22/8
FRANCE		MARSEILLE	21/15	AMSTERDAM	11/6	DUBAI	38/25	MADRID	22/11	SAN FRANC.	18/15
		NANCY	18/12	ATHÈNES	25/17	DUBLIN	12/3	MARRAKECH	30/13	SANTIAGO	12/8
		NANTES	14/12	BANGKOK	39/27	FRANCFORT	13/9	MEXICO	27/9	SÉVILLE	26/13
AJACCIO	21/11	NICE	20/13	BARCELONE	21/15	GENÈVE	25/12	MILAN	23/10	ST-PÉTERS.	7/3
BIARRITZ	23/12	PARIS	12/9	BELGRADE	23/15	HANOÏ	30/24	MONTRÉAL	19/8	STOCKHOLM	7/–1
BORDEAUX	24/11	PAU	27/11	BERLIN	12/10	HELSINKI	5/2	MOSCOU	26/11	SYDNEY	19/12
BOURGES	21/9	PERPIGNAN	21/15	BOMBAY	34/26	HONGKONG	28/23	MUNICH	19/12	TENERIFE	25/19
BREST	8/6	POINTE-À-PIT.	32/23	BRASILIA	23/15	ISTANBUL	23/15	NAIROBI	23/14	TOKYO	21/15
CAEN	7/6	RENNES	9/8	BRUXELLES	9/7	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	35/24	TUNIS	29/15
CHERBOURG	8/5	ST-DENIS-RÉUNION	27/21	BUCAREST	24/12	KIEV	28/17	NEW YORK	19/10	VARSOVIE	19/9
CLERMONT-F.	26/12	ST-ÉTIENNE	25/13	BUDAPEST	24/14	KINSHASA	27/21	PALMA DE M.	22/11	VENISE	25/16
DIJON	24/10	STRASBOURG	18/12	BUENOS AIRES	20/10	LE CAIRE	30/17	PÉKIN	27/16	VIENNE	21/10
FORT-DE-FR.	30/23	TOULOUSE	23/14	CARACAS	27/23	LIMA	20/16	PRAGUE	13/8		

Situation le 17 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 19 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
La tentation du pessimisme

LA CONFÉRENCE des Quatre vient donc de se séparer. Après trois semaines de discussions, menées le plus souvent dans un ordre incertain, cette réunion des représentants des quatre grandes puissances, d'où le monde entier espérait voir jaillir la première lueur de paix, n'a pu résoudre aucun des problèmes majeurs qui figuraient à son programme. Aura-t-elle pour autant été inutile ?

La tentation du pessimisme est d'autant plus forte à Paris que la fin de la conférence a apporté à la France une déception précise : la question de la Sarre n'a pas été séparée de l'ensemble des questions allemandes. C'était là un des rares sujets où l'entente eût été facile et paraissait probable. Nous ne saurions que déplorer qu'elle n'ait pu se réaliser.

Mais aussi bien n'est-ce pas sur un point relativement mineur que doivent s'arrêter nos regrets. La France, d'ailleurs, pour sa part, a trouvé dans cette conférence d'autres sujets de satisfaction. N'a-t-elle pas, dès le début, obtenu de participer à la discussion des traités de paix balkaniques, gage d'une présence rétablie dans cette partie de l'Europe ?

N'a-t-elle pas déjà fait admettre plusieurs de ses revendications sur sa frontière italienne, et ne devient-elle pas effectivement signataire du nouvel armistice avec l'Italie, dont elle doit recevoir en outre une partie de la flotte ?

Ne redevient-elle pas, enfin, avec la réunion dans sa capitale d'une série de conférences chargées de préparer la paix européenne, un des centres de gravité de la vie internationale, celui-là même, sans doute, qui, par sa situation et l'esprit qui y règne, est le plus favorable aux conciliations nécessaires ?

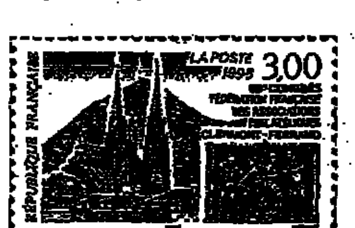
(18 mai 1946.)

PHILATÉLIE

Clermont-Ferrand

A L'OCCASION du 69e congrès de la Fédération française des associations philatéliques, qui se déroulera à la Maison des congrès de Clermont-Ferrand du 24 au 27 mai, La Poste mettra en vente générale un timbre à 3 F, mardi 28 mai. Dans le même temps, l'« Expace », situé à proximité de l'aéroport d'Aulnat, accueillera la traditionnelle exposition nationale annuelle qui l'accompagne, véritable championnat de France des philatélistes. Outre les mille cadres de l'exposition, y seront accueillis les stands d'une quarantaine de négociants, de la poste du Luxembourg et d'associations philatéliques spécialisées (rens. : M. Bertrand, tél. 73-34-12-59).

Le timbre représente un détail du jaquemart de Notre-Dame de Clermont, prise de guerre rapportée à Clermont en 1577. Au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Béquet (à l'Expace samedi 25 mai pour une séance de dédicace), il est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.



P. J.

★ **Vente anticipée du 24 au 27 mai, à Clermont-Ferrand, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la Maison des congrès, boulevard Gergovia ; ou à l'Expace d'Aulnat.**
Souvenirs (cartes postales, enveloppes) : 15 F pièce plus port, Clermont-Ferrand 96, BP 297, 63008 Clermont-Ferrand Cedex 1.

EN FILIGRANE

■ **Un nouveau président pour l'APPF.** L'Association de la presse philatélique francophone a élu Jean-Claude Rouy à sa présidence, le 30 avril. Chargé de mission auprès de la direction de la rédaction du *Monde*, Jean-Claude Rouy a assuré à deux reprises l'intérim de la rédaction en chef du *Monde des philatélistes*. Il succède à Jean-François Brun, récemment élu à la présidence de l'Académie de philatélie (APPF, c/o Louis Collinet, 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris).

■ **La Poste condamnée.** La 3e chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné, le 7 mai, La Poste à verser 120 000 francs de dommages et intérêts aux héritiers d'Henri Matisse. Le tribunal a estimé que la reproduction partielle, sur un timbre émis en 1991, d'un portrait d'Aragon modifié et frappé de surimpressions causait un préjudice moral aux héritiers du peintre et un préjudice patrimonial en les privant de droits d'auteur leur revenant.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, *rue M. Gunsbourg*, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 19 mai

■ **L'HÔTEL DE LA PAIVA** (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (37 F), 10 h 15, place Colette, devant la porte de l'administration (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, face à la poste (Claude *Marti*).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois (50 F), 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville (Paris autrefois).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS**, témoin de l'Evangile des templiers (60 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).

■ **LA BUTTE AUX CAILLES** (45 F), 14 h 45, sortie du métro Corvisart (Paris capitale historique).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (55 F), 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (37 F), 15 heures, sortie du métro Cité (Monuments historiques).

■ **MONTMARTRE** : les cabarets, du Chat-Noir au Moulin-Rouge (50 F), 15 heures, sortie du métro Anvers (Paris passé, présent).

■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (50 F), *15 h 30*, sortie du métro Philippe-Auguste, côté boulevard de Charonne (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (40 F), 16 h 30, devant l'église (Approche de l'art).

Lundi 20 mai

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, sur le parvis de Notre-Dame devant la *statue* de *Charlemagne* (Frédérique Jannel).

■ **DE SUFFREN À LA BOURDONNAIS** (50 F), 11 heures, sortie du métro Ecole-Militaire, côté escalier roulant (Emilie de Langlade).

■ **DU BUISSON SAINT-LOUIS** au Bas-Belleville (60 F), 11 heures, sortie du métro Goncourt devant le magasin de chaussures (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 11 heures, 158, boulevard Haussmann (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : « La peinture française du XVIIIe siècle », 11 h 30 ; La *Bataille de San Romano*, d'Uccello, 12 h 30 ; « L'autoportrait, de Fouquet à Poussin », 14 h 30 ; « Le *XVIIe siècle flamand* », *19 h 30* (Musées nationaux).

■ **L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS** (37 F + prix d'entrée), *14 heures, 14, rue Bonaparte* (Monuments historiques).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Institut culturel de Paris).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro *Saint-Paul* (*Isabelle Hauller*).

■ **LE QUARTIER PLAISANCE** et Notre-Dame-du-Travail (40 F), 14 h 30, angle de la rue du Moulin-Vert et de la rue Didot (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LA RUE BLOMET** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Sèvres-Lecourbe (Le Passé simple).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (carte d'identité, 50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté rue Lobau (Didier Bouchard).

■ ***LA SEINE***, *deuxième port fluvial* d'Europe (50 F), 14 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **DE LA MAISON DE MOLIÈRE** à la Maison de la radio (50 F), 15 heures, sortie du métro Eglise-d'Auteuil (Emilie de Langlade).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE QUARTIER DU MARAIS** *(60 F), 15 heures, sortie du métro* Filles-du-Calvaire, côté Cirque d'Hiver (Vincent de Langlade).

■ **LE QUARTIER DE LA NOUVELLE ATHÈNES** (50 F), 15 heures, sortie du métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris passé, présent).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUTRICHE.** Les trois compagnies aériennes autrichiennes, Austrian Airlines, Lauda Air et Tyrolean Airways, désapprouvent la décision prise par le Parlement d'augmenter les taxes d'aéroport de 49 % à partir du 1er juillet. A cette date, elles passeront de 40 schillings (20 francs environ) par passager, pour chaque atterrissage ou décollage, à 59,50 schillings. – *(Bloomberg.)*

■ ***CANADA.*** *Dès le 31* mai, Vancouver, troisième ville du Canada, appliquera un règlement municipal qui interdit de fumer dans tous *les établissements commerciaux* susceptibles d'être fréquentés par des enfants. Toute entorse à ce règlement entraînera des amendes pouvant atteindre 2 000 dollars canadiens (environ 7 300 francs). – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Du 6 juillet au 15 septembre, Nouvelles Frontières effectuera chaque semaine un vol direct Marseille-New York. L'année prochaine, le tour-opérateur souhaite lancer cette liaison dès le mois de mai et l'assurer jusqu'en octobre. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** Après inspection de l'Administration fédérale de l'aviation civile (FAA), le secrétaire américain aux transports a indiqué que l'aéroport Hellenikon d'Athènes répondait désormais aux normes de sécurité internationales. – *(AFP.)*

■ **LIBYE.** La Libye va construire une ligne ferroviaire entre Salloum, à la frontière égypto-libyenne, *et la ville libyenne de To*brouk, ce qui permettra de relier le pays au réseau ferroviaire égyptien. – *(AFP.)*

■ **LITUANIE.** La Lituanie a quadruplé le prix de ses visas, qui passe de 5 à 20 dollars (100 francs environ), pour les ressortissants de Russie et des autres Etats de l'ancienne Union soviétique, à l'exception des trois Républiques baltes. – *(AP.)*

■ **MAROC.** Pour faciliter le transit des résidents marocains à l'étranger pendant les vacances d'été, de nouvelles lignes maritimes vont être ouvertes. Elles relieront Tarifa, Gibraltar, Alméria et Tripoli à Tanger et Nador *via* Tunis et Naples. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

CANNES 96 *(de nos envoyés spéciaux).* « Beauté volée » marque le retour en Europe de Bernardo Bertolucci. « Au loin s'en vont les nuages », du Finlandais Aki Kaurismaki, a touché les festivaliers par sa gravité et son humour minimaliste. ● « LE HUITIÈME JOUR », du Belge Jaco Van Dormael, met en scène avec les mêmes qualités un cadre dynamique et un jeune mongolien. ● « DIRE L'INDICIBLE : LA QUÊTE D'ÉLIE WIESEL » est un documentaire de Judit Elek qui suit l'écrivain de retour dans sa ville natale et à Auschwitz.





D.R.

Une vierge américaine chez les vieux Européens

Beauté volée. Dans la splendeur de la campagne toscane, Bernardo Bertolucci compose une fable entre désenchantement et optimisme qui marque son retour sur le Vieux Continent

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION
Film italien de Bernardo Bertolucci, avec Liv Tyler, Jeremy Irons, Sinead Cusack, Donal McCann, Stefania Sandrelli, Jean Marais (1 h 55).

Beauté volée, le treizième film de Bernardo Bertolucci, fonctionne sur le principe du cyclotron : l'observation des effets (de lumière, d'énergie et de sens) que produit le bombardement d'un corps lourd par une particule projetée violemment. Le « corps lourd » est une petite société fermée sur elle-même, établie dans une sublime villa au sommet d'une colline de la non moins sublime campagne toscane : des Britanniques surtout (un sculpteur et sa femme, un écrivain moribond), un vieux marchand de tableaux excentrique et français, un avocat américain et sa compagne angaise, une chroniqueuse italienne, des comparses qui arrivent et repartent. Caractéristique chimique de cet assemblage : un groupe confit dans le narcissisme las. Sur la colline inspirée de la vieille Europe règne un hédonisme de l'esprit et des sens qui jadis a dû être vigoureux, et ressemble désormais à une décadence. *« Je vous aimais beaucoup, quand vous étiez vivants »,* leur dit le vieil ami Jean Marais.

Le projectile s'appelle Lucy. Jeune Américaine, elle est la fille d'une poétesse jadis liée à ce groupe. Elle débarque des Etats-Unis avec un motif avoué (elle vient poser pour le sculpteur) et deux raisons (pas longtemps) secrètes. La première : découvrir qui est son véritable père – le journal intime de sa mère lui ayant appris qu'elle aurait été conçue au cours d'un séjour dans cette communauté. La seconde : retrouver un garçon qu'à la sortie de l'enfance elle avait aimé, et qu'elle n'a pas revu depuis. A l'opposé des gens qui la reçoivent – tous gentils, accueillants, cultivés mais revenus de tout et comme encalminés dans une torpeur qu'on dirait séculaire –, Lucy (la très remarquable jeune actrice Liv Tyler) est active, curieuse, sentimentale. Et vierge, à plusieurs titres.

Beauté volée sera l'histoire de sa découverte d'elle-même, de ses origines et d'un certain sens de sa vie, au fil d'un récit-maïeutique qui révèle la nature des membres du groupe en même temps que, sous l'impact de sa présence, les éléments vont se disjoindre. Tour à tour observatrice et cobaye, agent de liaison et source de division, Lucy suit obstinément son mouvement intérieur parmi les séductions et les embûches, les déceptions et les surprises. Le premier titre prévu pour le film était *Elle danse seule.*

Métaphore des relations entre l'Europe et l'Amérique, parabole sur le changement de génération, le dispositif narratif mis en place par Bertolucci est superbe. Les paysages sont évidemment splendides. Les acteurs de premier ordre. D'où vient que le film laisse pourtant insatisfait ? De son caractère excessif, sans doute. Excès de significations suggérées avec insistance, excès d'images travaillées quand il semble qu'il suffisait de laisser faire le soleil toscan, excès de virtuosité à entrelacer les perversités des uns (dont on sait le cinéaste grand portraitiste), les élans et les détresses des autres. On songe à Buñuel souvent dans ces arabesques des charmes discrets d'une intelligentsia au bout du rouleau, tandis qu'au bord de l'écran palpite la présence d'un monde violent, toujours en ébullition. Subtil lorsque le bref passage d'un jet suffit à rappeler qu'une guerre est en train de se produire tout près, de l'autre côté de l'Adriatique, le film se fait souvent trop insistant quant à la caractérisation de ses personnages.

Inattendue chez ce cinéaste, la fin optera pour un optimisme plus *sympathique* que le *cynisme* auquel semblable parabole pouvait donner lieu, mais qui semble ici un peu artificiel. En offrant à Lucy de trouver son âme sœur, il est sans doute louable de suggérer qu'en Europe aussi il existe des innocents aux yeux clairs, au moins parmi la jeune génération. Mais Bertolucci n'en fait pas partie, lui qui a tant (et si bien) filmé, naguère, les méandres retors et les pièges de la vieille civilisation. Il arrive, dans les scènes de groupe, que *Beauté volée* évoque une « Dolce Morte », symétrique de *La Dolce Vita* de Fellini il y a trente-cinq ans. Mais la caméra n'a pas cette simplicité écarquillée qui découvrait avec un mélange de naïveté et de fascination les coutumes d'une tribu du siècle. Comme si le cinéaste ne savait plus regarder simplement, et laisser advenir ce qui doit arriver au sein de l'histoire dont il a fixé les prémisses.

L'histoire d'une découverte : de soi, de ses origines et du sens de sa vie

Alors, Bertolucci se laisse emporter par son goût du décorum théâtral et des fastes de l'opéra, sans parvenir, comme à l'époque du *Dernier Tango* ou de *1900,* à en donner simultanément la critique. En n'arrivant pas à se situer là où il devrait être, du côté de Lucy, qui est, elle, une véritable innocente, il risque de faire du sort final qu'il réserve à son héroïne une pure convention. Film du retour en Europe d'un grand metteur en scène européen, *Beauté volée* porte ainsi le fardeau et la souffrance qui pèse sur ce cinéma : la perte d'une évidence des images, d'une simplicité du regard qui d'emblée fait lien entre ceux qui sont filmés et ceux qui regardent le film.

Jean-Michel Frodon

★ Sorti depuis le 16 mai.

Liv Tyler, vedette à dix-huit ans

SON VISAGE EST PARTOUT, sur les affiches, les couvertures de magazines, les vidéo-clips du groupe *Aerosmith,* où *elle* partage la vedette avec Alicia Silverstone. Grande, belle, solide, elle a fêté ses dix-huit ans pendant le tournage de *Beauté volée.* On a beau chercher, *depuis* Nastassja Kinski et *Tess,* aucune comédienne aussi jeune n'a été responsable d'un premier rôle aussi écrasant.

PORTRAIT

Sa vie tient du roman-photo et un peu du scénario du film. A neuf ans, elle découvre que son père n'est pas le rocker Todd Rundgren, compagnon de sa mère, mais un autre chanteur, celui d'Aerosmith, Steve Tyler. De Liv Rundgren, elle devient Liv Tyler. Pas un article ne paraît sans faire état de sa double filiation. Elle, elle assume, espérant cependant être un jour *« autre chose que la fille de* [son] *père ». « A dire vrai, à l'époque,* dit-elle, *je portais des nattes et un appareil dentaire, j'étais loin de penser à une carrière. »*

Très jeune, elle devient mannequin. *« Je l'ai été pendant un an. Je savais que je voulais devenir actrice, mais je pensais prendre la voie normale : passer mon bac, aller à l'université, et puis peut-être, après, envisager un cours d'art dramatique. »* Le destin en décide autrement. Partant pour le Venezuela pour une série de pubs sur les jeans Bongo, elle accorde une courte interview (avec photo) au *New York Times.* Elle dit au passage son désir de faire de la comédie. Son agent s'y emploie. Les *casting directors* ne sont pas aveugles. Quelques jours après avoir décroché le rôle de Lucy dans *Beauté volée,* elle vient à Cannes en 1995 présenter *Heavy,* de James Mangold, à la Quinzaine des réalisateurs, rentre aux Etats-Unis, passe son bac, et se retrouve près de Sienne, en Toscane.

Elle ne pensait pas l'obtenir, ce rôle, et revoit, dans un ralenti cotonneux, sa première rencontre avec le Maître. *« Quand je suis entrée, le bureau était très silencieux, j'étais très tendue, je sentais que j'avais les oreilles toutes rouges... Il m'a posé des tas de questions, sur tout, sur rien, sur ma vie, sur la vie, sur ce que je faisais... C'est lui qui a le plus parlé. »*

Le tournage ? *« Tous les matins, au début, j'arrivais sur le plateau la peur au ventre. Tout ce que j'avais lu, tout ce qu'on m'avait dit sur Bertolucci et ses grosses machines, j'en étouffais. Et puis je me suis décontractée. Tout le monde était très détendu. »*

C'est délibérément qu'elle a jusqu'ici évité les grands rôles de supermodèle qui débute, préférant se fondre dans le relatif anonymat d'une distribution. *Heavy* le démontrait, le prochain Woody Allen le confirmera. *« Au départ, j'ai bien râlé de n'avoir pas le rôle principal. Ça a duré une seconde et demie, et plus j'y ai pensé, plus j'ai trouvé ça cool ! J'ai horreur des gens qui s'imposent. Je ne veux pas non plus ne danser qu'un seul été, faire cinq films, faire fortune et puis ciao ! Je vise plutôt des carrières comme celles de Maggie Smith et de Vanessa Redgrave, et j'ai tout à fait l'intention d'être sublime quand j'aurai les cheveux gris ! »*

Henri Béhar



La ballade de Georges et Harry

Le Huitième Jour. Le récit de la belle amitié *d'un cadre dynamique et d'un jeune mongolien*

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION
Film franco-belge de Jaco Van Dormael. Avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin (1 h 58.)

S'étant reposé le septième jour, Dieu a créé les mongoliens. Le huitième jour, donc, qui n'a pas sa place dans la semaine. Georges est mongolien, mais se dit « mongol » et affirme être né en Mongolie. Le réalisateur lui donne raison et montre alors des images de Mongolie. Harry, lui, est quelqu'un de « normal ». Enfin, « normal » comme on l'entend aujourd'hui. Il travaille sept jours sur sept, sa femme est partie avec leurs filles, il ne pense qu'à sa réussite de cadre forcément dynamique. Dans la vie, Georges et Harry pourraient se croiser. Dans le deuxième film de Jaco Van Dormael, il se rencontrent et deviennent inséparables.

Au cinéma, en effet, l'a-t-on assez répété, tout est possible. Le réalisateur de *Toto le héros* ne se prive pas de le démontrer, faisant surgir Luis Mariano, le chanteur préféré de Georges, quand et comme bon lui semble, jouant avec l'espace et le temps, le cosmos et les gens. Il déploie ainsi une inventivité qui force la sympathie et, surtout, confère à son film vitalité et énergie.

Daniel Auteuil et Pascal Duquenne sont l'un et l'autre de remarquables comédiens et, en personnes de qualité, s'entendent à la perfection. Seulement, toutes ces libertés prises grâce au récit cinématographique et avec lui, toutes ces inventions, dont certaines permettent au réalisateur d'adresser quelques coups de chapeau à ses cinéastes préférés, toutes ces fantaisies de metteur en scène *qui a trouvé son style et qui* s'y tient, sont mises au service de la réflexion la plus plate. Oui, le personnage « normal » est perdu et se trompe ; oui, Georges est le sage, qui montre la voie.

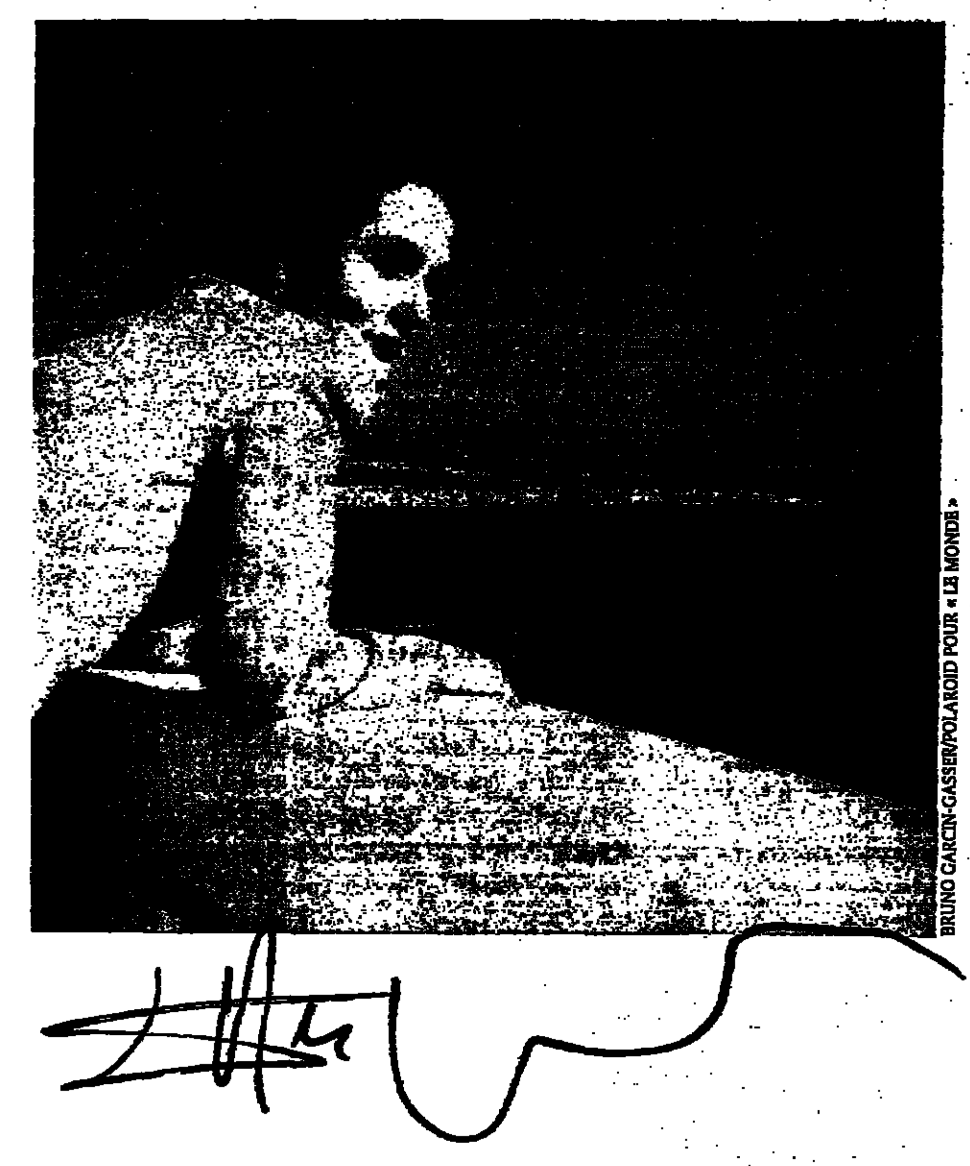
Il faut à Jaco Van Dormael près de deux heures de film pour enfoncer ce clou qui n'a nul besoin de l'être et qu'il martèle pourtant à grands coups de fête foraine et de feu d'artifice sur la plage.

Des libertés, des inventions, des fantaisies mises au service de la réflexion la plus plate

Le film ressasse, appelle au moins une fois de trop Luis Mariano à la rescousse, oublie de cerner les personnages secondaires (la pauvre Miou-Miou paie au prix fort cette négligence) avant, le souffle court, d'enfiler un interminable collier de fausses fins. Tout cela, au bout, pour se débarrasser de Georges, dont le film s'applique à justifier qu'il est plus présent mort que vivant, puisque désormais en osmose avec Harry. Lequel a bien entendu tout compris de la vie, de sorte que ses semaines ne compteront plus maintenant que des huitièmes jours.

P. M.

SÉLECTION INSTANTANÉE



BRUNO GARCIN-GASSER/POLAROID POUR « LE MONDE »

Isabelle Huppert, généreuse dans « Les Affinités électives »

Beaucoup d'autres, moins célèbres et souvent moins talentueux qu'elle, n'ont pas le temps d'une photographie. Ou alors, rapidement – et de mauvaise humeur – ils posent. Pas Isabelle Huppert. Généreuse et disponible, elle prend le temps de parler. De vivre. Elle est Charlotte dans le film des frères Paolo et Vittorio Taviani en compétition vendredi 17 mai.

Quelque chose de pourri au royaume de l'amour

CINÉMA EN FRANCE

PARFAIT AMOUR. Film français de Catherine Breillat. Avec Isabelle Renauld, Francis Renaud, Laura Saglio, Alain Soral (1 h 53).

La plus courte distance pour aller d'un point à l'autre dans l'espace est, dit-on, la ligne droite. Catherine Breillat préfère la courbe. Son point A met en place la reconstitution sordide d'un meurtre à l'arme blanche. Son point B livre la scène telle qu'elle s'est déroulée. Reliant les deux, précisément, « un parfait amour ». Soit l'histoire d'un homme et d'une femme dans une ville maritime, tournant insensiblement du chabadabada lelouchien au carnage chabrolien, la transition étant introduite par l'ironie subreptice d'un passage de « Bas les masques » sur l'écran de la télévision.

Christophe a la trentaine, l'esprit d'un adolescent, et le comportement d'une petite gouape. Frédérique est divorcée, a deux enfants, et mène la vie tristement libérée d'une bourgeoise de province de quarante ans. Appétit du désir et soif d'éternité scellent leur rencontre. Puis, insensiblement, la situation bascule. Les corps se disjoignent, les regards se souillent... Catherine Breillat a un jour formulé ainsi l'admiration qu'elle porte au *Baby Doll* d'Elia Kazan : *« Ici, ce qui vient après est déjà là. Les jeux sont faits. »* Cela s'applique admirablement à *Parfait amour,* servi par deux acteurs touchant au plus juste, et par l'acuité perverse du regard de la réalisatrice.

J. M.

Un petit chef-d'œuvre en bleu et rose sur le chômage

Au loin s'en vont les nuages. Il y a du Buster Keaton dans le cinéma du Finlandais Aki Kaurismaki. Avec un minimum de mots et une caméra immobile, il dit tout le nécessaire

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION

Film finlandais d'Aki Kaurismaki. Avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen. (1 h 36).

Bleue, la toile cirée de la cuisine. Comme les murs du restaurant, la jupe et le chemisier d'Ilona, et le cocktail « Honolulu Winter ». Le nouveau film d'Aki Kaurismaki est un film en couleurs. Un film, également, où les décors paraissent avoir été reconstitués en studio. Ce n'est pas le cas, mais le réalisateur s'applique à le faire croire. Certainement pas pour faire faux, pour se rapprocher de la vie des gens, au contraire, puisque c'est de cela et de cela seulement qu'il est question. Et pour se rapprocher, il faut éliminer ce qui détourne l'attention, tout ce qui encombre le récit, mais aussi le cadre. Rien d'accessoire, donc, ni dans l'histoire ni dans le mobilier, et la volonté de filmer de front, presque à plat.

Comment vivent les gens ? Ilona par exemple, maître d'hôtel au Dubrovnik, un restaurant qui fut chic jadis, après la guerre, mais ne l'est plus. Eh bien, elle travaille sans faire d'histoires et quand un autre employé en fait, des histoires, parce qu'il a trop bu et qu'il devient violent, Ilona règle le problème sans un mot. Hors du champ de la caméra, qui n'est pas là pour cela.

En revanche, la caméra est là pour attendre avec Ilona, dans la nuit d'Helsinki, le tramway que conduit son mari, Lauri. Lorsqu'elle s'installe près de Lauri et qu'ils rentrent ensemble chez eux, Ilona est heureuse. On le sait parce qu'alors elle sourit presque, elle qui ne sourit jamais, pas même lorsque Lauri lui fait découvrir le superbe téléviseur qu'il a acheté à crédit. Un téléviseur équipé d'une télécommande et qui diffuse des images en couleurs. Peut-être sait-elle, à cet instant, que Lauri n'a pas été très raisonnable.

La suite lui donne raison. Quatre conducteurs de tramway, sur huit au total, doivent être licenciés. Pour les désigner, on leur fait choisir à chacun une carte. Lauri tire le trois de trèfle. Pas de chance. Bientôt, c'est au tour d'Ilona de perdre son travail. *Au loin s'en vont les nuages* est un film en couleurs sur le chômage. Quand Lauri rentre un soir avec un bouquet de fleurs et des côtelettes, la caméra l'accompagne. Jusqu'alors elle n'avait bougé que deux fois, pour recadrer le visage d'Ilona et plus tard celui de Lauri, l'un et l'autre en plein travail. Cette fois-ci, elle se déplace pour permettre à Lauri d'annoncer à Ilona qu'il a trouvé du travail. Du moins le croit-il, puisque le lendemain un examen médical révèle une surdité qui lui interdit de conduire. Il ne bouge plus, la caméra non plus.

Le visage des acteurs est immobile, lui aussi. Comme fermé à double tour, il ne laisse transparaître aucune émotion. Les personnages vivent leur vie. C'est tout et c'est immense. Ils ne parlent guère plus, juste le nécessaire. Il n'y a rien à dire, puisque tout est montré et que ces gens, parce qu'ils sont des gens normaux, n'ont rien à expliquer. Des personnages silencieux, des acteurs impénétrables, des décors Formica et toile cirée, des rues désertes, des restaurants sinistres, une histoire de chômage...

Et en plus ? En plus, c'est drôle, et souvent même irrésistible. Drôle parce que l'austérité de la mise en scène, la raideur des comportements, les motifs géométriques dessinés par les cadrages, la désolation ambiante sont tellement assumés, revendiqués par le metteur en scène que la réalité ainsi dépeinte devient absurde. Absurde comme l'est, dans la vie, le spectacle des autres.

REPEINDRE LE MONDE

Il y a du Buster Keaton dans le cinéma d'Aki Kaurismaki. Notamment dans cette rigueur d'une mise en scène tellement épurée que le moindre détail fait sens. Lorsque Ilona est assise dans le bureau misérable, étagères vides et classeurs maigres, d'une agence d'intérim, il suffit d'entendre le craquement de la chaise de son interlocuteur pour savoir, avant même qu'il n'ait parlé, qu'elle va se faire escroquer. Comme Ilona le sait aussi, le rire naît de la situation (elle n'a pas le choix) et c'est un rire empathique, dont le personnage, tout imperturbable et désemparé qu'il soit, pourrait être complice.

Il y a également, chez Kaurismaki, une volonté de repeindre le monde. En bleu, mais la preuve est faite que ce n'est pas vraiment plus gai. Alors il faut essayer le rose. Tel est le désir du cinéaste, telle sera la volonté des personnages. Se révèlent alors, derrière la rareté des mots, le refus des grandes phrases et l'économie des gestes, une générosité qui n'a pas besoin de dire son nom, un sens de la solidarité qu'il n'est pas nécessaire de surligner.

Quand Ilona se met en marche pour tenter de créer son propre restaurant, ses rêves autant que ses efforts semblent dérisoires. Pourtant, les pièces se mettent en place, son ancienne patronne prête de l'argent (et là encore la caméra l'accompagne, de même que le personnage offre à Ilona d'avancer), on va repêcher le cuisinier alcoolique au bord d'un terrain vague – et ses compagnons du moment déplorent qu'il soit ainsi soustrait à leur affection –, on lui fait suivre une cure de désintoxication, sanctionnée par une poignée de main tellement sobre que les rires fusent dans la salle.

Au dernier plan, Ilona et Lauri regardent le ciel, que Kaurismaki ne montre pas. Mais grâce à la chanson que l'on entend alors, chacun sait qu'au loin sont allés les nuages. Le cinéaste a communiqué son volontarisme et son énergie à ses personnages, confirmant ainsi que s'il ne peut en effet changer le monde, le cinéma possède toute liberté pour choisir la couleur des images qu'il en donne. Sans tricher ni avec la réalité, ni avec les personnages, ni avec les spectateurs.

Pascal Mérigeau

Kati Outinen, son actrice préférée

Avec ses longs cheveux blonds encadrant un visage singulier, *susceptible d'exprimer à la fois le désarroi et la détermination*, Kati Outinen, qui interprète le rôle d'Ilona, est l'actrice préférée du réalisateur finlandais Aki Kaurismaki, qui lui offrit notamment le rôle de la bouleversante *Fille aux allumette* (1990). *Au loin s'en vont les nuages* se *situe dans la lignée de ce film, de même que J'ai engagé un tueur* (1990), dans lequel un chômeur (Jean-Pierre Léaud) fasait appel à un tueur à gages pour se suicider.

Aki Kaurismaki, qui est né en 1956, a été révélé en 1986 par son *quatrième film, Shadows in Paradise. Il est aussi le réalisateur, notamment, d'Ariel* (1988), *Leningrad Cowboys Go America* (1989) et *Tiens ton foulard, Tatiana* (1994). Son frère Mika est aussi réalisateur (*Helsinki-Napoli, Amazon, etc.*). *Au loin s'en vont les nuages* est dédié à *la mémoire de l'acteur Matti Pelloupaa, interprète de plusieurs films* réalisés par Aki Kaurismaki, et qui est mort en 1995.

Sur les pas d'Elie Wiesel, de Sighet à Auschwitz

Dire l'indicible. Un propos sur le génocide à travers une figure symbolique et littéraire

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Film franco-hongrois de Judit Elek (1 h 45).

Pressenti pour la récente édition de Cinéma du réel, *Dire l'indicible* a finalement été ravi par la Quinzaine des réalisateurs. Le fait mérite d'être signalé, dans la mesure où cette section cannoise ne programme qu'à titre exceptionnel des documentaires. Un choix que Pierre-Henri Deleau, son délégué général, justifie à la fois par le caractère *« exceptionnel »* du film et la volonté de marquer – à l'heure où réapparaissent certaines thèses douteuses – un engagement éthique. Ce ne sera pas mettre en doute ce dernier point que de relativiser le premier. Pour ne s'en tenir qu'à son titre, *Dire l'indicible* est en effet très en deçà d'une œuvre comme *Shoah* ou comme *Shteti*, récemment primé à Beaubourg. La raison tient sans doute au fait que le film de Judit Elek entend tenir un propos sur le génocide à travers la seule figure d'Elie Wiesel. Or cette figure, par son rayonnement symbolique et littéraire, est telle qu'elle rend l'exercice particulièrement périlleux et phagocyte pour tout dire un réel travail de cinéma sur ce sujet.

A cette réserve près, le film est un bel hommage à l'un des grands témoins de la barbarie de ce siècle. Il s'ouvre sur l'image d'une cérémonie officielle, l'inauguration du Musée de l'Holocauste à Washington en 1993. Il se clôt de même sur la remise du prix Nobel de la paix à l'écrivain en 1986. La teneur symbolique de ces deux cérémonies, le contenu des discours qu'y prononce Wiesel (ici l'évocation de sa mère assassinée, là une bénédiction hébraïque à l'Eternel) indiquent la direction du film : de la mort vers la vie.

Entre ces deux termes, la lancinante problématique wiesélienne de la mémoire, et, partant, le cœur même du récit. Judit Elek y accompagne l'auteur de *La Nuit* dans un voyage en deux étapes. La première le ramène à Sighet, sa ville natale, naguère hongroise, aujourd'hui roumaine. Ce n'est pas la première fois qu'il y retourne, mais ce n'est jamais sans une profonde douleur. L'accueil est officiel, et l'écrivain élu par le conseil municipal « citoyen d'honneur ». Long discours du récipiendaire, alors qu'un bref contrechamp montre une salle à moitié vide.

> « N'oubliez jamais, dit Judit Elek, ce film est dédié à nos enfants »

Seconde étape : Auschwitz. La quasi-totalité des juifs hongrois y ont été déportés et exterminés en 1944. Interminable « promenade » dans le plus grand trou noir de ce siècle, commentée, en voix *off*, par une lecture des Mémoires de l'écrivain. Car Judit Elek, à aucun moment dans ce film, ne sollicite Wiesel, elle se contente d'emboîter son pas. Et recourt au montage d'archives (films yiddish, photographies familiales, documents sur la libération des camps) ainsi qu'aux textes de l'écrivain.

Quelques sanglots ponctuent la projection, et les applaudissements saluent la réalisatrice quand la lumière revient. *« N'oubliez jamais,* dit-elle, *ce film est dédié à nos enfants. »* Judit Elek sait de quoi elle parle : juive hongroise, elle a vécu dans le ghetto de Budapest à l'âge de sept ans. Débutant sa carrière cinématographique en 1962, elle s'est liée d'amitié avec Elie Wiesel après que celui-ci eut vu, et apprécié, son long-métrage de fiction, *Mémoires d'un fleuve* (1987). Elle a consacré quatre années à la préparation de *Dire l'indicible*, qu'elle définit, elle qui fut longtemps éloignée du judaïsme, comme *« un travail de découverte permanente »*.

Coproduit par la France (notamment par la chaîne de télévision FR3) et la Hongrie, le film a d'ores et déjà trouvé un distributeur dans l'Hexagone, et le ministère hongrois de la culture a fait livrer la cassette dans les principaux établissements pédagogiques du pays. Le commentaire, dû à la collaboration gracieuse de Jean-Luc Anglade pour la version française, sera dit par William Hurt dans la version anglaise actuellement en préparation. Lors de la conférence de presse qui a suivi la projection, les questions ont fusé, diverses, et à l'occasion accablantes. Par exemple celle-ci : *« Pourquoi vous, les juifs, ne pensez qu'à votre propre douleur ? »* Vanité de la pédagogie.

Jacques Mandelbaum

LES AUTRES FILMS

SÉLECTION OFFICIELLE/UN CERTAIN REGARD

BASTARD OUT OF CAROLINA

Film américain d'Anjelica Huston. Avec Jennifer Jason Leigh, Ron Eldard, Jena Malone, Glenne Headly (1h37).

■ Prenez pour commencer – en suivant la leçon de John Huston, le père d'Anjelica – un scénario en béton, adapté, par exemple, d'un roman. Choisissez-le de préférence bien goûteux, l'histoire d'une fillette maltraitée par un père adoptif sadique et violent serait idéale. Préparez ensuite soigneusement vos ingrédients : un cadre social défavorable, une ferme miteuse, des hommes rustres et alcooliques, des femmes sacrifiées sur l'autel de ces vices, et des enfants, qui, avec tout cela, ont de la chance s'ils s'en sortent. N'oubliez surtout pas la pincée de couleur locale, version Caroline du Sud, avec accents et rictus de l'Amérique profonde. Il n'est pas interdit aux acteurs d'en rajouter. Jetez tout cela dans la sauteuse et surveillez bien votre plan de cuisson. Alternez régulièrement feu doux et feu fort, sans lésiner sur le piquant : deux scènes de viol et des séances régulières de coups de ceinture ne sont pas de trop. Faites bien revenir les larmes et les plaies de la fillette, en même temps que les minauderies d'impuissance de la mère. Voilà, c'est prêt, mais dur à digérer. *J. M.*

MOSSANE

Film sénégalais de Safi Faye. Avec Magou Seck, Isseu Niang, Moustapha Yade, Abou Camara (1h45).

■ Entre mer et savane, Mossane, gracieuse gazelle de quatorze ans, gambade. *M'bbissel, sou village, s'agite. L'enjeu de cette agitation*, c'est précisément la beauté de Mossane, et son destin de femme, qui suscite bien des jalousies et des convoitises. Côté tradition, ses parents (dont la mère Mingué, une maîtresse femme), un oncle guérisseur et *un fort contigent d'esprits des ancêtres. Côté modernité, sa cousine* Ngor (qui cache un exemplaire de *Nous deux* sous son boubou), et ses deux prétendants : celui de son cœur, Fara, un étudiant désargenté ; et l'élu de ses parents, Diogoye, un Cresus travaillant au Concorde La*fayette de Paris*.

Tout l'intérêt du film de Safi Faye est de dénoncer, à travers ce conflit, l'hypocrisie sociale qui perce sous l'invocation de la tradition. Les parents de Mossane choisissent Diogoye avant tout par appât du gain et *parce qu'ils considèrent leur fille comme une valeur marchande*. C'est donc un regard de femme africaine, sensuel et percutant, que pose la réalisatrice sur ce village dont elle filme les rites d'une façon quasi documentaire. Comme pour mieux rappeler qu'à tricher tout le monde est perdant. *J.M.*

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE

SOUS-SOL

Film canadien de Pierre Gang avec Louise Portal, Isabelle Pasco, Richard Moffatt (1h30).

■ Parce qu'il a assisté aux ébats amoureux de ses parents et que son père est mort, *le lendemain, d'une crise cardiaque*, René, un petit garçon de onze ans, se met à développer une phobie excessive de tout ce qui touche au sexe. Cette réaction l'éloigne de sa mère, qui tente de refaire sa vie avec un homme plus jeune qu'elle. *Sous-sol* s'attache à décrire un cas particulièrement *aigu de révolte ascétique, soit le rejet* et le refus de la sexualité par un adolescent effrayé par ses propres désirs. Le film de Pierre Gang avance pesamment, à coups de notations psychologiques au bulldozer et aligne les situations jouées d'avance. Le jeune héros va s'attacher à une blonde jeune fille qui le décevra forcément lorsqu'il découvrira qu'elle n'est pas, elle non plus, indifférente, aux choses du sexe. Pourtant, s'il fallait retenir quelque chose de ce *Sous-sol*, c'est l'authentique talent de Louise Portal, qui incarne la mère du jeune René.

Jean-François Rauger

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

LES MILLE ET UNE RECETTES DU CUISINIER AMOUREUX

Film géorgien de Nana Djordjazé. Avec Pierre Richard, Nino Kirtadzé, *Temour Kamkhadzé, Micheline Presle (1h40)*.

■ Sous la houlette de Micheline Presle en bonne fée, un Géorgien arrivé à Paris découvre son propre passé grâce aux lettres de sa mère : retour en arrière, à l'aube des années 20, dans une Géorgie de miel et de *lait, de vin, de victuailles et d'amour. La* mère est une princesse, évidemment, elle rencontre dans le train un Français qui a trouvé là sa cocagne et son paradis, assumant avec opiniâtreté la réputation de ses compatriotes : fine gueule et amant magnifique. Pour cette évocation *simpliste mais chaleureuse, la réalisatrice découverte à Cannes il y a* dix ans avec *Robinsonade* bénéficie de deux atouts : la beauté féconde et joviale du pays, et la présence gaillarde et souriante de Pierre Richard.

Durant la première partie du film, ils bousculent une réalisation assez appliquée, et parfois alourdie d'un onirisme superflu. Mais voilà que débarquent les barbares rouges, les communistes au couteau entre les dents, moujiks mal embouchés qui seraient bien incapables de re*connaître un mouton-rothschild 1910. Des sauvages, quoi. Dès lors* tout va mal pour les protagonistes, et pour le film lui-même, qui, à l'image de son héros se retrouve enfermé. Non qu'on reproche à la réalisatrice de se plaindre de la soviétisation de son pays, mais plutôt *de recourir pour ce faire aux plus lourds procédés du « réalisme socialiste »*, fût-ce pour plaider la cause inverse. *J.-M. F.*

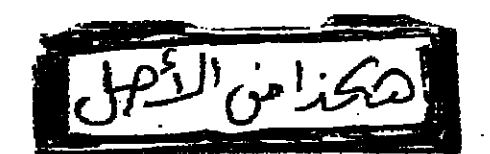
DÉPÊCHES

■ **Jack Valenti, président de la Motion Picture Association**, représentant les multinationales américaines, est à Cannes *« comme tous les ans depuis 1967 »*. Il a promis au délégué général du Festival inter*national du film, Gilles Jacob, que les grands studios hollywoodiens* seraient présents en force pour les festivités de 1997 qui marqueront la cinquantième édition du Festival. *The Lost World*, la suite de *Jurassic Park* réalisé par l'Américain Steven Spielberg, pourrait être présenté *en première mondiale à cette occasion*.

■ **Pour la reconstruction de la Fenice de Venise**, le Festival de Cannes organise, vendredi 17 mai, une soirée exceptionnelle à l'occasion de la présentation du film des frères Paolo et Vittorio Taviani *Les Affinités électives* au Palais des festivals. Avant la projection (hors compétition), le chanteur Ruggero Raimondi et la chanteuse Julia Migenes donneront un récital. Les bénéfices de la soirée (toutes les places seront payantes) seront versés au fonds de reconstruction du théâtre vénitien détruit par un incendie, par l'entremise de la Fondation de France.

■ **Les palaces cannois envisagent de fermer, en 1997**, les portes de leurs suites aux maisons de production du Marché international du film, en raison de l'affluence attendue à l'occasion de la cinquantième édition du Festival. Certains établissements hôteliers proposent d'élever des stands provisoires dans leurs jardins. Mais les producteurs du Marché, qui se tient traditionnellement aux mêmes dates que le Festival, menacent de boycotter la manifestation.

■ **Frédéric Mitterrand, président de la commission d'aide sélective aux cinématographies du Sud**, a pris un ton combattif pour déplorer *« la faiblesse de leur représentation culturelle à la télévision »*. Seuls ARTE et Canal Plus font exception avec la diffusion de sept ou huit *films produits avec l'aide du Fonds Sud Cinéma. Ce fonds, financé par* les ministères des affaires étrangères, de la coopération et de la culture *via* le Centre national de la cinématographie (CNC), accorde 12 millions de francs d'aides par an pour *« favoriser la production de films à forte identité culturelle »* à des réalisateurs d'Afrique, d'Amérique latine, du Maghreb, du Moyen-Orient, d'Asie et des Caraïbes.



Comment le chef d'orchestre pourrait survivre à son propre mythe

Dans une brillante étude, Norman Lebrecht s'interroge sur l'avenir de ce métier

Journaliste et critique musical au *Sunday Times* et au *Daily Telegraph*, le Britannique Norman Lebrecht analyse dans un ouvrage qui se lit comme un roman policier la naissance, l'ascension puis le déclin du métier de chef d'orchestre. Il dénonce la mainmise de l'argent et le pouvoir occulte des agents qui font et défont les carrières. Et s'interroge sur l'avenir d'une profession apparue au XIXe siècle.

DANS sa *Folle histoire du monde*, Mel Brooks montre que le métier de chef d'orchestre est né en même temps que la musique : recevant une pierre sur la tête, un homme de Cro-Magnon crie *« Aïe ! »*, ce qui donne l'idée à un autre de ramasser un tibia pour diriger l'« Alleluiah » du *Messie* de Haendel. Mel Brooks s'est trompé. Si les hommes des cavernes chantaient, s'ils étaient menés par des chefs et vraisemblablement déjà à la baguette, le chef d'orchestre est une invention du XIXe siècle, de la bourgeoisie, et l'émergence du mythe a accompagné l'essor de la société de consommation. Ce qui donnerait raison à Mel Brooks, c'est qu'un musicien a bien un jour quitté les rangs de l'orchestre pour se placer face à ses ex-collègues. Tournant le dos au public, il commanda alors à la musique et aux musiciens.

BIBLIOGRAPHIE

Dans *Maestro, mythes et réalités des grands chefs d'orchestre*, Norman Lebrecht fait naître le métier de chef d'orchestre de l'incapacité de Beethoven à diriger ses propres symphonies : leur complexité exigeait qu'un *primus inter pares* prenne les choses en main. Jusque-là, il était possible que les musiciens suivent le premier violon – au prix sans aucun doute de l'à-peu-près que nous infligent aujourd'hui Daniel Barenboïm et Vladimir Ashkenazy quand ils dirigent les concertos de Beethoven du clavier de leur piano. Lebrecht file ensuite la lente conquête du pouvoir par cette nouvelle catégorie de musiciens, la naissance du mythe du chef, les années fastes de leur règne jusqu'à l'apparition d'Herbert von Karajan et de la *tabula rasa* qui a suivi sa mainmise et celle de son agent et ami Ronald Wilford, patron de la Columbia Artist Management Incorporated (CAMI), sur la vie musicale internationale. *Dans sa préface à l'édition française* d'un ouvrage qui a provoqué la fureur des milieux qui vivent de la manne financière qui alimente la vie musicale – mais ni des musiciens d'orchestre ni des chefs respectables –, quand il a été publié à Londres en 1991, Lebrecht date la fin du métier de directeur musical du renvoi de Myung Whun Chung de l'Opéra-Bastille, en septembre 1994.

Avant d'en arriver là, l'auteur démonte le mythe du chef d'orchestre tout-puissant en le confrontant à une réalité parfois si ahurissante que les musiciens d'orchestre et les critiques ne sont pas toujours crus lorsqu'ils la soulignent : les profanes qui se demandent à quoi sert le « gugusse » qui gesticule devant l'orchestre en prenant la pose ne sont pas toujours loin de la vérité. Lebrecht passe en revue l'action des premiers chefs, des fondateurs pourrait-on dire, de *« l'honnête Hans Richter »*, que la postérité a mésestimé, au *« magicien Arthur Nikkisch »* dont le rayonnement devait provoquer la vocation de quelques-uns des chefs les plus prestigieux de ce siècle – ce faisant, il ne parle heureusement jamais *d'écoles ou de traditions nationales* qui n'existent que dans l'esprit des confiseurs de la critique. Il s'attarde sur le cas d'Arturo Toscanini : Lebrecht ne met pas en cause son talent mais son goût pour la publicité et sa jalousie féroce. Deux traits de caractère qui ont, paradoxalement, préparé le terrain à l'ère Karajan : l'Italien était antifasciste, l'Autrichien adhéra deux fois au parti nazi sans y être contraint. Il met en lumière quelques cas limites jugés sévèrement par les musiciens d'orchestre et certains de leurs collègues (l'Italien Giuseppe Sinopoli, par exemple), se « paie » l'Orchestre philharmonique de Vienne dont *« l'histoire (...) fait irrésistiblement songer à tout ce qui a présidé à l'extinction de la race des dinosaures »*, raconte par le menu la façon dont les chefs qui pensaient que la Philharmonie de Berlin leur revenait de droit ont été écartés par les musiciens au profit de l'Italien Claudio Abbado. Lebrecht s'attaque frontalement au « cas Herbert von Karajan » et démontre que ce chef a appliqué à son métier l'idéologie hitlérienne.

Lebrecht dénonce également le conformisme d'un milieu professionnel qui évacue les femmes, les Noirs, les faibles et les homosexuels du podium. Dans des pages émouvantes, il rappelle le calvaire de Dimitri Mitropoulos et de Sir John Barbirolli. Il constate aussi qu'il n'y a plus qu'une poignée de patrons d'orchestre compétents, qu'ils ne sont pas nécessairement les plus connus et en tout cas moins nombreux que les formations de niveau professionnel et s'interroge sur les raisons qui font que des jeunes musiciens peinent à se frayer un chemin vers l'estrade. Lebrecht prend congé sur un chapitre salutaire consacré à Wilford, patron de la CAMI, qui, sans avoir jamais appris la musique, fait et défait les carrières *(lire ci-contre)*.

Il y a un point sur lequel nous serions plus optimiste que l'auteur. S'il est exact que *« les orchestres de haut niveau se trouvent dans l'impossibilité de remplacer leurs directeurs musicaux »*, le métier de chef n'est pas encore mort. Le business de la vie musicale des riches capitales a laissé des niches libres. Dans des villes de moindre importance, d'authentiques musiciens se mettent au service de la musique, de leur orchestre et de la cité qui les soutient. Comme au bon vieux temps, quand les chefs régnaient certes, sans partage, sur leurs musiciens, mais où ils se soumettaient eux-mêmes aux exigences qu'ils imposaient à autrui. *Maestro, mythes et réalités des grands chefs d'orchestre* doit être lu par tous ceux que la musique intéresse et particulièrement par les tutelles des institutions musicales parisiennes.

Alain Lompech

★ ***Maestro, mythes et réalités des grands chefs d'orchestre*, de Norman Lebrecht. Traduit de l'anglais par George Schneider. JC Lattès, 400 p. (pas d'index, 30 photographies en noir et blanc), 159 F.**

Leur maître à tous ?

***« Le drapeau de Wilford flotte sur tous les points stratégiques du monde musical. Des hommes à lui dirigent le New York Philharmonic et le Metropolitan Opera, trois des quatre orchestres londoniens et Covent Garden, la Philharmonie de Berlin, l'Opéra d'Etat et les trois quarts des concerts de la Philharmonie de Vienne ; la Scala de Milan, comme le grand Opéra de Houston, l'Opéra d'Etat de Bavière et la Staatskapelle de Dresde (...). La CAMI veille sur les intérêts de plus d'une centaine de chefs en activité dont la liste est confidentielle et n'est divulguée qu'à quelques orchestres amis (...). Son catalogue va de la lettre A comme Abbado à Z comme l'obscur Ronald Zollman (...). Wilford prélève 20 % sur chaque cachet ou contrat, soit deux fois plus que n'importe quel agent d'Europe. (...) Selon le président d'un orchestre américain*, vous pouvez perdre votre directeur musical du jour au lendemain, pour peu que Wilford suggère qu'il est temps pour lui de partir. » [Extrait du chapitre 16 de l'ouvrage de Norman Lebrecht].**

■ **MUSIQUE : le maire (RPR) d'Avignon, Marie-José Roig, interdit les raves** par un arrêté aux termes duquel *« ces soirées sont strictement interdites sur le territoire communal de la ville d'Avignon. L'auteur de toute infraction au présent arrêté fera l'objet de poursuites pénales »*. Aucun incident dû à une de ces « grand-messes » de la dance music n'a pourtant été enregistré sur la commune d'Avignon. Mais la mairie estime qu'ailleurs sur le territoire français *« elles ont engendré des troubles à la sécurité et à la tranquillité publiques, et qu'elles présentent des situations à risques »*, notamment en raison du nombre important des participants qu'elles rassemblent. Plusieurs affaires de trafic d'ecstasy récemment jugées mettaient en cause des habitués des raves.

■ **Une structure d'insertion professionnelle pour jeunes chanteurs s'installera à l'Opéra-Comique** dès la rentrée prochaine. Dénommée le Jeune Théâtre lyrique de France, elle recevra 2,4 millions de francs du ministère de la culture. Un premier recrutement de huit chanteurs aura lieu sur auditions, le 28 mai à Paris, salle Favart ainsi qu'à Toulouse, Nancy, Avignon et Rennes. Rens., tél. : 42-44-45-50. – *(AFP.)*

■ **Un manuscrit de la deuxième cantate de Johann Sebastian Bach** a été adjugé, mercredi 15 mai, à Londres pour 496 500 livres (environ 3,8 millions de francs) par Sotheby's. Ce manuscrit d'une cantate créée le 18 juin 1724 a été acquis par un acheteur anonyme. Il compte douze pages annotées par le musicien. – *(AFP.)*

■ **Le ténor Roberto Alagna ne chantera pas le *Requiem* de Verdi à Paris les 22 et 23 mai.** Souffrant, le jeune ténor sera remplacé par l'Américain Marcus Haddock. L'œuvre de Verdi sera interprétée, Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris et Semyon Bychkov, son directeur titulaire.

Angélique Kidjo célèbre Shango, le dieu de la foudre

ANGÉLIQUE KIDJO, au Bataclan, le 15 mai.

C'est aux Etats-Unis que la Française d'origine béninoise Angélique Kidjo est allée roder son show. Inspiré des grands principes toujours en vogue outre-Atlantique – brillance, lumières, danse, gros son électrique, le tout réglé comme du papier à musique –, son nouveau spectacle milite, sur fond de vaudou, pour le *« cross over »* (croisement) culturel. Le parti pris est d'ailleurs largement affiché dans *Fifa*, le dernier album (Mango/Island) de cette bouillonnante Africaine, longtemps à la pointe du combat pour la francophonie, dont a elle a été de fait exclue par la loi sur les quotas radiophoniques, puisqu'elle chante en langue fon. D'ailleurs, si à l'horizon 2000, l'Hexagone continue de faire la fine bouche, elle pourrait suivre, dit-elle, le chemin de bon nombre de futures stars de la musique africaine, déjà lassées des intolérances françaises, parties s'attaquer au marché afro-américain de New York ou de San Francisco.

Robe bleu violacé (échancrée et brodée d'or), cheveux rasés, Angélique Kidjo est une boule d'énergie. Elle a la langue bien pendue – elle s'en sert d'ailleurs pour engager de justes débats, sur le Rwanda et la responsabilité de l'Occident, sur les droits des femmes ou le désintérêt de la France à l'égard des Africains. En son genre, elle est une militante multiforme.

De sa voix, on peut dire qu'elle est « noire », au sens jazzistique du terme. De sa musique, on remarquera le fond très soul, une attirance vers la variété américaine, et l'intransigeance quant à l'inspiration (très africaines dans leurs structures, ses chansons sont des mini-contes chantés, à quelques phrases près, en fon). Angélique Kidjo a aussi écouté Myriam Makeba, dont elle interprète, superbement, l'une des ballades les plus célèbres, *Malaika*. A capella, aux rappels, Angélique fait d'ailleurs la démonstration de ses capacités à l'intimité, par une berceuse dédiée à sa fille, *Naïma*, et composée avec son bassiste, et mari, Jean Hébrail, à partir d'un chant de la région du Mono.

Pour enregistrer *Fifa*, son troisième album pour Island, où le producteur Philippe Constantin l'avait identifiée comme l'une des futures « grandes » de la musique moderne africaine, Angélique Kidjo est repartie sur ses terres d'origine, la côte béninoise, de Ouidah à Porto Novo.

INTENSITÉ

La patrie du vaudou et de l'exubérance mystique lui a redonné le sens du *berimbau* (arc musical), des rythmes *téké* et *sensenou*, des clochettes musicales et des voix villageoises aiguës. Si Angélique croit à la toute-puissance des *babalàwo* (les prêtres) ou de Dan, le dieu serpent, nul ne sait. Mais elle fut élevée dans un univers de cauris divinatoires, et de tissus peints aux couleurs de Legba, divinité gardienne des entrées d'habitation.

Fille d'une « nana Benz » – *qui* a réussi, ici, dans le commerce du wax, le tissu – fondatrice d'une troupe de théâtre, Angélique Kidjo, résidante en France depuis 1983, décrit aujourd'hui son univers symbolique avec une intensité particulière (deux titres superbes : *The Sound of the Drums* et *Welcome*).

Emmenée par cinq musiciens compétents (percussions, batterie, basse, guitare, clavier), Angélique, l'amie de Carlos Santana et de Brandford Marsalis, danse, plaisante (l'humour est gouailleur, généreux), et fait chanter la salle (en fon), pratiquant une musique d'inspiration funk, fougueuse et accessible. Cela ne suffirait pas à éblouir. La chanteuse à la voix de crooner a eu l'intelligence d'appeler à la rescousse un formidable danseur, magicien aux longs cheveux, le Camerounais Merlin Nyakam. Dieu et diable vêtu de jaune pour honorer Shango, le dieu de la foudre, fin, serpentin, multiple et droit comme un bronze yoruba.

Véronique Mortaigne

Les joies retrouvées du théâtre itinérant

Quatre compagnies ont décidé de se réunir pour deux mois de représentations dans des petites villes du Centre

ARGENTON-SUR-CREUSE
de notre envoyé spécial

Combien y a-t-il de Venise en France ? Argenton-sur-Creuse est, dit-on, « la Venise du Berry »... Le charme de ses maisons à galerie, son pont médiéval et sa cité romaine valent mieux qu'un cliché. Et ses 5 451 habitants viennent de s'offrir une biennale digne des doges.

Ce mois de mai à Argenton, quatre compagnies professionnelles regroupées sous le nom de « Voyage des comédiens au centre de la France » – la Compagnie du Hasard de Blois, le Centre dramatique de Tours, la Compagnie Clio et le Théâtre du Lamparo, cinquante comédiens et techniciens réunis sous un village de camions, de caravanes, autour du splendide Théâtre mobile de la Compagnie du Hasard – ont donné dix-sept spectacles en huit jours. Ils ont joué dans les murs de leurs « roulottes », mais aussi sous les tilleuls du square de Gaulle, à la bibliothèque municipale, au bas du vieux pont sur la Creuse, dans le quartier du Merle blanc dont les petits immeubles ont de faux airs de ZUP, sous les remparts de Saint-Benoît-du-Sault, chez George Sand à Gargilesse. Et même, sur la place de la République, au café-théâtre de « Monsieur quelle fraîcheur » ! Ils disaient Kierkegaard, Homère, Cortés, Stevenson, et leurs propres textes, leurs propres mots. Ils chantaient Mozart accompagné au balafon, *Ramona* en chœur antique, Gershwin ou *Le Mariage des lesbiennes*, chant de prisonniers sibériens. Plus de quatre mille spectateurs leur ont fait fête.

ENTRE 20 ET 50 FRANCS

L'ancien ministre Michel Sapin, maire (PS) d'Argenton depuis dix mois, estime que 15 % de la population de sa ville natale a suivi un spectacle au moins. Il prétend qu'il le savait dès le départ, depuis cette froide matinée d'hiver où les promoteurs du « Voyage des comédiens » étaient venus lui proposer que leur halte dans l'Indre se fasse à Argenton. Il avait aimé leur folie et cette manière dont ils ont su obtenir l'approbation du président de la région Centre, Maurice Dousset (UDF), le soutien de la direction régionale des affaires culturelles, celui du ministère de la culture, l'aide de quatre départements, de la DATAR et de l'Union européenne. Ainsi, ils ont réuni 3 millions de francs pour *« emporter le théâtre, à travers les routes de campagne, vers le public »* et ont pu tenir le prix des places entre 20 et 50 francs.

En célébrant les gens du « Voyage » devant les responsables d'associations locales, un curé à catogan et l'adjudant de gendarmerie serré dans son uniforme, Michel Sapin a remercié les troupes : *« J'ai tout de suite compris que votre démarche était différente. Vous ne vous contentez pas de passer : vous vous installez, vous vous construisez, vous jouez avec le temps... Vous êtes déjà d'ici. »* Nicolas Peskine, directeur de la Compagnie du Hasard et porte-parole des *« voyageurs sur la route de l'éphémère »* lui a répondu : *« Il faudrait que nous soyons bien mauvais pour décevoir une telle attente, une telle amitié. »*

Pourtant, il y a eu un couac. Les vénérables musiciens de la Société municipale d'Argenton-sur-Creuse se sont « dégonflés ». Ils devaient se produire en matinée dans le théâtre mobile. Mais, au dernier moment, ils ont eu peur. Michel Sapin, qui les tutoie tous, n'a rien pu y faire : *« Non, monsieur le maire, on ne peut pas jouer devant des professionnels ! »* C'est dommage, ils avaient répété Aznavour pour les gens du « Voyage »... Ça tombait plutôt bien : dans *Christmas Pudding*, comédie musicale et ouvrière de la Compagnie du Hasard, quand l'héroïne Dita cesse de se prendre pour la Juliette de Vérone, elle s'écrie qu'elle a envie de chanter *Les Comédiens*, du même Aznavour. Mais ses camarades d'usine ne le veulent pas. Ils préfèrent *L'Hymne à la joie*, de Beethoven, interprété à l'accordéon de Robert Santiago, ou encore les pas de danse d'Annie Chaplin sur quelques mots tout simples : *« Ah, les rêves, toujours les rêves ! »*. A la fin de la représentation, cinq cents Argentonnais, pressés dans le théâtre de velours et de bois que cinq semi-remorques avaient déplié sur le champ de foire, ont applaudi à tout rompre pendant... quatorze minutes.

A la différence de l'harmonie municipale, les jeunes du club-théâtre du lycée Maurice-Rollinat n'ont pas cédé au trac. Avec juste un peu moins de spectateurs que les autres, ils ont crânement joué *Hélène et les godasses* sur les planches qu'avaient brûlées la veille les conteurs du Clio de Bruno de la Salle, avant la représentation des *Femmes savantes*, de Molière, dans une mise en scène de Gilles Bouillon pour le Centre dramatique de Tours. Ce n'était qu'un juste retour des choses : on dit que Molière aurait dormi, vers 1650, à Argenton-sur-Creuse...

Le petit Nicolas espère être du « Voyage » jusqu'à Châteaumeillant, La Loupe, Artenay, Mer et Loches où s'achèvera l'aventure, aux premiers jours de juillet. Nicolas a quinze ans, une drôle de coupe de cheveux et une petite boucle d'oreille. Il apprend *« un peu de tout »* et dort sur une couchette de camion. Un éducateur du foyer où il est placé vérifiera cette semaine si son stage lui est profitable. Nicolas voudrait rester. L'autre après-midi, sur le champ de foire d'Argenton-sur-Creuse, il graissait le vélo de la comtesse Almaviva. Il dit : *« C'est chouette, le théâtre ! »* Et il commençait à parler.

Jacques Bugier

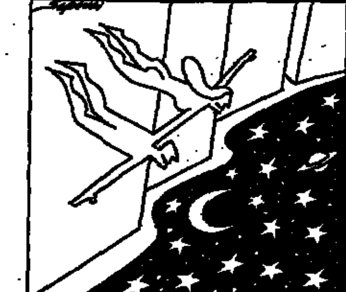
Les larmes de Mme Hemery

Parcours de femmes*, par le Théâtre du Lamparo, a ému Mme Hemery aux larmes. Quand l'actrice Sylvie Caillaud a évoqué l'exode et le camp de Drancy, quelque chose a résonné en elle dont elle ne dira rien. Elle a aussi aimé retrouver, avec Molière, ses *« éblouissements de collégienne qui découvrait les grands textes »*. Et puis cette lectrice féroce du *Monde* s'emporte : *« Regardez comme nos Berrichons sont capables de s'enthousiasmer, d'aimer le beau... C'est cela la vraie France profonde et vous n'en parlez jamais ! »* Elle se radoucit aussitôt : *« Si les comédiens ont été bons, vous ne croyez pas que c'est aussi parce que le public était bon ? Comme l'enfant qui est beau dans le regard de sa mère... Je crois qu'Argenton a été victime de la séduction du théâtre. »* Puis elle sursaute. Elle vient de reconnaître l'actrice de *Fleur de Prague* attablée au Café de la Poste : *« S'il vous plaît, savez-vous où est publié le roman de Bohumil Hrabal ? C'est dommage que vous ne le vendiez pas. Il faudra que j'attende au moins une semaine pour l'avoir. »

هكذا من الأصل

Images de la note bleue

Le jazz, point commun du collectionneur Jo Milgram et du philosophe Michel Leiris



SOLLICITÉ régulièrement par la Cinémathèque de la danse Jo Milgram mettra à nouveau à la disposition du Palais de Chaillot quelques-uns des documents de sa collection de film de jazz – l'une des plus importantes. Ainsi verra-t-on dans la soirée du *17 mai*, des courts-métrages centrés essentiellment sur l'ère du swing avec Cab Calloway, les tap dancers Nicholas Brothers ou Buck and Bubbles, le superbe *Symphony in Black*, de Fred Waller (1934) avec Ellington et Billie Holiday, et d'autres images de Lena Horne, Bill Robinson, Count Basie...

Ces « Trésors de Jo Milgram » *resteront en tête* à l'occasion de deux soirées organisées dans le cadre du colloque de l'association Les Lecteurs de Michel Leiris, avec la projection, le 30 mai, à l'université Paris-VII Jussieu, de *La Course de taureau*, de Pierre Braunberger et, le 31 mai, de retour à la Cinémathèque française, de documents – notamment de Jean Rouch – évoquant l'Afrique, Joséphine Baker ou Ellington ; l'ensemble témoignant du goût du philosophe pour la tauromachie et le jazz.

★ Cinémathèque française, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert de Mun, Paris 16ᵉ. Mᵒ Iéna ou Trocadéro. Tél. : 45-53-21-86.

UNE SOIRÉE À PARIS

Philippe Deschepper, Christine Wodrascka
Un guitariste actif sur les scènes des musiques improvisées-écrites, jamais en défaut d'aventures : Philippe Deschepper. Une pianiste, lumineuse, pleine de charme, au jeu singulier, proche de l'improvisation contemporaine : Christine Wodrascka.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél. : 42-87-25-91.

Theo Hakola
Les chansons anguleuses de l'ancien leader de Passion Fodder, empruntent au folk et à la country américaine leur goût des histoires et des personnages forts. Il y insuffle un humour acide.
Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris 2ᵉ. Mᵒ Sentier. 21 heures, le 17. Tél. : 40-39-93-66.

Les Inaccoutumés
La Ménagerie de verre joue les *découvertes. Ainsi, on pourra* voir Kasper T. Toeplitz, musicien paradoxal, Mark Johnson et le Groupe Detektor, qui mêle la danse à la musique. Nasser Martin Gousset, Ulrich Funke, Catherine Baÿ partagent une soirée de *danse qui promet d'être éton*nante. International Visual Theater et Benoît Lachambre et Liza Witte termineront cette manifestation.
Jusqu'au 25 mai, 20 h 30. 12/14, rue Paul-Léchevin, 75011 Paris. Tél. : 43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Odile Duboc et Ravel
Odile Duboc se mesure pour la première fois à une musique du répertoire classique. *Sans peur et* sans reproche – l'œuvre est très réussie – elle *s'empare du Boléro* de Ravel, qu'elle décide de choisir dans trois interprétations différentes. Et sur chaque version, diffusée l'une après l'autre, elle chorégraphie des ensembles, des duos. Ce qui aurait pu être une fausse bonne idée est un bonheur d'intelligence et d'invention.
Théâtre de la Ville, les 17 et 18 mai, 20 h 30. 2, place du Châtelet, 75004 Paris. Tél. : 42-74-22-77.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

Beauté volée
Film franco-britannique de Bernardo Bertolucci
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1ᵉʳ ; UGC Montparnasse, 6ᵉ ; UGC Odéon, 6ᵉ ; La Pagode, 7ᵉ (rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ ; UGC Opéra, 9ᵉ ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13ᵉ (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13ᵉ (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17ᵉ ; Pathé Wepler, 18ᵉ (rés. 40-30-20-10). VF : Rex, 2ᵉ (39-17-10-00) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ ; Miramar, 14ᵉ (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14ᵉ (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15ᵉ.

Le Huitième Jour
Film franco-belge de Jaco Van Dormael
Gaumont les Halles, 1ᵉʳ (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3ᵉ ; 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ ; Gaumont Marignan, 8ᵉ (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8ᵉ ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ ; UGC Gobelins, 13ᵉ ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15ᵉ ; Pathé Wepler, 18ᵉ (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

Kansas City
Film américain de Robert Altman
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1ᵉʳ ; Gaumont Opéra Impérial, 2ᵉ (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2ᵉ (39-17-10-00) ; Grand Action, 5ᵉ (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6ᵉ ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8ᵉ ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13ᵉ ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (rés. 40-30-20-10). VF : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13ᵉ (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14ᵉ (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

Sailor Moon
Film japonais de Kunihiko Ikuhara
VF : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ ; UGC Gobelins, 13ᵉ ; Mistral, 14ᵉ (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).

Un héros très discret
Film français de Jacques Audiard
UGC Ciné-Cité les Halles, 1ᵉʳ ; UGC Montparnasse, 6ᵉ ; UGC Odéon, 6ᵉ ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8ᵉ ; UGC Opéra, 9ᵉ ; Majestic Bastille, 11ᵉ (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13ᵉ ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16ᵉ (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

RÉGIONS

Une sélection musique classique, jazz, danse, théâtre et art en régions

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Prokofiev : *L'Amour des trois oranges, suite, Roméo et Juliette, suites.* Tchaïkovski : *Concerto pour piano et orchestre nº 1.* Stravinsky : *L'Oiseau de feu.* Grigorij Sokolov (piano), Frédéric Chaslin (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.

CAEN
Les Art florissants
Œuvres de Telemann. Purcell. Leclair. Rameau. Sophie Daneman (soprano), Hiro Kurosaki (direction).
Eglise Notre-Dame-de-la-Gloriette, rue Saint-Laurent, 14 Caen. 20 h 30, le 21. Tél. : 31-30-76-20. De 40 F à 110 F.

ÉVIAN
Barry Douglas (piano), London Winds.
Mozart : *Quintette pour piano et vents KV 452.* McCabe : *Concerto pour piano et quintette à vent.* Barber : *Musique d'été.* Ligeti : *Six bagatelles.* Poulenc : *Sextuor.*
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 18. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.
Guildhall Symphony Orchestra
Dvorak : *Carnaval.* Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 503.* Elgar : *Symphonie nº 1.* Barry Douglas (piano), Christopher Seaman (direction).
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 19. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.
Mstislav Rostropovich (violoncelle), Trio Europa.
Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle nº 36.* Bach : *Suites pour violoncelle seul BWV 1011.* Smetana : *Trio pour piano, violon et violoncelle.*
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 20. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.
Guildhall Symphony Orchestra
Rossini : *Sémiramis, ouverture.* McMillan : *Concerto pour percussions et orchestre « Veni, Veni, Emmanuel ».* Tchaïkovski : *Symphonie nº 4.* Evelyn Glennie (percussions), Mstislav Rostropovich (direction).
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 22. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.
Festival Strings de Lucerne
Kokkonen : *Métamorphoses.* Honegger : *Largo pour orchestre à cordes.* CPE Bach : *Concerto pour violoncelle et orchestre en la majeur.* Bach : *Concerto pour violon, hautbois et cordes.* Telemann : *Don Quichotte, extraits.* Nickolas Daniel (hautbois), Stéphanie Gonley (violon), Raphaël Wallfisch (violoncelle), Daniel Bosshard (cymbales), Rudolf Baumgartner (direction).
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 23. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.
Orchestre de chambre de Guildhall
Purcell : *Allons, fils des muses.* Orff : *Carmina Burana.* Hedvig Aberg, Eva Jenis (sopranos), William Purefoy, Sébastien Fournier (hautes-contre), Robert Baker (ténor), Stefan Loges, Kevin McMillan (barytons), Choral Arts Society de Washington, Les Pléiades.
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 24. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Chaynes : *Noces de sang.* Orff : *Carmina Burana.* Carole Farley, Anne Constantin (sopranos), Jean-Louis Comoretto (haute-contre), Jean-Marc Salzmann (baryton), Chœur régional Nord - Pas-de-Calais, La Lyre hallulnoise, Maîtrise boréale, Cyril Diederich (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 21. Tél. : 20-12-82-40. De 120 F à 160 F.

LYON
Carmen
de Bizet. Hélène Perraguin, Martine Olmeda (Carmen), Daniel Galvez-Vallejo, Stephen Guggenheim (don José), Norah Amsellem, Veronica Cangemi (Micaela), Ludovic Tézier, Detlef Roth (Escamillo), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Louis Erlo (mise en scène), Caroline Marcadé (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 heures, les 18, 22, 24 et 25 ; 17 heures, le 19 ; 19 h 30, le 21. Tél. : 72-00-45-45.

MARSEILLE
Cosi fan tutte
de Mozart. Dagmar Schellenberger (Fiordiligi), Hadar Halevi (Dorabella), Margot Pares-Reyna (Despina), Gunnar Gudbjörnsson (Ferrando), Wolfgang Rauch (Guglielmo), Michele Pertusi (Alfonso), Chœur de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, David Stern (direction), Jonathan Miller (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 14 h 30, le 19 ; 20 h 30, les 21 et 23. Tél. : 91-55-00-70. De 200 F à 280 F.

NICE
Armide
de Gluck. Mireille Delunsch (Armide), Laurent Naouri (Hidraot), Charles Workman (Renaud), Jean Delscluse (Artémidore), Brett Polegato (Ubalde), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Marc Minkowski (direction), Pier Luigi Pizzi (mise en scène), Luca Veggetti (chorégraphie).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 14 h 30, le 19 ; 20 heures, le 21. Tél. : 93-85-67-31. De 120 F à 300 F.

STRASBOURG
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Bruckner : *Motets, Symphonie nº 8 « Du destin ».* Maîtrise de garçons de Colmar, Theodor Guschlbauer (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 88-52-18-45.

JAZZ

UZESTE
3ᵉ Printemps d'Uzeste
De plus en plus : « Uzeste c'est toute l'année », selon le cri volontariste de Bernard Lubat, qui en plus de ses étés historiques et son hiver revigorant se *donne depuis quelque temps* un printemps. Avec débats, théâtres, chorégraphies, images, fêtes diverses, musiques variées et gastronomies locales qui font qu'Uzeste est unique et vit, au pays. Pour les deux derniers week-ends de mai le Freedom Scatrap Jazzcogne, l'état le plus récent du groupe mené par Lubat (le 18), un *après-midi* pluridisciplinaire sur l'improvisation (le 19), Baron de gouttière, rock-jazzy-musette, puis la Compagnie Lubat (le 24), une « Nuit cinémusimagine » autour de Laure Duthilleul, avec films et concerts (à Captieux le 25) et un final « Langue d'oc langue d'oïl » avec poètes, conteurs et musiciens du coin et d'ailleurs (le 26).
Uzeste, le Bourg (33). Renseignements : 56-25-38-46. De 40 F à 60 F, gratuit pour les moins de douze ans.

DANSE

CAEN
Pascal Rioult Dance Theatre
Pascal Rioult : New York, Te Deum, Wien.
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 20 h 30, le 22. Tél. : 31-30-76-20. De 80 F à 110 F.

LYON
Denis Plassard, Violaine Véricel, Bertrand Davy
Denis Plassard : *En pièces.* Violaine Véricel. Bertrand Davy : *Au rythme de deux histoires.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 21, jusqu'au 23. Tél. : 78-75-88-88. 100 F.

MULHOUSE
Ballet Frankfurt
William Fortsythe : *The Loss of Small Detail.*
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 22 ; 19 heures, le 23. Tél. : 89-36-28-28. De 15 F à 200 F.

THÉÂTRE

ANGERS
Le Neveu de Rameau
de Denis Diderot, mise en scène de Martine Paschoud et Jacques Denis, avec Jacques Denis et Dominic Noble.
Nouveau Théâtre-Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49 Angers. 20 h 30, les 21 et 22 ; 19 h 30, le 23. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 1 h 40. 85 F et 110 F.*

CAGNES-SUR-MER
Chimère, par le théâtre équestre Zingaro
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, François Bedel, Manuel Bigarnet, Shantih Breikers, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Régnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa, Max Soulignac et dix musiciens du Rajasthan.
Hippodrome, 06 Cagnes-sur-Mer. 21 heures, les 18, 19, 21, 22. Tél. : 93-80-52-60. Durée : 1 h 45. 180 F et 200 F. Dernières.*

CHATEAUMEILLANT
Le Voyage des comédiens
avec « Christmas Pudding » (compagnie du Hasard), « les Enfants du diable » (Kick théâtre), « Petit, petite » (Centre de littérature orale), « Yamassoukro » (théâtre du Lamparo) et un *spectacle commun.*
Le Théâtre mobile, 18 Châteaumeillant. 20 h 30 et 22 h 30, le 18 ; 15 heures, 17 heures et 21 heures, le 19 ; 10 heures et 14 heures, le 20 ; 10 heures, 14 heures, 20 h 30 et 22 h 30, le 21. Tél. : 48-61-33-17. 30 F et 50 F.*

COGNAC
Le Voyageur immobile
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérengère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini, Ayse Tashkiran et Trond Erik Vassdal.
Théâtre municipal, 1, place Robert-Schuman, 16 Cognac. 20 h 30, le 24. Tél. : 45-82-32-78. Durée : 1 h 30. 100 F.

DIJON
Péplum, par Royal de Luxe
de Jean-Luc Courcoult et Pierre Oréfice, mise en scène de Jean-Luc Courcoult, avec Nathalie Presles, Didier Gallot-Lavallée, Noël Verges-Vergo, Jean-Yves Aschard, Erwan Belland, Stéphane Boure, Patrice Boutin, Johann Cornier, Gérard Court, Christian Cuomo, Lionel Grolier, Arnaud Lesimple, Didier Loiget, Etienne Louvieaux, Karen Maldonado, Pierre Severin et Lazare Torrente.
Esplanade du Parc de la Colombière, allées du Parc, 21 Dijon. 15 h 30, le 18. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 30. Entrée libre.
Faustus in Africa (en anglais)
d'après Goethe, mise en scène de William Kentridge, avec David Minnaar, Leslie Fong, Busi Kosufa, Louis Seboko, Antoinette Kellermann, Basil Jones et Adrian Kolher.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. 19 heures, les 22 et 24 ; 20 h 30, le 23 ; 14 h 30 et 21 heures, le 25. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 2 h 15. 60 F et 80 F.*

GRENOBLE
Electre
de Sophocle, mise en scène d'Antoine Caubet, avec Claire Aveline, Sylvie Pascaud, Ghislain Mugneret, Vincent Dupont et Thierry Paret.
Le Cargo-Grande Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 14 h 30 et 19 h 30, le 21 ; 18 h 30, le 22 ; 10 heures et 14 h 30, le 23. Tél. : 76-24-49-56. Durée : 1 h 15. 30 F et 60 F.*

LILLE
Hamlet
de William Shakespeare, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Odile Cohen, Guy-Pierre Couleau, Pascal Decolland, Hervé Furic, Jany Gastaldi, Philippe Labonne, Christophe Maltot, Matthieu Marie, Xavier Maurel, Sarah Mesguich, Luce Mouchel, Laurent Rogero et Emmanuel Vérité.
La Métaphore-Grande Salle, Grand'Place, 59 Lille. 20 h 30, les 22, 24, 25 ; 19 heures, le 23. Tél. : 20-14-24-24. Durée : 4 heures. 90 F et 130 F.*

LIMOGES
J'ai gêné et je général
d'après Daniil Harms, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Emilie Valantin, Jean Sclavis et la voix de Stanislav Fedozzov.
Théâtre de l'Union, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. 20 h 30, les 21 et 22 ; 18 h 30, le 23. Tél. : 55-79-90-00. Durée : 1 h 05. 95 F et 120 F.*

LE MANS
Comme tu me veux
de Luigi Pirandello, mise en scène de Claudia Stavisky, avec Nada Strancar, Alexis Nitzer, Martine Vandeville, Sid Ahmed Agoumi, Jean-Pierre Bagot, Françoise Bertin, Roland Monod, Arnaud Carbonnier, Violette Pliot et Pierre-Yves Desmonceaux.
Théâtre municipal, 4, place des Jacobins, 72 Le Mans. 20 h 30, le 21. Tél. : 43-81-45-00. Durée : 2 h 30. 55 F et 140 F.*

MARSEILLE
Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Muriel Brener, Kristov Carpi, Pierre Cassignard, Marianne Epin, Daniel Langlet, hélène Médigue, Jean-Jacques Moreau, Laurent Natrella, Bruno Ricci, Guillaume de Tonquedec et Romain Weingarten.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 18, 21, 23, 24, 25, 28 ; 17 heures, le 19 ; 19 heures, le 22. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 h 30. 130 F et 150 F. Jusqu'au 15 juin.*
La Retraite d'Eugène
de Philippe Delaigue, mise en scène de l'auteur, avec Maurice Deschamps et Christian Taponard.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 18, 21, 23, 24, 25 ; 17 heures, le 19 ; 19 heures, le 22. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 130 F et 150 F.*

NANCY
La Rue du château
d'après les entretiens des surréalistes sur la sexualité, mise en scène de Michel Didym, avec Sandrine Attard, Hélène Babu, Véronique Bisciglia, Julie Brochen, Isabelle Cagnat, Anne Coesens, Léa Fory, Nathalie Goupil, Hélène Marteau, Isabelle Olive et Vincent Réjaud.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 20 h 45, le 21 ; 19 heures, le 22. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 1 h 15. 80 F et 100 F.*

STRASBOURG
Vengeance tardive
de Jacques Rebotier, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Bolle-Reddat, Assia Dnednia Walker, Alain Fromager, Stephan Koziak, Sylvie Milhaud et Jean-François Perrier.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 21, 22, 23, 24, 25, 28. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 30. 95 F et 125 F. Jusqu'au 1ᵉʳ juin.*
Preparadise Sorry Now
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Pierre Maillet, avec Paola Comis, Laurent Javaloyes, Mélanie Leray, Pierre Maillet, Philippe Marteau, Valérie Schwarcz et Elise Vigier.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 h 30, les 21 et 22 ; 19 h 30, le 23. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 1 h 45. 90 F et 120 F.*

VILLEURBANNE
Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Marie-Paule Trystram, Louis Beyler et Sylvie Orcier.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, les 20, 21, 24, 28, 31 mai, 1ᵉʳ juin ; 19 h 30, les 22, 23, 29, 30. Tél. : 78-03-30-50. Durée : 3 h 30. 135 F et 170 F. Jusqu'au 1ᵉʳ juin.*

ART

ALBI
Bazaine et la poésie
Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81 Albi. Tél. : 63-54-14-09. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 mai.

ALÈS-EN-CÉVENNES
Imre Pan, Dominique Lonchampt
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 juin. 20 F.

AMIENS
Anne et Patrick Poirier
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai.

ARRAS
Peter Klasen
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin.
Rancillac
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé mardi. Jusqu'au 30 juin.

CASTRES
Pascal Pinaud
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et lundi de 15 heures à 18 heures. Fermé jeudi 16 mai. Jusqu'au 24 mai.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS
Del Marle
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1ᵉʳ septembre.

CHÂTEAUROUX
Michèle Katz
Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36 Châteauroux. Tél. : 54-08-33-00. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Du 18 mai 1996 au 16 juin.

CHÂTELLERAULT
Pierre Buraglio
Ecole municipale d'arts plastiques, galerie de l'ancien collège, 8, rue de la Taupanne, 86 Châtellerault. Tél. : 49-93-03-12. De 14 heures à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 24 mai.

COLLIOURE
Dominique Gauthier
Musée d'Art moderne, villa Pams-route de Port-Vendres, 66 Collioure. Tél. : 68-82-10-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 juin.

MULHOUSE
David Boeno, Brian Smith
Le Quai, Ecole d'Art de Mulhouse et de Haute-Alsace, 3, quai des Pêcheurs, 68 Mulhouse. Tél. : 89-32-12-92. De 9 heures à 18 heures ; samedi de 9 heures à 12 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1ᵉʳ juin.

NANTES
Henry Moore : l'expression première
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre.

NICE
Giovanni Anselmo
Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1ᵉʳ étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin. 25 F.
Arte Povera
Musée d'art moderne et d'art contemporain, la galerie, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures ; vendredi nocturne jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin. 25 F.

RENNES
Seamus Farrell, Daniel Faust, Nan Goldin, Raymond Hains
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 9 juin.

ROUEN
Ecole de Rouen, de l'impressionnisme à Marcel Duchamp, 1878-1914
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé jeudi 16 mai. Fermé mardi. Jusqu'au 1ᵉʳ juillet. 30 F.

SAINT-ÉTIENNE
Christian Jaccard, Dimitrij Prigow
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin. 26 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 juin.

TOULOUSE
Jean Cassou et l'art moderne
Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin.

TROYES
Christian Lapie
Passages Centre d'art contemporain, 3, rue Vieille-Rome, 10 Troyes. Tél. : 25-80-59-42. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 29 mai.

VILLEURBANNE
Gérard Collin-Thiébaut
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1ᵉʳ juin.

Le CSA auditionnera à nouveau le PDG de France Télévision

HERVÉ BOURGES, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), doit recevoir Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, une deuxième fois avant la fin de la semaine prochaine, afin d'entendre ses propositions *« pour limiter le recours aux producteurs-animateurs »* (*Le Monde* du jeudi 16 mai). Mercredi 15 mai dans la soirée, trois « sages », dont le président du CSA, avaient reçu les syndicats CFDT, CGC, CGT, SNJ, à la demande de ces derniers. Les représentants du personnel de France 2 ont réclamé à nouveau la mise en place de pratiques transparentes, notamment en ce qui concerne les contrats des animateurs, ainsi que leur refus de privatisation de la Deux.

Dans un entretien à *Libération* du 17 mai, M. Bourges estime nécessaire de *« redessiner la ligne de partage entre la tutelle et le CSA »*. Sans empiéter sur les prérogatives du gouvernement – *« l'Etat est actionnaire ; il est donc contrôleur »* –, il réclame pour le CSA *« un rôle majeur dans la détermination des missions et des charges des chaînes publiques. Pour l'heure, il n'est que consulté. (...). Il pourrait également participer au contrôle économique et financier. L'audiovisuel est en perpétuelle mutation et la loi ne peut suivre ». « C'est pour cela*, poursuit-il, *que nous préconisons le développement de la compétence de l'instance de régulation, dotée notamment du pouvoir réglementaire (...). Je pense que l'une des leçons à tirer de l'affaire des producteurs-animateurs, c'est qu'il faut réactiver, et sans doute renforcer la chaîne des responsabilités à l'intérieur de France 2. »*

Hervé Bourges réitère ses critiques contre la présidence commune, qualifiée d'*« ovni juridique », « un double mandat social entre les mains d'un seul homme. Mais en même temps, un instrument sans colonne vertébrale... Sans budget, ni conseil d'administration pour le contrôler, ni moyens de droit qui lui soient propres »*.

De son côté, Frédérique Bredin, responsable de l'audiovisuel au PS, considère, dans un entretien au *Figaro* du 17 mai, que les *« autorités de contrôle et de tutelle n'ont pas fait tout leur travail » : « On peut se poser le problème de savoir comment s'est exercée cette tutelle. D'autant que si l'on regarde le cahier des charges, on s'aperçoit que le conseil d'administration a tout de même un rôle décrit avec relativement de précision sur le regard et la vigilance qu'il doit avoir sur la politique de programmation de la chaîne. »* Frédérique Bredin affiche sa ferme opposition à la privatisation de France 2.

Vers un accord avec le football

Après la décision de la Fédération française de football (FFF) et de la Ligue nationale de football (LNF) d'assigner France Télévision devant le tribunal de commerce de Paris pour *« rupture abusive de contrat »*, Jean Réveillon, directeur des sports de France 2, a précisé que, *« pour France Télévision, ce contrat est obsolète »*. Le contentieux entre le service public, la FFF et la LNF porte sur 78 millions de francs (*Le Monde* du jeudi 16 mai). *« Lorsque nous avons constaté que le football, contrairement à ses engagements, laissait le meilleur aux chaînes privées et le deuxième choix à la chaîne publique et que les coûts étaient décidément trop élevés, nous avons décidés de renégocier le contrat »*, précise Jean Réveillon. Selon lui, *« le football en a accepté l'idée puisqu'il (...) a proposé une évolution dudit contrat, mais toujours en voulant [...] imposer une clause qui est contraire au droit, notamment au droit européen ». « Nous sommes donc fermes sur nos positions mais toujours ouverts, néanmoins, à progresser vers un bon accord. »*

■ **RADIO** : les salariés de *Radio-Monte-Carlo* (RMC), qui s'étaient mis en grève mercredi 15 mai pour protester contre le plan social prévoyant 101 suppressions d'emplois, ont repris le travail jeudi 16 mai. La décision a été prise à l'issue d'une assemblée générale qui rassemblait, mercredi 15 mai, la direction, les délégués syndicaux et les délégués du personnel à Monte-Carlo. Ces négociations ont porté notamment sur le plan de relance de la station et sur les mesures d'accompagnement social, permettant à des salariés de quitter l'entreprise avec des indemnités.

Le bouquet numérique TPS devrait choisir Viaccess, le décodeur de France Télécom

OFFICIELLEMENT, Télévision par satellite (TPS), deuxième bouquet numérique français regroupant TF 1, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), France Télévision, M 6 et La Lyonnaise des eaux, n'a pas encore *choisi son décodeur numérique*. Toutefois, on reconnaît que le décodeur de France Télécom, le Viaccess, « a le vent en poupe ». D'abord rejeté presque unanimement par tous les membres de TPS, le Viaccess tiendrait aujourd'hui la corde face à ses rivaux, les boîtiers Irdeto, développé par le sud-africain NetHold, et Médiasat, conçu pour Canal Plus.

Selon TPS, le *« choix définitif »* du Viaccess, reste suspendu *« aux discussions sur le calendrier d'intégration d'Open TV, moteur d'application mis au point par Thomson, et à l'élaboration du montage financier pour la commande des premiers décodeurs »*.

Le Viaccess aura pour vocation d'être *« le décodeur unique »* ou *« le système le plus ouvert possible »*, que souhaite Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, en charge de la communication. De l'avis des spécialistes, la technologie du boîtier numérique développé par France Télécom permettra *« d'inclure deux contrôles d'accès dans une même boîte »*. C'est-à-dire qu'avec ce seul décodeur, les abonnés pourront recevoir le bouquet de programmes de TPS et celui de son concurrent Canalsatellite, ainsi que les programmes d'AB Sat.

Mieux : l'adoption du Viaccess ne devrait pas obliger *« Canal Plus à des développements techniques »*. Toutefois, TPS devra solliciter l'autorisation de Canal Plus et lui reverser près de 100 francs par décodeur. La télévision cryptée a déjà fait savoir qu'elle accordera des licences pour l'usage de son contrôle d'accès. Selon certains spécialistes, l'adoption du Viaccess couplé avec l'Open TV de Thomson demandera à la chaîne cryptée d'adapter son propre moteur d'application, baptisé Médiahighway. A la manière du logiciel Windows installé sur les ordinateurs du constructeur IBM, Open TV et Médiahighway, placés dans les décodeurs numériques, offrent aux abonnés l'interactivité.

100 000 BOÎTIERS EN DISCUSSION

A terme, un kit complet – décodeur numérique et parabole double tête – pour recevoir TPS, Canalsatellite et AB Sat, devrait être proposé. Son prix devrait tourner aux alentours de 4 500 francs. Ce matériel intégrerait la DS Box (boîtier deux satellites), une technologie mise au point par la société Téléciel, qui est nécessaire pour capter des bouquets numériques retransmis via deux satellites.

TPS fait monter les enchères pour obtenir les meilleures conditions de France Télécom : les discussions portent actuellement sur la garantie de disponibilité des décodeurs Viaccess. TPS voudrait que France Télécom s'engage à commander aux industriels d'abord 100 000 boîtiers numériques au moins, ce qui permettrait d'amorcer le marché et de rassurer les fabricants. Mais France Télécom, déjà épinglée par la Cour des comptes à propos du Visiopass (terminal qui équipe les abonnés au câble) ne souhaite pas rééditer une telle opération avec le Viaccess (*Le Monde* du 6 octobre 1995).

Selon Ronald Blunden, directeur de la communication de TF 1, *« les premières chaînes de TPS seront diffusées en septembre. Le bouquet complet sera proposé en décembre »*. En plus des chaînes hertziennes classiques, les télévisions câblées LCI, Eurosport et Paris Première devraient être diffusées à la rentrée dans TPS. Comme Canalsatellite, TPS devrait faire des offres commerciales avantageuses aux foyers déjà équipés de paraboles orientées vers Télécom 2B – satellite qui retransmet les chaînes hertziennes, RTL 9, LCI et TMC – afin qu'ils tournent leur antenne vers Eutelsat Hot Bird 1. L'opération pourrait permettre à TPS de doper la réception de son bouquet.

Cet ordonnancement pourrait être bousculé par les turbulences à France Télévision. A TPS, comme au gouvernement, on redoute qu'un PDG *« affaibli »* ne freine le deuxième bouquet numérique. Enfin, pour répondre au vœu de M. Douste-Blazy, France Télécom pourrait entrer indirectement dans le capital de TPS, en intégrant la participation de France Télévision.

Guy Dutheil

VENDREDI 17 MAI

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Des gens sans pitié. Feuilleton.
15.25 *Hawaï police d'Etat.* Chantage. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Quand mord le requin. Série.
18.00 Sydney Police. Vertiges. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

JE M'APPELLE RÉGINE
Téléfilm de Pierre Aknine, avec Victor Lanoux, Claire Keim (95 min). 453582
Adaptation pour la télévision du livre de Régine, Appelle-moi par mon prénom *de Régine, qui relate sa jeunesse difficile pendant la seconde guerre mondiale.*

22.25

ÇA VA PLUTÔT BIEN
Magazine présenté par Béatrice Schönberg. Invités : André Santini, Roger Hanin, France Gall, Emmanuelle Laborit, Bernard Giraudeau, Sonia Dubois, Nino Cerruti, Elie Semoun, Dieudonné, Danielle Darel (100 min). 5757582
0.05 Le bébé est un combat. Documentaire de Bernard Martino. [3/3] Des bébés bien entourés (65 min). 8204524
1.10 Journal, Météo.

1.50 et 2.50, 3.55, 4.25 TF 1 nuit. 2.00 Le Chemin des Indiens morts. 3.00 et 5.10 Histoires naturelles. 4.35 Mésaventures. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.50 Derrick. Série. Cercle infernal.
14.50 Le Renard. Série. Incitation au meurtre.
15.45 et 5.30 La Chance aux chansons. Marseille vos amours.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série. Croque-Doogie avec frites.
17.25 C'est cool. Série. Matos d'enfer.
18.00 et 3.30 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nicolas a pris froid.
19.20 et 1.00 Studio Gabriel. Avec Chantal Ladesou, Zizi Jeanmaire.
19.59 Journal, Météo.

20.55

NESTOR BURMA
Série. Des kilomètres de linceul, de Joël Séria d'après Léon Malet, avec Guy Marchand (100 min). 4578814
Une jeune fille demande à Burma d'enquêter sur une jeune femme que son père, un homme riche, s'apprête à épouser...

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Invités : Yehudi Menuhin (*La Légende du violon*) ; Henri Coulonges (*Passage de la comète*) ; Marie Scheublé, violoniste, lauréate du concours international Yehudi Menuhin (65 min). 1595982
23.40 Géopolis. Médias : de l'influence géopolitique (50 min). 959997
0.30 Journal, Bourse, Météo, Signé croisette.

1.30 Envoyé spécial (rediff.). 4.05 24 heures d'infos. 5.20 L'Aile et la Bête. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invité : Hugues Aufray.
14.25 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. [2/2] Série.
16.10 Je passe à la télé. Divertissement.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier. Le système solaire.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Vauban*, d'Anne Blanchard.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Gardiens d'écume (60 min). 9374785
Sur l'une des zones les plus dangereuses d'Hawaï, le North Shore, les Gardiens d'écumes (les sauveteurs) veillent à la sécurité des nageurs.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Yves Robert. Inde : les enfants de Deshnoke ; Philippines : les Sisyphe du Pinatubo ; France : le vieil homme et la boue (60 min). 7996785
22.50 Journal, Météo.

23.20 Pégase. Magazine. La voltige aérienne ; *L'école du ciel* ; *Spitfire* : soixante ans. 0.15 Cap'tain Café. Avec Diane Tell, le Quatuor, le Procédé Guimard Delaunay, Juan Carlos Caceres. 1.30 Les Incorruptibles. Le cartel du crime. Série. *2.00 Musique Graffiti.* Ballet. *Paillettes*, de Chostakovitch, par Danielle Doussarot et Félix Vivian. *Boubou*, rythmes africains (15 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. Dakar. *13.00 Détours de France.* Sur les traces du Grand Meaulnes. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. L'âge d'or. 14.00 Parmi des milliers de visages. 15.00 Europe centrale. [3/3]. 16.00 A l'aube des temps. [5/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Cellulo. 17.00 Alf. 17.30 Affaires publiques. Le secrétariat général du gouvernement. *17.45 Les Clefs de la nature.* Le soleil dans la peau. 18.00 Plans de vol. Les maîtres du ciel [2/13]. 18.30 Le Monde des animaux. Mustang.

Arte

19.00 Le Yang Tsé maîtrisé. Documentaire. Un barrage contre un paysage (60 min). 7123
20.00 Brut (30 min). 9758
Sommaire : Les cerisiers en fleur (le printemps) ; La vie des jouets (Playskool) ; Le survivant (18 avril 1996 au Sud Liban) ; Le reporter (l'expulsion des Maliens de l'église St Ambroise, le 22 mars 1996) ; Le récit de Natalia (une infirmière près de Tchernobyl).
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DOUBLE JEU
Téléfilm de Christopher Morahan, avec Patricia Hodge, Michael York (105 min). 734253
Amours et trahisons dans le Londres bombardé des années 40. Jeux de cache-cache entre deux hommes et une femme qui se désirent et s'affrontent sur fond d'espionnage.

22.30

▶ GRAND FORMAT : DAO, LA TORTUE MÈRE DE L'UNIVERS
Documentaire. Les Indes néerlandaises de 1912 à 1933, de *Vincent Monnikendam (90 min).* 15475
Un portrait hors du commun des Indes néerlandaises (aujourd'hui l'Indonésie) constitué uniquement d'extraits de films d'époque. Grand Prix au Festival Vue sur les Docs, Marseille 1995 (ex aequo avec Nico Icon *de Suzanne Ofteringer).*
0.00 Henri Storck, le cinéaste et ses peintres. Documentaire de F. Guermann (45 min). 51982
0.45 Les Aventures secrètes de Tom Thumb. Film d'animation [7/7] (10 min). 2725185

0.55 Music Planet. World Collection [1/12]. Alan Stivell (rediff.). 1.45 Portrait de Peter Zadek. Documentaire de George Moorse (v.o., rediff., 55 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Il était une fois la Légion ■ Film britannique de Dick Richards avec Catherine Deneuve *(1978, 102 min).* 7382307
15.10 Et plus si affinités. Téléfilm de Don Taylor, avec Michael McKean (90 min). 4165524
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. [2/2] Série.
19.00 Code Quantum. Série. Le grand voyage.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Grandes premières. Série.
20.35 et 23.25 Capital 6. Magazine.

20.45

UNE AMITIÉ SACRÉE
Téléfilm de Thomas J. Wright (87 min). 733524
Un colonel de l'armée de l'air américaine enquête sur la mort de son frère que l'on voudrait lui faire croire accidentelle.

22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le legs, avec Peter Graves, Tony Hamilton (50 min). 8196630
Quatre néo-nazis tentent de récupérer un trésor, caché pendant la Seconde Guerre mondiale, qui pourrait leur permettre de financer la renaissance du IIIe Reich. Jim Phelps et son équipe vont tenter de contrecarrer leurs plans. Avec succès ?
23.35 Sexy Zap.
0.05 Les Anges de la ville.
1.00 Best of Groove.

2.30 Jazz 6. Magazine. 3.25 E = M 6. Magazine. 3.50 Fréquenstar. Magazine. Ophélie Winter (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le Monstre ■ Film de Roberto Benigni (1994, 107 min). 6339433
15.30 Le Triton et la Salamandre. *Documentaire* (26 min). 2389
16.00 Le Miracle des loups. Film d'A. Hunnebelle (1961, 100 min). 1419982
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.29 La Coccinelle de Gotlib. Série.
18.30 Nulle part ailleurs. Invitée : Patricia Arquette.
20.30 Le Journal du Festival.

20.40

LES RÉVOLTÉS D'ATTICA
Téléfilm de John Frankenheimer, avec Kyle McLachlan, Samuel L. Jackson (111 min). 671185
22.30 Trente-cinq par équipe. Court métrage (v.o., 29 min). 758
23.00 Flash d'information.

23.05

QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT ■ ■
Film de Mike Newell (1994, 113 min). 3123369
1.00 Mais qu'est-ce que je viens foutre au milieu de cette révolution ? ■ ■ Film de S. Corbucci (1972, v.o., 97 min). 3811611
2.40 Innocents et coupables. Film de P. Mones (1994, v.o., 95 min). 6638369
4.15 Blue Chips. Film de W. Friedkin (1994, v.o., 104 min). 4536122

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine : Dangers des rayonnements ionisants.
20.00 Le Rythme et la Raison. Le monde bleu de Jaroslav Jezek (1906-1942) (5).
20.30 Radio archives. ... Fernand Léger (1).
21.32 Black and Blue. L'arrangeur, aujourd'hui. Avec Laurent Cugny, directeur de l'Orchestre de national de Jazz.
22.40 Nuits magnétiques. L'ennemi royal ou quand les *écrivains font leur cinéma.*

0.05 Du jour au lendemain. Erri De Luca (En haut à gauche). 0.50 Coda. Cinq pas de danse avec Henry Torgue et *Serge Houppin* (5). *1.00 Les Nuits de France-Culture* (rediff.). En train pour 1979 (4) ; 2.23, La ligne déformante : petite histoire de la mode (4) ; 2.50, Son House ; 3.00, L'aventurier passant : Pierre Mac Orlan ; 4.31, Pascal Vernus (L'Ecriture égyptienne) ; 4.59, New York, stéréo couleurs (1) ; 5.58, Ceux du goulag (1).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de Berlin et émis simultanément sur les Radios de Francfort, Leipzig et Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. Kurt Sanderling : Symphonie nº 9, de Mahler.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Greif.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Smetana, Nielsen.

0.00 Jazz Club. Concert donné en direct du Duc des Lombards, par Kirk Lightsey, piano, Jérôme Barde, guitare, Tibor Elekes, contrebasse, Sangoma Everett, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Mieczyslaw Horszowski, piano. Suite française nº 6, de Bach ; Concerto pour piano nº 27, de Mozart, par l'Orchestre du Festival de Perpignan, dir. Pablo Casals (enregistré en 1951) ; Sonate pour piano nº 6 op. 10 nº 2, de Beethoven ; Trio avec piano nº 1, de R. Schumann, Alexander Schneider, violon, Pablo Casals, violoncelle (enregistré en 1952) ; Quatre Mazurkas nºˢ 13 à 16, de Szymanowski.

22.35 Les Soirées... (suite). Quintette à cordes op. 97, de Dvorak, par le Quatuor de Budapest, Walter Trampler, alto ; Symphonie nº 1, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini (enregistré en 1951). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invités : Serge Lama, Christophe Malavoy, Robert Hossein.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invité : Lou Reed ; autres invités : Laurie Anderson, Elvis Costello (France 2 du 12/5/96)
23.50 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Les Animaux et leurs Hommes.
20.35 500 nations. [5/8].
21.25 Ellesmere... en haut du monde.
22.20 Espace à prendre.
23.05 Corsicayak.
23.35 Mai 68. [2/3].

Paris Première

19.30 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première à Cannes.
21.00 Meilleurs souvenirs.
21.45 Musiques en scènes.
22.15 Opéra : La Fille du Far West. En trois actes de Giacomo Puccini. Enregistré à Covent Garden, à Londres, en 1983 (165 min) 31350281
1.00 Cannes 96 (55 min).

France Supervision

19.00 Cap'tain Café. Invités : Richard Gotainer, Raggasonic, Axelle Renoir et Peter Kroner.
20.00 (et 23.30) CinéActu.
20.10 L'Eté des grands créateurs. Coups de tête.
20.30 Taratata. Invitée : Noa.
22.00 G.R.S.
23.40 Concert : Festival Blues Sessions. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (90 min). 87908659

Ciné Cinéfil

20.30 Opéra-musette. Film de René Lefèvre et Claude Renoir (1941, N., 90 min) 4042340
22.00 L'Eclipse ■ ■ ■ Film de Michelangelo Antonioni (1962, N., v.o., 125 min) 41336833
0.05 Toto cherche un appartement ■ Film de Mario Monicelli et Steno (1949, N., 80 min) 27899780

Ciné Cinémas

20.10 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.05 Adieu ma concubine ■ ■ ■ Film chinois de Chen Kaige (1993, 170 min) 31413833
23.55 La Blessure ■ ■ Film d'Ivan Passer (1980, v.o., 105 min) 93432369

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. L'école buissonnière.
20.45 (et 23.45) Le Masque.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Meurtres à domicile.
22.30 Les Contes de la crypte.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Les diables.

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. La capture.
21.20 M.A.S.H. Cupidon a encore frappé.
21.45 Chronique du front.
21.50 Destination séries.
22.20 Dream On. Sexe et paternité.
22.50 Seinfeld. La tâche rouge.
23.15 Country Box.
23.40 La Semaine sur Jimmy.
23.50 New York Police Blues. Episode nº 48.
0.35 Cobra Girls.

Eurosport

15.00 Tennis. Tournoi messieurs de Rome (Italie) : quarts de finale (240 min). 72008036
19.40 Football. Championnat de France D2 : 41e journée OM-Sochaux (125 min). 6687956
22.00 Tennis (120 min) 202098
0.00 Golf.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 La Cité de la peur. Film de Alain Berberian (1994, 100 min). Avec Chantal Lauby. *Comédie.*

RTL 9

23.35 Le Livre érotique de la jungle. Film de Tasmudi (1971, 90 min). Avec Deek Sills. *Erotique.*
1.20 Le Couteau sous la gorge. Film de Claude Mulot (1985, 80 min). Avec Florence Guérin. *Policier.*

TSR

20.40 La Fièvre au corps. Film de Lawrence Kasdan (1981, 110 min). Avec William Hurt. *Policier.*
23.35 Dans la soirée. Film de Francesca Archibugi (1990, 95 min). Avec Marcello Mastroianni. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi*.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ *Sous-titrage spécial* pour les sourds et les malentendants.



Les secrets de la Cagoule au grand jour

En tirant le meilleur parti des rares images disponibles, William Karel retrace pour « Les Dossiers de l'Histoire » les méandres d'un mouvement d'extrême droite clandestin des années 30

LA PRESSE en avait ri. Titres moqueurs, au mieux dubitatifs. Jugez plutôt ! Le ministre de l'intérieur, Marx Dormoy, venait de démasquer d'odieux comploteurs fascistes, affublés de cagoules, empruntant les égouts, empilant leurs armes dans les sous-sols de Paris. On ne voulut pas y croire. Ou plutôt, on préféra s'en amuser.

Rétrospectivement, cinquante à soixante ans plus tard, on frémit. La conspiration était solide. Marx Dormoy, le ministre clairvoyant, le paya de sa vie, sous l'Occupation, lorsque des rescapés de ce gang d'extrême droite fixèrent une bombe sous son lit. La France des années 30 avait bien engendré une conjuration attisée par la peur du bolchevisme et l'arrivée du Front populaire au pouvoir en 1936. Des centaines d'exaltés, après avoir rompu avec les monarchistes de l'Action française, s'étaient regroupés au sein du mouvement dit la Cagoule, pour en découdre avec la République.

Leur chef, Eugène Deloncle, ingénieur glacé et bourgeois enragé, portait chapeau melon. Surnommé « Marie » dans la Cagoule, il était entouré de Jacques Corrèze, son homme de confiance, de Félix Martin, son Fouché, et de Jean Filliol, tueur assermenté et délégué aux basses œuvres. En dessous pullulaient les bénévoles, civils et militaires, enrôlés et armés pour un « grand soir » à l'envers. Car, parallèlement aux assassinats non revendiqués de marchands d'armes infidèles, du président de la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, ou encore des frères Carlo et Nello Rosselli, antifascistes italiens réfugiés en France, la Cagoule brûlait de déclencher le putsch final.



Elle crut son heure arrivée, le 6 février 1934, quand les ligues rassemblées place de la Concorde et rue de Bourgogne ceinturèrent le Palais-Bourbon et, plus encore, dans la nuit du 15 au 16 novembre 1937. Cette nuit-là, Deloncle chercha à intoxiquer l'état-major militaire, mobilisa toutes ses troupes et tenta le tout pour le tout. Les cagoulards s'apprêtaient déjà à arrêter Léon Blum, président du conseil, et à le fusiller. L'opération tourna au fiasco. La police se réveilla. Des dizaines de clandestins se retrouvèrent à la maison d'arrêt de la Santé. La République était sauve mais le délai de grâce fut bref. L'arrivée des Allemands à Paris et le sacre de Pétain apparurent à la majorité des fidèles de Deloncle comme leur victoire. *« Notre programme est au gouvernement »*, résuma le chef de la Cagoule. On ne pouvait mieux dire.

Cette histoire-là, encore trop méconnue est désormais retracée par un solide documentaire, *La Cagoule, enquête sur une conspiration d'extrême droite*. Son mérite n'est pas mince si l'on songe qu'un mouvement clandestin laisse derrière lui peu d'images. Or le film de William Karel restitue d'emblée le climat de l'époque.

Tirant le meilleur parti des photographies disponibles et des films d'actualité, usant raisonnablement de la musique, le réalisateur réussit à faire revivre ce temps des ligues, lorsque les Jeunesses patriotes de Pierre Taittinger et les troupes de Solidarité française, du parfumeur milliardaire François Coty, défilaient dans Paris en rêvant de Rome ou de Berlin. Les images de l'enterrement des victimes de la journée du 6 février 1934 sont saisissantes, avec ces jeunes fascistes français, le bras tendu, en rang sur les marches de l'église Saint-Augustin, à Paris. Tout comme ce film d'actualité fixant la foule fuyant sous les balles de provocateurs de la Cagoule, à Clichy, le 16 mars 1938. Il y eut cinq morts et deux cents blessés.

On sait depuis que des familles d'industriels comme Michelin et Lesieur remplissaient les caisses de Deloncle. On sait aussi que la Cagoule plastiqua des bâtiments du patronat pour imputer ces attentats aux communistes, et des synagogues par obsession antisémite. La presse avait tort de sourire des inquiétudes de Marx Dormoy.

Laurent Greilsamer

★ « Les Dossiers de l'Histoire : La Cagoule, enquête sur une conspiration d'extrême droite », France 3, samedi 18 mai à 22 h 30.

Les sourcils du ministre

par Agathe Logeart

CANNES, ses marches qui ont toujours plus l'air de se monter que de se descendre. Ses stars qui disent tout le bien qu'elles pensent d'elles-mêmes et des films qu'elles viennent présenter. Ses badauds qui se dévissent le cou pour entrevoir le décolleté ou trois centimètres carrés de smoking portés par les intouchables protégés par des cerbères équipés d'oreillettes. Ses journalistes qui font la queue pour interviewer les mêmes personnalités en tenue de bal. Ses extraits de films qui gâchent par avance le plaisir en nous faisant croire que l'on a tout vu alors que l'on n'a rien vu du tout.

On en était là, légèrement agacé de ce rendez-vous forcé et quotidien avec la grande foire du cinéma, se disant confusément que lorsque ces messieurs-dames auraient bouclé leurs valises et rendu aux couturiers les tenues d'apparat qui leur avaient été prêtées, lorsque l'on aurait ramassé les mégots sur la plage et que le robinet à champagne aurait cessé de couler, quand enfin Cannes fermerait ses suites royales en attendant l'année prochaine, on pourrait continuer à regarder les navets que l'on nous inflige à longueur d'année aux alentours de 20 h 30. Bref, pour tout dire, on était au bord de l'indigestion, quand France 2 eut la bonne idée (mais était-ce vraiment une idée ?) de convier à sa table le ministre de la culture et de la communication, Philippe Douste-Blazy.

La rencontre était piquante, bien entendu, en ces temps de gros temps sur la télévision publique. Déjà, on avait suivi avec intérêt les circonvolutions difficiles de France 2 informant comme elle le pouvait ses clients sur la crise aujourd'hui traversée. On nous avait d'abord lu des communiqués rédigés en chinois par des experts-comptables, puis on avait vu le PDG de France-Télévision assailli par des hordes de photographes aussi déchaînés que s'il s'était agi de l'ennemi public numéro un. On avait entendu – plus volontiers sur d'autres chaînes – le parlementaire par qui le scandale est arrivé faire abondamment la publicité du livre qu'il avait tiré, pour son plus grand profit, du rapport rédigé sur les outrances financières du service public.

Mais le ministre, interrogé, à l'occasion du Festival de Cannes, précisément par le directeur de l'information de la chaîne vilipendée, c'était assez gouleyant. Jean-Luc Mano, donc, et Alain Duhamel ne firent pas mine de tourner autour du pot. Emoluments des animateurs-vedettes, rumeurs de malversations, risque de privatisation, possible limogeage de Jean-Pierre Elkabbach, ils y allèrent carrément, comme on plonge dans de l'eau trop froide.

De part et d'autre de la table, on fit comme s'il se fût agi d'un sujet comme un autre. Seul le ministre, au début de l'entretien, eut un haussement de sourcils assez drôle, qui dit en langage muet combien la situation était cocasse. On aurait aimé être une petite souris, et voir Jean-Pierre Elkabbach suivre l'entretien devant son téléviseur. La boucle aurait été bouclée.

SAMEDI 18 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.53 Journal, Météo.
13.20 Reportages. Amour, nature et écolos, de Nathalie Gathié et Philippe Ody.
14.00 L'homme qui tombe à pic. Les vases de Ming. Série.
14.55 Mac Gyver. L'atome crochu. Série.
15.55 Melrose Place. La vipère. Série.
16.50 Hercule. Le trésor d'Héra. Série.
17.40 Trente millions d'amis.
18.20 Allume la télé. Jeu.
19.00 Beverly Hills. Réminiscence de haine. Série.
20.00 Journal. Spécial F 1, Tiercé, Météo, Trafic info.

20.45

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par J.-P. Foucault entouré des joueurs de l'équipe de France de football 1982 et 1986. Avec Régine, Félix Gray, Fanny, Dave, Petula Clark, Catherine Lara, Dany Brillant, Mylène Farmer (140 min). 979963

23.05

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Les yeux du crime, de Leon Ichaso, avec Tim Matheson, Mimi Rogers (80 min). 1580298
Une sexologue va aider la police à piéger un tueur sadique qui élime systématiquement ses patients.

0.25 Formule F 1. Grand Prix de Monaco. Analyse des essais ; Grille du départ.
1.00 Formule foot. 38e journée de D1.
1.35 Journal, Météo.

1.50 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.30 et 3.05, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 2.20 *Le Chemin des Indiens morts*. La descendance d'Isho. 3.15 et 5.10 Histoires naturelles. 4.55 Musique.

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.40 INC. Magazine.
13.50 Les Grandes Enigmes de la science. Les mystères du ciel : la Lune ; Mars et l'énigme de la vie martienne ; le Soleil ; l'univers (50 min). 8190437
14.40 L'ABC des plantes.
14.45 Le Coyote, farfadet des Amérique. De Franz J. Camenzind.
15.40 Samedi sport. Tiercé, en direct d'Enghien ; 15.55, Rugby : demi-finale du Championnat de France : Toulouse-Dax.
18.30 Mister T. Série. Une page d'histoire.
18.55 Ça balance.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.50

CONCOURS EUROVISION DE LA CHANSON
Variétés présentées par Morten Harket, Ingvild Bryn et Olivier Minne. En direct d'Oslo (Norvège) et en Mondovision. Pays candidats : Turquie, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Chypre, Malte, Croatie, Autriche, Suisse, Grèce, Estonie, Norvège, France, Slovénie, Pays-Bas, Belgique, Irlande, Finlande, Islande, Pologne, Bosnie-Herzégovine, Slovaquie, Suède (195 min). 80198321
Cette année, Dan Ar Braz et l'Héritage des Celtes représentent la France, Gina G. le Royaume-Uni, Lisa del Bo la Belgique et Kathy Leander la Suisse. En tout, vingt-trois pays participent à cette 41e édition du Concours de l'Eurovision.

0.05 Journal, Météo, Signé Croisette.
0.30 La 25e Heure. Sur la plage de Belfast, d'Henri-François Imbert (45 min). 3400079

1.15 Vive la France. Le triangle vertueux [2/5]. 3.05 La Création vagabonde. [1 et 2/2]. 4.30 Loubard des neiges. 4.40 Bouillon de culture (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

11.45 Flash d'information.
11.50 et 13.02, 15.10 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Faut pas rêver (rediff.).
17.40 Montagne. Chronique de l'Alpujarra, de Dominique Sanfourche.
18.10 Expression directe. FO.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Champs d'honneur*, de Jean Rouaud.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN
Téléfilm de François Luciani [1/2] avec Roland Blanche (90 min). 520302
Été 1939, malgré leurs nombreux désaccords, deux agriculteurs s'associent pour le travail de la moisson.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. La Cagoule, enquête sur une conspiration d'extrême droite, de William Karel. (60 min). 7808166
Histoire d'une organisation terroriste qui tenta de renverser la République en 1937 et dont l'influence se fit encore sentir jusque dans les années 60.
● Lire ci-dessus.

23.20 Journal, Météo.

23.45 Récital de piano. Concert. Emile Naoumoff à la Salle Gaveau. 0.40 Les Incorruptibles. Un si beau plan. Feuilleton. 1.30 Musique Graffiti. *Tarantelle*, de Liszt par Lazar Berman, piano (15 min).

La Cinquième

13.30 Va savoir. A toute vapeur. 14.00 A tous vents. *Titanic*, du rêve au cauchemar [1/2]. 15.00 Business humanum est. Kodak. *Nous partons à Chalon-sur-Saône à la découverte des 238 hectares de l'entreprise Kodak où l'on retrouve les chaînes de fabrication, l'usine chimique, les bureaux d'étude, et même un studio de cinéma.* 16.00 Les Grands Maîtres du cinéma. Elia Kazan. 17.00 Qui vive. Génétique, jusqu'où ? 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 Not the 9 O'Clock News. Série [7/8] de Bill Wilson, Geoff Posner, avec Rowan Atkinson (v.o., 30 min). 5031
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 18 mai 1946 : procès de criminels de guerre. Invité : Alfred Grosser (45 min). 50741
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique de géopolitique. Les systèmes d'information géographique.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES ENFANTS DU DRAGON
Série [2/4] de Peter Smith, avec Bob Peck (55 min). 9855876

21.40 Métropolis. Le Festival de Cannes ; Nick Cave, le maître de l'obscurité (60 min). 2882166
22.40 Plan séquence. Urgence. Court métrage d'Arthur Joffé (5 min). 8418499

22.45

▶ MUSIC PLANET
Magazine. World Collection [2/12]. I Muvrini, Terra, de Tony Gatlif (55 min). 1257654
Des polyphonies traditionnelles à la « world music » et au succès international du groupe vocal corse I Muvrini.

23.40 Suisse-Terre de Feu en une nuit. Téléfilm [1/2] de Clemens Klopfenstein et Remo Legnazzi (v.o., 95 min). 9857505
Berne, dans les années 80. Au cours d'une odyssée nocturne, un ancien soixante-huitard décide de tirer un trait sur sa vie quotidienne trop rangée...

1.15 Cartoon Factory. Dessins animés [8/10]. Phoney Express (1926) ; Three is a Crowd (1932) ; Fly Frolic (1932) ; Whishes on the Moon (1935) (rediff.). 1.45 Not the 9 O'Clock News. Série [6/8] de Bill Wilson, Geoff Posner, avec Rowan Atkinson, Pamela Stephenson (v.o., rediff.). 2.10 Court-circuit. Down on the Waterfront. Court métrage de Stacy Title (rediff., 1994). 2.35 Le Bazar des sens. Court métrage d'Annelore von Donop (rediff., 25 min).

M 6

12.55 Docteur Quinn, femme médecin. La mine. Série.
13.50 Robocop. L'amendement 22. Série.
14.40 Booker. Le gang d'Arrizola. Série.
15.45 Les Champions. L'homme de fer. Série.
16.40 Télé séries. Magazine.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Etrange hôtel. Série.
18.05 Le Saint. Série.
19.05 Warning. Magazine.
19.15 Turbo. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 4.00 Hot Forme. Magazine.
20.35 Coming Next. Magazine.

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Frères de sang (60 min). 5089418
Rendez-vous avec la mort (55 min). 1199128
Les yeux de la peur (55 min). 1263215
Dans Frères de sang, *deux frères se livrent un impitoyable combat pour le contrôle d'une société pharmaceutique. L'un d'eux réussit à mettre au point un vaccin qui garantirait l'immortalité. Dans* Rendez-vous avec la mort, *un milliardaire centenaire cherche à accéder à l'immortalité au moyen d'un cœur artificiel ultra-sophistiqué.* Les Yeux de la peur *voient un homme, gravement blessé dans une agression, se faire implanter une puce électronique dans le cerveau. Dès lors, il est sujet à des visions que les médecins ne s'expliquent pas.*

23.35 Obsession coupable. Téléfilm de S. Hoffman (92 min). 5065234

0.10 Best of Dance. 2.40 Jazz 6. 3.35 E = M 6. 4.30 Les Tribus du Lobi. 5.15 Ophélie Street. 6.10 Boulevard des clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Rugby. En direct. Demi-finale du Championnat de France : Brive-Pau.
16.20 L'Ange guitare. Téléfilm de Will Dixon, avec Nicholas Campbell (92 min). 952857
▶ En clair jusqu'à 20.00
17.55 Les Comparses du Kalahari. Documentaire (52 min). 9818321
18.50 Les Simpson. Le mariage de Lisa. Dessin animé.
19.15 Flash d'information.
19.20 Le Journal du Festival.

19.30

FOOTBALL
Sport. Multiplex des matches de la 38e et dernière journée du Championnat de France de D1 (165 min). 98505654

22.15 Jour de foot. Magazine présenté par Philippe Bruet (45 min). 6850128

23.00

DELLAMORTE DELLAMORE ■
Film franco-italien de Michele Soavi avec Rupert Everett (1995, 99 min). 7938166

0.40 La Vie sous silence ■ Film américain de Martha Coolidge (1994, v.o., 110 min). 2028708
2.45 Vanya 42e Rue ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1994, 116 min). 1982760
4.40 Les Nouvelles Aventures de Croc-Blanc. Film américain de Ken Olin (1994, ◆, 106 min). 3571499

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Marc Augé, ethnologue.
20.45 Fiction. L'Ascension de Padette, de Marie-Geneviève Ripeau ; 22.00, Celui qui aimait trop la science, de Suzanne Lebeau.
22.35 Musique : Opus. Francis Dhomont, compositeur canadien d'adoption.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles du Canada. Les Expériences qu'on n'a jamais faites, de Janette Turner-Hospital. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). En train pour 1979 (5) ; 2.23, La ligne déformante : petite histoire de la mode (5) ; 2.52, Sextine, d'André Targe ; 4.27, Michael Barry (Faïences d'azur) ; 4.56, New York, stéréo couleurs (2) ; 5.56, Ceux du goulag (2).

France-Musique

20.00 Opéra. Festival de Schwetzingen. Donné le 22 mai 1995, au Théâtre Rococo, par l'Orchestre baroque de Stuttgart, dir. Frieder Bernius : Demofoonte, opéra en deux actes de Jommelli, livret de Métastase, Peter Grönlund (Demofoonte), Petra Hoffmann (Dircea), Martina Borst (Timante), Randall Wong (Cherinto), Robert Expert (Matusio).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Portrait de Frédéric Durieux. Concerto pour piano et orchestre (Les vingt-deux arcanes du tarot), de Sitsky, par l'Orchestre Hunter, dir. Roland Peelman.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 César Franck et ses disciples. Les Eolides, de Franck, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Kurt Masur ; Triptique op. 58, de Vierne, Cochereau, orgue ; Psaume 136, de Ropartz, par le Chœur Régional Victoria et l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, dir. Michel Piquemal ; Sonate de Lekeu, Grumiaux, violon, Castagnone, piano ; Œuvres de Duparc, Chausson, Indy, Debussy.

22.40 Da Capo. Un Requiem allemand, de Brahms, par le Chœur de la Hessischen Rundfunk de Franfort et l'Orchestre symphonique de la SDR de Stuttgart, dir. Carl Schuricht, Stader, soprano, Prey, baryton. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Grande Cabriole.
21.30 Bonjour cinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 N'oubliez pas votre brosse à dents. (France 2 du 27/4/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Blue jeans.
21.25 Les Plus Beaux Jardins du monde. [1/12] Le paradis sur terre.
21.55 Les Animaux et leurs Hommes.
22.45 500 nations. [5/8] Un continent à feu et à sang.
23.35 Ellesmere... En haut du monde.

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Golf.
22.30 Paris dernière.
0.35 Top - Flop.
1.00 Cannes 96 (60 min).

France Supervision

20.30 Opéra : Pelléas et Mélisande. En cinq actes de Claude Debussy (155 min) 19889505
23.05 Cap'tain Café. Invités : Richard Gotainer, Raggasonic, Axelle Renoir et Peter Kroner.
0.00 Eurêka ! J'ai tout faux. D'Alain Robak. [3/4] Mamie est une bactérie.
0.50 Handball (100 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Patrice Leconte.
22.05 Jean Marais, séducteur. D'André Halimi (55 min) 26704925
23.00 Le Sentier de la guerre ■ Film de Lesley Selander (1957, N., v.o., 60 min) 8830654
0.00 La Femme aux cigarettes ■ ■ Film de Jean Negulesco (1948, N., v.o., 95 min) 24322155

Ciné Cinémas

20.15 Maria des Eaux Vives. Téléfilm de Robert Mazoyer [3/3] (1992, 110 min) 8831437
22.05 Big Fish in China.
23.05 Le Coup de sirocco ■ Film d'Alexandre Arcady (1979, 100 min) 84450586

Série Club

20.00 La Planète des singes. Tomorrow's Tide.
20.45 Jim Bergerac.
22.15 Les Têtes brûlées. Objectif Rabaul.
23.00 L'Age de cristal.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Le Vérificateur.
1.30 Les Anges de la nuit. La fille du revenant (60 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two.
21.50 Friends.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. D'homme à homme.
22.30 T'as pas une idée ? Invité : Philippe Labro.
23.25 Le Temps des as (55 min).

Eurosport

12.55 Formule 1. En direct. Grand Prix de Monaco : essais qualificatifs (65 min). 2907073
15.00 Gymnastique. En direct. Championnats d'Europe dames : finale en individuel, à Birmingham (Angleterre, 60 min). 333470
16.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rome (Italie) : 2e demi-finale (105 min). 2329302
19.20 Athlétisme. En direct. Grand Prix d'Atlanta IAAF (90 min). 58081878
21.30 Course de camions.
22.00 Pole position.
23.00 Basket-ball.
0.30 Tennis (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

0.15 Jeu d'enfant. Film de Tom Holland (1988, 85 min). Avec Catherine Hicks. *Fantastique*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
SAMEDI 18 MAI 1996

Caricatures

par Pierre Georges

CE NE FUT qu'une image furtive, lors d'un journal télévisé. Christian Blanc annonçait le plan de sauvetage d'Air France Europe. Le redressement ou la mort ! Réduction de la masse salariale, fermeture de lignes déficitaires, suppressions d'emplois. Classique et sans appel. Deux ans pour se remettre au niveau concurrentiel ou pour disparaître. La potion semblait amère, mais la médecine nécessaire. Et le discours convaincant.

D'où vint la gêne alors ? D'une simple, d'une banale erreur d'attitude. Christian Blanc parlait à la presse, debout derrière un pupitre, un peu à la manière présidentielle américaine. Et, parlant, il tenait à la main un énorme cigare, long comme le bras ou comme un jour de fête. Un de ces havanes sorti tout droit d'une caricature de conseil d'administration ou d'un comice cinématographique à Cannes.

Tout cela faisait un peu Citizen Blanc annonçant la rigueur. Le patron d'Air France, son barreau de chaise à la main, n'eut sans doute pas le moins du monde conscience de cette entorse à l'intelligence de situation. Christian Blanc est fumeur de havanes, son droit le plus élémentaire. Mais ce n'était peut-être ni le moment, ni le lieu de s'adonner à ce plaisir. On ne plaide ni n'ordonne les sacrifices pour tous dans la désinvolture des apparences. Pas plus qu'un bourreau ne saurait officier en queue de pie et coupe de champagne, sur le mode plaisant du *« bon, quand faut y aller, faut y aller »*.

On pourra estimer ces remarques démagogiques. Surtout s'agissant d'un homme connu pour exercer, avec conscience et efficacité, ses responsabilités. Il n'empêche. En France du moins, le havane reste un signe extérieur de richesse. Presque un jeton de pouvoir, comme il en est de présence. En ce sens, fumer un cigare en annonçant publiquement un plan de rigueur, c'est paraître ajouter le cynisme à la nécessité. Pourtant Air France ne doit pas manquer d'experts en communication. Que n'en s'est-il trouvé un pour dire *« Pas aujourd'hui, président, pas maintenant ! »*

Ce fut ainsi. Une attitude involontairement déplacée et choquante. De la même manière qu'il peut y avoir des mots qui blessent. On fait référence là au qualificatif de *« mauvaise graisse »* utilisé par le premier ministre à l'égard de la fonction publique. Délibérée ou non, l'expression était appelée à avoir un certain succès !

« Mauvaise graisse », voilà qui fait toujours plaisir à entendre. Surtout pour qui, dans cette métaphorique analyse, tient le rôle du lard. Ou du cochon. N'importe quel fonctionnaire, n'importe quel agent de l'Etat peut se sentir visé, lest superflu, bourrelet excessif, boulet suiffeux aux chevilles et comptes de la nation.

Etait-il bien nécessaire de le dire ? En ces termes-là ? Etait-il, une fois encore, utile de tirer sur la fonction publique, ramenée à une définition parasitaire et budgétivore ? La rigueur est une chose. La provocation en est une autre. Et la pédagogie par l'outrance est d'un maniement dangereux. Ajouter au constat, discutable, l'épithète superflu, c'est d'une certaine manière aussi, parler gras au motif de gouverner juste. Tant il est vrai que dans ces débats sans fin sur la rigueur budgétaire, la *« mauvaise graisse »* c'est toujours l'autre !

En Grande-Bretagne, une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob émerge

Les affections spongiformes vont être surveillées à l'échelon mondial

LES EXPERTS vétérinaires de l'Union européenne, à Bruxelles ; les spécialistes des maladies spongiformes, réunis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Genève... La gestion internationale de la crise de la « vache folle » se définit toujours par son étonnant caractère bicéphale.

Du 14 au 16 mai, au siège genevois de l'OMS, un groupe de dix-huit experts internationaux venus de quatorze pays a, pour la seconde fois en six semaines, examiné les aspects cliniques et neuropathologiques des nouveaux cas, atypiques, de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) diagnostiqués en Grande-Bretagne. Ils a comparé ces données à celles établies sur l'ensemble des maladies humaines de type spongiforme. Pour les experts, aucun doute n'est plus permis : on assiste bien actuellement à l'émergence, en Grande-Bretagne, d'une nouvelle forme de la MCJ. La douzaine de cas britanniques diagnostiqués en 1994 et 1995 se caractérisent en effet par des symptômes cliniques et des lésions neurologiques troublantes qui font de cette pathologie une entité voisine, mais bien distincte, de l'affection neuro-dégénérative décrite pour la première fois au début du siècle.

Pour autant, la comparaison détaillée des données humaines à celles colligées depuis dix ans chez les bovins atteints de la maladie de la « vache folle » *« ne fournit pas d'informations de nature à prouver qu'il existe un lien entre ces deux affections. »* Les experts soulignent par ailleurs que seules des recherches approfondies permettront de dire si ce lien existe ou non. Or la réponse n'est pas à attendre avant plusieurs mois ou plusieurs années. Ces recherches doivent viser à caractériser l'agent à l'origine de cette nouvelle maladie et à déterminer quels sont les facteurs de risque infectieux chez l'homme.

Sur ce point, les experts réunis à Genève insistent pour dire l'importance qu'ils faut accorder à des études épidémiologiques de longue durée, englobant l'ensemble des affections spongiformes qu'elles soient humaines ou animales. Pour sa part, au terme de cette rencontre, l'OMS a annoncé qu'elle allait suivre ces recommandations en coordonnant et en intensifiant – avec l'aide de l'Office international des épizooties – unsystème mondial de surveillance épidémiologique de ces maladies. L'OMS assurera par ailleurs des actions de formation au diagnostic clinique et neuropathologique des affections spongiformes huamines.

UN PREMIER TEST

La réunion de Genève a également été marquée par des informations *a priori* encourageantes quant à l'utilisation d'un premier test qui permettrait un diagnostic biologique de ces affections. Pour les experts de l'OMS, les derniers résultats des études en cours laissent penser que ce test – basé sur la détection d'une protéine anormalement présente dans le liquide céphalo-rachidien – est hautement sensible et pourrait permettre à l'avenir de pratiquer des prélèvements de substance cérébrale chez les malades. *« Ce test, qui fait actuellement l'objet d'un dépôt de brevet par une société californienne et l'Institut national américain de la santé, est toujours en cours d'évaluation. Il a effectivement fourni des résultats intéressants et spécifiques chez des malades décédés d'une MCJ,* nous a expliqué le professeur Dominique Dormont (service de santé des armées). *Il reste toutefois a savoir si ces résultats seront retrouvés au cours du développement de la maladie humaine ainsi que chez l'animal. Ce test impose par ailleurs la réalisation d'une ponction lombaire, ce qui en pratique ne permet pas d'envisager d'y avoir recours de manière systématique avant l'expression clinique de la maladie. »*

Les incertitudes des experts de l'OMS et le travail scientifique de longue haleine qui reste à mettre en œuvre ne sont pas, à l'évidence, de nature à aider ceux qui, à Bruxelles, doivent prendre des décisions de nature politique et économiques face à l'épidémie britannique de « vache folle ». Mis en place à la demande de Franz Fischler, commissaire européen chargé des affaires agricoles, le comité de scientifiques présidé par le professeur Charles Weissmann s'est réuni il y a quelques jours à Zurich. Contrairement à ce qu'on laissait entendre à Bruxelles ces dernières semaines, il est exclu que ce comité ait à se prononcer sur les mesures d'embargo ou la politique d'abattage des bovins britannique. Certains scientifiques commencent à s'inquiéter de la multiplication des commissions et des comités d'« experts » ayant à traiter de tel ou tel aspect de ce dossier. *« Nous sommes aujourd'hui dans une situation kafkaïenne* confie un spécialiste français. *Tout se passe comme si les politiques, en multipliant les structures scientifiques, cherchaient à en trouver une qui répondra finalement à leurs désirs. »*

Jean-Yves Nau

Le chef d'état-major de la marine américaine s'est suicidé

WASHINGTON
de notre correspondant

Bill Clinton, qui recevait hommes d'affaires à la Mai[illegible] Blanche, a lu avec incrédulit[illegible] note que lui passait un conseil[illegible] *« L'amiral Jeremy Boorda, c[illegible] d'état-major de la marine, s'est su[illegible] dé, jeudi 16 mai, à 14 h 30, en se[illegible] rant une balle de revolver dans[illegible] cœur. »* L'heure de son décès c[illegible] respondait à celle du rendez-vo[illegible] que le vice-amiral Kendell Peas[illegible] responsable des relations publiqu[illegible] de la Navy, avait fixé à des journalistes du magazine *Newsweek*, qui avaient sollicité un entretien avec l'amiral. Or, au moment où la rencontre devait avoir lieu, Jeremy Boorda était rentré chez lui. Son corps a été retrouvé dans son jardin.

Dans deux lettres, dont l'une adressée à son épouse, Jeremy Boorda explique qu'il a préféré la mort au déshonneur et à la mise en cause de son intégrité. Deux heures avant sa mort, l'amiral avait appris que la presse souhaitait lui demander des comptes à propos de ses décorations. Officier le plus gradé de la marine américaine, l'amiral portait seize décorations sur son uniforme. Deux d'entre elles – la Navy Commandation et la Navy Achievement Medals – lui avaient été décernées en raison de son action au Vietnam. Sur chaque barrette était fixée une citation, la lettre « V » de couleur bronze, qui signifie « valeur au feu ». Ces citations étaient de trop, elles étaient usurpées.

L'amiral le savait : il avait cessé de les porter depuis un an, après que son secrétariat eut reçu une demande d'information à ce sujet. Les militaires, a tenté d'expliquer William Dudley, directeur de l'histoire de la marine, portent *« leur histoire sur leur poitrine »*. *Newsweek* enquêtait sur cette histoire personnelle du chef d'état-major, ainsi que la chaîne de télévision ABC. Jeudi, vers 12 h 15, lorsque l'amiral Jeremy Boorda a été averti d'une demande d'interview, il a compris que le scandale allait éclater.

Bill Clinton a salué la mémoire d'un homme doté d'une *« énergie, d'un dévouement et d'un humour extraordinaires »*. Entré dans la marine à dix-sept ans, ancien commandant en chef des forces de l'OTAN pour le sud de l'Europe, Jeremy Boorda est mort à cinquante-six ans en emportant une partie de son secrét avec lui.

Laurent Zecchini

Accord sur le marché du film en Asie entre Studio Canal Plus et Hyundai

STUDIO CANAL PLUS et le groupe coréen Hyundai ont conclu, jeudi 16 mai à Cannes, un accord sur la distribution en Corée du Sud des films produits ou coproduits par la société française. *« Pour la première fois, une société européenne et un groupe coréen opèrent un rapprochement en matière de cinéma,* a commenté le PDG de Canal Plus, Pierre Lescure. *Il permettra aux films européens de trouver un débouché en Asie, qui est un marché en pleine expansion mais où règnent les productions américaines. »* Hyundai, plus connu pour ses activités dans le domaine de l'automobile, a construit récemment trois multiplexes à Séoul. La société, dirigée par Soo Sam-chae, possède également une chaîne cablée. L'accord porte, dans un premier temps, sur la distribution dans les circuits Hyundai de trois films produits par Canal Plus : *Nelly et M. Arnaud, Les Caprices d'un fleuve* et *Hercule et Sherlock*. Des projets plus ambitieux portent sur la distribution et le financement de films français par les Coréens et inversement, ainsi que sur des coproductions internationales. Studio Canal Plus, dirigé par Brahim Chioua, a récemment signé un partenariat de ce genre avec Sony Pictures Entertainment pour la distribution des films français en Grande-Bretagne.

Les Etats-Unis garderont leurs mines « intelligentes »

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président américain Bill Clinton a présenté jeudi 16 mai la nouvelle position des Etats-Unis sur la question des mines antipersonnel. L'armée a reçu pour consigne de cesser immédiatement d'utiliser les mines antipersonnel dites permanentes (qui restent en activité sans limitation de temps), mais deux exceptions sont prévues : dans la zone démilitarisée séparant la Corée du Nord de la Corée du Sud, ainsi que pour l'entraînement des troupes américaines.

S'agissant des mines dites « intelligentes » (les *smart mines*, qui s'autoneutralisent après quelques semaines), les Etats-Unis approuvent le principe d'une interdiction internationale globale et prendront des initiatives diplomatiques en ce sens. Mais en attendant ils estiment ne pas pouvoir se passer de ces mines : *« Il peut y avoir des situations de champ de bataille,* a expliqué M. Clinton, *où elles sauveront la vie de nos soldats. »* Les mines « intelligentes », a-t-il souligné, *« ne représentent pas une menace pour les civils, une fois la bataille terminée »*. M. Clinton a précisé que les quelque 4 000 mines « permanentes » des arsenaux américains seront détruites avant 1999. Outre la péninsule coréenne, les Etats-Unis n'utiliseraient ce type de mines que pour protéger leur base navale de Guantanamo Bay, à Cuba.

Cette nouvelle position, satisfaisante pour le Pentagone, est une déception pour le sénateur démocrate du Vermont Patrick Leahy, champion de la lutte pour l'interdiction totale des mines antipersonnel et pour de nombreuses organisations humanitaires. On estime qu'environ 100 millions de ces engins sont actuellement disséminés dans 62 pays. Environ 20 000 personnes sont tuées ou grièvement blessées chaque année, la plupart des victimes étant civiles. Les pays les plus touchés sont l'Angola, l'Afghanistan, le Cambodge, le Mozambique et la Bosnie.

L. Z.

Dans « Le Monde diplomatique » du mois de mai

COMME CHAQUE ANNÉE en mai, ce numéro propose un dossier exceptionnel de six pages. Consacré à « Internet, l'effroi et l'extase », il comporte des articles de Dan Schiller, Richard Falk, Jean Guisnel, Alain Gresh, Anna Neves, Riccardo Stagliano, Bernard Cassen et Riccardo Petrella.

Sur le thème « Folie des vaches, folie des hommes », on trouvera des contributions de Bertrand Hervieu, Philippe Roqueplo et Florence Burgat.

Également au sommaire, plusieurs reportages : « La troublante normalisation de la société israélienne » (Dominique Vidal) ; « Quand Breslau perce sous Wroclaw » (Brigitte Pätzold) ; « Le Guatemala entre espoir et chaos » (Maurice Lemoine) ; « Lagos ou les mirages de la lagune » (Daniel Brown et Antoine Pérouse de Montclos) ; « Bidonvilles et trafics de drogue à Tanger » (Hubert Prolongeau).

★ En vente chez votre marchand de journaux, 22 F.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 17 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+10,30
Honk Kong index	10863,80	+0,42	+8,35

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/05	Var. en % 14/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2124,64	+0,12	+13,50
Londres FT 100	3766,50	+0,18	+2,09
Zurich	—	—	+13,08
Milan MIB 30	—	—	+21,48
Francfort Dax 30	2525,29	+0,22	+12,04
Bruxelles	1725,93	+0,36	+10,66
Suisse SBS	—	—	−2,85
Madrid Ibex 35	—	—	+11,56
Amsterdam CBS	—	—	+16,67

Tirage du *Monde* daté vendredi 17 mai 1996 : 423 296 exemplaires. 1-